TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 005 | 36 PAGES | JEUDI 31 MARS 1977

Moscou répond aux propositions de M. Vance sur les armements stratégiques

LIRE PAGE 2

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 P.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les combats au Zaïre

Le régime en péril

Des forces qui, selon des témoignages concordants, ne sont pas considérables — il s'agirait de quelques centaines d'hommes — vont-elles provoquer une crise majeure en Afrique centrale et avoir raison du régime de Khinshasa ? L'armée du Zaïre ne semble pas, en effet, capable de redresser la situation, et lâche pied devant les anciens « gendarmes katangais », qui font maintenant peser une sérieuse menace sur Kolwezi, capitale de l'industrie du cuivre, dont le pays tire l'essentiel de ses ressources.

Certes, sans l'aide du gouvernement de Luanda, qui a accepté que le territoire angolais leur serve de base opérationnelle, les anciens gendarmes de M. Tshombe se seraient trouvés dans l'impossibilité absolue d'intervenir au Shaba. Mais c'est, apparemment du moins, sans concours militaire extérieur important que les envahisseurs sont parvenus à pénétrer au cœur de la plus riche région économique du Zaïre.

Mal encadrées, insuffisamment entraînées, les forces armées zaïroises, pourtant nombreuses et dotées d'un armement moderne, se révèlent une fois de plus inférieures à leur mission. Déjà, lors des mouvements de rébellion qui se développèrent pendant les premières années qui suivirent l'accession de l'ancienne colonie belge à l'indépendance, l'armée nationale zaïroise avait souvent été mise en échec par les hommes qu'elle avait à combattre.

De nombreux cas de désertion sont signalés dans les rangs de l'armée, soumise à une intense propagande idéologique de la part des opposants au général Mobutu. Après avoir aidé l'actuel chef de l'Etat à s'emparer du pouvoir en novembre 1965, les militaires ne constituent plus un rempart sûr pour le régime.

Médiocrement soutenu par ses prétoriens, le général Mobutu doit faire face à l'apathie ou à l'hostilité de ses concitoyens, même si une presse soumise tente de faire croire le contraire. La corruption générale qui sévit dans la fonction publique, la fâcheuse réputation du chef de l'Etat lui-même, qui passe pour l'un des hommes politiques les plus fortunés du tiers-monde, menacent gravement la pérennité du régime.

Le cuivre représente les deux tiers des ressources du pays en devises étrangères et place le Zaïre au sixième rang des producteurs mondiaux de ce minerai. Déjà mauvaise du fait des excès de l'endettement extérieur et par suite de l'accumulation des dépenses de prestige, la situation financière de l'Etat zaïrois serait catastrophique si les gendarmes s'emparaient de Kolwezi.

Dans certains milieux diplomatiques européens et africains, on parle même avec insistance d'un voyage à l'étranger du chef de l'Etat zaïrois au cours duquel il pourrait décider de se retirer dans l'une de ses luxueuses résidences de Belgique, de Suisse ou de France. On avance le nom de M. Karl I Bond, ministre des affaires étrangères, comme éventuel successeur du chef de l'Etat zaïrois. Compte tenu de ses liens familiaux au Shaba, le ministre pourrait faciliter la recherche d'un arrangement négocié avec les gendarmes katangais.

Un autre élément permet de penser que les jours du régime autocratique du président Mobutu sont comptés : l'attentisme dont témoignent les partenaires internationaux du Zaïre. Les Etats-Unis et la Belgique n'accordent qu'avec parcimonie l'aide qui leur a été réclamée par Kinshasa, quant à l'Organisation de l'unité africaine elle a attendu trois semaines avant d'exprimer, mardi 29 mars, par la voix de son président, le premier ministre mauricien sir Seewoosagur Ramgoolam, sa « solidarité » avec Kinshasa.

Les forces de Kinshasa ne parviennent pas à repousser les « gendarmes » katangais

Trois semaines après l'entrée des anciens gendarmes katangais en territoire zaïrois, la situation des formes armées de Kinshasa ne cesse de se dégrader dans la province du Shaba. Elles semblent de plus en plus mal résister à la poussée des envahisseurs qui, après avoir pris Mutshatsha (le Monde *du 30 mars), menacent maintenant Kolwezi, principal centre économique de la région.*

Le département d'Etat américain a confirmé, mardi 29 mars, que la ville de Mutshatsha a bien été prise par les forces anti-gouvernementales (*le Monde* du 30 mars). Pour sa part, Kinshasa assurait toujours, ce mercredi en fin de matinée, contrôler cette localité située à une centaine de kilomètres à l'ouest du centre minier de Kolwezi.

Kolwezi menacé

L'envoyé spécial de l'A.F.P. qui se trouvait dans cette dernière ville, de dimanche à mardi après-midi, affirme que *« tout peut basculer d'un moment à l'autre »*. Les quelque trois mille résidents européens (dont six cents Français) s'attendent, selon lui, à voir le « front » se rapprocher rapidement.

Capitale minière du Shaba, Kolwezi est le cœur d'une région qui produit chaque année 500 000 tonnes de cuivre, fournissant ainsi au Zaïre les deux tiers de ses ressources en devises.

L'état-major gouvernemental, ajoute l'A.F.P., *aurait quitté cette ville et* se serait installé à Fungurume, localité située à environ une centaine de kilomètres sur la route de Lumumbashi. Mardi matin, alors que les journalistes étrangers étaient invités à regagner Kinshasa, Kolwezi offrait l'aspect d'une ville sur la défensive. Deux Dakota évacuaient les derniers ressortissants américains. Une quarantaine de femmes et d'enfants belges étaient, quant à eux, acheminés en autobus sur Lumumbashi, distante d'environ 300 kilomètres.

Quitter le pays le plus vite possible

Dans la nuit, plusieurs blindés légers de reconnaissance armés de mitrailleuses avaient pris position autour du siège de la Gécamines (Générale des carrières et des mines), qui exploite les gisements de cuivre *de la région. Partout, dans la ville,* des « paras » ou des commandos avaient creusé des trous individuels, mitrailleuses ou fusils mitrailleurs de fabrication américaine ou belge, pointés vers les carrefours et prenant les rues en enfilade. Une trentaine de blessés hospitalisés à Kolwezi ont été transportés à bord d'un C-130 vers la base aérienne de Kamina.

Dans la matinée de mardi, l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse a pu rencontrer de nombreux *ressortissants belges qui se préparaient* à quitter Kolwezi *« le plus rapidement possible »*.

Pourtant, durant les deux jours précédents, la ville avait gardé son aspect habituel.

(Lire la suite page 3.)

M. Teng Hsiao-ping redeviendrait vice-premier ministre de Chine avant le 1er mai

Destitué le 7 avril 1976, après les incidents de la place Tien-An-Men, M. Teng Hsiao-ping serait rétabli dans ses fonctions de vice-premier ministre, vice-président du comité central et chef d'état-major général, avant le 1er mai. Cette décision aurait été prise, le 17 mars, au terme d'une réunion du bureau politique élargi, qui aurait duré environ deux semaines et où les militaires auraient joué un rôle important face aux civils divisés sur l'attitude à adopter à l'égard de l'homme qui, il y a encore quelques mois, passait pour incarner le « déviationnisme de droite ».

Selon le quotidien de Hongkong « Ming Pao », un congrès du parti communiste se tient actuellement à Pékin pour formuler de nouvelles conclusions sur les incidents de la place Tien-An-Men, préparer le retour de M. Teng Hsiao-ping sur la scène politique, débattre du sort de la « bande des quatre » et élire un nouveau bureau politique.

De notre correspondant

Pékin. — Différentes sources chinoises ont confirmé récemment à des interlocuteurs étrangers que M. Teng Hsiao-ping reprendrait prochainement les fonctions de vice-premier ministre, dont il a été destitué le 7 avril 1976. Une in*formation en ce sens, publiée par* une agence étrangère, a d'ailleurs été reprise en première page du bulletin *Nouvelles de référense*, strictement réservé à une sélection de lecteurs chinois, mais dont le tirage atteint dix millions d'exemplaires...

Selon les mêmes sources, il est possible qu'il y ait un décalage entre la date où M. Teng Hsiao-ping, « *disparu* » le 15 janvier 1976, reparaîtra en public, et celle où sera annoncée sa nouvelle no*mination. Des cinéastes chinois* ont déjà indiqué qu'une nouvelle version du film sur Chou En-lai, présenté au début de l'année, était en préparation, montrant cette fois M. Teng Hsiao-ping en train de prononcer l'éloge funèbre du premier ministre défunt. La diffusion de ce film pourrait marquer une première étape dans le processus de « *réhabilitation* ».

De nombreux observateurs partagent cependant l'impression que la réintégration de l'ancien vice-premier ministre dans les organes du pouvoir — qui paraissait imminente en février — a donné lieu à d'assez âpres discussions. Ainsi s'expliquerait le retard avec lequel elle sera finalement annoncée.

Une réunion « *élargie* » du bureau politique, c'est-à-dire avec la participation des commandants des régions militaires et de hauts personnages de l'armée, s'est apparemment réunie dans les tout premiers jours du mois de mars, en particulier pour examiner le cas de M. Teng Hsiao-ping.

Une partie des présents, parmi lesquels figuraient le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, le premier secrétaire du Kwantung, M. Wei Kuo-ching, le chef de la région militaire de Canton, le général Hsu Shih-yu, et la majorité des militaires, aurait fortement insisté pour que M. Teng *Hsiao-ping soit nommé chef du* gouvernement, premier vice-président du comité central et chef d'état-major général de l'armée. Une fraction minoritaire aurait fait objection à ce que l'ancien vice-premier ministre soit ainsi promu à des postes supérieurs à ceux qu'il occupait avant sa destitution. Le maire de Pékin, M. Wu Teh, aurait notamment pris la parole en ce sens. La discussion aurait été assez chaude pour que quelqu'un, à en croire un récit que nous citons sous toutes réserves, fasse observer que si l'on devait en arriver là, il serait peut-être nécessaire d'entendre aussi les « quatre » — Mme Chiang Ching, MM. Wang Hong-wen, Chang Chün-chiao et Yao Wen-yuan — qui, s'ils sont aujourd'hui dénoncés dans la presse à longueur de colonnes comme la pire des vermines, n'ont toujours pas été exclus officiellement du bureau politique.

Plusieurs dirigeants auraient *adopté une attitude* réservée pendant ce débat, notamment M. Hua Kuo-feng lui-même et le commandant de la région militaire de Pékin, le général Chen Hsi-lien. Le maréchal Yeh Chien-ying, qui est actuellement le numéro deux du régime, aurait pour sa part montré peu d'enthousiasme en faveur de la nomination de M. Teng Hsiao-ping au poste de « *premier* » vice-président, en titre ou en fait, du comité central.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 6.)

La formation du gouvernement

• Le R.P.R. demeure réservé à l'égard du pouvoir
• Le départ des trois ministres d'État semble acquis

La liste des ministres du second gouvernement de M. Barre devait être rendue publique mercredi 30 mars en début de soirée après un entretien entre le président de la République et son premier ministre, convoqué à l'Elysée pour 18 heures.

Poursuivant ses consultations, M. Barre s'est entretenu en début de matinée avec MM. Robert Poujade, ancien ministre, et Georges Bonnet, ministre de l'agriculture dans le gouvernement démissionnaire.

Le voyage en Israël de M. de Guiringaud, reçu mercredi matin par le chef de l'Etat avant de quitter Paris, excluait l'éventualité de tout changement au Quai d'Orsay. On tenait en revanche pour plausible le départ de trois ministres d'Etat « politiques » : MM. Olivier Guichard (R.P.R.), Jean Lecanuet (C.D.S.) et Michel Poniatowski (R.I.).

Les décisions du chef de l'Etat ont été accueillies sans enthousiasme par les parlementaires du R.P.R. réunis en journées d'études aux Baux-de-Provence. M. Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale, a indiqué qu'il ne se « plaignait » pas de « l'abandon de la conception de ministre politique », mais les orateurs qui ont pris la parole mercredi matin ont clairement manifesté que leur circonspection à l'égard du pouvoir demeurait grande. Plusieurs R.P.R. auraient décliné, dit-on aux Baux, les offres de M. Barre, dont M. Gorse, sollicité pour les affaires sociales.

M. Chirac a décidé pour sa part de n'intervenir dans les débats que jeudi matin, c'est-à-dire une fois connue la composition du nouveau gouvernement.

Reconduit dans ses fonctions dès mardi matin, M. Raymond Barre a tenu à souligner à diverses reprises qu'il n'avait pas pour dessein de constituer une équipe de techniciens, et il a précisé : *« Le fait d'être non-parlementaire ne signifie pas qu'on soit technicien. Je crois avoir montré que mon action n'était pas seulement celle d'un technicien mais celle d'un politique. »*

Ce « politique » ne sera plus entouré, selon toute vraisemblance, des trois ministres d'Etat « partisans » qui étaient auprès de lui *depuis le 27 août 1976*, mais il ne *pourra pas* pour autant se consacrer exclusivement à la tâche prioritaire qui lui a été assignée et qui est de « poursuivre le redressement économique *en* cours ».

Il lui faudra aussi, demain comme hier, rendre son arbitrage sur plusieurs questions délicates, dont celle d'une éventuelle modification de la loi électorale avant l'épreuve décisive des « législatives » de mars 1978.

On enregistre à cet égard la prise de position de M. Alain Peyrefitte, ancien ministre, aux yeux duquel la représentation proportionnelle *« n'est pas contraire aux principes du gaullisme »*. Un tel point de vue est fort éloigné de celui de M. Chirac et de M. Olivier Guichard, qui écrivait récemment dans ces colonnes : *« Instituez le scrutin proportionnel, et même l'origine présidentielle du gouvernement, ne garantira pas son autorité face à des partis assurés de leur permanence. »* (*Le Monde* du 17 décembre 1976.)

L'accord apparaît en revanche total, si l'on en juge par ce qui s'est dit mercredi matin aux Baux-de-Provence, sur plusieurs autres points importants : les « gaullistes » demeurent hostiles à toute entreprise de « rééquilibrage » de la majorité, et ne sont nullement disposés à accorder leur blanc-seing au *« plan de douze mois »* que M. Barre présentera au Parlement. *(Lire pages 8 et 36.)*

AU JOUR LE JOUR

Le « pack » et le pacte

Bien entendu, le chiffre de 15 que MM. Giscard d'Estaing et Barre ont fixé comme devant être l'effectif de l'équipe ministérielle fait penser à une équipe de rugby. D'où l'image du « pack de France » employée par maints commentateurs.

Elle est d'autant plus appropriée que « pack », en anglais, désigne la meute des loups. Le « pack » majoritaire traquera donc le gibier électoral.

Mais que dire alors du pacte majoritaire qui sera la loi du « pack » ?

Les louveteaux de Raymond Barre obéiront-ils à la dure mais loyale loi du clan, telle que l'entend Kipling, ou à la loi de la jungle ?

ROBERT ESCARPIT.

La Dominique, pygmée des Caraïbes

I. — « J'ai tué le shérif... »

De notre envoyé spécial
DOMINIQUE POUCHIN

Roseau. — C'est un caillou jeté entre deux bouts de France, une forêt tout en bosses plantée sur les eaux sans rides de la mer des Caraïbes, à mi-chemin de la Guadeloupe et de la Martinique. Excursion quatre étoiles, l'Eden à deux coups d'aile.

La Dominique tient ses promesses. La forêt envoûte le voyageur sur cette île où les noms des rivières passent pour pouvoir remplacer les saints de l'Eglise d'un bout à l'autre du calendrier. On y vient de très loin pour des safaris nouvelle vague où l'on guette le gibier armé d'un téléobjectif. Chasseurs d'images qui traquent dans son dernier refuge le sisserou (1), dont l'espèce a partout disparu, et touristes friands d'aventures tarifées découvrent ainsi, le temps d'une randonnée, la plus sauvage des « petites Antilles ». La Dominique et ses montagnes, son volcan, sa jungle, sa faune et ses ruisseaux. La Dominique et ses derniers Indiens, « Caraïbes pur sang » — un dollar la photo devant la case, avec l'arc et les flèches... Coup d'œil sur un décor, sans s'attarder au reste.

Quel reste ? La Dominique qui s'entasse dans les taudis de Roseau et celle qui vit à l'aise dans les cottages de Goodwill. La Dominique des Libanais, rois des échoppes et des affaires, et celle des désœuvrés qui s'empressent d'oublier, dans la marijuana locale, la ganja, ou s'enivrent au rhum blanc. La Dominique du petit planteur, qui brade ses bananes pour nourrir Londres, et celle que Londres nourrit de subventions qui s'envolent en prébendes. La Dominique, aussi, des jours de carnaval, qui tangue sur un air de reggae et se saoûle des calypsos de « masquerade ». Une nuit de fête et d'insouciance dans un réduit de misère.

Ce paradis de pauvres s'apprête à rompre le dernier fil qui l'unissait au gouvernement britannique : « Etat associé » à la couronne depuis 1967, après avoir été simple colonie pendant plus de deux siècles, la Dominique s'estime assez adulte pour n'être plus vassale. A entendre ceux qui la gouvernent, cette ultime délivrance devrait lui permettre de *retrouver tous ses atouts pour* enfin jouer la carte du développement. *« Indépendants, l'avenir nous sourira »*, promettent les gens au pouvoir, sûrs que l'aide de nouveaux amis sera moins grossièrement intéressée que celle de l'ancienne puissance coloniale. Mais qui s'intéresserait à cette île-parc, aux ressources trop rares, au marché trop étroit ; à ce caillou qui n'a rien d'un corail ?

(1) Aussi appelé « perroquet impérial ».

(Lire la suite page 4.)

L'ART TIBÉTAIN AU GRAND PALAIS

Démons et merveilles

A la veille de vacances, qui pour quelques-uns seront lointaines, pour d'autres rustiques et familières, un bain de rêve, d'ailleurs, d'exotisme bizarre, mystérieux et cruel, c'est l'exposition des Arts de l'Himalaya qui vient de s'ouvrir au Grand Palais. Les Arts de l'Himalaya, ce sont les bronzes, les peintures, les objets liturgiques et rituels du Tibet, du Sikkim, de Bhutan, de la Chine du Nord, et aussi du Népal et de la Mongolie, de toutes ces solitudes et de tous ces monastères de l'Asie intérieure où le bouddhisme, introduit dès le VIIe siècle et fortement marqué par les influences tantriques, comme sans doute par les religions locales, prendra une forme particulière à laquelle on donne en général le nom de « bouddhisme lamaïque ».

Comme l'écrit dans la préface du catalogue M. Gilles Béguin, organisateur avec Mlle Jeannine Auboyer de l'exposition, l' « ouverture de plusieurs pays himalayens aux Occidentaux, le grand nombre d'objets parvenus sur le marché d'art ont profondément renouvelé notre connaissance des arts himalayens depuis une quinzaine d'années ». Connaissances très imparfaites, les provenances étant presque toujours inconnues et la chronologie inexistante. Mais le but de cette exposition est précisément d'inviter à la recherche à partir de la confrontation des œuvres, et si elle paraît quelquefois difficile aux non-initiés, elle offre tant de démons et de merveilles, tant d'or, de masques et de soie surpris au cœur des temples qu'il faut la saluer comme un événement artistique d'une importance exceptionnelle.

(Lire page 13 l'article d'ANDRE FERMIGIER.)

DIPLOMATIE

LE SÉJOUR DE M. VANCE A MOSCOU

Des « groupes de travail » étudient les principaux dossiers des relations soviéto-américaines

De notre correspondant

Moscou. — Les négociations américano-soviétiques ont repris ce mercredi 30 mars en fin de matinée au Kremlin. La partie américaine s'attendait à ce que les Soviétiques communiquent à cette occasion, comme ils s'y étaient engagés lundi, leurs réponses aux propositions sur la limitation des armements stratégiques, exposées en détail par M. Cyrus Vance.

M. Vance, qui a poursuivi pendant toute la journée de mardi ses conversations avec M. Gromyko, s'était déclaré, dans la soirée, « encouragé » par le fait que son interlocuteur soviétique n'ait pas abordé le problème des armes stratégiques pendant la seconde journée des entretiens. « *Cela indique*, a-t-il dit, *que les Soviétiques accordent de l'intérêt à nos propositions et prennent le temps de les étudier à fond* ». C'est en fonction de la réponse soviétique que M. Vance décidera ou non de rester un jour de plus à Moscou. En principe, le secrétaire d'Etat américain doit quitter la capitale soviétique jeudi 31 mars dans la matinée.

Selon M. Vance, qui a tenu une nouvelle conférence de presse mardi soir, les entretiens de la journée ont été « sérieux » ; contrairement à ce qui s'était passé la veille, à aucun moment les Soviétiques n'ont soulevé le problème des droits de l'homme et des « ingérences » américaines dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S. De nombreux sujets bilatéraux et internationaux ont été abordés. Les deux parties sont tombées d'accord sur le principe de la création de « groupes de travail » pour poursuivre, par secteur, les discussions amorcées. La création de ces groupes, qui institutionnalise en quelque sorte le dialogue, est considérée comme significative par certains observateurs et par l'entourage de M. Vance ; elle indiquerait, en effet, que Moscou est bien déterminé à développer ses relations avec Washington, en dépit des multiples déclarations de MM. Brejnev et Gromyko sur « *l'impossibilité de développer des relations constructives sans un strict respect des principes d'égalité, de non-ingérence et d'intérêt mutuel* », c'est-à-dire sans une modification de la politique de défense des droits de l'homme inaugurée par M. Carter.

Aussi bien de source soviétique qu'américaine, on précise que les sujets abordés mardi ont été les suivants : interdiction des essais nucléaires, réduction des armements en Europe centrale (M.B.F.R.), lutte contre la prolifération nucléaire, démilitarisation de l'océan Indien, problème des ventes d'armes classiques. Selon M. Vance, la question du Proche-Orient a également été discutée, ainsi que la situation en Afrique australe. Ce dernier problème, cependant, n'a été évoqué que « *brièvement* ».

La discussion sur le Proche-Orient

A propos du Proche-Orient, M. Vance a confirmé qu'il avait demandé à M. Gromyko des précisions sur la position soviétique, en particulier sur les déclarations du ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S., qui avait laissé entendre dans son discours de lundi que le problème de la participation des Palestiniens à la conférence de Genève pourrait être résolu au cours des travaux de la conférence et non avant sa convocation. Mais le secrétaire d'Etat s'est refusé à rapporter les explications soviétiques, car il ne veut pas « *faire de commentaires sur les positions de l'autre partie* (...). *Tout ce que je peux dire*, a-t-il ajouté, *c'est que notre discussion sur le Proche-Orient a été utile. Je pense avoir maintenant une vue meilleure et plus complète de la position soviétique. J'ai l'impression que les Soviétiques souhaitent jouer un rôle constructif et actif et nous nous en félicitons* ».

De source proche de M. Vance, on précise qu'aucun groupe de travail ne sera chargé du Proche-Orient ; on se refuse d'ailleurs à préciser quels groupes seront formés. On pense cependant qu'ils pourraient concerner les problèmes de la prolifération nucléaire, des ventes d'armes, peut-être aussi de la démilitarisation de l'océan Indien.

M. Vance, qui pense rencontrer encore une fois M. Brejnev avant son départ de Moscou, a laissé entendre que certains développements pourraient intervenir rapidement *à propos des négociations de* Vienne sur la réduction des armements en Europe centrale. Mais il s'est refusé à être plus explicite, affirmant simplement que « *les deux côtés sont tombés d'accord sur le fait qu'il est important de faire sortir de l'impasse les discussions sur les M.B.F.R.* ».

JACQUES AMALRIC.

● *L'Espagne et le Mexique* ont rétabli leurs relations diplomatiques et ont décidé d'échanger des ambassadeurs, annonce un communiqué commun publié lundi 28 mars à Paris. La reprise des relations a été réalisée par un échange de notes entre M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, et son homologue mexicain, M. Santiago Roel, qui se sont rencontrés lundi à Paris. Dernier pays à le faire, le Mexique continuait jusqu'alors à reconnaître le gouvernement républicain espagnol en exil, installé à Mexico et présidé par M. Jose Maldonado. Celui-ci avait annoncé vendredi 18 mars à Mexico qu'il avait décidé de mettre fin à ses relations « diplomatiques » avec le Mexique, levant ainsi le dernier obstacle à une reprise des relations entre Madrid et Mexico (*le Monde* daté 20-21 mars). — *A.F.P., A.P., UPI.)*

● *M. Roy Jenkins à Washington.* — Le président de la Commission des Communautés européennes, M. Roy Jenkins, se rendra à Washington les 18 et 19 avril, à l'invitation du président des Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

● *Les délégués américain et soviétique à la conférence de Genève sur le désarmement* ont rejeté, mardi 29 mars, toute idée de contrôle supranational d'un éventuel traité interdisant les armes chimiques. « *Cela conduirait inévitablement à la révélation de secrets militaires, industriels et commerciaux* », a dit le délégué soviétique. Le représentant américain, M. Myers, s'est cependant prononcé pour la création d'un comité consultatif qui pourrait recevoir les plaintes des gouvernements ayant des soupçons quant à l'exécution des traités, mais qui ne pourrait décider des vérifications sur place.

● *A la fin de la réunion de Rome*, le général Fanali a remis au président italien Andreotti, afin qu'il le communique aux autres chefs d'Etat et de gouvernement, une déclaration du « sommet » d'anciens combattants de l'Europe des Neuf demandant aux Pays de la Communauté d'accentuer leur action pour développer les liens d'amitié entre les neuf pays. Le même geste avait été fait à La Haye en 1976 et à Dublin en 1975, lors des réunions des chefs d'Etat et de gouvernement.

EUROPE

Espagne

LA DÉCISION SUR LA LÉGALISATION DU P.C.E. SERA PRISE APRÈS PAQUES

(De notre correspondant.)

Madrid. — La quatrième chambre de la Cour suprême, qui doit décider si le P.C. espagnol et les groupes situés à sa gauche sont légaux ou non, ne rendra son verdict qu'après Pâques. Les magistrats qui n'ont pu se réunir le vendredi 25 mars comme prévu, en raison du décès de leur président M. José Maria Cordero-Torres, semblent avoir décidé de donner du fil à retordre au gouvernement.

Par décret du ministère de la justice, signé par M. Suarez, président du gouvernement et par le président du Conseil de la régence, M. Torcuato Fernandez de Miranda (le roi se trouvait alors en voyage à l'étranger). M. Juan Becerril Anton Miralles avait été désigné, en effet, pour succéder à M. Cordero-Torres. Mais la Cour suprême réunie en assemblée plénière a repoussé cette nomination. (M. Becerril est considéré comme l'un des magistrats les plus libéraux de la haute cour). La petite fronde de la Cour suprême retarde encore la décision sur la légalisation du P.C., alors qu'on croyait le problème pratiquement résolu. — J.-A. N.

Italie

TROIS AGRESSIONS GRAVES EN UNE JOURNÉE

Nouvelles violences politiques à Rome

De notre correspondant

Rome. — La violence politique a refait son apparition à Rome, le mardi 29 mars, avec trois agressions à main armée particulièrement graves.

En sortant de chez lui, le directeur de l'imprimerie nationale était blessé de plusieurs coups de feu par un commando des « Unités combattantes communistes ». Ce même groupuscule — dont le caractère révolutionnaire est contesté — devait s'attaquer dans l'après-midi à la Confédération des petites entreprises. Le visage masqué, sept jeunes gens ont fait irruption dans la villa, siège de cette association, et enfermé les personnes présentes. Puis ils ont mis le feu à la maison. Il y a eu des dégâts matériels, mais aucune victime. Des actions similaires étaient signalées à Florence et à Prato.

D'ordinaire, les cibles des terroristes sont plus « politiques ». On s'interroge donc sur l'objectif réel des « combattants communistes » qui accusent le directeur de l'imprimerie nationale d' « *exploiter le travail des prisonniers* » et la Confédération des petites entreprises de constituer le « *noyau de commandement* » de la *décentralisation de la production*. Dans l'un et l'autre cas, il s'agirait « *d'attaquer et de détruire les institutions qui commandent le travail noir* », et plus généralement « *d'organiser la guérilla contre le capitalisme* ». Ce langage ne convainc nullement les partis de gauche, qui y voient l'action de provocateurs.

Bataille rangée

Dans la soirée, c'est une vraie bataille rangée qu'a connue la via della Conciliazione, l'avenue qui débouche sur la place Saint-Pierre. Une trentaine de néo-facistes armés ont voulu donner l'assaut à un restaurant fréquenté par des militants de gauche. A peine étaient-ils arrivés, que des policiers en civil, présents par hasard dans l'établissement, tiraient des coups de feu en l'air. Plusieurs voitures de police sont arrivées sur les lieux. Les assaillants se sont alors réfugiés dans une église voisine, qui a été encerclée par les membres de la brigade antiterroriste. Après une nouvelle fusillade, au cours de laquelle deux personnes ont été blessées, les néo-fascistes se sont enfuis ou rendus. Onze d'entre eux ont été arrêtés.

Aucun acte de violence n'a été signalé, en revanche, à l'université depuis les graves affrontements du 12 mars dernier, mais une certaine tension demeure. Mardi, la faculté des lettres a été fermée pendant plusieurs heures après que des manifestations eurent perturbé un cours. A la faculté de physique, des examens ont été interrompus en raison du « contrôle politique » qu'entendaient exercer des perturbateurs.

ROBERT SOLÉ.

Roumanie

Le plan sera réalisé et les revenus augmenteront *affirme M. Ceausescu*

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — En dépit du terrible tremblement de terre qui a secoué la Roumanie le 4 mars, le plan quinquennal de développement économique du pays sera non seulement réalisé, mais encore dépassé. C'est ce qu'a affirmé, le lundi 28 mars à Bucarest, M. Ceausescu, chef du parti et de l'Etat au cours d'une réunion commune du comité central, de l'Assemblée nationale du Conseil suprême de développement économique et de l'appareil central du parti et de l'Etat.

Le secrétaire général a souligné que seules six entreprises industrielles n'avaient pas encore retrouvé leur pleine capacité de production, mais que cela sera chose faite d'ici au 1er mai.

D'aucuns, a-t-il remarqué, ont cru probablement qu'à la suite du séisme — qui a causé la mort de mille cinq cent soixante-dix personnes et provoqué des dommages de l'ordre de 4,5 milliards de francs — la Roumanie prendrait un retard de cinq ou dix ans. Mais il n'en sera rien : « *Il me faut affirmer que nous avons toutes les conditions nécessaires, et au rythme actuel, nous pouvons être sûrs que nous ferons tout pour réaliser même un dépassement du plan quinquennal.* »

Le chef du parti a annoncé que les prévisions du plan seront revues en hausse en ce qui concerne les revenus des travailleurs. Ceux-ci devront avoir augmenté de 30 % en 1980 par rapport à 1976 au lieu des 18 à 20 % initialement prévus. Ces encouragements apparaissent comme un geste fait à l'égard de la population, dont les forces sont et *seront mises durement à contribution* dans les prochains mois pour mener à bien les tâches ambitieuses fixées par le secrétaire général. Enfin, M. Ceausescu s'en est pris à certains milieux de l'Occident qui essaient de « dénaturer » l'esprit d'Helsinki, en particulier en encourageant l'émigration et le « racolage » des citoyens des pays socialistes vers l'Occident. — M. L.

Grèce

● *Attentats à Athènes.* — Huit attentats ont été commis dans la nuit du mardi à mercredi 30 mars à Athènes contre des voitures appartenant à des missions diplomatiques étrangères. Des inconnus ont mis le feu à ces voitures après les avoir aspergées d'essence. Plusieurs d'entre elles, qui appartiendraient à des Américains, ont été détruites. Il n'y a pas eu de victimes. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Chypre

Les négociations intercommunautaires de Vienne reprennent dans de meilleures conditions

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Après une interruption d'un an, les négociations entre les représentants des communautés chypriotes grecque et turque vont reprendre le jeudi 31 mars à Vienne. C'est le résultat de l'accord de principe acquis lors des rencontres entre Mgr Makarios et M. Denktash, les chefs de deux groupes ethniques, les 27 janvier et 12 février, à Nicosie. Les deux hommes s'ignoraient depuis douze ans. M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, à qui revient un certain mérite dans ce rapprochement, présidera la première série d'entretiens.

Si la reprise des pourparlers est le signe d'une bonne volonté réciproque, il serait imprudent de croire à un aboutissement rapide des conversations. M. Denktash *n'a-t-il pas déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre à un résultat avant environ dix-huit mois* ? Plusieurs faits indiquent cependant que l'on devrait cette fois discuter sérieusement.

La composition des délégations plaide en ce sens. Victime de son différend avec l'ethnarque et de sa défaite aux dernières élections, M. Cléridès, le négociateur chypriote grec, dont les liens d'amitié un peu trop ostentatoires avec M. Denktash, son partenaire turc, avaient fini par compliquer les conversations, a dû céder la place à M. Tassos Papadopoulos. Son interlocuteur du côté turc sera M. Umit Onan. La délégation chypriote grecque comprendra le président du tribunal constitutionnel de l'île, le président de la Croix-Rouge et le procureur général ainsi que plusieurs fonctionnaires spécialisés dans les questions économiques et des propriétés foncières.

L'échec des pressions d'Ankara sur Washington

Ensuite, la base sur laquelle recommencent les pourparlers paraît plus solide que par le passé, *même si d'âpres marchandages* sont encore prévisibles. Mgr Makarios et M. Denktash ont fixé à leurs représentants l'objectif de définir le statut d'une « *République de Chypre fédérative indépendante et composée de deux communautés, qui continuera de pratiquer une politique de non-alignement* ». L'unité, l'intégrité territoriales et l'indépendance de l'île devront donc être sauvegardées, mais dans le cadre d'une fédération.

Enfin, la situation internationale depuis la mise en place de l'administration Carter aux Etats-Unis facilite sans doute la recherche d'un règlement. La Turquie devrait notamment avoir pris conscience que les pressions qu'elle comptait exercer sur Washington avec la fermeture des bases américaines sur son territoire, n'ont pas eu et ne sauraient avoir à l'avenir l'effet espéré. Cette mesure a, au contraire, révélé que ces bases avaient une *importance stratégique toute relative*, ce qui devrait logiquement amener un assouplissement des positions diplomatiques turques.

Quelle sera la forme de la future fédération chypriote ? La partie turque réclame depuis le début la reconnaissance des deux zones *parfaitement distinctes territorialement*. Elle paraît toutefois ne pas rejeter *a priori* la formule d'une fédération « *bicommunale* » lancée par Mgr Makarios. Si cette solution était acceptée, cela signifierait que sur les territoires des deux futures régions il pourra y avoir des enclaves peuplées de membres de l'autre communauté et relevant de l'autre administration. Cette formule aurait, pour les Chypriotes grecs, l'avantage de ne pas figer la coupure de l'île en deux. Elle renforcerait leur argumentation pour demander une libre circulation des personnes sur toute l'étendue du territoire. Les Chypriotes grecs insistent beaucoup également sur la liberté d'établissement.

Les deux questions-clés demeurent le problème territorial et les compétences du futur gouvernement central. Depuis l'intervention militaire de 1974, les Turcs, qui représentent 20 % de la population, contrôlent 40 % du *territoire. Selon les Grecs, chaque* communauté devrait avoir un territoire d'une superficie à peu près proportionnelle à son importance numérique. Cette exigence demeure inacceptable pour les Turcs, qui proposent simplement de ramener leur part à environ 32 % du total.

Les positions restent aussi très éloignées au sujet des pouvoirs du futur gouvernement central : les Grecs veulent une administration forte, tandis que les Turcs souhaitent limiter au maximum ses compétences. La partie grecque devrait insister pour que le plus grand nombre possible de réfugiés qui ont fui la partie nord de l'île lors du conflit armé de 1974 soient autorisés à retourner dans leur lieu d'origine.

MANUEL LUCBERT.

Finlande

Le gouvernement minoritaire centriste obtient la confiance du Parlement

De notre correspondant

Helsinki. — Par 96 voix contre 2, le gouvernement minoritaire centriste de M. Miettunen a obtenu le mardi 29 mars la confiance du Parlement ; l'ensemble de la gauche (qui compte 94 sièges au Parlement) s'est abstenu. A la surprise générale, M. Miettunen avait fait le même jour une commu*nication au Parlement. Il s'agit* d'une procédure, très rarement utilisée, qui permet au gouvernement de mesurer, à son initiative, la confiance dont il dispose. Menacé de devoir répondre à une interpellation prochaine de la gauche, le premier ministre avait préféré prendre les devants et placer l'opposition sur un terrain de son choix, celui de la politique des revenus.

Contrairement aux années précédentes, aucun accord central de politique des revenus n'a pu être mis au point jusqu'à présent. Le patronat avait annoncé d'emblée qu'il n'y avait rien à négocier et qu'aucune augmentation de salaires ne serait accordée (il demandait d'ailleurs que les ouvriers acceptent cet état de fait pour deux ans). Après cette fin de non-recevoir, le négociateur du gouvernement, M. Liinamaa, avait proposé un plan de compromis au niveau des différentes fédérations ; ce plan fut finalement accepté, malgré quelques réticences, par le patronat et, dans les syndicats, par les sociaux-démocrates, les communistes refusant de s'y rallier. Pourtant, dans la pratique, aucun accord n'a en*core été* conclu entre ouvriers et patronat sur cette base. Seuls les fonctionnaires l'ont fait.

Entre-temps, les grèves se sont étendues et certains mouvements prennent des proportions alarmantes, telle la grève des ingénieurs des centrales électriques, qui a contraint certaines entreprises à mettre en chômage technique leur personnel, en tout près de treize mille ouvriers. Les préavis de grève déposés pour la première semaine d'avril concernent les équipages des brise-glace, les concierges, les électriciens, les électroniciens, les employés des magasins de détail, les marins.

Blocage des négociations pour l'élargissement du cabinet

Le gouvernement minoritaire (centriste), qui n'a aucune prise sur le mouvement syndical, a donc été amené à chercher un soutien au Parlement pour pouvoir imposer le compromis Liinamaa. Il a obtenu la majorité, une fois de plus, grâce à l'appui de la droite ; mais cet appui ne facilitera en rien l'établissement des contacts nécessaires avec le mouvement syndical. Un durcissement des revendications n'est donc pas à exclure, en raison aussi des rivalités syndicales entre sociaux-démocrates et communistes : ces derniers sont tentés de faire de la surenchère...

Sur le plan politique, l'initiative de M. Miettunen n'a pas été appréciée à gauche, à commencer par les sociaux-démocrates. Qualifié d'immixtion du gouvernement dans les questions syndicales, ce geste a fait arrêter les négociations pour la trans*formation du gouvernement Miettunen en un* cabinet majoritaire. Malgré son désir d'entrer au gouvernement et de mettre en œuvre une politique économique qui permettrait de lutter contre le chômage alarmant (plus de 5,5 % de la population active), M. Sorsa, le président du parti social démocrate, est obligé d'y renoncer provisoirement pour ne pas se présenter en demandeur. La manœuvre de M. Miettunen était certes habile, mais elle ne contribuera guère à une solution politique qui permettrait de sortir la Finlande de la crise où elle s'enferme.

GILLES GERMAIN.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée en première édition dans l'article d'André Fontaine, « Le vent du changement » (*Le Monde* du 30 mars). Ce n'est évidemment pas aux Etats-Unis mais en Allemagne fédérale que les écologistes bloquent la construction des centrales nucléaires.

AFRIQUE

Zaïre

Les forces de Kinshasa ne parviennent pas à repousser les « gendarmes » Katangais

(Suite de la première page.)

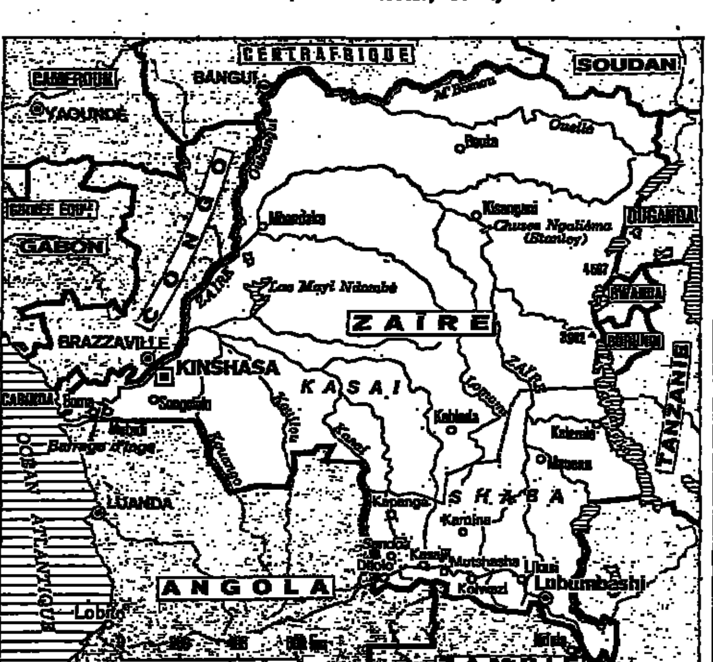
Les familles européennes affichaient une sérénité presque irréelle, alors que les informations parvenant par l'intermédiaire des missions catholiques et protestantes de la région indiquaient que les « rebelles » avaient gagné du terrain. En effet, sur les huit missions qui étaient en liaison radio avec Kolwezi, quatre s'étaient tues tour à tour.

Selon d'autres informations, non confirmées, la ligne de chemin de fer, qui semble constituer la principale voie de pénétration des « rebelles », aurait été coupée ces derniers jours.

A Kinshasa, au cours de son « *briefing* » quotidien, le porte-parole officiel du gouvernement zaïrois n'a fait aucun commentaire, se contentant d'indiquer : « *La situation militaire n'a pas évolué.* »

● *A Paris*, un communiqué du Front de libération nationale du Congo (F.L.N.C.) a assuré mardi qu'au cours d'un « accrochage », survenu le 23 mars à Mutshatsha, cent cinquante soldats de l'armée zaïroise ont trouvé la mort et un important matériel militaire a été saisi.

● *Sur le plan diplomatique*, M. Joseph Garba, commissaire *(ministre) nigérian aux affaires étrangères*, est attendu, ce mercredi, à Kinshasa. Il est porteur d'un « *important message* » du chef de l'Etat, le général Obasanjo, qui a proposé ses bons offices. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*



● *La « table ronde » organisée par l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) sur Djibouti* s'est ouverte lundi 28 mars à Accra en présence de tous les partis et mouvements du Territoire français des Afars et des Issas et sous la présidence du colonel Roger Felli, ministre ghanéen des affaires étrangères. Huit pays de l'O.U.A. — Egypte, Guinée, Liberia, Mozambique, Sénégal, Tanzanie, Ouganda et Zaïre, — ainsi que M. Peter Onu, secrétaire général adjoint de cette organisation, participent à la réunion. — *(A.F.P.)*

● *Trois dirigeants nationalistes d'Afrique australe*, MM. Nkomo (Front patriotique du Zimbabwe), Sam Nujoma (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et Oliver Tambo (Congrès national d'Afrique du Sud) ont quitté Lusaka mardi 29 mars pour Luanda, où ils devaient ce mercredi rencontrer M. Castro, premier ministre cubain. Ces entretiens *devraient* aboutir à un accroissement de l'aide cubaine aux mouvements de guérilla. D'autre part, M. Podgorny, chef de l'Etat soviétique, a été chaleureusement accueilli mardi à Maputo où il achève son voyage en Afrique. — *(Reuter.)*

● *Le Maroc et la Mauritanie* boycottent le 9ᵉ congrès des Croissants et Croix-Rouges arabes qui se tient à Alger depuis le 28 et qui doit se terminer le 31 mars. A l'exception de la Somalie, qui s'est fait excuser, les autres pays de la Ligue arabe participent aux travaux. A l'origine, le Maroc avait demandé et obtenu d'accueillir ce congrès. Il s'est ensuite récusé et a demandé son report *sine die*. Une délégation marocaine était néanmoins attendue à Alger, mais elle n'a pu s'y rendre, à la dernière minute, « *sur décision du roi Hassan II en personne* », croit savoir *El Moudjahid*. Il semble que les Marocains et les Mauritaniens aient voulu éviter de se trouver en présence du Croissant-Rouge sahraoui. — *(Corresp.)*

Ethiopie

Il ne peut pas y avoir de discussion avec la junte d'Addis-Abeba

nous déclare le général Iyassu Mengesha président de l'Union démocratique éthiopienne

L'Union démocratique éthiopienne (EDU), mouvement d'opposition à la junte militaire d'Addis-Abeba, mène actuellement, notamment à partir du territoire soudanais, une vaste opération armée contre les forces de l'ordre et les milices éthiopiennes. En février et en mars, les maquisards de l'EDU se sont emparés de plusieurs agglomérations situées dans l'est de l'Ethiopie, dont celle d'Humera. De passage à Paris, le général Iyassu Mengesha, ancien élève de Saint-Cyr, ancien chef d'état-major de la force d'intervention des Nations unies au Congo, actuellement président de l'Union, a répondu à nos questions.

« Parmi les qualificatifs décernés à votre parti, acceptez-vous celui d'« opposition monarchiste » ?

— Non, nous ne l'acceptons pas... L'EDU ne dépend absolument pas de la famille impériale. Elle considère, en outre, qu'il ne lui appartient pas de se prononcer sur la nature des futures institutions de l'Ethiopie. C'est le peuple lui-même qui, après s'être libéré de la dictature de la junte d'Addis-Abeba, décidera démocratiquement de ces institutions...

— Etes-vous prêt à définir une plate-forme d'action commune avec d'autres partis éthiopiens d'opposition, le P.R.P.E. par exemple ?

— Non. L'EDU est un front qui travaille à rassembler les Ethiopiens de toutes opinions engagés dans le combat contre la junte, à coordonner tous les mouvements d'opposition épars. Lorsque la junte sera chassée, par l'effort *de tous, d'un pouvoir qu'elle* a usurpé, chaque groupe proposera démocratiquement son propre programme de gouvernement devant le peuple souverain. Si des éléments partageant les options socialistes du P.R.P.E. veulent, dans ce cadre, se battre à nos côtés, nous ne les repousserons cependant pas.

— Le fait que vos partisans se soient emparés des villes d'Humera et de Metema implique-t-il une concertation avec le Front de libération du Tigré ou le Front de libération du Begemder ?

— Il n'y a pas de Front de libération du Begemder. Les patriotes qui se battent, courageusement et avec succès, dans cette province appartiennent à l'EDU. La situation est la même au Tigré, sauf pour un petit groupe, qui a constitué le Front de libération populaire de l'Erythrée.

— L'action de l'EDU est-elle coordonnée, sous une forme ou sous une autre, avec celle du mouvement de libération nationale érythréen ?

— Non.

— Le territoire soudanais est-il pour vos guérilleros un « sanctuaire » ?

— Nous nous battons sur le territoire même de l'Ethiopie, où des patriotes de plus en plus nombreux, y compris des soldats de l'armée éthiopienne, se joignent à nous. Nous avons récupéré un matériel militaire important et les populations nous font confiance.

— Envisagez-vous la proclamation d'un gouvernement éthiopien en exil ?

— Non. Un gouvernement éthiopien ne peut exercer son autorité qu'à partir du territoire national. Le siège de l'EDU est d'ores et déjà installé dans une région libérée.

— Sur quelles bases seriez-vous disposé à discuter avec la junte d'un éventuel arrêt des combats ?

— Il ne peut pas y avoir de discussion avec la junte. Nous n'entrerons en contact avec ses chefs que lorsqu'ils seront prêts à renoncer complètement, et sans aucune condition, au pouvoir volé au peuple.

— Quelles sont, selon vous, les incidences internationales de la situation actuelle en Ethiopie ?

— L'instabilité, l'incohérence, et surtout l'incompétence des dictateurs du DERG ont provoqué, dans cette zone particulièrement sensible du monde qu'est la Corne de l'Afrique, une situation explosive. Comment les grandes puissances ne se sentiraient-elles pas concernées, alors que, sur le plan international, la junte donne l'image d'un enfant qui joue avec des allumettes ? »

Propos recueillis par PHILIPPE DECRAENE.

Tunisie

M. Habib Achour a été réélu secrétaire général de l'U.G.T.T.

De notre correspondant

Tunis. — Lors du congrès de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), qui s'est dé*roulé à Tunis du 24 au 27 mars*, le chef de la centrale syndicale, M. Habib Achour, a évoqué à deux reprises la perspective du relèvement, « *dans les meilleurs délais* », de 40 à 60 dinars (1), du salaire minimum interprofessionnel garanti.

Venant deux mois à peine après une augmentation de 33 % du SMIG, ces déclarations, qui ont reçu une approbation bruyante *des congressistes, semblent en* contradiction avec la clause du « pacte social » signé le 19 janvier, qui ne prévoyait une revalorisation des salaires qu'après une augmentation des prix de plus de 5 %. Toutefois, la motion finale ne mentionne pas cette revendication. Au contraire, elle se félicite sans restriction de la signature du « pacte social ».

Néanmoins, les interventions qui se sont succédé tout au long des trois journées de débat ont souvent revêtu un caractère critique.

Si, aucune voix ne s'est élevée contre le « pacte social », celui-ci a été « rejeté » dans une pétition signée par six cents syndicalistes « de base », qui a circulé dans les couloirs du congrès. Ce texte dénonce l'attitude de la direction de la centrale, qui a signé le pacte sans consulter les adhérents, « *en violation des principes les plus élémentaires de la démocratie syndicale* ».

M. Habib Achour n'en a pas *moins été réélu* à l'unanimité pour quatre ans secrétaire général de l'UG.T.T. Auparavant, il avait repoussé l'offre des congressistes d'une élection à vie car, avait-il expliqué, « *je suis un être humain, mes forces peuvent me trahir, je peux me tromper, et une telle proposition est contraire aux règles démocratiques de notre organisation* ».

(Intérim.)

(1) Le dinar vaut environ 11,25 F.

AMÉRIQUES

La Dominique, pygmée des Caraïbes

(Suite de la première page.)

L'Europe hésita bien longtemps avant d'y prendre pied. Christophe Colomb y fit une brève escale, un beau matin d'automne, le 3 novembre 1493. comme c'était un dimanche, le navigateur, la baptisa « *Dies Dominica* » jour du Seigneur. est-ce la peur d'être grillé et boucané par l'indigène réputé cannibale, ou trouble devant ces Caraïbes dont les femmes parlaient un langage qui semblait étranger aux hommes (2) Colomb hissa ses voiles et reprit la mer. Quand, au retour, le roi lui demanda de raconter sa découverte, il prit un parchemin, le froissa et le laissa tomber : symbole d'un relief hostile et du manque d'intérêt de la terre à laquelle il avait accosté, son geste suffit pour laisser l'île à ses Indiens que nul ne vint importuner pendant près de deux cents ans.

Vinrent alors ces Anglais. mais leurs premiers colons, mal accueillis par des autochtones irrascibles et belliqueux, concurrencés par les Français en maraude dans les îles. ne devaient pas rester longtemps En 1748, les souverains de France et d'Angleterre s'accordaient à leur tour, par traité, pour laisser cette « forêt sur l'eau » aux trop tenaces Caraïbes.

Un peu plus tard, quelques aventuriers — français surtout — s'implantèrent, pourtant, pour de bon. Londres en prit ombrage et ne tarda pas à envoyer la « Navy » rendre l'île à la couronne. La petite guerre des amiraux et des colons en quête de terres dura un demi-siècle, la Dominique changeant de maître tous les cinq ou dix ans, un jour régentée par un lord, le lendemain sous la férule d'un marquis sans gloire, éphémère tyranneau. L'affaire, finalement, se régla à l'amiable, en 1805, quand les Français, après avoir brûlé le village-capitale, exigèrent et obtinrent 12 000 livres de rançon pour prix de leur départ. L'Anglais était enfin maître chez lui.

D'abord rattachée au groupe des îles Sous-le-Vent — avec Antigua, Anguilla, Saint-Christophe, Nevis et Montserrat — la Dominique passait, en 1940, sous l'autorité du gouverneur général des îles du Vent qui, de Sainte-Lucie, administrait aussi Saint-Vincent et Grenade. L'échec retentissant de la grande Fédération des Indes occidentales, condamnée avant même d'avoir vraiment vécu par les démissions successives de la Jamaïque et de la Trinité (3), ruinait, en 1962, les plans mûris par Londres, en vue d'une décolonisation progressive et groupée de l'archipel Caraïbe. Il fallait se résoudre à une balkanisation, dramatique pour les îles les plus pauvres dont la survie économique, à l'aube d'une inéluctable indépendance, reste soumise aux bonnes grâces d'une aide étrangère rarement philantropique.

De son histoire, aussi tourmentée que son relief, la Dominique a conservé une culture métissée, née de la concurrence des blancs et de l'émancipation des fils d'esclaves ; une vie quotidienne faite d'un « franglais » mâtiné par l'Afrique. Indiens de l'Orénoque, aventuriers las du vieux monde, corsaires et flibustiers, colons négriers et esclaves sont passés là, guerroyant et pillant, s'installant tour à tour sans souci de gommer les traces de ceux qui avaient précédé. La langue de Shakespeare n'a pu chasser le créole de Pointe-à-Pitre ; le catholicisme règne et laisse l'Indien honorer Manitou ; travaillistes et Tories à peau noire se disputent la « Westminster » de Roseau quand dehors grondent les jeunes mystiques d'un pouvoir noir venus de Harlem et de Los Angeles.

Pourtant nul ne s'y trompe, le sceau de Sa Gracieuse Majesté a marqué plus que tout autre : de la loi d'airain du bipartisme à celle du « fermé le dimanche », du cricket entre deux bananeraies à l'uniforme bleu et blanc d'écoliers plus habitués à vivre à moitié nus, des bobbies en short au bonnet à poil du vieux gouverneur, réplique de celui des horse-guards de Buckingham Palace, les traditions de l'empire sont encore bien vivaces. Même si le punch créole prend le pas sur le thé de cinq heures...

Made in Britain

L'indépendance n'effacera pas un tel héritage. Dix années de « self government » ont déjà démontré que les institutions, la vie politique et sociale étaient coulées dans un moule « made in Britain ». Mais l'espoir des dirigeants de l'île réside dans l'usage qu'ils pourront faire de leur pleine souveraineté pour s'attirer de nouveaux amis.

Pari risqué. A tous ses opposants, de droite et de gauche, qui le brocardent et dénoncent son incapacité à sortir le pays de la misère, le gouvernement travailliste de M. Patrick John avait hier encore une réponse simple : c'est Londres, responsable de notre politique extérieure, qui freine notre développement ; nous ne pouvons, sans son accord, négocier avec d'autres, au mieux de nos intérêts. Le dernier fil coupé. il restera à faire la preuve que c'était bien là l'obstacle. Les contacts établis, çà et là, au cours des dernières années, pour tenter d'échapper à la tutelle économique anglaise, n'incitent guère à l'optimisme.

M. John a beaucoup voyagé. Trop au gré de certains de ses compatriotes, qui le reçurent un jour à son retour, sans flons-flons ni fanfare, en criant : « *Moins de voyages, plus de travail.* » Les notes de frais de ses escapades européennes ont été jugées un peu lourdes eu égard aux résultats. Certes « l'honorable Premier » fut reçu à Paris, en février 1976, par M. Chirac qui ne manqua pas de M. Jacques Chirac qui ne manqua pas de rappeler les « *liens historiques entre les deux pays* » et discuta avec lui « *du développement du français, de l'électricité et des communications routières et aériennes* ». Au terme de l'entretien, on précisait seulement que la France aiderait la Dominique à réaliser... un complexe sportif à Roseau.
aux départements et territoires d'outre-mer, avait, quant à lui, six mois auparavant, lors d'une visite dans l'île, promis quelques études pour un port en eau profonde et... un dentiste.

« *Relations étroites et amicales* », conclut-on à Roseau où l'on peaufine les plans du futur stade, « *un cadeau qui a sa valeur* ». Et qui s'étonne du peu s'entend répondre, gentiment « *Quand vous allez voir un gouvernement bien disposé à votre égard et qu'il vous offre un stade, vous n'allez tout de même pas faire la fine bouche* » La cours aux investisseurs, il est vrai ! ne fait que commencer Tâche ardue entre une droite hostile qui reproche au pouvoir de « *bien vouloir des capitaux mais de bouder les capitalistes* » et une gauche frondeuse raillant ces travaillistes qui « *mendient quelque miettes aux basques de l'impérialisme* ». L'équipe en place s'est pourtant juré de gagner la curiosité et, pourquoi pas, la confiance de ses voisins plus riches et des continentaux : Venezuela, Canada, Etats-Unis.

Une économie dominée

L'île a vite fait d'épuiser les armes de sa séduction : la chasse au perroquet et l'exotisme des derniers Caraïbes ne suffisent guère pour convaincre l'étranger le plus amène de venir s'enrichir dans un pays où l'on répare encore en août les dix mètres effondrés en décembre d'une route semée de nids de poule. Deux heures d'aventure cahotante pour rallier la capitale, après avoir atterri tant bien que mal sur une piste coincée entre les collines et la mer, donnent d'emblée la mesure de ce que peuvent être les infrastructures de l'île : la plus sauvage des « petites Antilles » peut bien faire rêver le touriste, elle risque de donner des cauchemars à l'investisseur.

Certains, de toute façon, ne se sont-ils pas déjà taillé de puissants monopoles et partagé un marché trop petit pour que l'on s'y entasse ? L'exploitation de la banane — 80 % des revenus à l'exportation — dépend du bon vouloir d'une seule compagnie anglaise. Geest Industries, qui, bien qu'ayant perdu deux de ses trois plantations sur l'île, maîtrise totalement le marché par le monopole qu'elle exerce sur le fret. Geest achète à son prix (8 « cents » E.C. — 16 centimes — la livre) transporte à son gré et revend à sa guise.

Enfermée dans le cycle de son sous-développement, victime de la détérioration constante des termes de l'échange, la Dominique connaît le sort de toutes les économies dominées. Prisonnière de sa monoculture bananière elle est, en outre, loin d'utiliser la totalité de ses maigres ressources : un peu plus du tiers seulement des terres cultivables sont réellement exploités alors que règne un chômage endémique, mal camouflé par des statistiques souvent fantaisistes. L'importation massive de denrées et de produits finis aggrave chaque année le déficit de la balance des paiements . en 1970, les importations ont représenté 31,3 millions de dollars E.C. (64 millions de francs) alors que le revenu total des exportations s'élevait à 11,3 millions de dollars E.C. (23 millions de francs). Le déficit avait ainsi plus que triplé en quatre ans.

Les plans de développement ne manquent certes pas mais en sont tous, on s'empresse de vous le dire, « *au stade de l'enquête* ». Un ingénieur anglais « *examine sérieusement* » la modernisation des routes ; quelques experts vénézuéliens « *font des études* » pour un nouvel aéroport ; des Canadiens « *s'intéressent* » au tourisme et des Américains « *envisageraient* » d'exploiter les ressources forestières. Mais faites état de ces projets devant un cercle d'opposants et l'on vous rit au nez « *Voilà dix ans qu'on nous chante le même refrain,* explique un étudiant revenu dans l'île le temps de ses vacances, *les couplets changent un peu, mais le point d'orgue est immuable : rien ne vient* ».

Un œil vissé sur l'Occident dont il attend une manne providentielle, l'autre rivé sur l'expérience « socialisante » de la Guyane ex-britannique, le gouvernement de M. John, gêné par son strabisme, marche à tâtons sur un chemin semé d'embûches. Il se dit partisan du développement d'un large secteur coopératif mais se révèle bien timide quand il s'agit de s'attaquer à une réforme foncière pourtant indispensable. Ne tient-il pas surtout son pouvoir d'une petite classe moyenne qui, à la campagne comme à la ville, s'effraie dès qu'elle croit voir une menace planer sur la propriété ?

Parcourir Roseau en apprend plus qu'un long discours sur la puissance de ces petits seigneurs. Au cœur d'un damier crasseux, entre le port et le cube de béton qui abrite les services du gouvernement, cette rue, anonyme et rectiligne, bordée de cases insalubres et de vieilles maisons coloniales aux balcons de bois, concentre « *l'empire* » des Astaphans. Un empire à la dimension du pays, bien sûr . un électricien ici, un droguiste là, un plombier un peu plus loin, marchands de pneus au bout et au milieu, tout à la fois, sur deux étages d'un supermarché. Une rue sans nom, seulement baptisée par « *Astaphans et fils* » Et celle-ci, où l'on ne trouve que les « *Nassief* », et cette autre acquise aux « *Brisbane* »... Ils sont moins de dix, ainsi, à posséder Roseau, laissant le soir la ville à ses pauvres pour s'exiler de l'autre côté de la rivière, à Goodwill, gazons tondus et façades repeintes, entre *Park Lane* et *Franklin Lane*.

A la même heure, le « *Green Grotta* » ouvre ses portes : dans la vieille salle en bois, sous un nuage de fumée qui sent l'herbe forte, des corps luisants de sueur chaloupent au rythme du reggae, ce *blues* jamaïcain qui hurle la révolte. « *I shot the sheriff* » (J'ai tué le shérif) chante Bob Marley, idole sortie des bas-fonds de Kingston. Beaucoup l'entendent comme un message...

DOMINIQUE POUCHIN.

Prochain article :

BLACK POWER ET SUBVERSION

(2) Envahissant vers l'an 1000 l'archipel, qui était alors occupé par les Arawaks, les Caraïbes auraient « mangé » les hommes et épousé leurs femmes. D'où cette double langue qui intrigua Christophe Colomb

(3) La Fédération des Indes occidentales, formée en 1958, regroupait l'ensemble des possessions britanniques de l'archipel. Le statut octroyé par Londres prévoyait l'indépendance de la fédération dans un délai de cinq ans.

La population d'Aruba se prononce pour l'indépendance

Granjerstad (Aruba). — La population d'Aruba, l'une des six îles des Antilles néerlandaises, s'est prononcée à 57 %, vendredi 25 mars, pour l'indépendance ; 3 % des inscrits ont opté pour l'appartenance à une fédération indépendante des Antilles, solution proposée par les Pays-Bas ; pour 70 %, la population a participé au référendum officiellement qualifié de « sondage d'opinion ». — *(A.F.P., U.P.I.)*

[Les îles des Antilles néerlandaises — Curaçao, Bonaire et Aruba (les îles-sous-le-Vent), Saint-Martin, Saint-Eustache et Saba (les îles-du-Vent) — jouissent d'un statut d'autonomie interne au sein du royaume des Pays-Bas. Les six îles comptent au total près de 235 000 habitants, dont quelque 62 000 à Aruba. La plus peuplée est Curaçao (152 000 habitants), dont les cinq autres — surtout les îles-du-Vent, situées à 1 000 kilomètres de là — craignent la domination si la fédération indépendante préconisée par La Haye était créée. Aruba, qui vit surtout de la transformation du pétrole brut du Venezuela et du tourisme, est, comme les cinq autres îles, dans une situation économique précaire. L'autre possession néerlandaise de la région, le Surinam, est devenue indépendante le 27 novembre 1975.]

PROCHE-ORIENT

Israël

L'opinion attend avec sérénité la visite de M. de Guiringaud

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour peu fréquentes que soient les visites en Israël de membres du gouvernement français, l'arrivée prévue pour ce mercredi 30 mars à 21 heures, de M. de Guiringaud à Jérusalem est loin de susciter, tant dans les milieux politiques que dans le grand public, un intérêt excessif. Le voyage de M. Jean Sauvagnargues, il y a deux ans, avait une dimension plus spectaculaire, car le chef de la diplomatie française rompait un sortilège en étant le premier ministre français en exercice à fouler le sol israélien. Mieux encore, le prédécesseur de M. de Guiringaud acceptait implicitement de reconnaître le caractère israélien de Jérusalem, ville où l'ambassadeur de France ne pénétrait naguère qu'après avoir retiré le fanion tricolore de sa voiture. Il est vrai que M. Sauvagnargues avait tenu, quelques jours plus tôt, à Beyrouth, à être le premier ministre occidental à serrer la main de M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine. Ces deux précédents donnaient au voyage de M. Sauvagnargues un relief dont est dépourvu celui qu'entreprend M. de Guiringaud.

Le sort a même paru s'acharner pour contrecarrer la visite du ministre français. Prévue pour le mois de février, elle avait dû être reportée à la suite de l'affaire Abou Daoud ; il s'en est fallu de peu qu'elle soit une nouvelle fois retardée avec la démission, lundi 28 mars, du cabinet Barre.

Mardi 29, ce n'est que vers 16 heures, heure française, que l'on a été définitivement informé à Jérusalem que le voyage aurait lieu selon le calendrier prévu, calendrier qui avait d'ailleurs mis de méchante humeur un grand nombre de fonctionnaire israéliens, car le départ de M. de Guiringaud est prévu à un moment qui serait l'équivalent en France d'une fin de soirée du 31 décembre. Au terme des quelque trente-six heures du séjour du ministre français commence, en effet, en Israël le long week-end de la Pâque juive.

La courte visite de M. de Guiringaud se déroulera cependant dans les meilleures conditions possibles. M. Ygal Allon paraît fermement résolu à rentrer toutes ses rancœurs contre la France. Les exposés des porte-parole officiels mettent l'accent sur les « *signes favorables* » décelés dans l'attitude française, notamment le refus du président de la République de céder aux pressions saoudiennes lors de son voyage à Ryad, l'invitation adressée à M. Rabin de venir en visite officielle en France, l'abstention du délégué français lorsqu'il a été proposé d'inviter l'O.L.P. à siéger aux débats récents au Conseil de sécurité et même les interviews données par le chef de la diplomatie française à la plupart des organes de presse israéliens.

M. de Guiringaud n'a-t-il pas marqué sur la question palestinienne, dans ces déclarations, un recul dans le sens souhaité par Israël ? On relève ici que, alors que le ministre avait parlé à la télévision française, le 28 décembre 1976, d'un « Etat » palestinien, dans ses entretiens avec les correspondants israéliens, il a demandé seulement une « patrie ».

Ce ton serein n'est cependant pas unanime, et l'on trouve parmi les dirigeants et auprès de nombreux fonctionnaires l'écho amorti de colères encore vives. « *Votre journal a tort de croire,* nous a déclaré une personnalité politique qui brandissait une dépêche d'agence citant l'éditorial du *Monde* daté du 30 mars, *que la méfiance dont la politique française a été souvent victime depuis dix ans dans les milieux dirigeants israéliens n'est plus de mise aujourd'hui. Il est faux de croire que les trois principes de la politique française sur le Proche-Orient soient endossés par l'ensemble de la Communauté européenne et par le président américain. Nous serions trop heureux si la France avait les mêmes conceptions que le président Carter sur le Proche-Orient.* »

Dans une intervention à la Knesset à l'occasion d'une discussion où il a été question des récentes déclarations du président américain, M. Ygal Allon a tracé à grands traits, vingt-quatre heures avant l'arrivée de M. de Guiringaud, les conditions d'un règlement : il ne peut y avoir de paix, a-t-il dit en substance, si le problème palestinien n'est pas résolu ; les Palestiniens ont déjà une patrie et un territoire qui s'appellent la Jordanie et qui s'étendent sur les trois quarts du territoire palestinien. C'est dans cette patrie — qu'ils peuvent rebaptiser, s'ils le désirent — que les Palestiniens doivent trouver la pleine expression de leurs droits politiques.

S'il est difficile de croire que le visiteur français puisse se trouver en communion d'idées avec ses interlocuteurs de Jérusalem sur la façon dont il convient d'aborder le conflit israélo-arabe, tout sera, en revanche, infiniment plus simple sur le plan des rapports bilatéraux. Les échanges économiques, scientifiques et culturels se développent d'une manière satisfaisante, bien que, en ce qui concerne les exportations françaises vers Israël, on s'étonne ici que les ressources offertes par le marché israélien soient insuffisamment exploitées par les Français.

ANDRÉ SCEMAMA.

● *Une tentative d'attentat en 1976 révélée en Israël.* — Cinq personnes avaient tenté, en janvier 1976, d'abattre un avion de la compagnie israélienne El Al, au moment où il allait décoller d'un aéroport situé hors d'Israël, a annoncé, mardi 29 mars, le chef du cabinet militaire du premier ministre israélien, le général Ephrayim Poran. Les cinq personnes (deux Allemands et trois Arabes) étaient membres du Front populaire de libération de la Palestine, indique le communiqué, et ils comptaient se servir de missiles sol-air Partadios. Ils ont été amenés en Israël après leur tentative de janvier 1976, et sont incarcérés depuis cette date. Leur procès doit se dérouler à huis clos devant un tribunal militaire. — *(A.F.P.)*

Au Conseil de sécurité

L'ÉGYPTE N'EST PAS PARVENUE A OBTENIR UN « CONSENSUS » EN FAVEUR DES PALESTINIENS

Nations unies, New-York *(A.F.P., Reuter)*. — Le Conseil de sécurité des Nations unies a ajourné *sine die*, mardi soir 29 mars, son débat sur le Proche-Orient — commencé vendredi dernier sur l'initiative de l'Egypte — sans avoir adopté de résolution ni pris une décision quelconque. Cet ajournement confirme implicitement l'impasse politique que le secrétaire général, M. Waldheim, avait décrite dans le rapport qu'il a rédigé après son voyage au Proche-Orient en février dernier.

Voyant probablement une ouverture propice dans certaines déclarations récentes du président Carter sur le droit des Palestiniens à une patrie, l'Egypte avait cherché à obtenir des Etats-Unis une reconnaissance formelle de ce droit sous la forme d'une participation américaine à un « consensus » du Conseil de sécurité qui le proclamerait. Le voyage que le président Sadate doit effectuer ces prochains jours aux Etats-Unis aurait pu avoir ainsi un prologue significatif.

L'Egypte avait proposé un texte que le président du Conseil de sécurité, l'Américain Andrew Young, aurait lu à l'issue du débat, aux termes duquel un règlement juste et durable du conflit israélo-arabe « *devrait comprendre la création, en Palestine, d'un foyer national indépendant pour les Palestiniens* ». Ce libellé fut rejeté catégoriquement par les Etats-Unis.

PROCHE-ORIENT

Les autorités israéliennes craignent un regain d'agitation dans les territoires occupés

Correspondance

Jérusalem. — Bien qu'aucun signe extérieur ne laissait prévoir une explosion de violence de la part des Arabes israéliens à l'occasion de la Journée de la terre, ce mercredi 30 mars, la police de Galilée (région àforte poopulation arabe) était en *« état d'alerte maximum »* depuis la veille. L'année dernière, cette Journée de la terre avait été organisée pour marquer l'opposition de la population arabe aux réquisitions de terres par les autorités ; elle avait dégénéré en de sanglantes émeutes qui s'étaient soldées par six Arabes tués et une quinzaine de blessés parmi les manifestants et les forces de l'ordre. Les responsables arabes israéliens de toutes tendances ont lancé cette année des appels au calme et demandé à la population de marquer ce jour par de sassemblées commémoratives. De telles cérémonies ont eu lieu ces dernières quarante-huit heures dans les villages arabes de Galilée, mais également à l'université de Haïfa. *« Par notre esprit et notre sang, nous rachèterons la Galilée »*, tel était le slogan des étudiants, qui se sont dispersés sans incident.

Les forces de l'ordre étaient également sur le pied de guerre en Cisjordanie. Des tracts diffusés dans plusieurs villes de la région appelaient la population à manifester sa solidarité avec les Arabes israéliens. Ces tracts, signés à Jéricho par le P.C. palestinien, à Jérusalem-Est par le Fath, tous inspirés par l'O.L.P., préoccupent les autorités militaires, qui craignent une nouvelle escalade de la violence après trois semaines d'accalmie relative. Les gardes-frontières ont pour tâche de mater toute velléité d'atteinte à l'ordre public.

Au cours de violents incidents, à Ramallah, il y a trois semaines, les gardes-frontières n'y étaient pas allés de main morte, alors que les étudiants d'une école normale avaient bloqué la circulation et lapidé des véhicules israéliens. Dix-sept d'entre eux s'étaient retrouvés à l'hôpital avec des membres brisés et de sérieuses contusions. Les manifestants avaient affirmé avoir été brutalisés systématiquement et gratuitement. Du côté officiel, on avait opposé un démenti, en précisant que les Palestiniens s'étaient également battus entre eux, entre partisans et adversaires de la manifestation.

« On ne met pas fin à des manifestations violentes en faisant patte de velours », nous a confirmé mardi 29 mars le porte-parole du gouvernement militaire de Judée-Samarie. *« Les gardes-frontières cognent, c'est vrai, mais ils obéissent aux instructions, qui sont de ne pas attenter à la vie des manifestants. Ceux qui descendent dans la rue doivent savoir qu'ils prennent de sérieux risques. »*

Les prisons sont pleines

Un récent rapport du département d'Etat américain sur les droits de l'homme en Israël, tout en reconnaissant *« la remarquable tolérance et la souplesse des occupants israéliens »*, constate la brutalité de la répression policière. Il précise toutefois que ces actions ne reflètent en aucune façon la politique du gouvernement israélien. Le même rapport déplore l'existence de la « détention administrative », contraire à la convention de Genève. Trente personnes sont actuellement détenues à ce titre en Cisjordanie, affirme-t-on de source officielle. Il s'agit de personnes soupçonnées d'appartenance à des organisations subversives, mais que l'absence de preuves empêche de faire passer en jugement. Elles bénéficient toutefois de l'assistance d'un avocat, qui peut périodiquement demander le réexamen de leur cas.

Plus de trois mille Arabes des territoires administrés purgent des peines de prison en Israël, dont environ 80 % pour atteinte à la sûreté de l'Etat. L'administration pénitentiaire n'était pas prête à absorber ce surplus, consécutif à la guerre de six jours. Il en résulte que les prisons sont pleines... La récente grève de la faim prolongée de quatre cents détenus « de sécurité » à la prison d'Ashkelon était destinée, selon ses initiateurs, à attirer l'attention sur leurs mauvaises conditions de détention. L'espace vital est de 2,1 mètres carrés par prisonnier, contre 8,9 aux Etats-Unis. Les cellules ne comportent ni chaise, ni table ni lit. Les détenus dorment sur des matelas de caoutchouc d'un centimètre d'épaisseur. Les autorités ont reconnu la nécessité de remédier à cet état de choses. Mais pour le ministre de la police, M. Hillel, la grève de la faim avait pour objectif essentiel de poursuivre l'action anti-israélienne et de nuire au renom de l'Etat d'Israël. Il faut rappeler à ce propos que les membres de l'O.L.P. et de toutes les autres organisations palestiniennes qui prônent la violence et le démantèlement de l'Etat d'Israël sont considérés comme des terroristes, c'est-à-dire des criminels de droit commun, et n'ont pas le statut de prisonnier politique.

Cette situation pourrait devenir dramatique si l'O.L.P., comme elle l'a annoncé à l'issue du *Conseil national palestinien* du Caire, passait à l'action en Israël. On s'attend ici à une recrudescence du terrorisme au cours des prochaines semaines, à l'approche du vingt-neuvième anniversaire de l'Etat d'Israël.

Liban

L'échec de la grève déclenchée par M. Chamoun renforce l'autorité du chef de l'État

De notre correspondant

Beyrouth. — La tension est retombée dans le secteur est de la capitale, après l'échec de la grève déclenchée le mardi 29 mars par le parti national libéral (P.N.L.) de M. Camille Chamoun, pour protester contre la nomination d'un nouveau commandant en chef de l'armée (*le Monde* du 30 mars).

Le P.N.L. a mis fin mardi soir à la grève, qui devait à l'origine être *« illimitée »*.

Le président Sarkis sort donc victorieux de cette première épreuve de force avec le « Front libanais ». Sa victoire est d'autant plus importante qu'il a réussi à séparer le parti phalangiste du P.N.L., la formation de M. Pierre Gemayel ayant tout mis en œuvre pour briser la grève déclenchée par ses alliés.

Les dirigeants phalangistes sont parvenus à imposer en dernière minute à M. Bechir Gemayel la consigne décidée par le bureau politique, qualifiant d'*« aventuriste »* l'attitude de M. Chamoun et réaffirmant leur attachement total à la légitimité incarnée par le chef de l'Etat. Cette position, décidée à l'issue de la visite à Damas, la semaine dernière, d'une délégation phalangiste, porte un coup très dur à la collaboration instaurée entre les partis de droite et laisse prévoir que l'autorité du « Front libanais » va désormais être considérablement réduite.

Le ralliement du parti phalangiste au président Sarkis permet également de penser que ce dernier disposera dorénavant d'une grande liberté de manœuvre et pourra, de ce fait, hâter la reconstitution de l'Etat.

M. Chamoun apparait comme le grand perdant de la journée de mardi.

Mais l'ancien chef de l'Etat pourrait être tenté, comme il l'a lui-même laissé entendre la semaine dernière, de jouer la carte du Sud pour atténuer son échec, et forcer ses alliés à s'aligner sur sa position. Mais il devra faire face à une opinion publique qui a montré mardi son hostilité à toute initative qui pourrait, à terme, entraîner la reprise des combats. La lassitude de la population, soucieuse de mettre fin à l'état de *« ni guerre ni paix »* qui prévaut dans le pays, devient aujourd'hui le principal atout du président de la République.

(Intérim.)





ASIE

L'U.R.S.S. ET LES PROBLÈMES DES PÊCHERIES

Échec des négociations soviéto-norvégiennes

De notre correspondant

Oslo. — La délégation norvégienne sur les problèmes de la pêche dans la zone frontière de la mer de Barents est rentrée bredouille de Moscou. Elle cherchait à négocier un règlement intérimaire, en attendant un accord entre les deux pays sur le partage de la mer de Barents, afin de permettre aux pêcheurs de poursuivre leurs activités dans la zone contestée. A la suite de l'extension par les deux pays de leur zone de pêche à 200 milles nautiques, cette zone est de 55 000 kilomètres carrés.

En fait, le climat politique s'était détérioré entre Moscou et Oslo à la suite de la récente expulsion de Norvège de six diplomates soviétiques accusés d'espionnage. M. Ichkov, ministre soviétique des pêcheries, avait refusé de se rendre à Oslo, obligeant son homologue, M. Evensen, ministre des questions maritimes, à faire une nouvelle fois le voyage de Moscou. Il semble aussi que l'U.R.S.S. entend écarter toute participation norvégienne, même à titre provisoire, à l'administration de la zone contestée, qui revêt une grande importance stratégique pour les dirigeants du Kremlin. — F. B.

Tokyo étend ses eaux territoriales à 12 milles

De notre correspondant

Tokyo. — Le gouvernement japonais a approuvé, mardi 29 mars, un projet de loi étendant les eaux territoriales à 12 milles des côtes nippones contre 3 milles actuellement. En même temps, il a confirmé son intention de créer incessamment une zone de pêche exclusive de 200 milles autour de l'archipel. Ces deux mesures, qui devaient être soumises mercredi à la Diète, pourraient entrer en vigueur cet été.

La décision de Tokyo constitue une riposte à l'attitude intransigeante adoptée par les Soviétiques dans leurs négociations avec les Japonais sur les conditions de pêche à l'intérieur de la zone économique de 200 milles décrétée fin décembre par Moscou. Elle témoigne d'un raidissement de la position du Japon, qui pourrait conduire à une tension entre les deux pays.

Les Soviétiques ont mis en vigueur le 1er mars leur nouvelle réglementation concernant la zone des 200 milles. Tous les navires étrangers (notamment sud-coréens) pêchant dans la région ont dû quitter les lieux. Avec le Japon, l'U.R.S.S. a semblé au départ conciliante et a accepté que les chalutiers nippons continuent à opérer dans la zone jusqu'au 31 mars. Ce sursis était destiné à favoriser un accord à long terme tenant compte des conditions nouvelles, mais aucune solution n'est en vue.

Tokyo a bien souligné que la décision d'étendre les eaux territoriales nippones à 12 milles n'excluait pas des arrangements avec les Chinois et les Coréens du Sud. Moscou a, pour sa part, immédiatement demandé à Tokyo le droit de pêcher à l'intérieur de la zone des 12 milles, demande que le ministère des affaires étrangères nippon a qualifiée d'« outrageante ».

L'extension des eaux territoriales était exigée par les pêcheurs nippons. Le projet gouvernemental n'en est pas moins en butte aux critiques de l'opposition, dans la mesure où sont exclus du champ d'application de la loi cinq détroits (notamment celui de Tsushima, entre le Japon et la Corée). Ces détroits seront ouverts à la libre circulation des navires de commerce et des navires de guerre.

L'opposition fait valoir que cette disposition est contraire aux « trois principes non nucléaires » du Japon (ne pas fabriquer, ne pas posséder et ne pas avoir sur son territoire d'armes nucléaires), car nombre de navires américains et surtout soviétiques possédant ce type d'armement empruntent les détroits. En fait, pour sa défense, le Japon doit laisser les navires américains évoluer autour de l'archipel et il pouvait difficilement adopter une autre position, puisqu'il est partisan du libre passage des navires, notamment dans le détroit de Malacca, qu'empruntent ses pétroliers. Soucieux avant tout de préserver les conditions de vie de ses pêcheurs, en particulier en Hokkaido (île septentrionale de l'archipel), le Japon n'a apparemment pas de carte à opposer à l'U.R.S.S. Il sera probablement acculé à des concessions importantes s'il veut éviter que ses chalutiers ne soient contraints de quitter les zones de pêche soviétiques le 1er avril. — Ph. P.

Chine

M. Teng Hsiao-ping redeviendrait vice-premier ministre

(Suite de la première page.)

D'autres personnages, enfin, auraient modifié leurs positions dans le cours de la discussion, le général Li Teh-sheng (commandant la région militaire de Chen-yang) et M. Chi Teng-kuei (vice-premier ministre) ralliant, par exemple, après un certain temps, le camp le plus favorable à M. Teng Hsiao-ping.

L'accord paraissant néanmoins difficile à réaliser, la plupart des participants civils auraient suggéré que la réunion s'ajourne. *Mais les militaires auraient insisté* pour que l'on ne se séparât point avant d'être parvenu à une décision. Leurs arguments furent, semble-t-il, assez puissants pour que la discussion se prolonge pendant près de deux semaines, jusqu'au 17 mars, date à laquelle il fut convenu : primo, que M. Teng Hsiao-ping retrouverait ses fonctions de vice-premier ministre, vice-président du comité central, et chef d'état-major général de l'A.P.L. ; secundo, que ces nominations devraient être annoncées avant le 1er mai, la date exacte étant laissée à la discrétion de M. Hua Kuo-feng, pour des raisons d'opportunité politique. *Au cours de la même réunion,* les porte-parole de l'armée auraient présenté des exigences très nettes concernant en particulier la mise en œuvre de tous les stimulants possibles en vue d'accélérer l'augmentation de la production et un recours plus large aux crédits étrangers, pour favoriser l'équipement du pays.

Si certains détails de ce récit sont sujets à caution, plusieurs points paraissent assez bien établis pour conduire à des conclusions politiques. Primo, le rôle des militaires. On savait depuis la crise d'octobre que l'armée constituait un pilier essentiel du nouveau pouvoir en Chine. *Il semble* aujourd'hui qu'elle cherche — avec un succès d'ailleurs limité — à jouer directement un rôle politique. Plusieurs observateurs ont été frappés récemment par la nature des « fuites » apparues dans des journaux de Hongkong, et dont ils situent l'origine à Canton, *plus précisément dans l'entourage* du général Hsu Shih-yu, qui, dès le mois d'avril 1976, aurait assuré la « protection » de M. Teng Hsiao-ping, à l'époque où il aurait pu être menacé d'arrestation. Or, ces « fuites » tendaient à créer l'impression que le cas de l'ancien vice-premier ministre ne prêtait plus à discussion au sein de la direction chinoise. On rappelle à cet égard les vieilles amitiés dont jouit M. Teng Hsiao-ping chez les vétérans de l'armée rouge et le rôle — explicitement évoqué le 18 mars dernier par *le Quotidien du peuple* — qu'il joua comme commissaire politique à la tête de la « *deuxième armée de campagne* ».

L'intervention des militaires ne se limiterait d'ailleurs pas là, et concernerait également les *méthodes du rétablissement de l'ordre* par les moyens les plus énergiques.

Deux tendances au bureau politique

Secundo, la division du bureau politique. Les discussions auxquelles a donné lieu le retour de M. Teng Hsiao-ping, révèlent l'existence d'une faction qui, si elle ne s'est pas opposée à l'élimination de la « *bande des quatre* », n'est pas prête pour autant à accepter d'emblée les conséquences les plus extrêmes d'un retour « *à droite* » du balancier politique. Parler d'une opposition « *de gauche* » serait très exagéré, sinon déplacé, surtout si M. Wu Teh devait en être considéré comme l'un des principaux représentants. Il demeure que le maire de Pékin a précisément été critiqué, et vertement, par les dazibaos affichés au mois de janvier dernier place Tien-An-Men pour son rôle lors des événements du 5 avril 1976 ; qu'en dépit de l'association faite alors entre sa personne et les membres de la « *bande des quatre* », il n'a rien perdu jusqu'à présent de ses fonctions ; que certains des auteurs de ces dazibaos, qui semblaient pourtant aller dans le sens de l'histoire, ont été arrêtés dans les semaines qui suivirent ; que, dans certains endroits (à l'université Peita de Pékin et dans le Liaoning notamment), la campagne contre la « *bande des quatre* » a été conduite de manière à épargner les « *agents locaux* » des dirigeants déchus, ou tout au moins à ne pas les désigner comme des ennemis irrécupérables.

Tous ces indices confirment qu'une tendance s'est manifestée jusqu'à la mi-mars environ pour limiter les conséquences de la crise, éviter en tous cas une véritable *épuration. L'existence de* cette tendance est prouvée par les dénonciations dont elle fait l'objet en même temps que sont poursuivis les partisans locaux des « *quatre* » qui avaient bénéficié de protections jusqu'à une époque très récente.

Six mois après la chute des « *quatre* », la direction éprouve encore de sérieuses difficultés à trouver sa stabilité. Encore, certains problèmes épineux restent-ils en suspens, comme celui de la « *révision du verdict* », sur l'incident du 5 avril 1976, place Tien-An-Men, qualifié à l'époque de « *contre-révolutionnaire* » par le comité central. Cela conduit divers interlocuteurs *chinois* à présenter, dans des conversations privées, le prochain retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping comme un événement propre à renforcer l'autorité du président Hua.

ALAIN JACOB.

Birmanie

LE MINISTRE DES MINES ET DU TRAVAIL DEVIENT CHEF DU GOUVERNEMENT

Rangoun *(Reuter).* — U Sein Win, premier ministre birman, a démissionné mardi 29 mars et a été remplacé par U Maung Maung Kha, ministre des mines et du travail. U Lvin, vice-premier ministre, et U Ko Ko, ministre de l'intérieur et des affaires religieuses, ont également remis leur démission.

Le premier ministre et le vice-premier ministre démissionnaires avaient été tous deux critiqués lors du récent congrès du parti du programme socialiste : il leur avait été reproché de ne pas avoir appliqué le programme économique *défini par le parti.* Celui-ci avait annoncé le mois dernier, à l'issue de son troisième congrès, qu'ils avaient été exclus du comité central à leur propre demande, avec quatorze autres responsables, pour « *insuffler un sang nouveau et donner une chance à d'autres* ». Les trois ministres démissionnaires ont été élus au Conseil d'Etat.

Le nouveau premier ministre est âgé de cinquante-sept ans. Ancien commandant du génie militaire et des industries de la défense, il est président du Conseil central des travailleurs, organisation nationale représentative de tous les travailleurs.

A travers le monde

Belgique

● LES REPRESENTANTS D'UNE VINGTAINE DE PARTIS COMMUNISTES d'Europe occidentale se réuniront, les 6 et 7 juin, à Bruxelles, apprend-on de source communiste belge. Les discussions porteront sur la condition des travailleurs en *Europe occidentale, la crise du* système capitaliste et les solutions que proposent les communistes. — *(A.F.P.)*

Brésil

● QUINZE MILITANTS D'UNE ORGANISATION D'EXTREME GAUCHE ont été condamnés, récemment, à des peines d'un à onze ans de prison par un tribunal militaire, à Sao-Paulo. Ils appartenaient à l'Avant-Garde populaire révolutionnaire, organisation clandestine fondée en janvier 1968 par d'anciens militaires et par des dissidents de l'Organisation politique ouvrière (POLOP). — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● M. JOHN GRONOUSKI, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Pologne, a été nommé par M. Carter président du Conseil des émissions de radio internationales (Board for International Broadcasting), qui supervise notamment les programmes de Radio Free Europe et de Radio-Liberty, a-t-on appris mardi 29 mars de source officielle à Washington. Les deux stations émettent à destination des pays de l'Est. M. Carter avait décidé récemment d'augmenter la puissance des émetteurs dont elles disposent, ainsi que les *crédits qui leur sont affectés (le Monde* du 25 mars). — *(A.F.P.)*

● LE SENAT AMERICAIN a confirmé mardi 29 mars la nomination de M. Robert S. Strauss au poste de représentant spécial des Etats-Unis, avec rang d'ambassadeur, aux négociations commerciales. M. Strauss est le président sortant du Comité national démocrate. — *(A.P.)*

Haute-Volta

● LE GOUVERNEMENT VOLTAIQUE a lancé, récemment, un appel aux représentants diplomatiques étrangers et aux organismes régionaux et internationaux accrédités à Ouagadougou, faisant état d'un déficit de céréales de l'ordre de 55 000 tonnes, dû à la sécheresse de 1976. « *De ce fait, on assiste actuellement à l'exode des populations frontalières, comme les Dogon, vers l'intérieur du pays, ou à des suicides de pères de famille qui ne veulent pas voir leurs enfants mourir de faim* », a déclaré M. Winiga, ministre voltaïque du développement rural. — *(A.F.P.)*

Irak

● QUATRE POLONAIS ET UN ALGERIEN, pris en otages en décembre dernier, en Irak, par les rebelles kurdes, ont été relâchés mardi 29 mars, a-t-on indiqué dans les milieux kurdes proches du Parti démocratique du Kurdistan. Rappelons que deux Français et un autre Algérien, enlevés le 28 février, ont été libérés le 26 mars. — *(A.F.P., Reuter.)*

Namibie

● LE MOUVEMENT NATIONALISTE SWAPO a rejeté, vendredi 25 mars, l'offre de participation à des élections en Namibie, qui avait été faite la veille par le leader blanc du territoire, M. Dirk Mudge *(le Monde* du 26 mars). M. Moses Garoeb, secrétaire administratif de la SWAPO, a déclaré à Lusaka que son mouvement y répondrait par un « *accroissement de la guerre de libération* ». — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● SEPT CENT UNE PERSONNES CONDAMNEES A MORT ont été pendues en Afrique du Sud entre 1967 et 1976, a déclaré, vendredi 25 mars, à l'Assemblée nationale, Mme Helen Suzman, député d'opposition. Mme Suzman, qui demande que la peine de mort soit abolie, a indiqué que cette *statistique* plaçait l'Afrique du Sud au premier rang mondial pour le nombre d'exécutions capitales par rapport à la population. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE PREMIER MINISTRE SUD-AFRICAIN, M. VORSTER, et son collègue rhodésien, M. Smith, ont eu, mardi 29 mars au Cap, des entretiens consacrés aux efforts de règlement du problème rhodésien. D'autre part, le gouvernement de Salisbury a rappelé, dans *une déclaration, que son engagement* de transférer le pouvoir aux représentants de la majorité africaine dans un délai de deux ans impliquait un « accord préalable et global » et ne pouvait être appliqué « *sans garanties pour la minorité blanche* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Tunisie

● L'AGENCE TASS a annoncé, mercredi 30 mars, que M. Hedi Nouira, premier ministre de Tunisie, se rendrait en visite officielle en Union soviétique au mois d'avril.

La Corée du Sud, démocratie très musclée...

III. — Des exportations à tout prix

Mobilisés pour faire face à la menace du Nord, privés des libertés fondamentales, (le Monde des 29 et 30 mars) les Coréens du Sud sont aussi invités à travailler dur pour le succès de la politique d'exportation, que le régime considère comme la condition du développement.

De notre envoyé spécial
PHILIPPE PONS

Séoul. — « *Dans la situation politique et économique où se retrouve la Corée du Sud, la démocratie, au sens où l'entend l'Occident, est un luxe que nous ne pouvons nous offrir. Et d'ailleurs, ce même Occident qui nous critique, n'a-t-il pas construit sa prospérité avec des méthodes infiniment plus brutales que celles que vous nous reprochez ?* ». Cette réflexion d'un personnage haut placé, proche de M. Park, est en substance la justification que le régime donne de lui-même. « *Regardez Séoul, nos statistiques*, nous dit un homme d'affaires dont le bureau domine la ville, *le développement de notre pays est patent.* »

L'économie, tournée vers l'exportation et dépendante du capital étranger, a opéré au cours de 1976 un redressement spectaculaire. En 1974 et 1975, durement touchée par l'augmentation du prix de l'énergie, la Corée du Sud, qui ne possède pratiquement pas de matières premières, avait suscité de graves inquiétudes dans les milieux d'affaires étrangers. Certains craignaient qu'elle ne puisse faire face à ses engagements financiers. Pour maintenir un taux de croissance élevé, le gouvernement a laissé se développer une inflation galopante (+ 25 % en 1975) tout en accumulant un déficit extérieur considérable, qui a conduit à une dégradation importante des équilibres financiers. La crise des paiements qui se profilait dès la fin de 1975 (il fut une époque, dit-on, où la Banque de Corée établissait sa balance des comptes *au jour le jour*) n'a été évitée qu'avec l'aide des banques américaines.

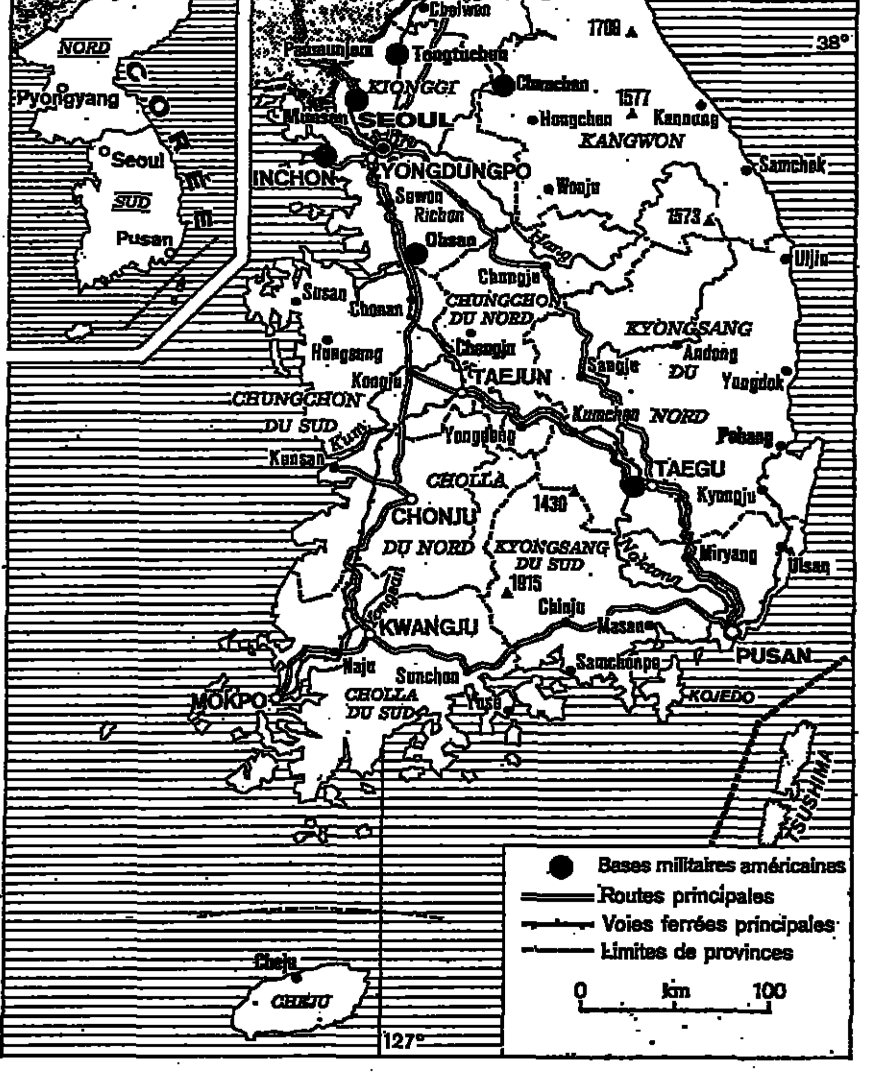
La Corée, qui, en 1975, avait enregistré un taux de croissance de 7 % — ce qui est relativement peu élevé pour ce pays dont la croissance en 1973 était de 16 % — s'est placée l'année dernière parmi les champions de la reprise (avec un P.N.B. en augmentation de 13 %). Elle doit ce succès à ses performances sur le marché extérieur et à un ralentissement des importations.

Les exportations ont joué un rôle moteur dans le développement de l'économie. En 1976, elles ont atteint 7,8 milliards de dollars, enregistrant une augmentation de 56 % par rapport à 1975. La Corée a certes profité de la reprise chez ses deux principaux partenaires (les Etats-Unis et le Japon, qui absorbent à eux deux plus de la moitié des exportations). Elle a aussi réalisé une « percée » exceptionnelle au Proche-Orient, dont la part dans le total des exportations est passée de 1,7 % en 1974 à 4,9 % en 1975 et à 10 % en 1976 et où les entreprises de construction — qui ont acquis leur expérience pendant la guerre du Vietnam — ont signé en 1976 des contrats de 3 milliards de dollars. *Les* entreprises fournissent également la main-d'œuvre. Une vingtaine de sociétés travaillent actuellement au Proche-Orient, employant vingt mille ouvriers et quatre mille ingénieurs qui doivent obligatoirement transférer une bonne partie de leur salaire en Corée.

La Corée a réussi ces deux dernières années à réduire de 15 % le volume de ses importations, ce qui a permis de ramener le déficit de la balance courante des paiements de 1,9 milliard de dollars en 1975 à 300 millions en 1976. La diminution des importations, étonnante pour un pays qui a un taux de croissance élevé, a plusieurs causes.

Le gouvernement a d'abord mis en place des réglementations particulièrement contraignantes pour freiner et sélectionner les importations : obligation de dépôts d'avance s'élevant parfois à 200 % de la valeur, classement des produits à importer selon leur caractère prioritaire, etc. Ces mesures ont surtout été accompagnées d'efforts pour développer les productions de substitution aux importations.

Cette tendance se manifeste notamment dans les commandes d'équipements à l'étranger. Les Coréens achètent de moins en moins d'usines clés en main, préférant se procurer uniquement les équipements qu'ils ne peuvent pas fabriquer. De même, ils cherchent essentiellement à passer des accords de licence. La crise économique, par la concentration qu'elle a provoquée, a accentué cette tendance. Si les principaux fournisseurs de la Corée demeurent les Etats-Unis et le Japon, la France a, ces dernières années, considérablement développé ses ventes. En 1976, les exportations françaises se sont élevées à 150 millions de dollars. Depuis la signature, en 1976, d'une série de contrats dont le total se chiffre à 881 millions de dollars, la Corée est désormais le quinzième client de la France. *Actuellement*, une soixantaine d'ingénieurs français travaillent à la construction d'une centrale thermique à Inchon ; d'autres participeront à l'extension de l'aciérie de Pohang.



Les limites du libéralisme

Bien qu'il prône le libéralisme *en matière économique* — argument rassurant pour les investisseurs étrangers, — le gouvernement exerce un contrôle très strict sur l'économie. Les objectifs du plan sont impératifs, et les « *suggestions* » adressées aux industriels sont en fait des ordres. Le gouvernement dispose de moyens de pression évidents sur les entreprises. Celles-ci ont généralement un capital faible, et sont surendettées à l'égard des banques. Ces dernières sont soit nationalisées soit contrôlées en partie par l'Etat. Le consensus est certain entre le gouvernement et les milieux d'affaires, qui estiment que, même avec un autre régime, la politique économique devrait être la même. Les autorités *jouent un rôle non négligeable* pour aider directement et indirectement les entreprises à exporter (facilités de crédit et d'accès aux importations, allègements fiscaux). Mais la compétitivité des produits coréens s'explique aussi par les bas salaires (1,2 F de l'heure en moyenne) et la productivité de la main-d'œuvre, dont la discipline tient assurément moins à la nature des Coréens qu'à la contrainte imposée par le régime.

Y a-t-il une amorce de redistribution des revenus en Corée du Sud ? Selon les statistiques officielles, le P.N.B. par tête, qui était de 95 dollars en 1961, est passé en 1976 à 692 dollars. L'année dernière, les prix de détail ont augmenté de 12 % (contre 26 % en 1975) et les prix de gros de 10 %. Ce coup de frein spectaculaire à l'inflation s'est opéré, dit-on, sans limitation des rémunérations. Les revenus dans le secteur de l'agriculture ont notamment progressé sous l'effet conjugué d'une bonne récolte et d'une politique gouvernementale de soutien des prix.

Si l'on ne s'en tient pas seulement *aux rapports d'* « *experts* », on s'aperçoit que la productivité a augmenté infiniment plus que les salaires. Selon le quotidien *Dong A Ilbo* (du 13 septembre 1976) ; au cours du 1er trimestre 1976, la productivité dans le secteur industriel a progressé de 2,6 % par rapport à la même période de 1975. Les salaires ayant augmenté de 0,2 % et les prix de 2,2 %, le pouvoir d'achat a baissé de 1,9 %. Actuellement, 72 % des ouvriers sont exemptés d'impôts car leur revenu est trop faible.

Tablant sur la « *stabilité sociale* » et estimant que la crise de *1974* et *1975* n'a été qu'un incident de parcours, le gouvernement entend poursuivre une stratégie d'industrialisation accélérée fondée sur l'exportation de produits de plus en plus élaborés et un appel massif au capital étranger. Une telle politique, qui fait de l'exportation la priorité absolue, ne peut être réalisée qu'au détriment de la satisfaction des besoins de la population.

Chantiers navals et automobiles

L'objectif des exportations pour 1977 est de 10 milliards de dollars (soit le double des exportations de l'Inde et l'équivalent de celles du Japon il y a dix ans). Les textiles demeurent l'un des principaux postes, mais l'effort portera aussi cette année sur les chaussures (+ 95 %), l'électronique, qui représente 12 % du total des ventes à l'étranger, (+ 85 %), les navires (+ 100 %). Les chantiers navals Hyundai, qui peuvent construire des pétroliers d'un million de tonnes, ont des commandes pour deux ans et vendent leurs navires moins cher que les Japonais. La Corée a d'autre part commencé à exporter des voitures, qui connaissent un grand succès en Afrique et en Australie, et devraient bientôt faire leur apparition en Europe.

Les experts estiment que la Corée ne sortira pas avant les années 80 de la spirale exportations - endettement. La dépendance à l'égard des marchés internationaux de capitaux sera croissante pendant les cinq prochaines années. La Corée compte recourir pour 12 milliards de dollars à l'emprunt au cours de cette période. « *Politique cohérente et réaliste* », disent les banquiers à Séoul. Le redressement de la balance des paiements est certes un phénomène encourageant. *Le* ratio du service de la dette à plus d'un an (c'est-à-dire le coût de l'amortissement de la dette par rapport aux exportations) est de l'ordre de 11 %, ce qui n'est pas excessif selon la Banque mondiale. La dette à long terme de la Corée s'élève à 7 milliards de dollars (5,8 milliards en 1975) et celle à court terme à 2,5 milliards. Le total représentant 39 % du P.N.B.

Certains éléments pourraient cependant mettre en échec la politique du développement par les exportations. La conjoncture sur les principaux marchés jouera un rôle déterminant. Les Coréens craignent particulièrement des mesures protectionnistes, qui frapperaient en premier lieu les textiles (36 % du total des exportations). Dans ce cas, non seulement les exportations ne pourraient croître au rythme prévu (+ 21 % par an) mais il faudrait aussi que la Corée recoure davantage au financement extérieur pour combler le déficit de sa balance des paiements. A ces différents facteurs économiques s'ajoute l'incertitude politique sur le plan extérieur et intérieur.

FIN

Embargo sur les bébés

Parmi les exportations de la Corée du Sud, une seule est appelée à diminuer au cours des prochaines années : celle des bébés. Ainsi en a décidé le président Park, « courroucé », *dit-on, par les* « discours mensongers » *que Pyongyang répand à propos du programme d'adoption à l'étranger mis sur pied à Séoul. Les quatre agences internationales d'adoption, agréées par l'Etat coréen, ont en conséquence reçu instruction de diminuer de 20 % par an, jusqu'en 1981, leur contingent d'enfants envoyés à l'étranger.*

Il est vrai que la Corée du Sud a été ces dernières années le premier « exportateur » *mondial de bébés (en moyenne cinq mille par an depuis 1968). Les principaux pays receveurs sont les Etats-Unis et la Suède. Y a-t-il à l'origine de la décision soudaine de M. Park le sursaut de moralisme d'un gouvernement qui prend conscience que les organismes d'adoption, derrière leur façade humanitaire, ont surtout des activités lucratives ? On sait à Séoul que des enfants sont parfois* « abandonnés » *par leur mère dans le besoin contre 80 000 wons (environ 800 F). La Corée est placée avant même le Bangladesh dans la liste des pays se livrant à ce commerce.* « C'est inadmissible pour un pays comme le nôtre, en pleine expansion », *disent, irrités, les responsables.*

En fait, le brusque coup de frein donné à l'envoi d'orphelins à l'étranger coïncide aussi avec la révélation, aux Etats-Unis, d'une sombre affaire de vente par la Corée du Sud de fœtus en « conditions de vie » *à des laboratoires de l'armée américaine faisant des expériences en matière de guerre bactériologique. Depuis six ans, la Corée du Sud expédiait, via le Japon, quatre mille fœtus par an aux Etats-Unis, au prix de 25 dollars l'unité, a récemment révélé la presse nippone.*

Les premières victimes de la décision présidentielle seront les quelque trente mille petits Coréens actuellement dans des orphelinats : « Nous allons sacrifier la vie de ces enfants au prestige national », *nous dit un prêtre coréen. Il est en effet évident que, malgré la* « progression constante du niveau de vie » *dont fait état le gouvernement, les familles coréennes à même d'adopter des enfants, sont en nombre insuffisant. L'adoption est loin d'être une coutume répandue au* « pays du matin calme ». *Les garçons, jusqu'à six mois, ont quelques chances d'être accueillis par des couples sans enfant. Les filles beaucoup moins. Quant aux handicapés et aux* « sangs mêlés », *ils n'ont aucun espoir. La plus grande partie des enfants qui auraient pu partir sont donc destinés à grandir dans des orphelinats.*

Les autorités ont décidé de consentir un effort particulier en faveur de ces institutions et de donner 15 dollars par mois par enfant : « La vie dans un orphelinat n'est jamais souhaitable pour un enfant, encore moins en Corée qu'ailleurs », *nous dit une puéricultrice.* « La nourriture est insuffisante, il n'y a pas assez d'argent ; d'ailleurs, on ne sait jamais où vont les fonds des donateurs... » *Quelles que soient les conséquences pour les petits Coréens, le président a tranché, pour ce qu'il estime être le prestige de son régime, bien plus apparemment que pour des raisons morales.*

Ph. P.

POLITIQUE

AVANT LA CONSTITUTION DU SECOND GOUVERNEMENT BARRE

Le premier ministre : mon action est celle d'un « politique »

Poursuivant ses consultations en vue de la formation de son second gouvernement, M. Raymond Barre a souligné à diverses reprises mardi 29 mars qu'il ne visait pas à constituer une équipe de « techniciens ». Il a notamment précisé : *« Le fait d'être non-parlementaire ne signifie pas qu'on soit technicien. Je crois avoir montré que mon action n'était pas seulement celle d'un technicien mais celle d'un politique. Ce que le président de la République a dit c'est que les hommes seront choisis en fonction non pas de dosages politiques mais de leurs capacités à remplir la tâche qui leur sera confiée. »*

M. ALAIN PEYREFITTE N'EST « PAS HOSTILE A UNE CERTAINE DOSE DE PROPORTIONNALITÉ » DANS LA LOI ÉLECTORALE

M. Alain Peyrefitte, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré mardi 29 mars, devant l'Association de la presse anglo-américaine, dont il était l'invité : *« Le président de la République a été réaliste(...). Un remaniement est toujours douloureux, ce n'est jamais une décision agréable. Il a pris cette initiative avec courage. Il a ainsi montré qu'il percevait bien le message. Mais je ne suis pas assuré que cela suffise (...). Il faut soutenir le président, sa vision des choses est conforme à l'intérêt du pays. »*

L'ancien ministre a d'autre part indiqué que la représentation proportionnelle *« n'est pas contraire aux principes du gaullisme »*, et que lui-même n'est *« pas hostile à une certaine dose de proportionnalité »*. Il a ajouté : *« Le général de Gaulle n'était pas hostile à la proportionnelle. Il m'a dit un jour : « Un mode » de scrutin doit durer quinze ans. » Il dépend des circonstances... »*

Interrogé sur la responsabilité personnelle de M. Chirac dans la division de la majorité, l'académicien a répondu : *« Il n'y a pas un responsable à la division de la majorité. Nous sommes tous responsables, nous sommes tous coupables (...). Tournons la page. On fait de la politique en se tournant vers l'avenir, avec générosité. C'est ce qu'a fait hier le président de la République. J'ai l'espoir qu'à un geste répondra un autre geste, et que l'on pourra ainsi surmonter ce désaccord qui est suicidaire. »*

● RECTIFICATIF. — C'est à l'occasion de la formation du *troisième* gouvernement Georges Pompidou et non du *second* (*le Monde* du 30 mars, page 9) que le général de Gaulle avait, le 8 janvier 1966, renommé son premier ministre aussitôt après avoir reçu sa démission.

M. SANGUINETTI : un plan de douze mois est absurde.

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré, *« à titre personnel »*, mardi 29 mars, sur Europe 1 : *« Un gouvernement restreint peut être une bonne chose, mais un gouvernement apolitique est un non-sens : la politique se vengera, les ministres apolitiques ne « mordront » pas et les forces politiques de la majorité s'entre-déchireront. »*

Le même jour, M. Sanguinetti a participé à un débat organisé par l'ESSEC à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), toujours à titre personnel. L'ancien ministre a observé que la gauche est désormais majoritaire en France et que son succès aux prochaines élections législatives *« semble probable sinon certain »*. A propos du discours télévisé du président de la République, il a ajouté : *« Le plan annoncé par le chef de l'Etat ne peut être qu'électoral. Etalé sur les douze mois à venir, il est absurde, car c'est une façon pour le président de la République de s'avouer battu d'avance par la gauche en reconnaissant qu'il ne restera pas en place après les élections législatives. »*

RÉUNIS AUX BAUX-DE-PROVENCE

Les parlementaires R.P.R. ont accueilli sans passion ni surprise les décisions de M. Giscard d'Estaing

De nos envoyés spéciaux

Les Baux-de-Provence. — Ouvertes mardi matin aux Baux-de-Provence, par les propos publics, officiels et conventionnels de M. Claude Labbé, président du groupe, les journées d'études parlementaires du R.P.R. ont commencé par une visite de la Camargue. La tempête qui a soufflé sur les étangs et qui a n'ont guère provoqué de surprise, et dans pas reflétée dans les esprits. Les élus gaullistes ne donnaient pas l'impression qu'ils vivaient un moment déterminant de l'histoire politique de la Ve République.

L'allocution du chef de l'Etat avait été pourtant écoutée ou lue par la plupart d'entre eux, mais aucun n'a manifesté de sentiment très passionné à son égard. Les décisions de M. Giscard d'Estaing n'ont guère provoqué de surprise et dans les conversations chacun interrogeait plutôt son voisin, pour être bien sûr que MM. Poniatowski et Lecanuet ne feraient plus partie du gouvernement. Les propositions du président de la République étaient souvent accueillies avec scepticisme, et les plus chevronnés rappelaient que sous la IVe République, déjà, on avait entendu parler de « gouvernement ramassé », de « plan d'action » ou de « programme de combat » chaque fois qu'il s'agissait de traverser une passe difficile.

Des rumeurs évidemment incontrôlables provoquaient des réflexions désobligeantes ou désabusées à l'annonce, par exemple, de refus qu'auraient opposés certains gaullistes, comme MM. Peyrefitte, Chaban-Delmas, Legendre, Gorse ou Robert Poujade, aux offres de portefeuille qui leur auraient été faites. D'autres juraient que la formation du gouvernement traînait en longueur en raison de difficultés rencontrées. M. Hector Rolland, député de l'Allier, assurait avec la conviction d'un expert que, lorsqu'une voiture est poussive, c'est le moteur qu'il faut changer, et il affirmait que « si Giscard a bien reçu le message des électeurs il n'a pas su le traduire ».

D'aures, enfin, envisageant avec un fatalisme amer leur défaite aux élections législatives, en rendaient par avance responsable le président de la République et son comportement.

Au-delà des réflexions moqueuses, irrévérencieuses même envers le chef de l'Etat, les élus R.P.R. ont surtout voulu marquer leur indifférence à l'égard des solutions élaborées à Paris. Tous ont aussi souligné leur détermination d'engager sans tarder leur mouvement dans la bataille électorale des législatives. La fidélité à la majorité a été plutôt rappelée comme une référence tacite et un peu conventionnelle, mais non comme une discipline et encore moins comme une contrainte.

Prononçant la traditionnelle allocution de bienvenue, M. Raymont Thuillier, maire R.P.R. des Baux-de-Provenee, a notamment déclaré : *« Nous sommes par vocation des rassembleurs, non des diviseurs. Notre idéal a toujours été : servir, sans jamais nous servir. Nous vaincrons non parce que nous sommes les plus forts, mais parce que nous sommes des hommes de bon sens. Vous devez vous mobiliser afin d'être les plus efficaces des locomotives pour entraîner ceux qui hésitent. »*

Pour M. Marcel Pujol, député apparenté R.P.R. des Bouches-du-Rhône, *« il n'est plus temps de procéder à des rééquilibrages sur le dos des électeurs, rééquilibrages qui conduiraient la majorité à perdre son équilibre »*. Il ajoute : *« Ce que veulent les Françaises et les Français c'est être guidés, gouvernés. Ils l'ont prouvé à Paris en choisissant Jacques Chirac. »*

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, devait ensuite intervenir (*le Monde* du 30 mars), indiquant notamment qu'il venait d'être fait membre du Club des amis de Jacques Chirac, club fondé à l'initiative de M. Thuillier.

Tourisme et écologie

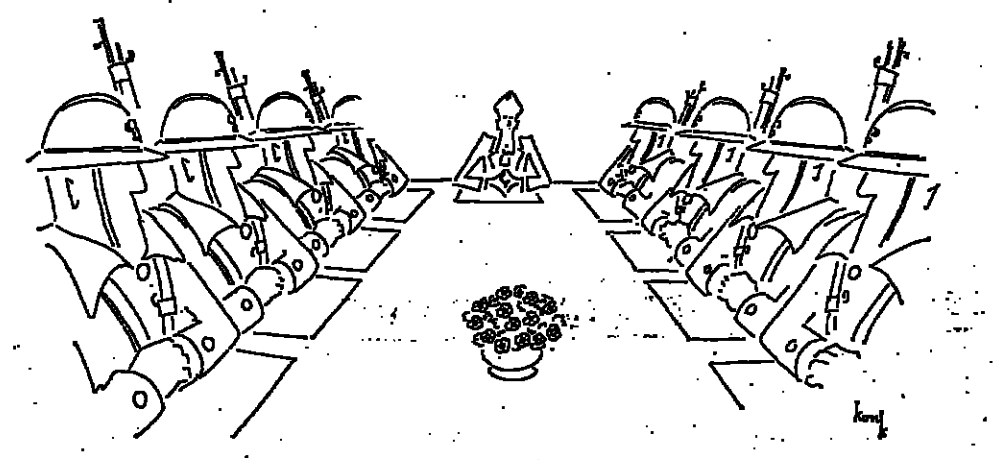
Des flamants rosés, au loin à l'horizon, mais surtout un ciel gris, des flocons blancs et des étangs balayés par le mistral. Telle est la Camargue qu'ont ensuite parcourue les élus R.P.R. au cours d'une visite touristique et écologique du parc naturel régional, le troisième monument français devait préciser son président, M. Dulac : *« Avec neuf cent mille visiteurs par an, il arrive après la tour Eiffel et le Mont-Saint-Michel, mais avant le Louvre et Versailles. »* Un cadre idéal pour cette première journée consacrée à l'environnement, à la protection de la nature et à la qualité de la vie.

Autant de thèmes qui, pour M. Claude Labbé *« ne doivent pas se traduire seulement par une affiche et un drapeau vert brandi inconsidérément »*.

Puis il annonce qu'il proposera la création de parcs naturels privés, formés par la réunion volontaire de propriétés rurales et de domaines divers, parcs qui seraient soumis à certaines règles écologiques et disposeraient de certains aménagements de visite, les propriétaires bénéficiant en contre-partie de certains avantages. Regrettant que l'accent ait surtout été placé sur la protection (« la protection, c'est une forme de repli »), il préconise « une politique qui permette à la nature d'être à sa place partout ». Mais, affirme-t-il, *« c'est seulement dans un système libéral que les notions qualitatives peuvent prendre le pas sur les objectifs de rendement »*. Il indique que son groupe a déposé une proposition de loi sur les choix technologiques *« afin de ne plus laisser aux seuls technocrates la détermination d'options dont les conséquences peuvent peser d'un poids très lourd sur les conditions et le cadre de vie »*. Evoquant le faux débat qui s'est développé autour des centrales nucléaires (*« On en a fait un épouvantail »*), il dénonce les *« campagnes spectaculaires ou orientées »*.

PATRICK FRANCÈS et ANDRÉ PASSERON.

● *Le Parti des forces nouvelles* (extrême droite) : *« Une certitude se dégage : le président de la République est résolu à ne rien faire contre la gauche, il poursuivra sa politique de réforme qui vient de lui valoir un échec éclatant, il restera en place en cas de victoire de l'opposition, et s'il entreprend quelque chose, on croit comprendre que ce sera contre le R.P.R. Cette incompréhension obstinée des problèmes est particulièrement grave au moment où, après l'assassinat de Tramoni et la tentative de sabotage à Flins, la majorité aurait besoin de s'unir dans une volonté de combat. »*



(Dessin de KONK.)

Le gouvernement cherche-t-il à réduire les pouvoirs du maire de Paris ?

Pendant la campagne électorale, comme depuis son élection, M. Jacques Chirac a affirmé à plusieurs reprises sa volonté d'assumer toutes les responsabilités attachées à ses attributions de maire. *Le nouveau statut* de la capitale prévoit sans ambiguïté l'application du droit commun en matière d'organisation communale et départementale. Allant au-delà de la libéralisation proposée par le gouvernement, le Parlement a marqué sa volonté de mettre fin, dans toute la mesure du possible, au particularisme qui caractérisait le régime administratif de la capitale.

Pour prévenir les « risques politiques » qu'un tel choix pouvait présenter, la loi prévoit dans certains domaines un régime particulier pour la première ville de France (maintien d'un préfet de police, régime financier particulier, coexistence de la commune et du département). De plus, les décrets d'application en cours de publication paraissent apporter des restrictions nouvelles à la définition des pouvoirs du maire. Il semble que deux hypothèses aient été retenues, conduisant chacune à une application différente des textes. Ces deux hypothèses étaient : l'une, la victoire de la gauche ; l'autre, la victoire de la majorité. Tout se passe comme si le gouvernement interprétait la victoire de M. Jacques Chirac comme une victoire de l'opposition. L'administration semble avoir opté, en tout cas, pour une interprétation restrictive des textes.

De son côté, l'ancien premier ministre entend être, dans la mesure où la loi le permet, un maire comme les autres. C'est ainsi qu'il a qualifié d'*« illégal »* le décret du 17 mars 1977 relatif à l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, qui maintient le préfet à la présidence du conseil d'administration de cet établissement. Recevant la presse, le vendredi 25 mars (*le Monde* daté 27-28 mars), M. Jacques Chirac a regretté d'être ainsi mis devant un fait accompli qu'il ne peut accepter. Il fait valoir en effet que l'Assistance publique est un « établissement public municipal » dont la présidence revenait au préfet *agissant en qualité de maire*. Or, puisque, aujourd'hui, Paris dispose d'un véritable maire, la présidence du conseil d'administration devrait revenir de droit à celui-ci. Il est fort probable que, si le gouvernement ne modifie pas ce décret, le maire se pourvoira en Conseil d'Etat.

De même, la coexistence sur le territoire de Paris de la commune et du département apparaît, dans *l'entourage du premier magistrat*, comme un moyen supplémentaire de contrôle et de *« surveillance »* dont le gouvernement s'est doté et qu'il a accru à la faveur de la publication des textes d'application. Ce contrôle pourrait être la principale mission confiée, en fait, au nouveau préfet de Paris, M. Lanier, que l'on a tendance, à l'Hôtel de Ville, à considérer comme *« un homme du président »*.

La compétence du département s'étend essentiellement à l'urbanisme. Selon le préfet, le maire instruira la quasi-totalité des permis de construire, la décision finale lui appartenant dans environ 55 % des cas. A l'Hôtel de Ville, en revanche, si l'on concède que 70 % des permis de construire seront instruits par le maire, le chiffre de 50 % pour les décisions finales est jugé à la fois plus proche de ce que sera la réalité et très inférieur à ce qui était souhaité.

Deux autres problèmes sont également de nature à inquiéter *le cabinet du maire* : la *gestion* des personnels et l'étendue des pouvoirs du préfet de police.

En ce qui concerne la situation des personnels, qui seront régis par des statuts particuliers, la crainte est de voir les futurs attachés d'administration désavantagés par rapport à ceux qui sont actuellement en fonctions.

En matière de police, la loi a reconduit purement et simplement les dispositions antérieures relatives aux attributions du préfet de police, qui se substituera *au maire pour l'exercice de tous* les pouvoirs dans ce domaine. L'entourage du maire regrette, à cet égard, que le pouvoir de réglementation lui échappe (y compris pour le stationnement), alors que M. Jacques Chirac a souvent rappelé l'importance qu'il attache à la sécurité des Parisiens, secteur pour lequel il a créé un poste d'adjoint, confié à Mme Nicole de Hauteclocque.

● *La visite que M. Jacques Chirac* devait faire mardi après-midi, en qualité de maire de Paris, à M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, a été reportée, à sa demande, à vendredi 1er avril.

« Les Communistes et l'État »

TROIS MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL DU P.C. EXPLICITENT LA LIGNE DU XXIIe CONGRÈS

Trois membres du comité central du parti communiste — un économiste, M. Jean Fabre ; un historien, M. François Hincker, et un philosophe, M. Lucien Sève — ont pris la plume pour préciser les positions de leur formation vis-à-vis de l'Etat.

Ce sujet est en effet l'objet d'un débat permanent (1) depuis qu'à son XXIIe congrès le P.C.F. a décidé d'abandonner toute référence à la « dictature du prolétariat ». Le but des auteurs est d'abord de montrer que la démarche du parti communiste reste *« marxiste, donc créatrice »*. Pour ce faire, ils proposent une relecture de Marx et de Lénine *« historique et, au sens fort du mot, politique »*.

Toujours fidèles à la théorie du « capitalisme monopoliste d'Etat », développée depuis plus de vingt ans par leur parti, les auteurs expliquent que dans la société actuelle *« l'Etat est un agent central de l'exploitation et du pillage des ressources de la collectivité au service du profit monopoliste »*, il devient, *« en quelque sorte, un gigantesque parti officiel au service du grand capital qui régente et restructure de façon despotique administrations, entreprises et organismes publics pour les mieux adapter à ses impératifs »*.

Selon eux, cette situation conduit à une polarisation extrême des classes sociales. *« Une immense majorité de Français*, notent-ils, *qui ne vivent en rien d'un prélèvement direct sur le travail salarié sont, au contraire, victimes directes ou indirectes de l'exploitation capitaliste, du pillage monopoliste, de l'autoritarisme du pouvoir. »* Il en résulte notamment une profonde tendance à la politisation de la vie sociale permettant de mettre en évidence la nature de classe de l'Etat. Les auteurs estiment que la conception « réformiste » de l'Etat-arbitre recule, qu'elle *« s'écaille »*. Pour eux, la lutte des classes est à présent engagée au sein même de l'appareil d'Etat, aussi estiment-ils possible de supprimer, dans l'Etat actuel, *« le pouvoir du grand capital »*. Ils expliquent :

« Cette tâche est décisive : le sort du changement politique et social en dépend. Elle commence par le changement de majorité et l'installation d'un gouvernement démocratique, chargé d'appliquer le programme commun de la gauche. Immédiatement doivent commencer les grandes transformations des structures politiques et économiques — par exemple les nationalisations. Un seuil suffisant doit être atteint pour affaiblir d'emblée sérieusement la domination monopoliste, et, au-delà, rendre irréversible, dans leurs objectifs comme dans leurs moyens, les conquêtes démocratiques répondant à la volonté et au vote de la majorité. C'est cela, faire la révolution dans les conditions de la France d'aujourd'hui. »

En fait, ils espèrent de la mise en application du programme commun de gouvernement la transformation du rapport de l'Etat à l'ensemble de la société, son renversement au service des travailleurs. Cette mutation leur semble plus significative qu'une transformation interne de l'appareil d'Etat, même si celle-ci reste indispensable.

Dans cette mutation, la classe ouvrière leur paraît toujours devoir jouer un rôle primordial.

Une autogestion nationale d'ensemble

Les auteurs prennent toutefois garde de ne pas tomber dans l'« étatisme » et s'appliquent à prévenir contre toute confusion entre l'Etat et les organisations mises à la disposition des travailleurs. C'est, sans doute, à ce niveau qu'apparaissent les apports les plus nouveaux quant aux formulations du P.C.F. Les auteurs soulignent, en effet, que l'objectif final reste bien le dépérissement de l'Etat et écrivent :

« Des formes d'auto-organisation sociales partielles sont concevables d'emblée ou à court terme. Elles s'inscriront dans un mouvement dont la perspective est selon nous de conduire à l'autogestion nationale d'ensemble. Cela signifie que, dans le développement du socialisme, l'Etat tendra à perdre son caractère de moyen d'une domination de classe pour devenir une forme supérieure de maîtrise collective de toute la vie sociale. Dans le socialisme, les travailleurs disposeront et l'Etat organisera. »

Une divergence entre socialistes et communistes s'estompe donc. Le terme autogestion sur lequel avaient buté les négociateurs du programme commun avait, il est vrai, été depuis lors admis par le P.C.F. Maintenant, les communistes l'utilisent d'eux-mêmes en précisant cependant sa portée nationale, c'est-à-dire en insistant sur le fait que l'autogestion ne pourra se concevoir que dans le cadre d'une planification d'ensemble. Le P.C.F. s'est toujours montré réservé devant les projets d'expériences autogestionnaires partielles parfois avancés par certains courants de gauche et d'extrême gauche. Une autogestion que, dans ces conditions, M. François Hincker qualifie d'*« auto-organisation au rabais, limitée, corsetée »*.

Dans cette perspective, les auteurs développent certaines extrapolations à partir du programme commun. Ils estiment que le changement de politique appellera *« un redécoupage des ministères et de leur champ d'application »*. Ils se posent aussi le problème de la *« contrainte »* lorsqu'ils évoquent les réactions prévisibles *« des monopoles »* et de *« l'impérialisme »*. Sur ce point, ils écrivent :

« Soulignons d'abord que le problème [de la contrainte] *n'est pas celui de sa légitimité : celle-ci résultera clairement de la volonté majoritaire du peuple. Le pouvoir démocratique « respectera et fera respecter avec détermination les choix librement exprimés par celle-ci ». Ce n'est pas non plus une question de moyens : l'activité législative et réglementaire, l'action de l'Etat démocratique et des masses les fourniront.*

» La question est de préciser la nature de la contrainte antimonopoliste. Elle ne saurait être arbitraire. La loi démocratique exprime et sert les intérêts communs, compte tenu des priorités rendues nécessaires par les formidables déséquilibres et inégalités accentués par la crise et qu'il faut réduire. La loi démocratique doit donc comporter la suppression des privilèges et mesures de faveur (fiscalité, crédit, etc.) accordés jusqu'ici aux monopoles, et dont ils tirent leur subsistance. De façon générale, l'égalité de tous devant la loi, principe qui donnera vie aux dispositions du programme commun et force exécutoire aux organismes préposés à cet effet, sera l'un des fondements de l'Etat démocratique. (...) Par nature, le respect d'un même droit pour tous et de l'égalité devant la loi est clairement antimonopoliste. Et c'est en ce sens que le pouvoir démocratique aura pour mission de faire respecter sans faiblesse la légalité, établie dans des conditions démocratiques, par quiconque viendrait à la violer — et notamment par les grandes sociétés monopolistes. »

Les auteurs soulignent en outre que, tout en garantissant la neutralité de l'administration, il convient de prévoir une réforme du statut général des fonctionnaires. *« Elle prolongera*, notent-ils, *la réforme des structures gouvernementales et administratives, en contribuant à délivrer la fonction publique des conceptions et des règles rigides qui en font aujourd'hui un monde fermé. »*

L'idée centrale de l'ouvrage reste toutefois de restituer le XXIIe Congrès dans l'ensemble de l'histoire du P.C.F. afin de *démontrer aux militants communistes* qu'il n'y a pas eu rupture, définition d'une nouvelle ligne, mais approfondissement et enrichissement de l'héritage légué par Maurice Thorez.

Tel quel, le livre de MM. Fabre, Hincker et Sève a donc fort peu de chances de convaincre ceux qui, comme M. Althusser, ont critiqué l'abandon de la notion de dictature du prolétariat au nom de l'orthodoxie léniniste. Il n'est pas sûr non plus qu'il donne satisfaction à ceux qui, acceptant cette décision, souhaitent que le P.C.F. en tire des conclusions quant à son organisation interne et favorise en son sein un pluralisme démocratique est en effet justifiée sans hésitation par les auteurs, alors qu'elle semble, au moins quant à ses modalités d'application, être l'objet de discussions nombreuses dans les cellules du P.C.F. — T.P.

★ *Les Communistes et l'Etat*, de Jean Fabre, François Hincker, Lucien Sève. Editions sociales, 253 pages, 20 F.

(1) Un débat sur « Les communistes et l'Etat », avec la participation des auteurs, est organisé mercredi 30 mars, à 20 h. 30, salle de la Mutualité, par l'Union des étudiants communistes.

APRÈS LE SCRUTIN MUNICIPAL DU 20 MARS

L'EURE DE LA GAUCHE

De notre envoyé spécial

Evreux. — Quand la politique d'aménagement du territoire démarra, au cours des années 1954-1955, Evreux, sous l'impulsion de son maire, M. Armand Mandle, radical et proche de M. Pierre Mendès France, alors député du département, s'équipa d'une zone industrielle. Située à 100 kilomètres de Paris et à la même distance de la côte normande, la ville pouvait bénéficier de la décentralisation et exercer une certaine séduction. C'est ce qui s'est produit. Le potentiel des entreprises de travaux publics, déjà important du fait de la reconstruction de la ville, gravement sinistrée à la libération, a pu se reconvertir immédiatement dans la construction d'immeubles dans les ZUP (zones à urbaniser en priorité). Ainsi s'est créé, de l'autre côté de la voie ferrée, une ville nouvelle dont le poids démographique est aujourd'hui équivalent à celui de la ville historique. La ZUP de la Madeleine, par exemple, rassemble, avec ses 18 000 habitants, une population aussi importante que l'ensemble de la ville d'Evreux en 1939. Elle rassemble aussi 34 % des électeurs inscrits.

Cette population nouvelle, déracinée, est composée de ruraux attirés par l'industrie et de salariés de la région parisienne « décentralisés ». Les premiers fournissent une grande partie de la main-d'œuvre féminine : 71 % des femmes qui travaillent ont le statut d'O.S. Les seconds ont souvent eu, dans la banlieue parisienne, l'expérience concrète de la gestion municipale communiste et ne s'en effraient point.

Comme dans tous les grands ensembles de ce type, la population souffre de son isolement. Des clubs de loisirs se sont développés sous l'égide de l'amicale laïque locale, présidée par M. Roland Plaisance, qui, à la suite des élections municipales, est devenu maire (P.C.F.) d'Evreux. Un maire communiste, certes, mais qui ne craint pas de montrer sa liberté d'appréciation et d'opinion à l'égard de son parti.

Depuis 1953, il siège au conseil municipal comme adjoint au maire dans le cadre d'une coalition d'union de la gauche. A l'époque, le phénomène était rare et concernait moins d'une dizaine de villes. Et encore ces coalitions restaient-elles fragiles : la plupart d'entre elles se sont rompues en 1956 lors de l'intervention en Hongrie des troupes soviétiques. A Evreux pourtant, l'alliance a réussi à surmonter l'obstacle. A l'inverse de la plupart des maires socialistes, M. Mandle n'avait pas retiré leurs délégations à ses adjoints communistes. Il est vrai que de son côté M. Plaisance se montrait des plus modéré, à un point tel que son parti lui en a parfois tenu rigueur. En 1967, par exemple, il n'avait pas pu être à nouveau candidat lors des élections législatives, alors qu'il avait été député du département de 1956 à 1958. Il est vrai que, depuis le XXII[e] congrès de son parti, M. Plaisance s'y sent plus à l'aise.

Curieusement, c'est l'année où l'union de la gauche est devenue la règle à l'échelle des élections municipales qu'elle ne s'est pas réalisée à Evreux. Détenteur du poste de maire grâce à M. Augustin Azémia, âgé il est vrai de quatre-vingt-deux ans, le P.S. arguait de la continuité de gestion pour revendiquer la conduite de la liste d'union de la gauche que réclamait également le P.C.F. en faisant valoir son avance électorale. L'élection « primaire » au sein de la gauche qui en est résulté fut révélatrice. L'échec subi par le parti socialiste s'explique essentiellement par son manque d'homogénéité et ses rivalités internes.

Ce parti a offert à Evreux un visage proche de la caricature. Il s'est trouvé polarisé sur deux groupes antagonistes de forces sensiblement égales et pratiquement incapables de trouver un langage commun. L'un soutenait M. Asémia, et regroupait les anciens de la S.F.I.O. et de la Convention des institutions républicaines (le parti d'origine de M. Mitterrand). A ossature d'instituteurs, attaché à la laïcité, lié par certains de ses membres au Grand-Orient de France, il s'est heurté à l'autre groupe, composé de militants d'origine chrétienne, venus notamment du mouvement Vie nouvelle, ayant pour la plupart transités par le P.S.U. Deux traditions, deux cultures, se sont heurtées sans que le nouveau P.S. parvienne à remplir sa fonction de creuset. Alors qu'environ 45 % de ses membres ont adhéré depuis 1971, un décalage s'est maintenu entre la base et l'appareil local. Par déception face à ces divisions, un ancien conseiller municipal socialiste (membre du CERES), M. Josset, avait même constitué une liste écologiste.

A ces heurts de sensibilités politiques sont venues s'ajouter des rivalités d'hommes. La circonscription — qui était celle de Jean de Broglie, — paraissant à portée de la gauche, excite les convoitises. Le secrétaire de la fédération départementale du P.S., M. Luc Tinseau, ancien membre de la CIR, souhaite se porter candidat de même qu'un urbaniste, plus proche de la tradition chrétienne, M. Pierre Gaudes.

Du côté de la majorité également, la circonscription est convoitée. Son titulaire actuel, M. Pierre Monfrais (suppléant de Jean de Broglie), n'a, en effet, dû qu'à quatre voix d'être élu au conseil municipal de Verneuil-sur-Avre. Aussi prête-t-on au R.P.R. l'intention d'envoyer sur place l'un de ses dirigeants nationaux.

Déjà on peut noter que Mme Nicole Pantalacci, secrétaire parlementaire de Jean de Broglie après avoir occupé cette fonction auprès de M. Tomasini, vient de donner sa démission des républicains indépendants. Elle leur reproche de n'avoir pas suffisamment défendu la mémoire du député assassiné.

Autogestion contre programme commun

Une situation mettant en évidence les diverses traditions qui divisent la gauche se rencontre également à Louviers. Le clivage cette fois-ci n'est pas interne au parti socialiste, mais oppose une extrême gauche autogestionnaire, qui gère la mairie depuis mai 1976 au terme d'une crise municipale aux rebondissements multiples, aux partis signataires du programme commun. Avec toutefois un élément de complication qui provient des radicaux de gauche.

Louviers, c'est, il est vrai, l'ancien fief de M. Pierre Mendès France, et une certaine tradition se maintient. C'est en tout cas à elle que M. François Loncle, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, se réfère pour expliquer son soutien à la liste présentée par les autogestionnaires, liste qui a enlevé la mairie en se permettant même de refuser l'appui que lui proposaient les socialistes et les communistes. Indépendamment des traditions, il y a surtout le fait que M. Loncle, qui envisage de se présenter dans la circonscription (actuellement détenue par M. Rémy Montagne, réformateur) lors des prochaines élections législatives, a su choisir habilement le camp des vainqueurs et prendre ainsi un avantage certain sur M. Doucet, conseiller général socialiste, qui figurait sur la liste formée par le P.C.F. et le P.S., et qui revendique lui aussi dans cette circonscription l'investiture de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (organisation qui regroupe au niveau national le P.S. et le M.R.G.).

Ultime cas étonnant dans ce département particulier : Vernon, commune de moins de trente mille habitants, située dans la circonscription de M. Tomasini. Lors du premier tour de scrutin, communistes et socialistes étaient en concurrence. Cette élection primaire fut gagnée par le P.C.F. Au second tour, les deux partis de gauche se présentaient en commun, mais derrière un chef de file communiste. Par un de ces mystères que réserve parfois la démocratie, quinze socialistes furent élus et seulement quatre communistes. Le P.C.F. est, malgré tout, parvenu à enlever le poste de maire au profit de M. Pommier, comme le prévoyait l'accord préélectoral, mais la direction nationale du P.S. accepte très mal ce phénomène. Elle envisage de traduire les socialistes locaux, coupables de n'avoir pas imposé la loi de la majorité, devant la commission des conflits du P.S.

THIERRY PFISTER.

Villes de plus de trente mille habitants

MAIRES ÉLUS

ANTONY (Hauts-de-Seine). — M. André Aubry, P.C., sénateur. Il succède à M. Georges Suant, app. R.P.R., dont la liste a été battue.
[Né le 1[er] août 1931 à Valognes (Manche), M. André Aubry, ancien ajusteur, militant syndicaliste, est sénateur depuis octobre 1968.]

ATHIS-MONS (Essonne). — Mme Paulette Chemier, P.C. Elle succède à M. L'Helguen, centr., dont la liste a été battue.
[Agée de quarante-neuf ans, Mme Paulette Chemier, employée, était responsable des problèmes de la condition féminine au sein de la fédération départementale du parti communiste.]

AURILLAC (Cantal). — M. René Souchon, P.S. Il succède à M. Mézard, CNIP, sénateur, qui ne se représentait pas.
[Agé de trente-quatre ans, M. René Souchon, directeur de centre d'information et d'orientation, est conseiller général depuis 1976.]

BEAUVAIS (Oise). — M. Walter Amsalem, P.S. Il succède à M. Grospiron, mod., dont la liste a été battue.
[Né en 1931, M. Walter Amsalem est conseiller général depuis 1972, année au cours de laquelle il était entré au conseil municipal de Beauvais.]

BOURG-EN-BRESSE (Ain). — M. Louis Robin, P.S. Il succède à M. Barberot, C.D.S., député réformateur, dont la liste a été battue.
[Né le 1[er] mai 1923 à Marboz (Ain), M. Robin, ancien greffier, assureur, est conseiller général et conseiller régional.]

CHAMBERY (Savoie). — M. Francis Ampe, P.S. Il succède à M. Pierre Dumas, R.P.R., dont la liste a été battue.
[Agé de trente-trois ans, M. Francis Ampe, ingénieur diplômé de l'Ecole centrale de Paris, est directeur de la Maison de la promotion sociale de Chambéry.]

CHARLEVILLE - MEZIERES (Ardennes). — M. Jean Delautre, P.S. Il succède à M. André Lebon, député socialiste, qui ne s'est pas représenté.
[Né le 13 juin 1922 à Noyelles-Godault (Pas-de-Calais), M. Jean Delautre, P.S., censeur de lycée, était adjoint au maire dans la municipalité sortante. Conseiller régional, M. Delautre est vice-président du conseil général des Ardennes.]

CHELLES (Seine-et-Marne). — M. Gérard Bordu, député communiste. Il succède à M. Guy Rabourdin, R.P.R., qui ne se représentait pas.
[Né le 21 avril 1928 à Melun (Seine-et-Marne), M. Gérard Bordu, électricien, ancien conseiller municipal de Melun, est député depuis 1973 de la deuxième circonscription de Seine-et-Marne. Il est également membre de la délégation française au Parlement européen.]

CLICHY (Hauts-de-Seine). — M. Gaston Roche, P.S. Il succède à M. Levillain, P.S., qui ne se représentait pas.
[Né le 12 novembre 1922, M. Gaston Roche, chef de section des P.T.T., était adjoint au maire depuis 1971.]

EPINAL (Vosges). — M. Pierre Blanck, P.S. Il succède à M. Argant, C.D.S., qui ne se représentait pas.
[Agé de soixante-trois ans, M. Pierre Blanck, ancien receveur des P.T.T., conseiller général, était adjoint au maire dans la municipalité sortante. M. Blanck est vice-président de l'Association française des communes forestières.]

HYERES (Var). — M. Jean-Jacques Perron, P.S. Il succède à M. Mario Bénard, député R.P.R., dont la liste a été battue.
[Né le 24 décembre 1935, M. Jean-Jacques Perron a été conseiller municipal d'Hyères de 1968 à 1971.]

LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône). — M. Georges Romand, P.C. Il succède à Jean Graille, ex-P.S., décédé.
[M. Romand, âgé de soixante-dix ans, est conseiller général.]

MONTLUÇON (Allier). — M. Pierre Goldberg, P.C. Il succède à M. Maurice Brun, P.S.D., député, dont la liste a été battue.
[Agé de trente-huit ans, M. Pierre Goldberg, chef de secteur aux P.T.T., vice-président du conseil général, était conseiller municipal sortant.]

SAINT-QUENTIN (Aisne). — M. Daniel Le Meur, député communiste. Il succède à M. Braconnier, député R.P.R. dont la liste a été battue.
[Né le 25 juillet 1939 à Provins (Seine-et-Marne), M. Daniel Le Meur, ouvrier métallurgiste, est député depuis mars 1973.]

SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin). — M. Alfred Muller, P.S. Il succède à M. Schwebel, C.D.S., qui se représentait sur la liste de la majorité conduite par M. Burckel, député R.P.R. et qui a été battue.
[Né le 23 octobre 1940, M. Alfred Muller, instituteur, était adjoint au maire dans la municipalité sortante depuis 1971.]

THIONVILLE (Moselle). — M. Paul Souffrin, P.C. Il succède à M. Ditsch, C.D.S., dont la liste a été battue.
[Agé de quarante-quatre ans, M. Paul Souffrin est médecin.]

VERSAILLES (Yvelines). — M. André Damien, C.D.S. Il succède à M. André Mignot, sénateur indépendant, qui a été nommé maire honoraire.
[Né le 10 juillet 1930 à Paris, M. André Damien, ancien bâtonnier, est membre correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques.]

VIERZON (Cher). — M. Fernand Micouraud, P.C. Il succède à M. Léo Mérigot (P.C.), qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.
[Né le 3 janvier 1924, M. Fernand Micouraud, ouvrier technicien, est membre du bureau de la fédération départementale du parti communiste. Il occupait le poste de premier adjoint au maire depuis 1959.]

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (Val-de-Marne). — M. Roger Gaudon, sénateur communiste. Il succède à M. Faisse, M.D.S.F., dont la liste a été battue.
[Né le 3 septembre 1924 à Ivry-sur-Seine, M. Roger Gaudon, ouvrier des cuirs et peaux, est devenu secrétaire départemental du Syndicat des ouvriers pelletiers en 1950. Secrétaire de la section du parti communiste de Choisy-le-Roi de 1951 à 1955, puis membre du secrétariat de la fédération du P.C. (Seine-Sud), secrétaire de la Fédération nationale ouvrière des cuirs et peaux (C.G.T.) de 1957 à 1960, M. Gaudon est sénateur du Val-de-Marne depuis 1968.]

Maires réélus

BRIVE-LA-GAILLARDE (Corrèze). — M. Jean Charbonnel, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès.

TOULON (Var). — M. Maurice Arreckx, R.I.

Villes de moins de trente mille habitants

Maires élus

AVALLON (Yonne). — M. Jean Chamant, ancien ministre, député républicain indépendant. Il succède à M. Jacques Schlever, sans étiq., qui ne se représentait pas.
[Né le 23 novembre 1913 à Chagny (Saône-et-Loire), M. Jean Chamant, avocat, est député de l'Yonne depuis 1946. Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de 1955 à 1956, M. Chamant, qui est conseiller général du canton de Quarré-Les-Tombes depuis 1965, a été ministre des transports de janvier 1971 à juillet 1972. M. Chamant est président du conseil régional de Bourgogne.]

Maires réélus

LA BAULE (Loire-Atlantique). — M. Olivier Guichard, R.P.R., ministre d'Etat, ministre de la justice, démissionnaire.

SAINT-AMAND-MONTROND (Cher). — M. Maurice Papon, R.P.R., rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

PRÉCISIONS ET MISES AU POINT

BRON (Rhône). — La liste arrivée en troisième position au premier tour (le Monde du 15 mars) n'était pas d'extrême gauche, mais se réclamait de l'écologie et de l'autogestion.

FONTAINE-LES-DIJON (Côte-d'Or). — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans le Monde du 26 mars, aucun socialiste n'a été élu dans cette commune de la périphérie de Dijon. M. Albert Papaseit, membre du secrétariat de la fédération départementale du P.S., ajoute : « *Certes Fontaine-lès-Dijon est le berceau de saint Bernard, mais hélas la majorité de ses habitants n'a pas été touchée par sa grâce, et notre petit village n'est pas encore devenu le berceau du socialisme.* »

NICE (Alpes-Maritimes). — M. Henri Verdeil, conseiller général qui a été réélu conseiller municipal sur une liste M.E.D.E.C.I.N., a donné sa démission, le poste d'adjoint qu'il occupait ayant été attribué à M. Binda (R.P.R.). Sa démission entraîne l'entrée au conseil municipal de Nice de son suppléant, M. Bixio (majorité).

LES POMPIERS DE SAINT-ÉTIENNE ONT GAGNÉ

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Mercredi 19 janvier, à Saint-Etienne, cent trente sapeurs-pompiers, soit 60 % de l'effectif total des trois casernes de la ville, à l'appel de leur syndicat C.G.T., s'étaient mis en grève : tout en assurant la sécurité, ils ne participaient plus aux travaux d'entretien de casernement et d'administration.

Ils ont décidé de reprendre leur travail mardi 29 mars, après que le conflit les opposant à l'ancienne municipalité eut été réglé par la nouvelle le lundi 28 mars, ainsi d'ailleurs que l'avait annoncé quatre jours auparavant en prenant ses fonctions de maire, M. Joseph Sanguedolce, P.C. Les grévistes ont obtenu notamment une indemnité de logement sur la base des loyers H.L.M. de la ville, tenant compte de la situation de famille, ce qui met à parité les agents logés et ceux qui ne le sont pas.

En outre, une somme forfaitaire uniforme leur sera versée mensuellement, pour les dédommager des dimanches et jours fériés travaillés. De plus alors que l'ancienne municipalité avait décidé d'amputer de 50 % le salaire des grévistes, aucune retenue ne sera opérée sur la paie de ceux-ci, à l'exception de la Journée nationale du 27 janvier.

A MARSEILLE

LES ÉLUS COMMUNISTES REFUSENT LES POSTES D'ADJOINTS

M. Georges Lazzarino, député, secrétaire de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône, a décliné, mardi 29 mars, la proposition du maire de Marseille, M. Gaston Defferre (P.S.), de faire participer les élus communistes au futur bureau municipal et d'y occuper des postes d'adjoints.

M. Lazzarino estime, dans une lettre ouverte à M. Gaston Defferre, que « *les conditions politiques d'une telle participation ne sont pas réunies* » et ajoute : « *Votre refus d'appliquer à Marseille l'accord national conclu par les partis de gauche, le 28 juin 1976, a rendu impossible la constitution d'une municipalité d'union.* »

Le député communiste fait notamment grief à M. Gaston Defferre d'avoir brandi la « *menace d'une municipalité à direction communiste dans le but d'obtenir des voix de droite pour devancer les listes d'union de la gauche où étaient présentés les communistes* ».

M. Lazzarino ajoute : « *Le rappel de ces faits montre bien que la proposition de nous confier quelques postes d'adjoints n'a d'autre objectif que de faire oublier le refus d'appliquer l'accord national et la volonté d'affaiblir notre parti par le recours à des pratiques que l'on pouvait croire révolues entre partenaires de la gauche. Nous ne saurions cautionner cette attitude antiunitaire, qui est d'autant plus anormale que s'exprime dans le pays une profonde volonté d'union et de changement. Les travailleurs et les démocrates marseillais ne le comprendraient pas. D'ailleurs de quelle union pourrait-il s'agir quand vous avez obstinément refusé toute discussion sur Marseille avant les élections municipales et décidé seuls du programme ?* »

● *Le Front progressiste* (gaullistes d'opposition) a indiqué, mardi 29 mars, que « *plus de sept cents conseillers municipaux gaullistes d'opposition ont été élus sur l'ensemble du territoire. Les élus gaullistes d'opposition sont maintenant présents dans vingt-deux villes de plus de 30 000 habitants. Participant pour la première fois à des élections politiques générales, les gaullistes d'opposition disposent maintenant d'une première implantation municipale leur donnant l'assise nécessaire pour organiser la quatrième composante de l'union de la gauche.* »

CORRESPONDANCE

La médaille de Mme Giroud

La direction du Who's who in France précise, à la suite de la reproduction dans le Monde *du 12 mars, du texte suivant de M. Charpy, paru dans* « la Lettre de la Nation », *relative à la médaille de la Résistance de Mme Françoise Giroud : « Les petits faits s'accumulent. Ainsi la notice du Who's who, rédigée sous le contrôle de l'intéressée, ne fait mention de la médaille de la Résistance qu'à partir de l'édition de 1955-1956. »*

1) que l'édition 1955-1956 n'est que la deuxième du Who's who in France ; nous en sommes, en 1977, à la treizième. Autrement dit, la mention de la médaille de la Résistance a figuré, en fait, dans la notice biographique de Mme Françoise Giroud dès les tout débuts du Who's who in France.

2) que dans le cas particulier de Mme Françoise Giroud, qui n'était pas favorable à la parution d'une notice biographique la concernant dans le Who's who in France, celle-ci ne fut pas rédigée sous le contrôle de l'intéressée. Si la mention de sa médaille de la Résistance n'a figuré que dans la deuxième édition, c'est parce que les services, compétents du Who's who in France n'ont eu connaissance de cette distinction qu'en 1953, c'est-à-dire il y a vingt-quatre ans.

En Polynésie

DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE

MM. Francis Sanford, député de Polynésie, et Gaston Flosse, président de l'Assemblée territoriale, ont successivement été reçus par M. Giscard d'Estaing, mardi 29 mars, en présence de MM. Poniatowski et Stirn. Ces deux personnalités ont approuvé le projet de loi portant réforme du statut de la Polynésie française, et ont manifesté leur satisfaction, le premier parce qu'il voyait aboutir « *dix ans de lutte* », le second parce que le maintien du territoire dans la République française est garanti.

M. Stirn a précisé que le conseil des ministres du 31 mars prendrait un décret de dissolution de l'Assemblée territoriale — dont les autonomistes occupent le siège à Papeete depuis neuf mois — afin qu'une nouvelle Assemblée puisse donner son avis sur le projet de statut.

CATASTROPHES

LA COLLISION DES DEUX BOEING A TENERIFE

Libres opinions

A qui la faute ?

par JEAN BELOTTI (*)

QUEL pilote d'avion n'a pas, au cours de sa carrière, frôlé un jour une tragédie comparable à celle de Tenerife ? Les collisions et les risques de collisions — appelées dans notre langage « airmies » — font toujours l'objet d'un rapport du commandant de bord à la compagnie exploitante et aux administrations compétentes. L'étude de ces rapports devrait permettre de prendre des mesures précises pour améliorer la sécurité.

Au vu de mon expérience personnelle, quelles peuvent être les causes de ces accidents, et notamment celui des Canaries ?

Les premiers commentateurs avancent déjà des certitudes et citent le brouillard, la saturation de l'aéroport, etc. Cette confusion est courante. Il s'agit là, en fait, de « composantes » d'une situation pouvant éventuellement être qualifiées de « facteurs contributifs », mais en aucun cas de « causes ». La présence d'une allumette à côté d'une caisse de dynamite n'a jamais provoqué une explosion. Par contre, la cause peut être recherchée dans le mauvais fonctionnement du système, ce qui amène à la localisation des responsabilités. Ces responsabilités peuvent être établies à trois niveaux :

— Au niveau des « personnes physiques », autrement dit des *responsables en bout de chaîne que sont* les pilotes et les contrôleurs du trafic aérien.

De la même manière qu'un automobiliste a du mal à se diriger dans le brouillard, le pilote est parfois obligé de stopper son déplacement parce qu'il ne sait plus quel est exactement sa position sur une voie d'accès. Cela est dû au brouillard mais aussi, principalement lorsqu'il s'agit d'un Boeing-747, à la visibilité réduite, voire nulle. Le *pilote se trouve en effet à 9 mètres du sol, hauteur qui correspond* sensiblement à celle du troisième étage d'un immeuble ;

— Au niveau des « personnes morales » que sont les compagnies de transport aérien, les aéroports... Pour ce qui concerne les compagnies, une vigilante attention portée sur la qualité du matériel, la qualification des personnels, les conditions de travail, peuvent contribuer à dégager leur responsabilité. Quant aux aéroports, on sait que plus on s'éloigne de certaines zones géographiques, plus l'équipement en infrastructure aéroportuaire laisse à désirer tant au point de vue de la quantité qu'au point de vue de la qualité. De plus, dans ces aéroports, la tutelle des Etats se faisant sentir dans de nombreux domaines, il en résulte un transfert de responsabilités de l'aéroport vers l'Etat ;

— *Au niveau des pouvoirs publics, à travers les décisions prises* par les différentes administrations. Les faits semblent démontrer que la responsabilité est proportionnelle à la rapidité de la réaction des représentants officiels, qui n'hésitent pas, les corps n'étant pas encore recouverts de linceuls, à disculper leur administration par des communiqués ponctués de certitudes, d'assurances, d'affirmations, etc. Tel ce ministre français qui, le soir de la catastrophe *survenue à la verticale de la ville de Nantes pendant l'application* du plan Clément-Marot, en mars 1973, affirmait, dans une intervention télévisée, que l'accident était dû à la faute du pilote. La commission d'enquête devait heureusement infirmer cette conclusion quelques mois plus tard.

Que retenir de cette catastrophe ? Elle s'est produite à la suite d'une succession d'évènements dont les effets ont mal été perçus. Sans prétendre conclure, il est cependant possible de noter quelques-unes des précautions à prendre dans de telles circonstances :

— A court terme, lorsque le terrain est sous-équipé et lorsque les conditions de visibilité sont réduites : réduire la densité du trafic (en n'autorisant, par exemple, que les atterrissages), assurer un contrôle de position des avions par voitures *« follow me »* ;

— A moyen terme : vérifier le niveau d'équipemetn des terrains pouvant têre retenus officiellement comme terrains de dégagement ; instituer des procédures stratégiques de roulage, en vue d'éviter toute erreur possible de circulation au sol ; installer des moyens techniques de surveillance (radars) permettant de suivre en permanence la situation des avions sur les aires de déplacement ; veiller à ce que le personnel ait un haut niveau de qualification et soit suffisant en nombre.

Ces dispositions conduiraient évidemment à l'engagement de nouvelles dépenses importantes ou à des pertes de recettes difficiles à accepter à une époque où les projecteurs sont braqués sur les résultats d'exploitation.

Un dirigeant d'une compagnie aérienne, également très concerné *par l'objectif « équilibre des comptes », confiait, il y a à peine* quelques jours : *« Le monde de l'aviation n'est pas qu'un simple compte d'exploitation. C'est un creuset où se rencontrent des milliers de personnes qui vivent, travaillent, et dont les efforts concourent à réaliser le transport des passagers avec sécurité, régularité et confort. »*

Pourquoi ne pas reprendre l'idée de la création d'un « haut comité du risque », préconisé par Louis Armand, qui écrivait, en 1966 : *« Le développement de la technique crée des risques nouveaux, mais les dangers sont d'une nature telle qu'il dépend généralement de l'homme lui-même de les prévenir. »*

(*) Commandant de bord sur Boeing-747, auteur des livres *la Sécurité du transport aérien* et *l'Economie du transport aérien.*

LE PILOTE NÉERLANDAIS AURAIT DÉCIDÉ DE DÉCOLLER SANS L'AUTORISATION DE LA TOUR

Les « boîtes noires » dans lesquelles ont été enregistrées les conversations entre les contrôleurs de la tour de l'aéroport de Santa-Cruz-de-Tenerife et les pilotes des deux Boeing-747 qui sont entrés en collision, dimanche dans l'après-midi, ont été retrouvées parmi les débris des appareils. *Les experts néerlandais et* américains continuent d'analyser les informations qu'elles contiennent ; ils ne se sont pas encore prononcés sur les causes de la catastrophe.

D'après les indications données à Santa-Cruz par le chef des *services de presse de la K.L.M.,* et rapportées par l'A.F.P., il semble toutefois qu'une erreur du pilote du Boeing néerlandais soit à l'origine de la collision. Ce dernier n'avait pas reçu l'autorisation formelle de décoller lorsqu'il a commencé de pousser ses moteurs, *a déclaré M. Coll Westerling.* Le chef du service de presse de la K.L.M. a fait cette déclaration devant des journalistes espagnols et étrangers. Selon lui, le Boeing néerlandais avait reçu simplement communication de la zone où il devait se diriger et a *aussitôt commencé son opération* de décollage sans attendre l'autorisation expresse de démarrer. Il a ajouté que le pilote de l'avion de la K.L.M. avait probablement mal compris les instructions de la tour quant à la position de l'avion de la Panam.

« J'estime que l'avion américain se trouvait dans une position correcte » au moment de l'accident, a déclaré, pour sa part, M. Bill Waltrip, vice-président des opérations de la Pan American Airways. *« Notre Boeing avait reçu l'autorisation de la tour de contrôle de prendre la piste n° 3, où il s'était engagé au moment où la catastrophe a eu lieu. »*

Les deux pilotes, indique-t-on à l'aérodrome de Santa-Cruz, auraient eu un contact radio entre eux quelques instants avant *la collision. Pour le reste,* les porte-parole espagnols se contentent de dégager catégoriquement la responsabilité des contrôleurs de la tour. Reconnaissant les problèmes inhérents à l'aérodrome de Los Rodeos, ils affirment qu'aucune circonstance — le brouillard, la saturation de l'aérodrome ou la grève du zèle des contrôleurs — ne peut être invoquée pour justifier la collision.

Le nombre des victimes de la catastrophe reste de cinq cent soixante-quinze morts. Il y aurait soixante-cinq rescapés.

● *Les catastrophes les plus meurtrières.* — Une erreur a été commise dans l'énumération des catastrophes aériennes survenues au cours des dernières années (*le Monde* du 29 mars, page 38). L'accident qui s'est produit le 4 décembre 1974 près de Colombo concernait un DC-8 de la compagnie néerlandaise de vols à la demande Martinair Holland et non la compagnie régulière néerlandaise K.L.M.

EQUIPEMENT

Le comité économique d'Ile-de-France critique les circulaires du ministre de l'équipement

Le comité économique et social de la région Ile-de-France s'est élevé, le mardi 29 mars, contre les récentes instructions données par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, notamment celle de limiter la hauteur des immeubles d'habitation à six étages ou à *trois ou quatre* dans les villes de moins de 30 000 habitants.

Cette limitation, a déclaré M. Jean Gardin, président du comité, « risque de remettre en cause et même d'arrêter la réalisation de nombreux programmes de logements, notamment dans les villes nouvelles et en banlieue ». « Si certains excès doivent être condamnés, a-t-il ajouté, il ne faut pas oublier que cette situation est souvent la conséquence d'un mal plus profond : la politique foncière et la réalité qu'elle a créée (manque d'espaces libres, coûts des terrains et des équipements). Il serait sans doute plus cohérent d'apporter en priorité à ce mal, dont souffre plus particulièrement l'agglomération parisienne, les solutions énergiques qui s'imposent. »

S'interrogeant sur le « réalisme » et la « cohérence » de ces nouvelles mesures, M. Gardin a estimé qu'en tout état de cause « la plus grande latitude doit être laissée dans ce domaine aux collectivités locales, dont on souhaite par ailleurs renforcer les responsabilités ».

Le président du C.E.S. a enfin demandé au préfet de région, préfet de Paris, M. Lucien Lanier, une prochaine communication sur les conséquences des nouvelles instructions du ministre de l'équipement, souhaitant que cette communication soit complétée par l'inventaire des espaces disponibles et constructifs en Ile-de-France.

D'autre part, M. Jean-Pierre Fourcade répond, dans la lettre qu'on lira ci-dessous, aux critiques qui lui ont été adressées dans « le Monde » du 28 mars après la publication de ses récentes circulaires.

UNE LETTRE DE M. JEAN-PIERRE FOURCADE

Les Français veulent des villes à l'échelle humaine

Les instructions que j'ai adressées, la semaine dernière, à mes services pour limiter à l'avenir la hauteur des constructions et *améliorer l'implantation des logements sociaux* ont suscité des réactions intéressantes.

De la part des maires, des autres élus locaux ou des associations de défense de l'environnement, c'est-à-dire des représentants des usagers, l'approbation est générale et vient de tous les horizons politiques.

Mais cette volonté de retour au bon sens a choqué certains professionnels, comme le montrent les déclarations reprises dans *le Monde* du 23 mars de MM. Jean-*François* Leroux, promoteur, Alain Gillot, président de l'Union des syndicats d'architectes, et Robert Lion, délégué général de l'union des H.L.M. C'est bon signe car c'est bien la preuve que la nouvelle politique de l'urbanisme engagée depuis trois ans commence à faire sentir ses effets et à troubler les attitudes routinières. Mais c'est également un phénomène inquiétant, qui traduit le maintien d'un fossé entre les aspirations des Français et l'état d'esprit d'une partie de ceux qui contribuent à construire leur cadre de vie.

M. Leroux nous révèle que *« les promoteurs n'ont jamais été demandeurs d'immeubles de grande hauteur »* et que *« les véritables profiteurs de ce type de constructions sont les pouvoirs publics ».* M. Gillot parle de *« délire normatif et réglementaire »* et d'*« obstination administrative et rétrograde »* pour des textes que M. Lion juge quant à lui *« dérisoires ».*

La démocratie dans l'urbanisme

La gravité du problème mérite mieux que ces réactions sommaires. Je voudrais essayer de clarifier le débat en m'en tenant à des faits concrets connus de tous.

Première constatation : les exigences des Français ne portent plus seulement sur le logement, mais sur la qualité de l'urbanisme. Je ne sais pas si certains peuples ont jamais pu s'accommoder de *l'urbanisme de* Babel. *Mais je sais* qu'aujourd'hui les Français veulent des villes à l'échelle humaine. En 1976, pour la première fois depuis longtemps, le nombre de maisons individuelles mises en chantier a dépassé celui des logements collectifs. Si des dizaines de milliers de *Français* cherchent chaque année à quitter les grands ensembles, même réussis, pour acquérir un logement individuel, même coûteux ce n'est pas parce qu'ils cèdent à ce que M. Lion appelle bien légèrement une « mode » : c'est parce qu'ils fuient un urbanisme qui a sacrifié le cadre de vie à l'urgence du logement à tout prix.

Je ne reproche pas à nos prédécesseurs des erreurs qui apparaissent aujourd'hui en pleine lumière, mais ont été commises à une époque où la gravité de la crise du logement et l'ampleur de l'exode rural limitaient singulièrement la marge du choix. Mais je ne vois pas pourquoi le droit des Français au cadre de vie devrait céder le pas devant le confort intellectuel de certains maîtres à construire. Il faut que ce confort soit vraiment menacé pour que M. Lion écrive qu'interdire la construction de logements sociaux sur des terrains pollués et mal desservis revient à « briser » (sic) le développement futur des H.L.M. J'ai, pour ma part, une plus haute estime des dirigeants de ces organismes et du résultat de leur action pour savoir qu'ils auront à cœur d'appliquer une instruction à laquelle la plupart se conformaient déjà.

Deuxième constatation : la démocratie s'introduit irrésistiblement dans l'urbanisme, et c'est heureux. Ce mouvement comporte des excès : il est des régions entières du territoire où chaque permis de construire d'importance est systématiquement attaqué par des associations de défense de l'environnement. Mais les réformes législatives de 1976 vont changer cette orientation. La participation des associations d'usagers à l'élaboration des règles d'urbanisme, la possibilité pour ces associations d'exercer les droits de la partie civile, la publication des demandes de permis de construire et des *dossiers de création de ZAC sont* autant de dispositions qui achèvent de tirer un trait sur une époque révolue : celle de l'urbanisme secret et toujours orienté vers la dérogation.

Par sa rapidité même, cette évolution décisive échappe encore à quelques bons esprits. Ainsi, selon M. Gillot, *« la hauteur des bâtiments est d'abord commandée par le site ».* C'est justement ce que les Français n'admettent plus. Les bâtiments ne sont pas faits pour le plaisir des architectes ou des *constructeurs, mais* pour la satisfaction de ceux qui y vivent. L'échelle humaine se mesure : au-delà d'une certaine hauteur, qui correspond à peu près à six étages, le passant ne s'approprie plus la rue, le citadin rêve d'une résidence secondaire, les relations de voisinage sont anonymes et précaires. Il y a une taille critique au-delà de laquelle le béton aliène. Cela ne s'apprend pas dans les livres ni sur les planches à dessin, si, semble-t-il encore, dans les écoles d'architecture, mais dans la rue.

Ma circulaire du 16 mars ne vise à rien d'autre qu'à tirer les conséquences de cette évidence. Ce n'est pas une réglementation nouvelle, mais une instruction aux services de mieux utiliser les règles existantes. Ce n'est pas un *moyen de forcer la main aux* maires, c'est exactement le contraire : les fonctionnaires locaux sont priés d'inviter les élus à réfléchir au problème, sans que les pouvoirs de ceux-ci en soient en rien modifiés. Si des maires sont hostiles à ce que les normes de hauteur proposées soient introduites dans leur plan d'occupation des sols, ils garderont, bien entendu, le dernier mot. Simplement, l'Etat prend ses responsabilités et annonce clairement sa position.

Je constate, enfin, que les *réformes* foncières et urbaines entreprises depuis 1974, sous l'autorité attentive du président de la République, tiennent, à l'épreuve des faits, les promesses dont elles étaient riches. Le plafond légal de la densité, appliqué depuis avril 1976, modifie les données du marché foncier dans le centre des villes. Le versement de surdensité rapportera aux communes, dès 1978, plus de 500 millions de francs qu'elles pourront affecter à la constitution de réserves foncières. En créant d'office les zones d'intervention foncière dans les villes dotées de plans d'occupation des sols, la loi du 31 décembre 1975 donnait aux communes la possibilité d'y renoncer : pas une seule des deux cent vingt municipalités concernées ne l'a fait, pas une seule, — tandis que plusieurs dizaines décidaient d'en créer au-delà de ce que prévoyait la loi.

Voilà une disposition que les maires, qui sont bien placés pour juger de l'importance réelle des réformes, n'ont pas jugée « dérisoire ». Elle leur donnera la maîtrise du *marché* foncier de leur commune une fois que sera réalisée la réforme en cours du financement des réserves foncières à moyen terme, qui sera expérimentée dès 1977. Un fait montre que les premiers résultats sont loin d'être négligeables : au cours des cinq dernières années, la part de la charge foncière dans le prix de revient des logements aidés de prêts spéciaux a baissé de 3 % à 8 % selon les régions.

Parallèlement à la solution progressive du problème foncier sont mis en place les instruments qui permettront une réorientation de la politique de l'urbanisme dans trois directions : la réhabilitation des cœurs de ville et des grands ensembles périphériques, la réconciliation de la maison individuelle et de la ville, l'adaptation des constructions futures aux exigences nouvelles des Français.

Créé récemment, le Fonds d'aménagement urbain aide les collectivités locales à atteindre le premier objectif par des opérations modestes, progressives, qui bannissent les traumatismes sociaux de la rénovation-destruction. La deuxième préoccupation inspire la réforme du régime des lotissements et les expériences d'urbanisme que je lancerai dès cette année dans les villes nouvelles. Quant au dernier objectif, les circulaires du 16 mars en sont une des traductions.

L'action est donc globale, cohérente, progressive et, j'ose le dire, bien engagée. Les critiques convergentes des conservatismes de tous bords viennent à point pour nous le confirmer et nous fournir un précieux encouragement à persévérer.

M. FRANÇOIS MUSSO PRÉSIDENT DE LA SAFER DE CORSE

Une SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) a été créée, lundi 28 mars, à Ajaccio. C'est M. François Musso, président de la caisse de crédit agricole et président de la F.D.S.E.A., qui en a été élu président.

Cette société comprend, outre le président, onze membres (deux représentants des chambres d'agriculture, un de la caisse régionale de crédit agricole, un de la Mutualité sociale agricole, deux de la F.D.S.E.A., un du Centre départemental des jeunes agriculteurs, deux conseillers généraux, un représentant de la Société centrale d'aménagement foncier et rural et un du Centre national pour l'aménagement des structures agricoles).

Des groupes d'agriculteurs corses continuent d'occuper, en plaine orientale, neuf exploitations, terres ou caves appartenant à des rapatriés ayant fait l'objet d'un règlement judiciaire.

TRANSPORTS

M. POIRIER D'ORSAY : personne sur les quais de Marseille n'a les mains totalement blanches.

Après les réactions que sa lettre a provoquées dans les milieux maritimes marseillais (*le Monde* des 23 et 30 mars), M. Philippe Poirier d'Angé d'Orsay, ancien délégué général du Comité central des armateurs de France, a précisé :

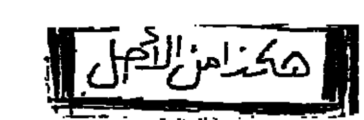
« Je trouve totalement folklorique d'imaginer ou de craindre que cette lettre ouverte constitue une attaque en règle contre la loi de 1947 et contre la fédération C.G.T. des dockers. Cette insinuation est d'autant plus curieuse qu'aucun passage de cette lettre ne peut être interprété de cette manière, et qu'à aucun moment le Comité des armateurs n'a cherché directement ou indirectement à détruire la loi de 1947.

» Je trouve regrettable d'autre part que la profession des dockers se soit sentie seule directement attaquée, alors qu'aucune personnalisation n'avait été faite dans la lettre en question et que personne probablement sur le port et sur les quais n'a les mains totalement blanches.

» Je trouve regrettable, enfin, qu'en face de cette situation la plupart des commentaires aient consisté à suggérer un renforcement de la surveillance, des contrôles et de l'inquisition. Un accroissement des effectifs des polices privées ou publiques ne saurait qu'accroître les coûts sans grand résultat si chacun ne se sent pas davantage responsable. »

QUALITÉ DE LA VIE

● *Le problème de l'équipement nucléaire* de la R.F.A. doit « recevoir une réponse politique », a déclaré mardi 29 mars à Bonn le président de la Confédération des syndicats ouest-allemands (D.G.B.), M. Vetter, lors d'un déjeuner de presse étrangère. Il s'est prononcé pour la poursuite des travaux dans les centrales que l'on a déjà commencé à *construire. Mais* on ne doit construire que ce « qui apparaîtra absolument nécessaire », a-t-il souligné. — *(A.F.P.)*



REGARDS

De nouveaux juges sous le soleil

Les Alpes-Maritimes sont le premier des quatre départements dans lesquels des juges conciliateurs ont été mis en place à titre expérimental, le 15 février dernier. Les nouveaux « juges de paix », dépourvus toutefois de pouvoirs juridictionnels, et bénévoles, sont au nombre de treize : sept dans l'arrondissement de Nice et six dans celui de Grasse.

Les premiers postes pourvus ont été les plus éloignés des centres judiciaires, dans l'arrière-pays, et sont occupés par un ancien général d'aviation, deux colonels, un adjudant de gendarmerie et un inspecteur divisionnaire de la P.J. en retraite, une avocate — la seule femme, — un avoué et deux notaires honoraires, un ancien administrateur de la France d'outre-mer, un directeur d'école publique et un secrétaire de mairie également en inactivité ; enfin, un exploitant agricole. Leur âge varie de cinquante-deux à soixante-dix-sept ans.

L'une des idées maîtresses qui ont inspiré l'expérience — et sa *principale originalité* — est l'absence de tout formalisme. Le juge conciliateur se tient à la *disposition du public*, à certains jours et à certaines heures déterminés, dans le local qui lui a été affecté. A l'exception d'un seul, hébergé au greffe du tribunal d'instance de l'un des deux cantons de son ressort, tous dans les Alpes-Maritimes siègent dans les mairies (1). Or, les « maisons communes » intimident moins que les temples de Thémis.

La périodicité des audiences, suivant notamment la démographie des cantons et les opportunités locales, varie d'une fois par mois à une fois par semaine à jour fixe. A Saint-Auban, chef-lieu de canton peu peuplé du lointain arrière-pays grassois, le conciliateur reçoit le dernier dimanche de chaque mois... à l'heure du pastis de la fin de *matinée*. A *Levens, commune* des environs de Nice, le public est accueilli tous les lundis dès 9 heures.

Les directives du ministère de la justice prévoient que le conciliateur peut être saisi par la présentation spontanée des parties, voire seulement d'une personne devant lui, ou encore par une simple lettre.

« *Personne n'est encore venu me voir en mairie,* raconte M. Denis Fontès, un ancien colonel d'infanterie qui exerce ses fonctions à Sospel, dans le nord du département, *mais ils m'ont accroché dans la rue...* » Les premiers contacts ont lieu également par téléphone et certains conciliateurs reçoivent volontiers à leur domicile à une heure qui convient au demandeur.

La conciliation ne peut porter que sur « *des droits dont les parties ont la libre disposition* », c'est-à-dire sur de petits litiges — uniquement entre particuliers, — lorsque le préjudice subi est inférieur à 1 000 francs. Dans les cantons qui ont été les premiers pourvus, les juges conciliateurs ont surtout été saisis pour des affaires foncières (mitoyenneté, droit de passage, limites cadastrales), mais également pour des problèmes immobiliers (malfaçon, défaut de respect d'un devis, rétention de document), ou de voisinage (dégâts causés par un chien errant, usage abusif de parking dans une copropriété).

La compétence du conciliateur n'est cependant pas limitée à ces seuls litiges. On peut à l'occasion, comme l'a fait M. André Guérin, un avoué honoraire siégeant à Mandelieu, près de Cannes, éviter aux parents de se pourvoir devant le juge des affaires matrimoniales à propos d'une modification de droit de garde d'enfant. Le père avait proposé à son ancienne épouse d'accueillir leur fils de quinze ans, dont elle avait légalement la garde, mais dont elle ne pouvait matériellement assurer dans de bonnes conditions la formation professionnelle. L'enfant étant *consentant, sa mère a saisi le* conciliateur, qui a pu dresser un constat d'accord.

Un monsieur comme eux

Soit qu'ils aient retrouvé un élan proofessionnel que l'exercice de la retraite avait brisé net, soit qu'un exutoire ait été fourni à leur désir de servir, chacun de ceux qui ont bien voulu nous parler de leur mission ont témoigné d'une conviction sans faille.

« *Je conçois ma tâche comme je concevais mon métier*, déclare M. Claude Robert, un ancien inspecteur de la P.J. auquel on a confié le canton de Saint-Vallier-de-Thiey, au-dessus de Grasse. *J'effectue une enquête et je demande aux plaignants d'étayer leur requête par des documents ou des témoignages.* » Il n'est pas le seul à se déplacer sur le terrain pour vérifier la réalité du litige Chacun n'a pas en revanche la même notion des aptitudes que *réclament* ses fonctions.

« *Les gens s'imaginent avoir affaire à un juriste, mais je ne suis qu'un monsieur comme eux chargé de trouver un terrain d'entente* », déclare le général (E.R.) Marcel Noirot, juge conciliateur à Bar-sur-Loup. La chancellerie estime elle-même que « *les connaissances juridiques sont souhaitables mais non indispensables* ».

M. Guérin pense, lui, qu'un bon maniement du droit civil est nécessaire si le conciliateur veut être efficace, tandis que M. François Carbon, directeur d'école honoraire en poste à Levens, fait remarquer que « *la connaissance du droit usuel, du droit coutumier, est le plus précieux au sein d'une population rurale* ». La plupart insistent sur le caractère de service de leur mission. « *La conciliation*, souligne Mme Nelly Bonnart-Pontay, une ancienne avocate parisienne, *exige beaucoup de psychologie, de temps et de patience que les magistrats des tribunaux d'instance ne peuvent accorder aux justiciables.* » La disponibilité — voire le dévouement, en tout cas la bonne volonté — des conciliateurs est probablement en effet *l'un des facteurs qui plaident* pour le succès de l'expérience. On connaît cependant aussi les limites du bénévolat.

GUY PORTE.

(1) La plupart des maires ont reconnu d'emblée l'utilité du conciliateur en lui facilitant matériellement son installation. L'un d'eux, de surcroît sénateur, cède même son propre bureau [illegible] à son hôte.

A Reims

Deux agents immobiliers sont condamnés à cinq ans d'emprisonnement

De notre correspondant

Reims. — A Reims, l'agence CERES, cabinet spécialisé dans les transactions immobilières, avait le sérieux d'une vieille institution. Hélas ! son dernier président-directeur général, M. Roland Bitsch, s'avisa, en 1973, qu'il n'avait plus un sou vaillant et qu'il ne pouvait plus faire face à ses échéances. La surprise fut totale, les clients, surtout les prêteurs, ne se doutant de rien. Roland Bitsch fut arrêté le 5 mars 1973 Son associé d'alors, M. Jean Ringaile, poursuivit tant bien que mal, plutôt mal que bien, l'activité de l'agence avant d'être, à son tour, mis en prison le 26 novembre 1974. En cinq ans, les deux hommes avaient laissé, ensemble, un trou de plus de 8 millions de francs et fait environ cent quarante victimes.

Le tribunal correctionnel de Reims a condamné, mardi 29 mars, chacun des deux prévenus à cinq ans d'emprisonnement et 30 000 francs d'amende. Le parquet avait requis cinq ans de prison et 40 000 francs d'amende.

Les deux hommes ont déjà été détenus pendant un an. Roland Bitsch, âgé de soixante-neuf ans, était poursuivi pour un abus de confiance de 6 457 452 francs, abus de biens sociaux, banqueroute frauduleuse et chèques sans provision ; le second, Jean Ringaile, pour complicité de ces délits d'une part et, d'autre part, personnellement pour abus de confiance, chèque sans provision, banqueroute simple, infractions à la législation sur les transactions immobilières et fraude fiscale.

En outre, le tribunal a ordonné l'affichage du jugement pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles dans la commune du domicile de Jean Ringaile, ainsi que sur la porte extérieure de son immeuble.

EN L'ABSENCE DE JEAN KAY

Le procès de M. de Vathaire s'ouvre devant la XIIIe chambre correctionnelle

Sous l'inculpation d'escroquerie, M. Hervé de Vathaire, cinquante ans, devait comparaître ce mercredi 30 mars devant la 13e chambre correctionnelle de Paris pour avoir détourné, le 6 juillet 1976, 8 millions de francs au détriment de son employeur, M. Marcel Dassault. Deux prévenus libres devaient se présenter aux côtés de l'ancien chef comptable de M. Dassault : Mme Bernadette Boels, trente-six ans, l'amie de M. de Vathaire, pour complicité de recel, et M. Jacques Fournet, quarante-cinq ans, promoteur immobilier, pour recel (1).

Poursuivis pour complicité et recel, l'ancien mercenaire Jean Kay et son amie, Mlle Danièle Marquet, en fuite depuis la révélation de l'affaire, seront jugés par défaut. Accusé par M. de Vathaire de s'être finalement emparé des 8 millions et d'avoir conservé un dossier compromettant sur les activités de M. Dassault, Jean Kay a récemment adressé à l'hebdomadaire « le Point » une lettre dans laquelle il prétend disculper M. de Vathaire en affirmant que les 8 millions étaient un « don » fait par M. Dassault.

Le chinois

Un « chinois » est un instrument de cuisine ayant la forme d'un entonnoir et destiné à filtrer les jus et brouets que l'on y verse. Si l'on considère l'importance donnée à l' « affaire de Vathaire », devenue rapidement par ses implications l' « affaire Dassault-Vathaire », ce procès ne peut être que décevant, sa portée étant réduite au fait que la justice n'est saisie que d'un dossier d'escroquerie. Au regard des multiples éléments versés depuis près de huit mois au véritable dossier de toute l'affaire, cette audience semblera n'avoir eu d'autre fonction que celle d'un entonnoir et d'un filtre.

La révélation, tardive, de l'étrange faute d'un homme de confiance, a pris depuis le mois de septembre 1976 des proportions insoupçonnées au moment où M. de Vathaire se livre à la police. Il convient de le rappeler, l' « égarement » d'un chef comptable quelque peu « dépressif » — ces appréciations sont de M. Dassault — a donné lieu à des vérifications particulières des comptes de plusieurs sociétés animées par le constructeur d'avions et a surtout provoqué la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises de construction aéronautique.

Dans une « confession » rédigée sur seize feuillets manuscrits, M. de Vathaire avait résumé le contenu du mystérieux dossier qu'il avait constitué sur les anomalies de l'organisation des différentes sociétés contrôlées par M. Dassault. Il laissait entendre que des dissimulations fiscales avaient été commises. Il dénonçait le rôle joué par certaines sociétés immobilières à l'intérieur du groupe et soulignait le fait que certaines pratiques avaient pour but d'appauvrir la société Dassault-Bréguet, bénéficiaire des crédits publics.

Ces indications avaient été données par M. de Vathaire afin d'expliquer le détournement des 8 millions de francs qui étaient destinés, selon lui, à « racheter » l'ensemble des documents compromettants que M. Jean Kay lui aurait dérobés. Cette confession, remise au juge d'instruction, fait partie des éléments du procès, mais ce n'est pas le cas des enquêtes qui permettraient d'établir le bien-fondé des allégations de M. de Vathaire.

Les vérifications ordonnées par le ministère de l'économie et des finances devaient être terminées au mois de janvier. Mais l'établissement des rapports semble avoir subi quelque retard. De toute manière le premier ministre, M. Raymond Barre, avait eu l'occasion de préciser devant l'Assemblée nationale que le résultat de ces contrôles ne serait pas divulgué et il avait rappelé qu'en l'occurrence le « *secret fiscal* » serait préservé.

Un dossier incomplet

D'autre part, le rapport de la commission d'enquête parlementaire n'est pas non plus versé au dossier. C'est seulement au début du mois d'avril que l'Assemblée nationale décidera de rendre public ou non son contenu. Cette lacune est autant plus regrettable que plusieurs membres de la commission parlementaire semblent avoir acquis la conviction que certaines des révélations faites par M. de Vathaire sont fondées (*le Monde* du 17 mars). Comme pour souligner l'importance de cet avis, M. Dassault lui-même l'a récemment commenté en ces termes : « *Je n'ai jamais dit que M. de Vathaire avait tort sur toute la ligne.* »

On remarquera que, dans ces circonstances, l'instruction du procès de M. de Vathaire a été menée avec célérité, si bien que l'audience a lieu avant l'éventuelle publication des travaux parlementaires et avant l'achèvement des contrôles effectués par la direction générale des impôts. La justice n'est pas toujours aussi prompte pour des cas aussi délicats et complexes que celui-ci.

Le « dossier Vathaire » est donc incomplet. Il y manque un témoignage essentiel, celui de Jean Kay. Et on ignore toujours un élément primordial : la destination des fonds dérobés. Comment l'ancien mercenaire a-t-il pu disparaître aussi facilement et totalement, au point qu'on l'ai dit mort et assassiné ?

Disparition toute relative, car Jean Kay n'a pas manqué de faire parvenir plusieurs messages à différentes reprises, tant à ses avocats qu'à la presse ou à ses amis. Singulière disparition, car l'on sait que Jean Kay, pendant plus d'un mois après l'« escroquerie », a pu couler des jours tranquilles en France, sans être inquiété.

Il était recherché, mais ne semblait pas s'en douter, à moins qu'il n'ait cru à son impunité. Il se cachait si peu qu'il a même répondu à la convocation d'une brigade de gendarmerie du Vaucluse. Sur ce point comme sur d'autres la discrétion ou la malchance des enquêteurs est étonnante. Au sujet d'une éventuelle impunité, il convient de rappeler que M. de Vathaire, selon sa famille, semblait y croire lui aussi. Il aurait fait part de sa vive surprise en apprenant que M. Dassault avait fait déposer une plainte contre lui et qu'il était poursuivi. « *Ils ne se rendent pas compte* », aurait-il ajouté à ce moment.

Dernier fait troublant : la lettre adressée par Jean Kay au *Point* pour disculper son « *ami* », quelques jours avant le procès.

Il écrivait : « *Les 8 millions de francs que m'a remis Hervé de Vathaire ne proviennent pas d'un « abus de confiance », d'une escroquerie ou d'une manière de chantage. Ils résultent d'un don de M. Dassault au profit de causes pour lesquelles j'ai engagé ma vie et mon combat.* » Cette version d'un geste « généreux » et spontané est difficile à croire. Elle ne correspond pas, en tout cas, avec les déclarations de M. de Vathaire lui-même, qui a reconnu avoir fait usage d'une « procuration » pour retirer les 8 millions de francs du compte personnel de M. Dassault.

Cependant, l'indulgence de ce dernier à l'égard de son ancien collaborateur demeure étonnante. M. Dassault a très vite retiré sa plainte en abus de confiance, et a paru, à plusieurs reprises, vouloir minimiser la gravité des faits reprochés à M. de Vathaire. Pour authentique qu'elle soit, la lettre de M. Jean Kay aura au moins attiré de nouveau l'attention sur un point primordial du dossier, et aussi l'un des plus obscurs.

FRANCIS CORNU.

(1) M. Jacques Fournet est l'ancien employeur de Mlle Marquet, l'amie de Jean Kay. C'est à ce titre qu'il a fait la connaissance de ce dernier. Il lui est reproché d'avoir été en rapport avec Jean Kay après sa « disparition », et notamment d'avoir tenté, en octobre 1976, de négocier le rachat d'un bateau acquis par l'ancien mercenaire (*le Monde* du 3 décembre 1976).

Faits et jugements

Suspension provisoire d'un médecin de l'administration pénitentiaire.

Le docteur Nelly Azerad, médecin cardiologue à l'hôpital des prisons de Fresnes, a été suspendu provisoirement de ses fonctions à compter du lundi 28 mars, par décision du ministre de la justice, M. Olivier Guichard, en date du 22 mars. On ignore les raisons officielles de cette mesure administrative, qui survient alors que l'information ouverte contre X..., le 5 octobre 1974, pour trafic d'influence, corruption et complicité à propos d'un « *trafic de grâces médicales* » n'a permis de retenir aucune charge contre ce médecin. Mme Nelly Azerad a maintenant trois mois pour préparer sa défense avant que la suspension ne devienne définitive.

Le démantèlement d'un réseau d'espionnage et l'avenir de la SERGI.

Nous avons reçu de la Société d'études et de réalisations générales industrielles (SERGI) dont le siège est situé 57 bis, rue Louis-Blériot, à Buc (Yvelines), le communiqué suivant : « *Les dirigeants légaux de la société SERGI tiennent à préciser que cette société totalement étrangère à l'affaire Fabiew, continuera à honorer normalement ses commandes et qu'aucun licenciement ne sera prononcé.* »

N.D.L.R. — La société SERGI était dirigée par M. Serge Fabiew, qui, avec quatre autres personnes, a été inculpé le 21 mars d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère devant la Cour de sûreté de l'État. Il est accusé par les policiers de la D.S.T. d'avoir fourni depuis 1963 un réseau d'espionnage qui recueillait notamment des informations sur la construction aéronautique, la protection des bases militaires françaises et les systèmes de défense de l'OTAN (*le Monde* du 28 mars).

● *Après la parution de plusieurs articles de presse* sur le démantèlement d'un réseau d'espionnage en France, Me Joël Gregogna, avocat de M. Serge Fabiew, déclare que, « *quelle qu'en puisse être la motivation, il est regrettable de constater la divulgation des éléments d'une enquête qui demeure, à l'heure actuelle, frappée du secret de l'instruction* ».

Le S.N.J. soutient Mlle Claude Joly.

Le Syndicat national des journalistes (S.N.J.) du Nord et du Pas-de-Calais vient de manifester dans un communiqué « *sa solidarité* » à Mlle Claude Joly, juge d'instance à Douai, qui est en ce moment l'objet de poursuites disciplinaires (*le Monde* des 26 février et 23 mars). Il apporte aussi « *son total soutien à l'action engagée par le Syndicat de la magistrature pour défendre la liberté et l'indépendance des magistrats et s'opposer à la répression visant ceux d'entre nous qui refusent une justice à sens unique* ».

Selon le S.N.J. « *la situation matérielle dans laquelle Mlle Joly a été placée a été créée artificiellement (manque d'effectifs, multiplication des services et des audiences), et la plupart de ses jugements n'ont pas été frappés d'appel par ceux qui pouvaient s'en considérer lésés. C'est bien la liberté du magistrat, le contenu de ses décisions que l'on veut restreindre* ». — (Corresp.)

Réquisitions d'emprisonnement contre les autonomistes bretons.

M. Raoul Béteille, procureur général de la Cour de sûreté de l'État, a requis, mardi 29 mars, des peines de cinq à dix ans de prison contre quatre des sept autonomistes bretons qui comparaissent, depuis le lundi 21 mars, devant cette juridiction d'exception, MM. Jean-Charles Denis, Jean Laluyaux, Corentin et Jean Puillandre (*le Monde* des 23, 24 et 25 mars). Il n'a pas précisé la durée des peines requises contre les trois autres inculpés : MM. André Le Gall, René Kerhousse et l'abbé Aimé Le Breton.

Tous sont accusés d'avoir participé à « *une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'État* », et, à l'exception de M. Denis, de tentative de reconstitution de ligue dissoute (le Front de libération de la Bretagne). Il est reproché à MM. Denis, Laluyaux et aux frères Puillandre d'avoir commis ou d'avoir été complices d'attentats à la bombe. Délibération et verdict ce mercredi 30 mars, dans la soirée.

Jean-Charles Willoquet devant la cour d'assises de Paris

Les magistrats se disputent

Il y avait du miracle dans l'air, le 8 juillet 1975, autour du Palais de justice de Paris.

Deux hommes assis au banc de la partie civile en ont témoigné, mardi 29 mars, lors de la seconde journée du procès de Jean-Charles et Martine Willoquet. Le lieutenant-colonel René Guillaume, commandant militaire du Palais, garde de graves séquelles du coup de feu qui l'a atteint au ventre, à bout portant. Mais on l'a cru mort. Le maréchal des logis-chef Jean Germanaud, à côté de lui, a été moins gravement atteint. Mais sa tête a été à peu près traversée par une balle tirée à bout touchant.

Ce jour-là, les *deux hommes ont* tenté, à eux deux et avec l'arme des non-violents, leurs mains, de neutraliser Willoquet et sa femme. M. Germanaud se glissait derrière l'homme pour lui faire un étranglement et M. Guillaume se préparait à faire tomber la grenade que « *la jeune femme tenait de façon désinvolte* » et à la jeter dans le vantail de la porte ou la cabine téléphonique — en moins de cinq secondes, il paraît que c'était possible.

Trois coups de feu : le premier en l'air ; le second tiré par-dessus l'épaule dans la tête du garde ; le troisième, de face, sur l'officier.

« *Je tiens à vous exprimer mes plus vifs regrets* », dit Willoquet.

« *Je suis sincèrement désolée* », ajoute sa femme.

En cour d'assises comme ailleurs, les phrases de condoléances peuvent paraître incongrues, même si elles sont sincères.

Un autre gendarme qui se trouvait là, aussi, raconte en toute innocence comment il a vécu, lui, *derrière un poêle, puis je me suis déporté pour avoir le magistrat entre le détenu* (Willoquet) *et moi. Après, je me suis réfugié derrière un poêle, puis je me suis caché derrière une porte. Ensuite j'ai suivi le groupe.* » Tout le monde ne peut pas être héroïque.

Les deux otages, eux, ont eu de la chance : ils en ont été quittes pour de la peur, mais elle a été grande, spécialement pour le président de la quatorzième chambre, M. André Cozette, menacé d'une grenade en pleine audience, enchaîné au substitut du procureur de la République, M. Antoine Michel, témoin de la fusillade, emmené en voiture, et abandonné dans un parking en deuxième sous-sol, à Belleville, où Willoquet, s'enfuyant, menace de « *redescendre pour les descendre, c'est le cas de le dire* », s'ils font du bruit trop tôt. M. Cozette a même entendu Willoquet lui dire — après les coups de feu : « *Je n'en ai rien à foutre, je ne veux pas finir en prison.* »

Willoquet. — « *Je n'ai pas dit ça. Vous mentez, monsieur le président.* »

Un autre témoin a aussi entendu Willoquet prononcer cette phrase, mais avant les coups de feu, ce qui en réduit tout de même la portée.

L'aventure vécue en commun ne semble guère avoir tissé de liens très étroits entre le président, M. Cozette, et le substitut, M. Michel. De toute évidence, ils ne l'ont pas vue avec les mêmes yeux, et, assis aux deux bouts du banc où s'installent les *témoins après leur déposition*, ils s'ignorent.

C'est que le substitut vient de créer un esclandre, de provoquer l'ire de l'avocat général, la mauvaise humeur du président, comme Willoquet n'avait pas encore réussi à le faire.

Seul de tous les témoins, M. Michel a affirmé à l'audience qu'il avait vu le garde Germanaud se baisser pour dégainer son arme. Les autres témoins l'ont remarqué, eux, derrière Willoquet, à gauche de Willoquet, à droite de Willoquet, étranglant Willoquet, ceinturant Willoquet, mais jamais son arme à la main. Ce qui montre bien la fragilité des témoignages, même chez des professionnels de l'exactitude.

L'affirmation du substitut étonne d'autant plus la cour qu'il n'en est pas fait mention dans les rapports.

« *Mais enfin, monsieur le substitut, vous n'avez jamais dit ça au cours de l'enquête*, remarque l'avocat de la partie civile.

— *C'est qu'on ne me l'a pas demandé. D'ailleurs, quand vous êtes entendu par la police, on ne veut pas toujours écrire ce que vous dites.* »

La solidarité

Rumeurs. L'avocat général s'indigne :

« *Monsieur, vous êtes le représentant du ministère public !*

— *Pas du tout. A la barre, je ne suis pas substitut. Je suis un témoin, je suis une victime, avant tout, et j'ai juré de parler sans haine et sans crainte.* »

M. Calland est excédé : « *Ce témoignage a assez duré.* » Le président est de son avis. On ne brise par ainsi la solidarité qui unit la justice et la police.

Au nom de MM. Guillaume et Germanaud, qui n'ont eu ni l'un ni l'autre un mot de haine, Me Philippe Lemaire a prononcé en fin d'audience une plaidoirie modèle : « *Puisse Jean-Charles Willoquet*, a-t-il conclu, *méditer un assez long temps et faire bon usage de la leçon qui lui est donnée par ses victimes.* »

L'avocat général en a été un peu étonné.

« *C'est le meilleur avocat de Willoquet* », a-t-il dit en guise de bonsoir aux défenseurs de l'accusé. Souhaitons pour la justice qu'il se trompe un peu.

L'audience continue ce mercredi avec le réquisitoire et le début des plaidoiries.

FRANÇOISE BERGER.

ÉDUCATION

A GENNEVILLIERS

« École maternelle occupée »

Les affiches manuscrites apposées sur les fenêtres le proclament : l'école maternelle Henri-Wallon de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) est « occupée ». En fait, il s'agit d'une classe — l'établissement en compte six — dont l'institutrice a une grossesse difficile. Huit jours de congé-maladie en décembre, huit autres en janvier et, depuis le 21 mars, un nouvel arrêt de travail — alors que le congé de maternité n'est prévu que pour la fin du mois de mai. A la suite de ces absences répétées, et jamais compensées par l'envoi d'une suppléante, l'association des parents d'élèves (Cornec), est passée à l'action : après une démarche vaine à la préfecture de Nanterre, une réunion extraordinaire des parents a décidé l'occupation de la classe sans maître.

Depuis le 28 mars, donc, les mères de famille se relaient à l'école pendant les heures de classe. Certaines ont un enfant dans la section privée d'institutrice, d'autres pas. Qu'importe : il s'agit de solidarité. Solidarité avec les parents au travail qui ne peuvent s'absenter sans inconvénient, et solidarité avec les institutrices qui refusent de se partager les enfants au-delà des trois jours admis. Peut-on alors parler de suppléantes bénévoles ? « Surtout pas ! *répond la directrice.* Nous n'en avons pas le droit. » *N'empêche : ces maîtresses auxiliaires d'un genre nouveau suppléent bel et bien aux carences de l'administration, qui a promis une remplaçante « après Pâques ».*

R. C.

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DES UNIVERSITÉS INQUIÈTENT LE SNE-Sup

« Nous ne permettrons pas qu'un gouvernement désavoué par la majorité des Français continue de démanteler universités et I.U.T. », a déclaré M. Alain Roux, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN), au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, lundi 28 mars, à quelques heures de l'annonce officielle de la démission du gouvernement. Pour les responsables du SNE-Sup, *le problème* « numéro un » des universités, actuellement, reste leur budget de fonctionnement.

Ainsi, selon les porte-parole du SNE-Sup, les universités de province sont en passe de connaître les mêmes difficultés financières que celles de Paris, malgré les efforts de *« rééquilibrage »* consentis par les municipalités ou les départements. M. Pierre Merlin, président de l'université de Paris-VIII (Vincennes), a souligné que le budget consacré en France à l'enseignement supérieur est passé en sept ans de 0,61 % du produit national brut à 0,41 %, alors qu'il se situe entre 1 % et 2 % dans la plupart des pays industrialisés.

Le secrétaire général du SNE-Sup s'est félicité des succès de la gauche dans les villes universitaires aux élections municipales. Mais, a-t-il dit, le syndicat ne doit pas rester *« l'urne au pied »* en attendant 1978, ni faire de *« l'activisme »*.

DÉMISSION DES RESPONSABLES DE « TEXTES ET DOCUMENTS POUR LA CLASSE »

M. Jacques Chevallier, rédacteur en chef de la revue « Textes et documents pour la classe » publiée par le Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.), vient de démissionner de ses fonctions, ainsi que son adjointe, Mme Monique Bouche. Le contrôle hiérarchique exercé sur le contenu de cette publication officielle, qui compte soixante-cinq mille abonnés payants, est devenu, selon les démissionnaires, de plus en plus tatillon et les interventions de la direction *plus fréquentes*.

Les sections syndicales C.G.T., C.F.D.T., FEN du C.N.D.P., solidaires des démissionnaires, s'élèvent contre une censure qu'elles jugent « plus étroite, insidieuse et permanente » depuis la récente réorganisation de la recherche et de la documentation pédagogiques (« le Monde » des 30 octobre 1976 et 15 mars 1977). « Il s'agit désormais d'expurger tout ce qui serait susceptible d'apporter aux professeurs un soutien documentaire original et aux élèves matière à développer leur esprit critique. »

Pour M. Gabriel Quencez, directeur du C.N.D.P., ces accusations sont sans fondement et ses interventions, qui ne sont pas plus fréquentes qu'auparavant, ne sont que l'exercice normal de contrôle dans une revue officielle : « Mon rôle est de veiller au respect du public enfantin de la revue, d'en préserver la qualité littéraire et de m'assurer du respect de la laïcité et de la neutralité de l'école. »

DÉFENSE

En Allemagne fédérale

CINQ APPELÉS DU CONTINGENT SONT ACCUSÉS D'AVOIR RÉDIGÉ UN BULLETIN DE COMITÉS DE SOLDATS

Un médecin-aspirant du 1er régiment de spahis stationné à Spire (Rhénanie-Palatinat), M. Laurent Lecoin, vingt-huit ans, qui devait être libéré cette semaine de ses obligations militaires, a été maintenu sous les drapeaux pour raisons disciplinaires, a annoncé, mardi 29 mars, un porte-parole de l'état-major des forces françaises en Allemagne fédérale.

M. Lecoin et quatre autres appelés : MM. Patrice Daniel, François Vinicio, Jean-Michel Martinat et Gilles Meraud, sont accusés d'avoir collaboré à la rédaction et à la diffusion d'un des organes clandestins des comités de soldats, le *Spirate rouge*.

Dans le dernier numéro de ce journal est apparue une « *plate-forme* » de revendications parmi lesquelles le retrait des forces françaises d'outre-Rhin, l'incorporation à moins de 200 km du domicile, la semaine de travail de quarante heures, la solde mensuelle portée immédiatement à 600 F et la liberté d'organisation, y compris sous la forme syndicale.

Le porte-parole militaire a précisé qu'en attendant la fin de l'enquête menée par la sécurité militaire, ces appelés du contingent avaient été mis aux arrêts. En tant qu'officier du contingent, M. Lecoin est passible d'une punition pouvant aller jusqu'à soixante jours d'arrêts de rigueur.

[C'est à la suite d'un vote secret du conseil de discipline, présidé par le chef de corps, qu'il peut être décidé de maintenir au régiment un militaire appelé sanctionné, pour une durée égale à la moitié du temps de la punition. Cette décision doit être approuvée ensuite par l'autorité hiérarchique supérieure.]

● *Trois appelés du contingent*, impliqués dans les incidents qui se sont produits en février dernier au 32e régiment de génie à Vieux-Brisach, en République fédérale d'Allemagne (*le Monde* du 19 mars), ont été punis par mesure disciplinaire de plusieurs semaines d'arrêts et répartis dans d'autres unités en Allemagne. MM. Gérard Capon, de Strasbourg, et Pascal Huré, de Paris, ont reçu soixante jours d'arrêts et ils ont été transférés respectivement à Stetten (Bade-Wurtemberg), au 3e régiment de dragons, et à Fribourg-en-Brisgau, au groupe d'aviation légère divisionnaire. Le troisième, M. Philippe Maréchal, de Paris, a été envoyé à Donaueschingen, au 110e régiment d'infanterie, où il subit une peine de trente jours d'arrêts.

Tiré d'un sous-marin

UN MISSILE SOVIÉTIQUE A ÉTÉ LANCÉ A 10 200 KILOMÈTRES

Washington (*A.F.P.*). — Les Soviétiques ont essayé un nouveau missile lancé d'un sous-marin sur une distance record d'environ 5 700 milles (soit 10 200 kilomètres), déclare-t-on de source proche des services de renseignements américains. Les essais soviétiques ont eu lieu les 18 et 20 mars.

Deux missiles « SSN-8 » ont été lancés d'un sous-marin croisant dans la mer de Barents, dans l'Arctique, pour atteindre le Pacifique après avoir traversé toute l'Asie. Les missiles « SSN-8 » à deux étages ne comportent qu'une seule tête nucléaire et équipent deux types de sous-marins à propulsion nucléaire de la classe Delta, l'un armé de douze missiles et l'autre de seize. La charge nucléaire transportée est de l'ordre de la mégatonne.

La distance de 5 700 milles couverte par les « SSN-8 » constitue une portée double des missiles américains les plus puissants lancés à partir de sous-marins. Le missile Poseidon a une portée de 2 500 milles, soit 4 500 kilomètres, mais il emporte jusqu'à dix charges nucléaires dont la trajectoire finale est indépendante. D'autre part, la marine américaine met au point le missile Perseus, qui emportera jusqu'à quatorze têtes nucléaires indépendantes à une distance de 4 000 milles, soit 7 200 kilomètres.

RELIGION

L'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Le tribunal de Paris nommera un médiateur le 1er avril

Nouvel épisode dans l'affaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet occupée depuis le 27 février par les chrétiens traditionalistes, à la salle des référés du Palais de justice de Paris ; bref et pacifique, accompagné de chuchotements entre initiés de bords opposés. Personne ne s'étonne de voir un ecclésiastique en soutane évoluer au milieu de jeunes portant à la boutonnière des médailles dorées de saint Pie V.

Toute agressivité rentrée, cet auditoire réduit — une vingtaine de personnes environ, — disséminé dans l'hémicycle, renonce rapidement à entendre de leurs places le premier avocat, Me Roger Sédié, qui, *penché sur le bureau de* M. Jean Regnault, vice-président du tribunal de Paris, lui fait à voix inintelligible la confidence de sa plaidoirie au nom de l'assigneur, l'abbé Pierre Bellégo, curé de la paroisse occupée (*le Monde* du 30 mars).

L'assistance se précipite autour de l'avocat dont les propos sont conformes à ceux que l'on attendait : situation intolérable, menace de schisme, efforts réitérés du cardinal Marty pour trouver une solution ; des catholiques qui ne sont plus des fidèles ; un curé légitime et « affectataire » légal représentant la « continuité » du culte ; voies de fait, injures, coups et blessures, enfin provocation suprême, inviter Mgr Lefebvre à confirmer des adolescents aux lieu et place de *Mgr Gilson*, évêque auxiliaire de Paris.

Mme Desmurs-Moscet plaide ensuite en faveur des assignés : les abbés Ducaud-Bourget, Coache et Zerralda. La presse aurait menti : l'église reste ouverte à tous, les prêtres peuvent y célébrer le culte de leur choix ; dans ces conditions au nom de quoi expulser des ecclésiastiques « encore » *catholiques* (1). A Saint-Séverin, église mère de Saint-Nicolas, on laisse se dérouler des réunions et des concerts qui n'ont aucun but sacré ; Saint-Nicolas n'est pas une paroisse mais seulement une annexe ; les évêques de France n'obéissent même plus au pape ainsi que le prouve le sort réservé à l'encyclique sur le célibat ecclésiastique et celle sur la contraception.

Ici le président abandonne son mutisme pour lancer : *« N'oubliez pas que vous parlez à un catholique pratiquant ! »* Seul le contexte éclaire cette réflexion ambiguë et pour le moins inattendue.

Un moment décontenancée, l'avocate reprend : *« Mes clients sont catholiques, ils ont droit à une église ; il y a d'ailleurs trop d'églises à Paris. »* Conclusion : *« M. le président, nommez un médiateur. »*

Cette proposition est retenue par M. Jean Regnault, qui répugne à la perspective d'une intervention policière qui pourrait être la conséquence de la demande d'expulsion. « *Cela*, dit-il, *serait désagréable pour tout le monde.* »

Le président choisit une procédure assez exceptionnelle : celle de recevoir en privé dans son bureau l'abbé Bellégo, puis l'abbé Ducaud-Bourget. Sans doute pour entendre de leur bouche des suggestions en ce qui concerne le choix d'un médiateur. « *Je prendrai ma décision vendredi 1er avril à 14 heures.* » Tel est le dernier mot d'une séance dont le souci d'apaisement est évident, comme il est non moins sûr que la conclusion n'a pas été une surprise pour tout le monde. Le cardinal Marty avait ses raisons de faire confiance à la justice française.

HENRI FESQUET.

(1) Mme Y. Desmurs-Moscet a développé son argumentation juridique dans le numéro du 25 mars de *Monde et Vie*. Elle a, d'autre part, remis au président du tribunal les lettres d'une centaine de lettres de paroissiens de Saint-Nicolas qui ont pris le parti des occupants de l'église.

● « *Visite au sépulcre* » et « *Lamentations de Marie*, » deux drames lyriques médiévaux, présentés en juillet 1976 en la cathédrale de Chartres, seront repris à Paris le 31 mars, à 20 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, et le 18 avril en la cathédrale américaine, quai d'Orsay.

Ces pièces sont jouées et chantées par l'école d'Orphée, accompagnée d'instruments anciens.

« Il est dramatique que nous soyons encore des Églises séparées »

déclare M. Jacques Maury, nouveau président de la Fédération protestante

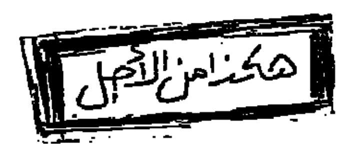
Président élu de la Fédération protestante de France, M. Jacques Maury a présenté récemment aux informateurs religieux quelques-uns des aspects de sa nouvelle fonction. Commentant l'entrée récente à la Fédération de la mission évangélique des Tziganes d'Europe et de trois communautés pentecôtistes de Bretagne, il a fait remarquer que, contrairement à certains préjugés, *« l'appartenance au protestantisme ne dépendait pas d'un certain seuil culturel »*.

« *La Fédération*, a-t-il ajouté, *n'est pas une super-Eglise. Chacune de ses parties constituantes conserve son autonomie et la Fédération n'a sur elles d'autre autorité que celle qu'elles lui concèdent librement. C'est une situation paradoxale mais spirituellement saine.* »

En termes vigoureux, M. Maury a déploré que *« le protestantisme soit encore incapable de manifester institutionnellement son unité ailleurs que dans la Fédération. Il est dramatique que nous soyons encore des Eglises séparées alors qu'aucun problème dogmatique ne nous sépare. Cette situation*, a-t-il remarqué, *n'est pas comprise par les laïcs qui acceptent avec plus ou moins de scepticisme les raisons avancées par les théologiens.* »

A propos de la position numérique des Eglises, M. Maury a noté que, partout dans le monde, celles-ci sont devenues minoritaires, et que tel a toujours été le cas du protestantisme français. « *Cette situation*, précise-t-il, *appelle les Eglises à être de plus en plus clairement, dans les sociétés humaines, les témoins d'un autre règne.*

» *Nous sommes progressivement entrés dans une réelle situation de séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est seulement maintenant que celle-ci apparaît dans sa vérité. Fréquemment, les églises interpellent les pouvoirs publics sur telle ou telle situation où il leur paraît que le témoignage évangélique est impliqué.* »



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

L'art tibétain au Grand Palais

DÉMONS ET MERVEILLES

par ANDRÉ FERMIGIER

LE bouddhisme lamaïque, le Tibet. De quoi s'agit-il ? En quelques mots et en nous excusant auprès des spécialistes des inévitables erreurs auxquelles conduit la brièveté : venu des universités indiennes du Bengale et du Bihar, où l'ésotérisme tantrique insiste sur la méditation, les pratiques corporelles et parfois les rituels de magie, le bouddhisme est bien accueilli par les souverains du Tibet, et le premier monastère est fondé en 779. En 842, l'assassinat du roi Glang-dar-ma signifie la fin de l' « ère monarchique », dont très peu d'objets nous sont d'ailleurs parvenus (voir la section 1 de l'exposition), et le bouddhisme, persécuté par les tenants de l'ancienne religion, se réfugie dans trois petits royaumes du Tibet occidental. Il y connaît autour de l'an 1000 une nouvelle période de prospérité, marquée par la multiplication des monastères et des ordres religieux ainsi que par d'incessants contacts avec l'Inde, comme le montrent les sculptures réunies dans la section 2 de l'exposition, en particulier un magnifique bodhisattva dont la complexité iconographique s'organise, ce n'est pas toujours le cas, en rythmes d'une souplesse et d'une grâce incomparables.

Au début du treizième siècle, les premières vagues de l'invasion musulmane chassent le bouddhisme de l'Inde. Le Népal devient alors le « conservatoire des traditions du bouddhisme tantrique indien », et, pénétrant par la vallée de Katmandou, l'influence de l'art népalais, raffiné et gracieux parfois jusqu'à la préciosité mais aussi fécond en divinités terribles, ne cessera de se manifester, et cela jusqu'au début de l'ère contemporaine, dans la sculpture et la peinture tibétaines (sections 0, 10, 11, 12, 13).

Un panthéon innombrable

Mais très vite, à travers ses immenses monastères, véritables villes parfois et citadelles de féodalité, c'est le Tibet qui apparaît comme la place forte du bouddhisme, « le foyer de l'évangélisation vers qui les Barbares se tournaient, le deuxième centre géographique et spirituel du monde, où le Bouddha avait atteint l'illumination » (Anne-Marie Blondeau). En 1207, le Tibet se soumet à Gengis Khan, dont le petit-fils, Kubilaï, devenu empereur de Chine, proclame le bouddhisme lamaïque religion officielle et fait du grand lama de Sas-Sa-Skya le véritable souverain du Tibet. Les moines, ici comme ailleurs, c'est bien connu, ont toujours entre eux des rapports fort difficiles : d'où d'incessants conflits politiques et religieux qui peuvent aller jusqu'à la guerre civile et où interviennent de grands abbés réformateurs. L'un d'entre eux reçoit en 1578 d'un khan mongol le titre de dalaï lama (« Océan de sagesse »), et en 1642 le cinquième dalaï lama achève de donner au pays une structure théocratique organisée autour du palais-forteresse de Lhassa. La théocratie tibétaine se maintiendra sous les empereurs mandchous, les rapports avec la Chine étant alors particulièrement intenses (sections 22-23), et jusqu'à l'époque contemporaine. Le Tibet est devenu en 1965 l'une des deux régions autonomes de la République populaire de Chine.

Voilà pour l'histoire. Quant à la religion, sans parler même des dogmes, le panthéon tibétain, avec ses milliers de bouddhas, de bodhisattvas, de déesses, de démons, de divinités locales et tutélaires, est d'une telle complexité qu'il serait vain de vouloir en donner même un bref aperçu : on se reportera au catalogue, qui informe largement et aussi clairement qu'il se peut sur le rituel, le symbolisme des gestes, l'iconographie et présente même un tableau des attributs et attitudes des principales divinités.

Attributs et attitudes immuables. Quels que soient l'éclectisme, l'invention stylistique des peintres et des sculpteurs, la variété des techniques et des matériaux employés, la permanence des formes est la loi de l'art tibétain, et l'artiste, presque toujours anonyme, n'y intervient que comme l'interprète d'une tradition rigoureusement codifiée. Non qu'il s'agisse d'un art « sans histoire », « primitif » et relevant de l'ethnographie, comme on l'a prétendu quelquefois (il faudrait d'ailleurs s'entendre sur les termes) ; seulement, c'est une histoire que nous ne connaissons pas.

Les provenances et la chronologie, nous l'avons dit, sont plus qu'incertaines, quantité de pièces dérivent d'archétypes disparus, et, en présence de tel objet « d'influence népalaise », il est bien difficile de dire s'il s'agit d'un objet venu du Népal ou exécuté au Tibet par un artiste népalais, ou encore dû à un moine tibétain sensible à la tradition népalaise. Par rapport à l'Inde, à la Chine des Ming, au Népal, au Cachemire, les frontières de l'art tibétain sont extrêmement flottantes, et les organisateurs de l'exposition ont pris le parti d'un classement par affinités stylistiques qui laisse d'ailleurs dans l'ombre nombre d'objets groupés sous des rubriques comme « Tendances diverses », « Vues topographiques », « Influences diverses », etc. Là encore, impossible de résumer, et l'on ne peut que renvoyer au catalogue, remarquable aussi bien par la richesse de son information que par la modestie scientifique de ses interprétations.

L'impression que laisse le premier parcours de toute cette assemblée de dieux et de démons est celle d'une uniformité un peu lassante — elle serait d'ailleurs la même pour un Tibétain visitant n'importe quelle exposition d'art occidental, — et cette uniformité est due aux règles de proportions, de composition, d'imagerie que la religion impose aux artistes tibétains, qui travaillaient souvent sur des xylographies et dont la production fut trop considérable pour n'être pas répétitive. Pourtant, si l'on accepte les classifications de Giuseppe Tucci, un des meilleurs spécialistes du monde tibétain, on parvient à isoler quelques ensembles présentant des caractères suffisamment autonomes pour que l'on puisse parler à leur propos de style et même d'école.



Les compagnons de Yama, le dieu des enfers, tourmentant des pécheurs. Gouache sur toile, Tibet XIX[e] siècle.

Des bonnets jaunes

Ainsi l'école de Gu-ge (Tibet occidental), aimable, fleurie, un peu maniérée, où certaines pièces, au délicat coloris d'enluminure (n[os] 57 et 58) manifestent l' « horror vacui », la verve décorative, le délicieux talent de conteur qui caractérisent les meilleurs artistes tibétains. La parenté est parfois liée à l'identité de la secte, celle des « bonnets jaunes », par exemple, qui inspire tels méticuleux tanka du dix-huitième siècle (n[os] 174 et 175), ou au caractère particulier du procédé, ainsi pour les tanka à fonds dorés dont l'un au moins (n° 263), admirable de souplesse, de grâce, de fluidité linéaire, évoque les plus belles créations de l'époque Ming.

Une autre école illustre assez bien les dons et les limites des artistes tibétains : l'école de Ngor, toute tendresse et sourire dans la représentation du visage des hommes et des dieux (n[os] 182 et 110) et dont certains mandalas (n[os] 109, 104, 105) nous ont paru être parmi les pièces les plus belles de l'exposition, les mandalas étant des sortes de diagrammes, d'échiquiers mystiques qui figurent à l'intention des fidèles l'itinéraire, l'univers particulier d'un dieu. Leur centre est assez figé, comme le veut la loi, mais, dans les cartouches, les cercles, les bordures, l'invention poétique de l'artiste se libère en petits personnages d'Orient rococo, en motif floraux et animaliers d'une fraîcheur et d'une vitalité exquises. Quantité d'autres pièces montrent le goût des peintres tibétains pour le paysage : « maisons blanches séchées au soleil, monastères et temples à toits dorés, cohortes de moines qui chantent, chevaux lancés au grand galop », villes étagées sur la montagne, scènes familières aperçues dans l'intérieur d'un palais « ouvert comme une toile de fond de théâtre japonais tandis que des nuages absurdes se retroussent dans un ciel d'azur » (G. Tucci). L'art tibétain est de ceux qu'il faut avoir la patience de lire dans leurs marges.

Des baisers frénétiques

Un autre caractère de l'art tibétain est son extrême inégalité. Les dernières salles, où la plupart des pièces datent de la fin du dix-huitième siècle et du dix-neuvième siècle (du vingtième parfois), donnent l'image d'une très visible décadence. Même aux époques antérieures, l'avidité assimilatrice des artistes aboutit souvent à des résultats décevants. Il n'y a pas lieu de s'enthousiasmer à propos des bronzes d'influence cachemirienne, peut-être parce qu'ils voisinent avec l'étonnant ensemble découvert en 1907 par un explorateur russe à Kara-Khoto, une des villes de la route de la soie qui fut détruite en 1227 par Gengis Khan. On ne criera pas davantage au miracle à propos de bronzes dorés de style chinois dont quelques-uns sentent le magot, et les plus belles pièces sont peut-être celles qui ne se rattachent à aucune influence, ainsi cette statuette d'un savant indien, datant du dix-huitième siècle (n° 185), ou l'extraordinaire lama de Newark Museum (n° 157). Sculpteurs inégaux, les Tibétains sont, par contre, de remarquables orfèvres, comme le montrent les aiguières, les objets liturgiques, bols, encensoirs, lampes à beurre, et les bijoux rassemblés à l'exposition.

Le plus étonnant de l'art tibétain est que la suavité, la grâce, y voisinent sans cesse avec l'horreur, le lotus, le matin calme des bouddhas avec des accouplements qui, pour être divins, n'en sont pas moins monstrueux. Dieux et déesses se dévorent de baisers frénétiques, et l'on n'imagine rien de plus terrifiant que tous ces « gardiens de la loi », noirs démons au visage de bêtes féroces, gesticulant comme des possédés, piétinant des cadavres et dont la robe s'orne d'une guirlande de têtes fraîchement coupées. Les « gardiens de la loi » ont souvent une apparence peu amène, mais, à ce point, on n'a jamais vu ça. Faut-il attribuer ces étreintes, ces chevauchées mortelles, à l'influence du civaïsme, au vieux fonds de sorcellerie et de magie non résorbé par le bouddhisme, ou à la cruauté latente d'une culture dont on a souvent vanté, malgré tous ses brigands et le fanatisme de ses moines, l'aménité, l'équilibre silencieux, et que l'on identifierait plutôt au poète Milarepa, le solitaire mystique dont la main incline l'oreille aux voix de l'univers (numéros 157, 167, 190) ? C'est un des nombreux problèmes auxquels invite à réfléchir cette mémorable exposition.

★ *Dieux et démons de l'Himalaya. Arts du bouddhisme lamaïque.* Grand Palais Jusqu'au 27 juin.

Animation en Poitou-Charentes

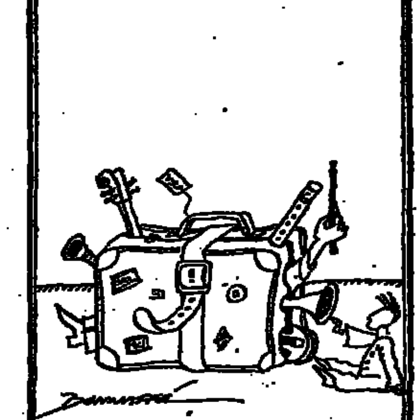
Un orchestre voyage

L'Orchestre philharmonique de Lille avait fait ses valises... A Tourcoing, pas plus qu'à Denain ou à Dunkerque, où il est toujours le bienvenu, personne n'aurait pu dire s'il était parti pour l'Amérique du Sud, le Groenland ou la Chine populaire, tant il est vrai qu'à présent certains orchestres français mettent un point d'honneur à passer le plus souvent possible les frontières. Instruit par l'expérience, on sait maintenant qu'un musicien peut jouer presque tous les soirs pendant un mois dans des villes différentes (à condition toutefois qu'elles ne soient pas éloignées de plus de 400 kilomètres) sans perdre ses qualités essentielles. C'est à la cinquième semaine que les choses se gâtent : saisi d'une espèce de mélancolie, il pense à ses enfants, à sa femme, à la douceur du foyer et devient très difficile à tenir. On doit alors le rapatrier et, pour lui faire sentir l'attrait de ce qu'il quitte, organiser immédiatement, entre les répétitions des concerts et les services dus à l'Opéra, quelques séances d'enregistrement. Six mois plus tard le voilà prêt à changer d'hémisphère : c'est le métier qui rentre...

Mais voici qu'arrivent des cartes postales (« l'église », « les remparts », « le marché ») écrites à Jonzac, à Surgères, à Barbezieux ; l'Orchestre de Lille a été aperçu à Saintes puis à Cognac, le lendemain, il partait pour La Rochelle ; et le voilà de retour au bout de deux semaines avec, en perspective, dix jours de vacances avant de reprendre les concerts itinérants dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Ce qu'il vient de faire de façon intensive, répondant à l'invitation du Centre international d'animation régionale de l'abbaye aux Dames de Saintes, l'Orchestre philharmonique de Lille l'a entrepris dans le Nord depuis un an : sept concerts par mois en moyenne dans les villes de la région, généralement précédés d'une séance spéciale l'après-midi, pour les scolaires.

La formule ne vise pas à l'originalité, mais s'il doit y avoir un jour une loi pour la protection de l'enfance contre les « animations » malhonnêtes qui, tant par le manque de moyens que par opportunisme, se répandent impunément, on laissera Jean-Claude Casadesus et ses musiciens poursuivre leur travail qui « passe la rampe », ne serait-ce que par la conviction réelle qu'ils y mettent.



Comme au Père Noël

Cela commence par une présentation des instruments famille par famille : après une brève explication, chacun joue un fragment caractéristique de l'œuvre qui va suivre — « Egmont », « Petrouchka », « Ma Mère l'Oye » — que les enfants pourront reconnaître au passage ; ensuite, le chef dit quelques mots sur la vie du compositeur, raconte à sa façon les données de l'intrigue, lève sa baguette et dirige sans lâcher le micro : pendant l'exécution de « Petrouchka », il rappelle certains détails de la pantomime imaginaire.

Une demi-heure de concert suivie avec une attention évidente : même les mouches battent des ailes en silence. Puis viennent les questions, timides au début et bientôt comme un feu roulant ; elles touchent aussi bien la musique que le prix ou le poids d'un violon, d'une harpe, la durée des études... « Est-ce que c'est un métier ? » demande une petite fille. « Avec quoi sont faites les cordes ? » Autre mystère éclairci sans pédantisme : « Autrefois je crois que c'était en boyau de chat... ou bien de mouton peut-être. Maintenant, c'est un fil d'acier. As-tu aimé ce qu'on vient de jouer ? Est-ce que vous voulez qu'on revienne ? » « Oui » unanime, comme au père Noël... Mais il y a aussi des questions plus inattendues ou personnelles, auxquelles on ne répond ni par un chiffre ni par oui ou par non et plus que jamais il faut se montrer à la hauteur. On termine à regret; rang par rang, sous l'œil des maîtres qui ont repris leur autorité, la salle se vide. Il reste quelques heures avant le concert du soir ; les musiciens ne quittent pas leur place : ils vont encore répéter pendant près d'une heure, pupitre par pupitre, prenant conseil les uns des autres, et pas seulement du chef. Cela peut paraître normal, pourtant c'est là quelque chose de si rare qu'il faut l'avoir vu pour y croire...

Cette série de concerts s'est achevée par trois exécutions, à La Rochelle, à Angoulême et à Saintes, du « Requiem » de Verdi pour lequel s'était formé un grand chœur régional sous la direction de Jean-Yves Gaudin, de sorte que, outre le travail réalisé auprès des enfants, l'Orchestre de Lille aura laissé de sa venue autre chose qu'un simple souvenir. Cela vaut bien ceux qu'on rapporte des antipodes.

GÉRARD CONDÉ.

Soixante gouaches de lumière

Poliakoff, une vie un tableau

A SES meilleurs moments, Poliakoff est le peintre des splendeurs picturales. Toute sa vie, il semble avoir refait le même tableau, repris sur les réussites ou les échecs du précédent. Parallèlement aux peintures, Poliakoff faisait de la gouache et de la tempera. Le papier lui donnait un plus grand sentiment de liberté. Liberté d'expérimenter, de gâcher, de recommencer...

L'exposition de la Galerie de France montre à l'évidence que la gouache chez Poliakoff, comme chez certains peintres contemporains de grande picturalité — Chagall, par exemple, — est un art autonome. Elle ne prépare pas un tableau ni ne le suit. Elle est un moyen d'expression original par le support même, le papier humide qui se sature de couleur jusqu'à devenir chair, tout en sensualité et en frémissement de lumière prise au piège des pigments. Chez Poliakoff, la technique de la gouache a même influencé son travail en peinture. Comme Alechinsky, il a fait des tableaux sur papier marouflé sur toile. Comme ce dernier, c'est la matière même du papier et ses modifications après le passage de la couleur qui l'intéressent.

Suivies une à une par ordre chronologique, les soixante gouaches qui traversent le dernier quart de siècle de sa vie — de 1944 à 1969 — montrent une œuvre en cours de constitution.

Elle est bâtie comme un édifice architectural. On connaît les formes abstraites de sa peinture, dont la géométrie libre est faite de déséquilibre et d'équilibre. On connaît le rapport exact, mais indéfinissable, des lignes et des couleurs : lorsqu'une proportion est juste, la couleur qui en fait l'habit lui va comme un gant ; sa tonalité, sa consistance, le frémissement lumineux qui en sourd continuellement, ont un air naturel. Chez Poliakoff, comme chez beaucoup d'autres, l'art « abstrait » — abstrait de la nature et de la figuration — a pris pour sujet le travail même de la peinture. Peut-être retrouve-t-on dans les couleurs éclatantes de cet artiste (né à Moscou en 1906) le souvenir embelli des décors des intérieurs russes de son enfance. Mais, en tout cas, aux années 44, à Paris, on y perçoit l'arabesque des formes libres de Miro. Puis le foisonnement des formes obliques et des couleurs ocres et terre qu'affectionnait le cubisme. C'est dix ans après, en 1954, que Poliakoff découvre Poliakoff, et peut-être en même temps Matisse, peintre de la Danse.

La quête d'un état créatif

Mais c'est en 1964 — une avance significative par tranche de dix ans — qu'il nous donne ce que son œuvre compte de plus caractéristique et typique. Classique pour ainsi dire. Cette année-là fut un grand cru, comme on peut le voir ici. Il a réduit le nombre de ses couleurs, le plus souvent quatre, et celle des formes, comme le peintre de la Danse. Et, comme lui, il se dirige vers la simplification et la monumentalité interne.

La succession des œuvres dans le temps dévoile la démarche du peintre, ses doutes, ses mises en question. En artiste contemporain, il refuse la perfection formelle, au profit de la quête d'un état créatif dont la jeunesse serait maintenue par la disponibilité de l'esprit, au risque de courir à l'échec. Ces soixante gouaches ne sont qu'une. Et c'est ainsi qu'on les voit le mieux, dans leur déroulement à travers les cimaises. Le même tableau, soixante fois recommencé.

JACQUES MICHEL.

★ Soixante gouaches de Poliakoff, Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

EN BREF

Musique ancienne d'Angleterre à Etampes

Le deuxième Festival de musique ancienne organisé à Etampes par la délégation régionale de la musique en Ile-de-France aura lieu au cours des mois d'avril et de mai : le thème en sera cette année « l'Angleterre, de *Richard Cœur de Lion* à Elisabeth I[re] ».

Les écoliers, les lycées et les amateurs de la région seront associés étroitement à cet ensemble de manifestations : l'expérience entamée au printemps de 1976 sera élargie, approfondie. A côté des concerts et des récitals donnés chaque weekend dans divers monuments de la ville, seront proposés des cours d'interprétation vocale et instrumentale pour professionnels et bons amateurs (ceux-ci seront « animés » par les artistes participants au Festival). D'autre part, deux stages seront ouverts aux amateurs (l'un du 11 au 17 avril, l'autre du 19 au 22 mai). *Parmi les formations britanniques invitées* : le Deller Consort (30 avril), le New London Consort (7 mai), le Praetorius Consort (14 mai) et le Pro Cantione Antiqua (31 mai).

Semaines du Chili à Reims

La Maison de la culture André-Malraux de Reims consacrera plusieurs semaines à l'Amérique latine. A *côté de l'exposition* « Chili espoir » (ouverte du 16 avril au 26 juin), sont prévus un grand nombre de concerts, de spectacles de variétés ; des films feront l'objet de débats.

Parmi les sculpteurs, les graveurs, les dessinateurs et les peintres — les œuvres de soixante d'entre eux, tous en exil, seront montrées — *il faut* rappeler les noms de Matta, José Balmes, Gracia Barrios, Guillermo Nuñez, Ivan Vial, Sergio Castillo, Zañartu, etc. C'est la *première fois qu'une exposition* aussi générale est organisée ; elle sera complétée par une cinquantaine d'affiches originales utilisées au Chili avant le putsch de 1973.

Pour le Louvre et le musée de Lille

Parmi les récentes acquisitions des musées nationaux (1) signalons, pour le Louvre lui-même, un important Böcklin (*la Chasse de Diane*, 1896) et un Lawrence séduisant entre tous, le portrait des enfants Angerstein, les petits-enfants de John Julius Angerstein, banquier et mécène très illustre dont la collection fut achetée après sa mort par la National Gallery de Londres sur les instances de Lawrence. Un autre banquier, un autre mécène, c'est Maurice Masson (1873-1947), Lillois d'origine, qui réunit au début du siècle un remarquable ensemble de tableaux impressionnistes. Maurice Masson *vendit une partie de sa collection* en 1911, gardant pour lui le meilleur, dont sa fille vient de faire don au Musée de Lille : Boudin, Renoir, Jongking, de délicieux Sisley, un *Parlement de Londres* évanoui dans la brume, de Monet, des fleurs de Vuillard, quelques peintres dont nous retrouvons aujourd'hui les mérites (Le Sidaner, Ernest Laurent, Henri Martin) et des marbres voluptueux de Rodin.

(1) *Revue du Louvre* (N° 1, 1977).

La Biennale dans la Biennale

La sixième Biennale de Paris a programmé pour 1977 une exposition qui retracera l'historique des cinq manifestations antérieures et montrera *le rôle que celles-ci ont joué dans la* promotion des artistes et l'évolution de l'art contemporain. Seront présentées des œuvres d'Arman, de Hains, de Spoerri, de Tinguely, de Niki de Saint-Phalle, d'Erro, de Kudo, de David Hockney, de Rauschenberg, de Jasper Johns, de Christo, de Titus-Carmel et de beaucoup d'autres artistes pour qui la Biennale a servi de tremplin. L'exposition sera inaugurée le 13 juin à la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer, et durera jusqu'au 30 octobre.

L'AUTRE FESTIVAL DE ROYAN

La visite des griots africains

CONSACRÉ à l'Afrique du Sahel, le premier Festival des arts et des cultures de Royan, qui précède cette année celui d'art contemporain, présente depuis le 21 mars, et jusqu'à la fin du mois, une série de manifestations données par quatre groupes de musiciens, chanteurs et danseurs traditionnels venus respectivement de la Mauritanie, du Niger, de la Haute-Volta et du Mali : au total, une cinquantaine d'artistes se produisant non seulement dans la ville, mais aussi dans diverses agglomérations des alentours, telles que Rochefort, Cozes, Jonzac, Ronce-les-Bains et La Rochelle. A ces spectacles proprement dits, il faut ajouter des animations dans les rues et les écoles, des projections de films avec débats en présence des réalisateurs, un colloque sur le thème « Développement et dialogue culturel », un séminaire d'ethnomusicologie axé sur les rapports entre la musique et la vie quotidienne et, au Palais des congrès, des expositions de documents photographiques, d'objets d'art africain et de reproductions montrant l'influence récente de cet art sur celui de l'Europe, *sans oublier la Galerie* sonore et ses mille instruments africains mis à la disposition du public.

Jusque-là moyennement nombreux, le public s'est rendu en foule, le 26 mars, au casino pour assister à la veillée africaine qui a eu lieu de 7 heures du soir à 2 heures du matin dans une ambiance chaleureuse. Le bilan de l'entreprise est d'ores et déjà positif, même si les différents problèmes qu'elle a pu faire surgir sont loin d'être tous résolus.

Dans le cadre du quatorzième Festival international d'art contemporain de Royan, la journée du mardi 5 avril sera consacrée au monde noir, avec la participation des ensembles du Niger, du Mali et de la Mauritanie.

Une des principales révélations du festival est venue du Niger avec les griots « haoussa » du Zinder : trois groupes qui, sous des formes différentes, se consacrent à l'éloge du sultan et à l'exaltation des fastes des anciennes royautés. Tout d'abord une musique polyrythmique, jouée encore de nos jours, chaque jeudi à la tombée de la nuit, devant le palais, avec des instruments tels que la double cloche, la corne d'antilope, le hautbois appelé « alghaïta » (1), les tambours à baguettes recourbées et surtout, émergeant solennellement de temps à autre, les deux impressionnantes trompes de cuivre « kakaki », longues d'environ trois mètres, dont l'une reprend immédiatement ce que l'autre vient de jouer. Puis trois récitants *s'accompagnent chacun* d'un tambour — l'un en forme de calebasse et les deux autres de très petite taille et frappés avec des baguettes flexibles de cuir, en forme de sabliers — et il résulte alors d'un jeu percussif sur tempo rapide des résonances d'une fascinante continuité. Enfin, une troisième partie, dans laquelle brille aussi bien visuellement qu'auditivement l'étonnant personnage qu'est le vétéran Al Hajj Maazou Alalo : en contrepoint, *le chant de celui-ci, la voix du* crieur et celles de trois griots oscillant dans le *même* sens tout en chantant en chœur, tandis que l'accompagnement percusif apparaît souvent polyrythmique.

Cette fois, pas de concession quant au temps. Enfin, il devient possible d'écouter la musique africaine sur une durée correcte, ce qui nous change de tant d'enregistrements sur disques. Comment ne pas comprendre qu'il est nécessaire de se laisser imprégner par une telle musique si l'on veut tenter d'en apprécier les effets ?

Quintessence d'une tradition

De son côté, la musique Hassanya de la Mauritanie, pays charnière entre le monde arabe et l'Afrique noire, ne ressemble assurément à aucune autre. C'est une musique savante fondamentalement homophone — donc se rattachant plutôt à la culture arabe — qui possède ses propres modes et ses propres principes d'organisation formelle. La « tidinit », sorte de luth à quatre cordes, est réservée aux griots, tandis que la harpe angulaire appelée « ardin », qui comprend une *dizaine de cordes ou plus et dont le* résonateur consiste en une grande calebasse recouverte de peau de vache, est l'instrument privilégié des griottes. Grâce à la calebasse que l'on peut frapper avec les *mains, cette* harpe fait également office de tambour. A Royan, l'ensemble Hassanya est constitué d'un joueur de « tbel » (2), d'un flûtiste, de deux griots et de trois griottes, parmi lesquelles la très renommée Mouninna, aujourd'hui âgée d'une cinquantaine d'années, qui justifie à elle seule le déplacement au festival. Par son chant à la fois âpre, abondamment orné et graduellement paroxystique, et par les mouvements du buste, les gestes des bras, des mains et des doigts d'une danse assise qui exprime un sentiment rythmique d'une rare force interne, l'artiste mauritanienne n'accède-t-elle pas à la quintessence d'une tradition ?

En regard des musiques du Niger et de la Mauritanie, celle des Mossis de Ouagadougou peut paraître d'une certaine façon plus simple, plus clairement organisée pour nos oreilles occidentales. Mais cet aspect est compensé par un dynamisme joyeux qui fait jouer comme un seul homme les douze musiciens de la Haute-Volta, dont les quatre percussionnistes à mains nues — deux tambours « bendre » et deux demi-calebasses « wande » — sont particulièrement spectaculaires, surtout les joueurs de « wande » dont les poignets sont ornés de bracelets et de sonnailles.

Quant à l'ensemble national du Mali, il est le seul groupe africain invité à Royan qui tombe dans ce que le festival semblait avoir voulu éviter à tout prix : l'apprêt factice du « ballet africain » pour consommation occidentale ; que, par un effet de choc en retour, de tels spectacles puissent avoir du succès en Afrique ne change rien à l'affaire, au contraire. Et, c'est d'autant plus dommage qu'un grand nombre d'individualités y sont de tout premier plan, telles que les deux *joueurs de kora qui ne se révèlent inspirés* que dans leurs chambres d'hôtel, devant quelques privilégiés. C'est sur le plan de la conception même du spectacle que le *malentendu paraît total*. Sans nul doute *s'agit-il* là du détournement ou du débordement d'un projet plus valable, tant le hiatus avec l'authenticité des autres programmes du festival est flagrant.

En prenant pour thème l'Afrique et en voulant étendre l'action du festival hors des salles du casino, et même hors de la ville, les organisateurs de Royan ne choisissaient certes pas la voie la plus facile, aussi les premières difficultés sont-elles *apparues très vite. Elles étaient* tout d'abord d'ordre pratique : d'une part, la rigueur du climat à laquelle les artistes africains ne sont guère habitués et qui devait nécessiter une atten*tion particulière pour leur santé* et, d'autre part, la fatigue provoquée par les incessants trajets en car nécessités par la volonté de décentralisation du festival.

Que l'art aille vers le peuple est sans doute souhaitable, mais on peut se demander jusqu'à quel point il est possible de faire accomplir par des artistes du tiers-monde ce qui ne reste le plus souvent qu'à l'état de vœu pieux chez les créateurs occidentaux. Ainsi plaquées à l'heure des cours, sans réelle préparation, les animations dans les écoles et les lycées ne se sont guère révélées concluantes, et elles ont dû être interrompues dès le quatrième jour à la demande des musiciens (alors qu'à l'inverse la Galerie sonore installée au Palais des congrès s'impose comme une évidente réussite pédagogique).

Les premiers jours, la liaison était-elle parfaitement établie entre le conseil artistique et les services d'organisation du festival ? Sans vouloir pour autant enfermer l'art traditionnel dans le ghetto de l'élitisme, on peut s'interroger sur ce qu'auront retenu les badauds lors du défilé à cheval des Nigériens du Zinder à travers les rues de Royan avec instruments de musique, costumes et harnachements « haoussa » d'une grande beauté, mais aussi devancés par... des majorettes et une voiture diffusant *le Pont de la rivière Kwaï*.

Recherches techniques

Il serait toutefois injuste de se polariser sur de telles scories, de tels incidents de parcours somme toute excusables pour un premier festival. Et puis il faut porter de nombreuses initiatives à l'actif des organisateurs. Par exemple, la mise au point d'une brochure ronéotypée très documentée constituant une approche de l'Afrique à la fois géographique, historique et sociologique, avec un chapitre consacré aux arts et à la littérature orale et écrite. Et aussi les fiches de renseignements, très complètes, sur les quatre groupes d'artistes africains présentés. La présence à Royan d'un certain nombre d'ethno-musicologues renommés atteste par ailleurs du sérieux de l'entreprise. Fruit d'une étroite collaboration entre le laboratoire des langues et civilisations à tradition orale du C.N.R.S. et le Musée des *tropiques d'Amsterdam : Simha Arom* a pu expérimenter avec deux spécialistes hollandais un appareil d'enregistrement multipistes permettant de mieux comprendre l'articulation structurelle des différentes polyphonies et polyrythmies africaines.

Un dernier point, enfin, auquel il sera sans doute particulièrement difficile de porter remède : celui de la sonorisation de la musique africaine, qui pose des problèmes incomparablement plus grands que pour la musique de l'Orient. Faut-il trouver une juste mesure, attendre d'hypothétiques progrès techniques, ou reconsidérer la notion même de concert africain ?

DANIEL CAUX.

(1) Correspond à la « ghaïta » du Maghreb.
(2) Sorte de grande timbale.

Un entretien avec Lorin Maazel

L'expérience, et non pas la routine

OUTRE les représentations de *Pelléas et Mélisande* au palais Garnier et le concert du 25 mars qui célébrait, jour pour jour, le cent cinquantième anniversaire de la mort de Beethoven (avec l'ouverture d'*Egmont* et la *Neuvième Symphonie)*, Lorin Maazel dirigera, le 7 avril, un concert consacré à Gilbert Amy, Eugène Kurtz et Edgar Varèse, prenant place dans la série « Passage du vingtième siècle », organisée par l'IRCAM.

Pour la *Neuvième Symphonie*, selon son habitude, s'agissant des œuvres du répertoire classique, Lorin Maazel — Américain né en France — a fait venir des Etats-Unis son propre matériel d'orchestre, révisé, annoté. « Cela permet de gagner beaucoup de temps aux répétitions. On n'a plus besoin de discuter des coups d'archet, du phrasé ou de l'articulation des traits. C'est le résultat de vingt années d'expérience. »

Lorin Maazel aurait pu dire trente : « A quatre ans, on découvre qu'il possède l'oreille absolue et une étonnante mémoire visuelle ; ses études musicales commencent aussitôt. Cinq ans plus tard, il conduit le Los Angeles Philharmonic Orchestra et bientôt Toscanini l'invite... » Biographies impitoyables, alignant chiffres, dates et prix avec une sorte d'ostentation tatillonne.

Une omission cependant : Lorin Maazel met une larme de cognac dans son thé ; c'est sa façon de lutter contre la fadeur des petits sachets qui barbotent dans l'eau tiède.

La conversation reprend exactement où on l'avait laissée, sur la première approche.

« ... C'est une chose naturelle ; je lis la musique directement sur la partition. »

On avait oublié l'enfant prodige (« A quatre ans... »), mais on insiste, il y a des musiciens qui aiment « toucher » le son. Lorin Maazel sourit, comme s'il ne s'était pas bien fait comprendre ; il précise :

« Ce n'est pas la peine, j'entends tous les instruments à la lecture. »

Sans ironie ni ambiguïté, la réponse vient tout d'une pièce. Trois mille concerts depuis vingt ans, presque autant d'interviews peut-être... L'habitude, mais pas la routine ; encore moins le bavardage. D'une question à l'autre, on guette quelque chose qui ressemble à une hésitation derrière cette assurance tranquille de la voix, du regard, du simple geste : face au chef on se sent un peu à l'orchestre... Retour en arrière.

« Je n'ai jamais accepté de diriger une partition que je ne connaissais pas ; au début, on a pris cela pour de la prétention, mais assez vite on a admis que c'était légitime. »

« C'était un peu trop vous limiter.

— Non, en fait, car très tôt j'ai décidé de faire tout le répertoire. Cela m'imposait, entre autres choses, de m'intéresser à des musiques qui ne m'attiraient pas tout d'abord : Sibélius, Mahler...

— Cela s'est fait peu à peu ? Sibélius, par exemple ?

— Je me souviens très bien, je devais avoir ving-six ans quand j'ai entendu sa septième symphonie sous la direction de Sir John Barbirolli : j'ai trouvé cette musique d'une beauté extraordinaire. C'est cela, le rôle de l'interprète : ouvrir des rideaux. Jusque-là, j'avais simplement manqué d'imagination. D'ailleurs, c'est ainsi que je conçois l'éducation : on comprend les œuvres d'art tout naturellement en les fréquentant. Par exemple, je ne sais pas si mon fils sera musicien : il a cinq ans et il entend sa mère jouer du piano, et moi-même, quand j'ai le temps, je reprends mon violon et cela fait son chemin en lui. Au dix-neuvième siècle il y avait des jeunes filles de la bourgeoisie qui jouaient les sonates de Beethoven, c'était une chose normale qui créait une tradition vivante. Maintenant on fait trop souvent de la musique dans une optique exclusivement professionnelle.

— Ce n'est pas irrémédiable.

— A Cleveland, nous donnons chaque année un concert avec mille ou mille deux cents jeunes gens, entre treize et dix-sept ans, n'ayant aucune expérience du chant choral. Ils ont chanté d'abord la *Neuvième Symphonie*, puis la *Seconde Symphonie*, de Mahler, par cœur et dans la langue originale, alors que la plupart ne savent pas lire les notes ! L'important c'est de faire de la musique, chanter, jouer...

— D'où l'idée de tenir vous-même la partie de violon solo dans l'enregistrement de Thaïs *qui vient de paraître ?*

— J'ai une formation d'instrumentiste ; j'aime jouer mais, à vrai dire, je n'y avais pas pensé : c'est Beverly Sills qui en a eu l'idée. J'ai hésité puis je me suis mis au travail. Vous savez, cette *Méditation*, c'est quelque chose de mystique avant tout, on joue cela trop sensuel d'habitude.

— Vous aviez déjà dirigé Thaïs *?*

— Il y a dix ans je n'aurais jamais voulu. La jeunesse a des préjugés, elle s'appuie dessus ; au fond ce n'est pas si mal parce que c'est un obstacle à vaincre plus tard.

— Pour Pelléas *vous n'aviez pas ces réticences au départ.*

— C'est une partition essentielle, qu'on doit connaître même si on ne la dirige pas. J'avais suivi une série de cours que lui avait consacré Dallapiccola ; je devais avoir dix-huit ans. C'est assez longtemps après, il y a une dizaine d'années, que j'ai conduit cet ouvrage à l'Opéra de Rome.

— Est-ce que le travail du metteur en scène a une influence sur celui du chef d'orchestre ?

— Pour moi les deux sont étroitement liés. J'attache beaucoup d'importance à ce qui se passe sur le plateau : si je sais que le chanteur a deux pas à faire à tel moment, j'attaque un peu plus tard, ou bien si un personnage est de dos au public. Mais il n'est pas nécessaire d'être d'accord sur tout dès le départ ; le résultat vient à la longue, sinon cela donne quelque chose de trop convenu. C'est en cherchant à résoudre les problèmes que les choses viennent, il ne faut pas les éviter.

— Il peut y avoir des divergences fondamentales, irréversibles.

— Dans ce cas-là, je préfère ne pas diriger. J'ai été directeur artistique à Berlin pendant six ans, j'ai dirigé des opéras pour toute ma vie, maintenant, je n'en fais plus qu'un par an et seulement quand toutes les conditions sont réunies.

— On pouvait penser que Pelléas et Mélisande *serait un peu perdu sur la scène du palais Garnier.*

— Justement, je trouve que c'est une expérience très intéressante, importante plutôt. Ces personnages vivent tout seuls dans un endroit perdu dans le temps et dans l'espace, et chaque individu est perdu, avec la forêt tout autour, le château froid et sombre. Leur destin est formé par la solitude ; il y a un problème de compréhension entre eux parce qu'ils ont très peu d'expérience des rapports humains. Sans les autres, nous ne sommes rien. C'est une chose qui est vraie pour tout le monde d'ailleurs.

— Pour les chefs d'orchestre...

— Je suis toute l'année à Cleveland ; cela signifie que nous travaillons entre quatre-vingt-dix et quatre-vingt-quinze programmes dans une saison ; nous les donnons trois fois en général. Cela permet de faire tout le répertoire.

— Avec certaines prédilections ?

— Il y a des auteurs que je dirige moins souvent que d'autres, lorsque je sens que je n'y prends plus autant d'intérêt. Tchaïkovski, par exemple. Les thèmes surtout sont d'une qualité extraordinaire, ce sont les développements qui les affaiblissent. Une fois par an, c'est bien. Avec Beethoven, c'est très différent : Je sors toujours de là plus enthousiaste, avec l'envie de recommencer. Nous anvons fait cinq fois le cycle tout entier... Mais je dois vous parler d'une nouvelle série consacrée aux grands compositeurs d'aujourd'hui : Aron Copland, Michael Tippet, Boris Copland ; en 1979, ce sera un Français : Olivier Messiaen.

G. C.

Aux sources de l'écologie musicale

Paysages sonores

LA « Porte de la Suisse » est en face de l'Opéra. Elle a donné pendant une semaine sur une petite commune du Valais, Monthey (quatre mille quatre cent quarante-huit contribuables), dont les photos peuplaient une agréable salle au sous-sol où le Groupe d'étude et de réalisation musicale (GERM) rendait compte de son « action socio-musicale » dans cette ville pendant dix jours, du 5 au 17 juillet l'an passé.

Comme John Cage et le Canadien Murray Schafer (le Monde du 9 octobre 1975), l'animateur du GERM, Pierre Mariétan (lui-même compositeur valaisan), attache une grande importance à la notion de paysage sonore. Car la musique n'est pas seulement celle que l'on produit et que l'on écoute dans les concerts, mais aussi celle que l'on entend (ou que l'on n'entend pas) dans la nature et dans les villes. Apprendre aux gens à écouter, pour peut-être plus tard apprendre à réformer les bruits, à composer les sons de l'environnement ou du moins à les apprivoiser dans la cité, c'est le rêve de ces musiciens écologistes.

N'a-t-on pas depuis longtemps orné les villes avec des monuments et des statues, conçu une architecture urbaine souvent admirable, lancé des campagnes pour fleurir les villages et égayer les vitrines ? Et les cloches, les carillons, le tambour de ville, le veilleur de nuit, la fanfare, voire les cris des animaux domestiques, le chant des fontaines et des oiseaux, et le bruissement du vent dans les platanes ne sont-ils pas les premiers éléments d'un paysage sonore « civilisé » ?

C'est de cela que Mariétan et le GERM ont voulu faire prendre conscience les habitants de Monthey, tout en leur offrant une fête musicale sur les cours et les places, dans les églises et le château, et même une sérénade en haut du clocher. Avec les citoyens actifs de la ville, ils en ont établi la carte musicale par un long et minutieux recensement des phénomènes sonores perceptibles dans les différents quartiers, à toutes les heures du jour et de la nuit : « vibrations à fréquences déterminées (cloches, passages à niveau, bourdonnement de l'usine électrique) ; effets liés à la résonance des rues et des places, sources de type naturel (animaux vent, rivières) », etc., sans oublier les moteurs d'autos et d'avions.

Ces études, encore dans l'enfance, devraient aboutir à donner (ou à redonner) à l'acoustique « la même importance qu'aux proportions, à l'éclairage et aux couleurs. Il faudrait, dit Mariétan, que les lieux où les gens se parlent favorisent la conservation, que ceux où ils travaillent facilitent la réflexion... Ainsi, dans les villages du Midi, les maisons serrées les unes contre les autres délimitent des rues et des places étroites, bien à l'abri du mistral protégés du vent, ces lieux se prêtent à la communication entre les gens. Et dans les villes arabes on s'arrangeait pour que le ruissellement des fontaines prenne un relief particulier qui donne la vie à la maison (1) ».

Une idée par jour

De Monthey, Pierre Mariétan a rapporté des Micro-paysages, une bande magnétique d'une demi-heure concentrant quatorze « plans sonores » enregistrés au cours de son enquête. On peut regretter qu'il ait parfois mixé (discrètement) ces « photographies » avec un contrepoint de sons électroniques appareillés aux sons naturels. Mais surtout ces images paraissent banales (avions, oiseaux, cloches, fontaines) et n'ont rien retenu du caractère propre de Monthey (sinon une brève musique de carnaval). Conformisme inéluctable des photos musicales ? Non pas ; un compositeur tel que Luc Ferrari, dans Presque rien et la Révolution agraire, a su rendre ressemblants et inimitables ses paysages de sons naturels, tout comme un Constable, un Ruysdaël ou un Poussin les campagnes archi-banales qu'ils peignaient.

Mais le compositeur-écologiste nous a paru plus inspiré dans un autre style de musique un peu prophétique, dont le processus plairait à Jacques Attali : chaque jour pendant deux semaines, il a noté une idée, celle qui lui venait en tête ou qui lui était donnée par son environnement, avec un minimum d'élaboration pour lui garder sa fraîcheur. Et cela donne Instantanés (pour flûte, clarinette, trombone, piano, trompette, violon, violoncelle et guitare), quatorze petites pages qui vont de quelques secondes à deux minutes : monodies très simples, thèmes de choral, petite fête foraine, scènes de la rue, etc., délicieusement rythmées, harmonisées et instrumentées. On n'est pas si loin des Scènes de la forêt de Schumann ou de certains Mikrokosmos de Bartok. Et quelques-unes de ces piécettes feraient un excellent début de répertoire pour des orchestres d'écoliers par exemple

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Les citations sont empruntées à un excellent article de J.-J Daetwyler sur l'expérience de Monthey, dans un récent numéro de la *Revue musicale suisse*.

Une sélection



Cinéma

CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND
de Richard Patterson

La vie et l'œuvre de Charles Chaplin de la jeunesse pauvre à la vieillesse dorée au milieu d'une famille heureuse, en passant par les années tumultueuses d'Hollywood, les mariages, les divorces, l'engagement humaniste et la chasse aux sorcières. Un montage, discrètement attendri, d'extraits de films et de documents — dont un, extraordinaire, le retour de Chaplin à Hollywood, en 1972, pour un Oscar d'honneur et l'hommage du tout-cinéma — où éclatent l'évidence du génie comique, la grandeur de l'artiste et de l'homme.

ROULETTE CHINOISE
de Reiner Werner Fassbinder

Jeu de société, la roulette chinoise devient jeu de vérité, de cruauté et de mort entre un mari et sa maîtresse, une femme et son amant, et leur fillette infirme. Questions et réponses s'enchevêtrent, révélant des rancunes et des haines inexpiables. La sécheresse de la démonstration est compensée par une mise en scène fluide qui colle aux personnages et crée dans l'espace clos où se déroule le drame une atmosphère de nervosité et de tension qu'accentue le rythme du montage. Intelligence et efficacité : un des meilleurs films de Fassbinder.

NETWORK
de Sydney Lumet

Un présentateur des informations télévisées d'une grande chaîne américaine annonce, en direct à l'antenne, son intention de se suicider. Sur un scénario de Paddy Chayeesky, Sydney Lumet — l'auteur de Douze hommes en colère *et d'*Un après-midi de chien *— a réalisé une attaque en règle, une satire grimaçante et un peu hurlante des méfaits de la télévision commerciale. Les exhortations sont interprétées par Peter Finch.*

MON CŒUR EST ROUGE
de Michèle Rosier

Une suite de rencontres que fait Françoise Lebrun — dira-t-on jamais assez à quel point cette comédienne sans apprêts est exceptionnelle — dans sa vie quotidienne d'enquêtrice pour une agence de publicité. Des femmes, des hommes et les choses de la vie vus par le regard de Michèle Rosier (George qui ?), *qui refuse la psychologie et filme à distance pour laisser ses personnages libres de leur existence, de leur comportement, et les spectateurs libres de leur choix.*

VIOLETTE ET FRANÇOIS
de Jacques Rouffio

Violette qui porte Paul, vingt mois, en bandoulière et François, lunatre, charmant, odieux, mènent une existence chaotique. Parce qu'il faut bien se nourrir, s'habiller, ils chapardent dans les grands magasins, jusqu'au jour où la chance tourne, où l'insouciance fait place au désespoir... Le film de Jacques Rouffio (sur un scénario de Jean-Loup Dabadie) a hérité de la tendresse de Violette et de la paresse de François. Isabelle Adjani et Jacques Dutronc jouent à merveille cette romance douce-amère.

NOUA
d'Abdelaziz Tolbi

En 1954, au moment de la guerre de libération, la misère et la révolte de paysans algériens opprimés par une classe dirigeante aux mœurs féodales. Le colonialisme n'explique pas tout et le réalisateur démonte une structure sociale, tout en décrivant, avec un lyrisme poignant, l'itinéraire d'une prise de conscience. Beau et fort comme certains films soviétiques des années 30.

LE CASANOVA DE FELLINI

Pantin ridicule, Casanova devient le symbole d'un monde déliquescent qui semble annoncer le nôtre. Sous les couleurs éclatantes des fêtes felliniennes, ce film a l'ampleur, la gravité, d'un requiem. Une fresque à la mesure du génie plastique de l'auteur.

L'UNE CHANTE L'AUTRE PAS
d'Agnès Varda

Comédie et mélodrame, fiction romanesque et témoignage d'une époque : le grand retour de Varda chez qui on rit, on pleure et on chante. Une œuvre chaleureuse, avec Thérèse Liotard et Valérie Mairesse, merveilleuses anti-stars.

SEMAINES DU CINÉMA ALBANAIS...

Du 30 mars au 5 avril, sept films pour découvrir le cinéma albanais : le Dernier Hiver, Beni marche tout seul, l'Affrontement, le Commissaire de la lumière, les Chemins blancs, l'Opération feu, la Fille des montagnes.

...ET DU FILM SOVIÉTIQUE

Du 30 mars au 5 avril, sept films soviétiques d'Alexandre Mitta, Vadim Abdrachitov, D. Krabovitski, Nikita Mikhalkov, Gueorgui Donelia, Edmond Keossaian et Vladimir Megnehov. Organisée par la société Gaumont, cette semaine est présentée également à Toulouse, Montpellier et Reims.

— ET AUSSI : *Ames perdues*, de Dino Risi (un roman noir populaire dans une Venise fantasmagorique) ; *Scrim*, de Jacob Bijl (deux femmes, un face-à-face envoûtant) ; *Pain et Chocolat*, de Franco Brusati (la solitude du travailleur immigré, Nino Manfredi chaplinesque) ; *Ciné Follies*, de Philippe Collin (d'après un cinéma français oublié, la comédie musicale des années 30) ; *Méliès tel qu'en lui-même* (seize films de Georges Méliès aux sources du spectacle cinématographique) ; *les Vacances de M. Hulot*, de Jacques Tati (drôle de plage !) ; *le Prête-nom*, de Martin Ritt (Woody Allen contre le maccarthysme) ; *Muriel* (Resnais avait tout vu à Boulogne)... et *Providence*, d'Alain Resnais (la conscience, la vieillesse et la mort).

Théâtre

LE MARIAGE DE FIGARO
à la Comédie-Française

Les va-et-vient de la Folle Journée *pendant laquelle Figaro essaie de se marier reproduisent les mouvements de société qui précèdent et suivront 1789. Les mouvements de théâtre aussi : vaudeville, mélo, comédie de mœurs, musique sentimentale de films standards, tout y est. C'est trop et le rythme manque. Une demi-réussite de Jacques Rosner.*

ONCLE VANIA
à l'Odéon

Débordé de travail, surtout depuis que des usines sont implantées dans la campagne et que les ouvriers y ont des accidents, le docteur Astrov trouve, néanmoins, le temps de défendre le sort des forêts, des rivières, et de secouer son vieux copain Vania, qui s'éteint de mélancolie. Mise en scène passionnante de Jean-Pierre Miquel, confirmation d'une actrice exceptionnelle : Françoise Bette dans le rôle de Sonia. (Jusqu'au 3 avril.)

LOIN D'HAGONDANGE
à la Porte-Saint-Martin

Un homme et une femme : un couple. Un couple de retraités qui se noient doucement dans les hauts-fonds de la solitude. La mort quotidienne, la mort sans drame qui passe inaperçue. La poésie lyrique de Patrice Chéreau, la poésie tendue de Jean-Paul Wenzel, une même tendresse, une même détresse, un événement.

LE NUAGE AMOUREUX
à la Cité internationale

A la Cité internationale, Mehmet Ulusoy et ses camarades français et turcs reprennent le chef-d'œuvre de Nazim Hikmet, conte d'images et de couleurs sur la paix, la guerre, le bonheur. Un enchantement populaire. (Jusqu'au 2 avril.)

— ET AUSSI : *La Jeune Fille Violaine* (magnifique combat avec l'ange) ; *Etrange pâleur* aux Blancs-Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective) ; *la Jeune Lune* à la Cartoucherie (des inventions par milliers) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir) ; *Guyette Lyr* au Théâtre d'Edgar (un oiseau-clown qui fait des siennes) ; *José* au Théâtre de la Plaine (la solitude du fou de football).

Expositions

NAISSANCE DE ROME
au Petit Palais

Si, comme chacun sait, Rome ne s'est pas faite en un jour, le passage de la Rome des cabanes à la cité ornée de temples et de statues soulève de multiples problèmes. Le propos de cette exposition, réalisée avec le concours des plus grands spécialistes italiens et français (M. le Pr Pallottino en est le commissaire général), est de le poser, à la lumière des fouilles récentes opérées dans le Latium. Elle rassemble quelque sept cent cinquante objets dont certains sont inédits ou de publication récente, qui éclairent d'un jour nouveau les sources littéraires en faisant la part de la légende et de l'histoire.

DIEUX ET DÉMONS DE L'HIMALAYA
au Grand Palais

(Lire notre article page 13.)

LES SALLES RÉNOVÉES
du musée Guimet

Une étape importante du programme de rénovation du musée Guimet, commencé en 1968 : les trois cinquièmes des collections d'art asiatique du musée sont désormais présentées en permanence. Au rez-de-chaussée, l'art khmer et les styles d'Angkor-Vat et du Bayon, avec des sculptures monumentales exposées pour la première fois depuis 1936. Au premier étage, l'art chinois, poteries, bronzes, petites et grandes sculptures, laques, des différentes époques du néolithique au dixième siècle de notre ère, nouvelles salles d'art de l'Afghanistan et du Pakistan anciens. Au deuxième étage, poteries, grès et porcelaines de la collection Michel Calmann.

PENALBA
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Une vingtaine de grandes pièces de bronze ou d'acier, datées de 1955 à 1976, qui mettent l'accent sur ce qu'Alicia Penalba pense être la vocation de la sculpture : une confrontation avec le décor naturel ou architectural. Sculptures fortes d'un artiste qui tente de poétiser des lieux qui ne sont pas forcément idylliques.

DESSINS, DE BURNE-JONES A BONNARD
au Pavillon de Flore

Une centaine de dessins choisis parmi plus d'un millier d'œuvres graphiques provenant du Musée national d'art moderne, et désormais intégrées dans les collections du Cabinet des dessins du Louvre. Signac, Bonnard, et leurs contemporains, amis et ennemis, français et étrangers confrontés. Des artistes qui ont jadis eu leur place au musée du Luxembourg, et se retrouvent aujourd'hui aux côtés de leurs illustres prédécesseurs.

— ET AUSSI : *La collection Armand Hammer*, peintures et dessins, au musée Jacquemart-André et au Pavillon de Flore ; *l'Esprit romantique dans l'art polonais, André Masson et André Derain*, au Grand Palais ; *Jean Hélion*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *On Kawara*, au Centre Georges-Pompidou.

— EN PROVINCE : *Rétrospective Sophie Taeuber-Arp*, à l'ancienne douane de Strasbourg. *Fantin-Latour, Richard Hamilton, David Hockney* et *Guido Biasi* à Grenoble. *Rétrospective Réquichot* et *Anna-Eva Bergman* au Musée des Sables-d'Olonne.

Musique

ROYAN LIEU DE DÉCOUVERTES

Le XIVe Festival de musique contemporaine de Royan restera cette année encore un lieu de découvertes, avec trente-six créations mondiales, seize créations françaises et cinq reprises. Le président d'honneur sera Ernest Bour avec son célèbre Orchestre du Sud-West Funk de Baden-Baden. Vingt nouveaux compositeurs seront là et trois orchestres de jazz, tandis que les Percussions de Strasbourg tiendront un atelier. Un programme riche et fourmillant comme les aimait Harry Halbreich. (Du 2 au 8 avril.)

EMBOUTEILLAGE LE 31 MARS

Tandis que les autres jours de la semaine sont un peu creux, le jeudi 31 mars est marqué par un sérieux embouteillage de cinq concerts au moins qui mériteraient intérêt : l'un de musique persane avec de merveilleux instruments (santour et kamantché) à la galerie de l'Esplanade de la Défense ; des pages rares de bel canto (Haydn, Rossini, Bellini, Donizetti, Liszt), par deux excellents artistes anglais, Bruce Brewer et Joyce Castle, accompagnés par J.-P. Marty (Gaveau) ; l'Ensemble intercontemporain, dirigé par M. Tabachnik, avec une création mondiale de Ph. Boesmans (un des jeunes compositeurs belges les plus remarquables), le superbe N'shima *de Xenakis (première à Paris), le* Double Concerto *de Carter et les* Couleurs de la cité céleste *de Messiaen (Théâtre de la Ville) ; une soirée de l'Orchestre philharmonique de Radio-France « à géométries variables », éclaté en quatre concerts de haute qualité (Radio-France) ; et l'Orchestre de Paris, avec le grand Rafaël Kubelik dans la* IVe Symphonie *de Mahler (Palais des congrès ; concert heureusement répété le 2 avril aux Champs-Elysées, à 10 heures).*

PELLÉAS ET MELISANDE
par Lavelli

Même si la profonde unité, le « monisme » (et non « momisme ») de la vision symboliste de Debussy cadrent mal avec les styles éclatés de la mise en scène d'aujourd'hui, il faut voir le Pelléas *de l'Opéra de Paris, pour l'admirable univers plastique de Max Bignens, le talent de Jorge Lavelli aux prises avec un monde mystérieux, et des interprètes tels que Frederica von Stade, Bacquier et Soyer. (Les 1er et 4 avril.)*

PAQUES MUSICALES
à Annecy

Le Centre musical d'Annecy, qui organise des cours d'interprétation et d'analyse au château, du 28 mars au 15 avril, avec J. Calvet, O. Caceres, M.-T. Chailley, A. Challan, E. Richepin, etc., donne avec ses professeurs des concerts, les 31 mars, 1er, 2 et 15 avril, pour les « vacanciers » de Pâques.

— ET AUSSI : Concert Chausson-d'Indy, avec des extraits du *Roi Arthus* (salle Cortot, le 30) ; Haydn, Prokofiev, Lesur, Ravel, par l'Orchestre de Bordeaux avec quatre chefs d'orchestre (Bordeaux, le 1er avril) ; R. Puyana et M. Larrieu (Sarcelles, le 1er) ; les *Partitas* de Bach, par B. Veriet (Conciergerie, les 2 et 3, à 17 h. 45) ; *Trios* op. 9 de Beethoven, par le Trio de Paris (Théâtre d'Orsay, le 3, à 11 h.) ; *Laboratorium*, atelier de V. Globokar (Centre Pompidou, les 4 et 6) ; *le Convive de pierre* de Dargomijsky et *Mavra* de Stravinsky, artistes du Bolchoï, dir. J.-P. Marty (Radio-France, le 6 avril).

Danse

LE BALLET DE CHANGHAI
au Théâtre des Champs-Élysées

Danse et révolution : les pointes et les grands jetés du vocabulaire classique occidental au service de lendemains meilleurs.

— ET AUSSI : le Bolchoï au Palais des congrès (la technique du ballet académique poussée jusqu'à l'extrême de la perfection). Spectacle de ballet à l'Opéra (du *Fils prodigue* à *l'Après-Midi d'un faune*, un galop d'essai avant la tournée en U.R.S.S.).

Variétés

GILLES VIGNEAULT
à Bobino

Les racines, l'âme du Québec sur des airs de gigue, de rigaudon et de quadrille.

GEORGES MOUSTAKI et ASTOR PIAZZOLLA
à l'Olympia

La fraternité de Moustaki, homme de nulle part et de bien des patries, et la musique de Buenos-Aires de Piazzolla (21 h.).

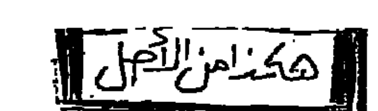
LE PRINTEMPS DE BOURGES

Festival de la chanson à la Maison de la culture de Bourges, avec Charles Trenet, Serge Reggiani, Jacques Higelin, Bernard Lavilliers, François Béranger, Catherine Ribeiro, Marti, Jacques Bertin, Colette Magny, et la jeune chanson régionale (du 5 au 10 avril).

Rock

JACK BRUCE BAND
au Pavillon de Paris

Un chanteur et compositeur important de la musique rock, à la carrière tumultueuse mais toujours ambitieuse (1er avril, 20 h.).



L'art et l'argent, l'art sans l'argent.

Le cheval, les fleurs et la torture

par PIERRE GRANVILLE

LA seconde saison de l'année scolaire des ventes publiques s'est ouverte à Galliera, palais que les enchères ont rendu sinistre, alors que les oiseaux continuent à voleter alentour — ça c'est de l'écologie ! Mes Ader, Picard, Tajan (M. Antonini, expert pour les tableaux anciens, MM. Durand-Ruel, Pacitti, Maréchaux, Cézanne — un sacré collège à responsabilité limitée) font tomber, comme les averses d'époque, les premières enchères printanières (21 et 23 mars).

Serait-ce l'occasion de tenter de faire le point sur l'état du marché de l'art à Paris ? La « conjoncture économique », comme disent les énarques, le brouhaha et le méli-mélo de la politique, l'inflation qui fait grossir les voix coassantes des grenouilles et gonfler d'apparence le portefeuille des gens en place, les agitations électorales et les incertitudes du futur, tous ces éléments concourent-ils réellement à stimuler le marché ou au contraire à le corrompre en augmentant, s'il était encore possible, la crevasse que la spéculation a creusée entre l'expression de l'art, libéré de toutes contingences, et la finance, que l'on ne chasse décidément plus du Temple ? Il est vain de soupeser ces effets objectifs par rapport à l'art, car, celui-là démontre toujours subjectivement sa virginité propre ; en fin de compte, il se dégage de l'argent qui l'a menacé au long de sa vie. A lui de ne pas se laisser enfermer alors dans une poussière tombale propre à certains musées.

Parfois, une « collection » tombe du ciel et alimente par bonheur une vente Galliera ayant besoin d'un sérieux renfort, celui-là fourni en ces deux vacations par M. Jacques Borie, qui a dépêché vers Paris l'ensemble d'œuvres qu'il avait réunies de-ci, de-là, peut-être trop hâtivement. D'une province sympathique, voici le gros lot constituant le plat du jour des deux vacations, il ne restera plus au priseur qu'à apporter une garniture pour compléter un ensemble plus ou moins homogène.

Il est étonnant de constater à quel point la « collection » de M. Borie reflétait un caractère d'éclectisme. Cela a son charme dans un intérieur, mais déroute cependant par suite d'un défaut directionnel. A l'analyse, on distingue bien les thèmes diversifiés ayant présidé au choix d'un homme qui cherchait à affiner son goût sans l'avoir encore défini.

Volet moderne

Donc, avant tout, il y a le cheval. Sans écurie, le collectionneur éprouve une passion pour le « cavallo », « la plus noble conquête de l'homme », comme chacun sait. Sans parler de trois albums d'aquarelles de John Lewis Brown, vingt-quatre œuvres sont consacrées dans la vente de tableaux modernes à la fière monture. Pour sa part, M. Borie en a fait courir dix-sept plus un quadrige par Alken (27 × 37), atteignant le poteau à 140 000 F. De Dreux remporte cependant aisément le prix de l'Arc de triomphe à 220 000 F avec son équipage flamboyant (80 × 1,19), battant d'une longueur *Faugh-a-Ballagh* (85 × 1,10) par Herring Senior à 190 000 F — ce noir à la selle blanche, gagnant de 1844, réunit propriétaire, entraîneur et jockey. Tout le monde y est heureux, y compris l'enchérisseur, mais pas l'amateur de peinture. Qu'ils soient français ou anglais, rien de plus ennuyeux que ces tableaux de chevaux où l'on ne respire ni l'odeur du crottin ni la sueur du cheval, et surtout pas, malgré l'étrille, le coup de brosse d'un vrai peintre. L'exception de Princeteau, maître de Lautrec, confirme la règle. L'absence d'un Vélasquez, d'un Géricault, ou d'un Lautrec montre bien qu'un cheval peint n'est cheval que lorsque le peintre est lui-même étalon. Quant à la distribution des prix, tout le joli gratin des courses était présent pour les quêter ou les recevoir : propriétaires d'écuries, entraîneurs, jockeys ont suivi les enchères à la lorgnette. Et tout le beau monde du tiercé s'en est allé en fin de course. Le palais s'est vidé d'un tiers. Aux autres les rogatons ! Que voulez-vous, quand l'Etat organise le pari mutuel, la loterie nationale, le tiercé et le loto, il n'y a plus qu'à démissionner de la moralité publique, désarçonnée par des ruades encouragées. Un seul service rendu au pays en 1940 par Pétain fut la suppression de la loterie nationale. La IVe l'a rétablie avec le droit à la paresse. Ah ! n'omettons pas les canassons sauvages d'Yves Brayer de l'Institut, parvenus de Camargue en queue de peloton (17 000 et 10 000 F).

Volet ancien

L'amateur de Pégase complète son haras pictural avec la famille hollandaise des Wouwerman : Philips domine avec un beau *Paysage animé* sans truquage (61 × 85) où une rosse efflanquée est plus compagne de miséreux qu'un prodige racé ; il n'en obtient pas moins 175 000 F en raison d'une traduction authentique qui dit *vrai* ce que son cadet Pieter ne fait que piger avec deux pendants (51 × 41), encaissant 85 000 francs.

Le décorticage d'un tout éclectique laisse découvrir le penchant pour les fleurs peintes. C'est le côté décoratif : Spaendonck, fleurs sans âme à 54 000 F, qu'un habile manège des priseurs fait accompagner d'un presque pendant à 32 000 F, et surtout les deux grands bouquets ornementaux (92 × 50) de Clara Peeters, artiste de la première moitié du dix-septième rarement vue en France et qui, sans parfum, se font humer à 195 000 F.

Le paysage fut aussi l'une des tentations de M. Borie : on nettoie ses poumons à la vue des grands ciels de Hollande, avec un horizon bas chez Asselyn (73 000 F), avec un premier plan boisé chez un Salomon Van Ruysdael de la fin (170 000 F), et même avec une vue de maisons se reflétant dans un canal à Amsterdam chez un Storck de 1684 (130 000 F). Mais ce qui gonfle encore plus la poitrine, ce sont ces marines ou paysages de rivière dont Van Goyen définit toujours la lumière orageuse ou dorée. Le bel exemplaire sur panneau (42 × 63), dont les composantes sont la recette classique du peintre où l'estuaire débouche sur un horizon brumeux tandis qu'un bac traverse à contre-jour le premier plan de cette inondation lumineuse, change de mains à 350 000 F. Tout en étant de poids, les prix se ressentent d'une pression qu'exerce la crise, là comme ailleurs. Mais on aurait tort de généraliser, puisque l'on voit ce qui paraît être une réplique ancienne — présentée comme œuvre de Brueghel de Velours « et son atelier », — *les Quatre Eléments*, vendu 450 000 F, alors qu'il était estimé 350 000 F.

La dilection de notre collectionneur s'est portée aussi sur le tableau de genre, français ou flamand. Si les attribués à Teniers et à Brouwer sont piteux, *l'Adoration des bergers* par Michelin est l'honnête ouvrage d'un peintre secondaire, ayant suivi avec un lustre de retard, les traces de Louis Le Nain. Accordons-lui, en dépit du renvoi au tribunal du rachat, l'aperception des humbles en un temps où les fastes de la cour éclaboussaient la peinture de louis d'or. Cette modestie se retrouve au siècle suivant, au temps d'un Chardin, chez un peintre de qualité, rare pour n'avoir vécu que trente-six ans, Etienne Aubry : gravés en 1777, quatre ans avant sa mort, *les Amants curieux* et *l'Heureuse Nouvelle* (0,80 × 1,00) forment une paire de scènes enjouées dont l'animation « bourgeoise » et de bon aloi n'est pas sans attrait puisqu'elle conserve avant tout une qualité de peinture, tant par la palette que par le jeu de la lumière. Le négoce d'art parisien, en la payant 120 000 F, a su en apprécier la facture et le charme.

Ne gâchons pas trop d'encre à propos de *la Tirana*, cette « poufiasse échevelée » (1), que l'on s'entête à remettre entre les poils du pinceau de Goya : vendue le 29 novembre 1973 à Galliera 101 000 F pour ses charmes particuliers, elle est refusée ce jour avec la sanction du rachat. Mais ce n'est pas une Marie-Magdeleine.

M. Borie s'est attaché enfin aux représentations religieuses, limitées aux primitifs des quatorzième et quinzième siècles. Les six exemplaires qu'on relève dans la collection ne sont pas tous du même niveau, trois d'entre eux cependant méritent attention : les deux volets transposés de bois sur toile attribués au Maître de sainte Gudule, *Martyre des saints Crépin et Crépinien*, sont, dans leur style, leur composition verticale et leur expression inventée, un adoucissement humain à la cruauté des hommes. Provenant de la vente Salavin (5 décembre 1973), où ils avaient obtenu 550 000 F (2), trois ans plus tard, acquis par le musée de Bruxelles, ils récoltent 760 000 F. Mais la cruauté se montre sans voile et sans tendresse sur l'important triptyque donné au Maître de l'autel de Maïkammer. L'attribution précise peut prêter à discussion, mais il ne fait pas de doute que le triptyque se situe dans la seconde moitié du quinzième siècle, entre Strasbourg et Karlsruhe. L'œuvre appartient à cette lignée de primitifs, expressionnistes et réalistes, qui, sans aller jusqu'à un certain romantisme que Grunewald personnifie par son génie, sont harcelés par l'obsession du cruel en soi, tendu par un dessin d'une raideur angulaire. *La Crucifixion* sur fond d'or est l'aboutissement lamentable de toute l'humanité. Trois musées s'intéressaient de près à l'ouvrage. Cologne, avec la richesse de ses crédits, l'emporta à 1 100 000 F sur Strasbourg et Karlsruhe. On peut ne pas regretter ce traitement forcé et naïf de l'horreur, quand on possède à Colmar sa sublimation.

Enfin, le panneau également sur fond d'or, attribué à Altichiero da Zevio, *la Crucifixion* (39 × 47), s'apparente bien à l'entourage de ce dernier, en tout cas à ces primitifs de l'école de Vérone dont la personnalité locale est très affirmée. Un demi-cercle formé autour de la croix et du Christ, presque réduit à son squelette, par les cavaliers, les saintes femmes, les assistants, les centurions, est centré sur la Madeleine agenouillée, ses bras embrassant le pied de la croix détachée sur un fond de montagnes. Du milieu du quatorzième siècle, voilà le morceau le plus émouvant et de sentiment le plus intérieur d'un ensemble où l'iconographie religieuse a une grande part. Le rachat de ce tableau à thème sacré permettra à son possesseur, en l'isolant, de mieux méditer sur la pérennité de la torture qui se poursuit à travers les temps avec un savant progrès technique. Mais, s'en souvient-on, le Christ était un juif, déjà.

La collection ressortissait donc plus de la suprématie d'une thématique que de l'attachement souhaitable à une peinture libérée de tout assujettissement. Il reste le plaisir de promener son œil du paysage à la scène de genre ou de mauvais genre, aux fleurs, et des fleurs à la torture en passant par le cheval. Si ce n'est pas de l'éclectisme...

(1) Cf. *le Monde* du 9 mai 1974.
(2) Cf. *le Monde* du 28 décembre 1973.

Une semaine à Galliera

BIEN commencée avec les ventes de tableaux de la collection Borie (voir l'article de Pierre Granville), la dernière semaine d'enchères à Galliera a montré que Paris pouvait quelquefois se comparer avec Londres.

Ce qu'une habile publicité avait fait pour les chevaux, la qualité seule méritait de l'obtenir pour les objets d'art et d'ameublement vendus mardi 22 et vendredi 25 mars (études Ader, Picard Tajan). Un brûle-parfum chinois de la collection Henri de Rothschild en biscuit bleu turquoise, qu'enveloppait une très fine monture de bronze en partie d'époque Louis XV, démontrait l'extraordinaire puissance d'assimilation d'une Europe des Lumières à la fois curieuse du monde et sûre de l'unité et de l'universalité de l'art (65 000 F). A l'Europe appartenait entièrement une charmante paire de Carlins en Saxe, adjugée 45 000 F malgré quelques accidents. Les hésitations de la Régence apparaissaient dans une paire de chenets de bronze ciselé (58 000 F), ornés de chimères, dont les excès baroques n'étaient pas encore dominés par l'harmonie du Louis XV.

Et surtout, une chaise de maîtrise, plus étrange que belle, proposait, dans sa bizarrerie contournée, des exemples de tous les décors Régence. Regrettons qu'à 27 000 F elle n'ait pas été acquise par un musée. Un fauteuil Louis XV, portant l'estampille de Gourdin, dut à sa délicate peinture d'origine — gris rechampi bleu — d'atteindre le prix exceptionnel de 53 000 F. Prix très élevé encore pour une petite table de salon de Lacroix, dont la cambrure Louis XV contrastait avec le dépouillement déjà Louis XVI des bronzes (115 000 F). Enfin, un monumental cartonnier Louis XVI, qui cédait à la mode fin de siècle de l'acajou, annonçait le temps des remises en ordre et des inventaires (121 000 F).

Quelques tapisseries montrèrent ce que le dix-septième et le dix-huitième ont fait de mieux, mais ce mieux n'est pas le meilleur de la tapisserie. Comment pourtant ne pas aimer cette tapisserie dix-septième des Flandres, qui découvre, perdue dans les frondaisons, une fontaine, d'où jaillit l'eau bleue et blanche d'un bassin dans lequel se reflètent quelques statues. Mais le char de Bacchus vient troubler, par sa solennité conventionnelle, la solitude civilisée des lieux (31 000 F). On reste émerveillé devant les prouesses techniques de deux tapisseries dix-huitième des Gobelins, le château de Blois (95 000 F) et les pêcheurs indiens (140 000 F), et la prouesse est au service du plus grand art dans une tapisserie de Bruxelles du dix-huitième sur un carton de De Hondt : l'habileté des lissiers fait de ce Retour de pêche *un immense tableau (2,9 × 3,80 m.) aussi nuancé qu'une peinture, mais auquel la matière accorde moelleux et chaleur (préemption à 130 000 F par les Musées nationaux). Osera-t-on dire, après cela, qu'on peut préférer à ces transpositions de tableaux des tapisseries qui n'obéissent qu'à leurs lois propres, comme cette* Mille fleurs *des Flandres, très proche de la tapisserie des Ardilliers exposée au château d'Angers ?*

La semaine s'est achevée sur deux ventes de l'étude Loudmer Poulain, samedi 26 mars. Retenons seulement aujourd'hui, faute de place, le dernier tableau mis en vente, la Chambre du collectionneur, *de Vieira da Silva (87 000 F) : le chatoiement subtilement maîtrisé de cette composition ne donne-t-il pas une assez bonne image d'une semaine où la curiosité multiple des amateurs a quelquefois trouvé à se satisfaire ?*

JEAN-MARIE GUILLAUME.

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 15 h. à 22 h. : samedi et *dimanche*, de *10* h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

MARCEL DUCHAMP, rétrospective. — Salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

Salle des contemporains

A PROPOS DE NICE : 1956-1976. — Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

ON KAWARA. — Entrée libre jusqu'au 16 mai.

Centre de création industrielle (entrée libre)

QUI DECIDE LA VILLE ? — Jusqu'au 10 avril.

QUINZE POSTERS POUR AMNESTY INTERNATIONAL. — Jusqu'au 3 avril.

LE VETEMENT EPINGLE. — Des ateliers d'animation et des rencontres avec les créateurs compléteront l'exposition. Renseignements au C.C.I. Jusqu'au 8 mai.

MUSEES

ANDRE DERAIN. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 11 avril.

DIEUX ET DEMONS DE L'HIMALAYA. — Art du bouddhisme lamaïque. Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 25 avril. Jusqu'au 27 juin.

L'ESPRIT ROMANTIQUE *DANS* L'ART POLONAIS. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juillet.

ANDRE MASSON. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mai.

NAISSANCE DE ROME. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 mai.

DE BURNE-JONES A BONNARD. Dessins provenant du Musée national d'art moderne. — Musée du Louvre, salle des pastels, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 mai.

D'INGRES A BONNARD. Dessins du dix-neuvième siècle de la Fondation Armand-Hammer. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mai.

DE REMBRANDT A VAN GOGH. Peintures et dessins de la Fondation Armand-Hammer. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 juillet.

AFGHANISTAN, CAMBODGE, CHINE, PAKISTAN, VIETNAM. — Salles rénovées du musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F.

QUATRE - VINGT - HUITIEME SALON DES ARTISTES INDEPENDANTS. Perspectives israéliennes-Horizon Jeunesse. — Grand Palais (225-49-92). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 avril.

JEAN HELION. Les marchés (1972-1977). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 avril.

PENALBA. Sculptures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

JEAN LAUNOIS. Peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 avril.

RENE AUBERJONOIS, peintre vaudois. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 avril.

TROIS ASPECTS DU DESSIN CONTEMPORAIN. — ARC 2 du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 avril.

ESPACE V DE PATRICK FLEURY. Environnement électro-acoustique et lumino-cynétique. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). A 16 heures, diffusion de « la Géométrie de Daniel », œuvre électro-acoustique. Jusqu'au 10 mai.

TAPISSERIES. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

GEORGE SAND. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 10 avril.

QUATRE ARTISTES CHINOISES CONTEMPORAINES : Pan Yu-lin, Lam Oi, Ou Seu-tan, Shing Wai. — Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 avril.

J. DAU. A travers bois et marais, par monts et par vaux. — Musée de la chasse et de la nature, *60, rue* des Archives (277-30-27). Entrée : 6 F. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. jusqu'au 10 avril.

NAISSANCE DES « CAHIERS DU MOIS ». — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 3 F. Jusqu'au 17 avril.

GRANDES DEMEURES ANGEVINES DU XIXe SIECLE. L'œuvre de René Hodé entre 1840 et 1870. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 18 avril.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 avril.

GALERIES

VERA PAGAVA - ARPAD SZENES, dessins. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 avril.

SERGE POLIAKOFF, soixante *gouaches (1947-1969).* - *ZUSH.* — Galerie de France, 3, rue du Faubourg - Saint - Honoré (265-69-37). Jusqu'au 16 avril.

JEAN ARP - S. TAEUBER-ARP - SEUPHOR. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-37-80). Jusqu'au 16 avril.

PEINTURES DU XVIIe SIECLE ; Ecoles hollandaise, flamande, italienne et française. — Galerie Capangela, 356, rue Saint-Honoré (260-68-62). Jusqu'au 15 mai.

BRONZES DE L'HIMALAYA. Galerie Roland Do Huu, 38, rue de Lille (261-18-90). Jusqu'au 30 avril.

LA SCULPTURE *EST UNE FETE :* Bankowsky, Chavignier, Marques, Patkai, Rougemont, etc. — Galerie Gérard Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 6 mai.

EXIT : Traverses du réel : Adami, Aillaud, Babou, Cremonini, Télémaque, etc. — Galerie, 22, rue de Seine. Jusqu'au 30 avril.

ŒUVRES ET ETUDES : 1972-1977 de l'Académie de peinture orientale de Paris. Galerie Koryo, 8, rue Perronet (222-37-89). Jusqu'au 23 avril.

J.-M. MEURICE - J.-P. PERICAUD - J.-P. PINCEMIN. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 16 avril.

TROIS SCULPTEURS AMERICAINS : Art Brenner, Greene-Mercier, M. Prentice. — Galerie de l'Université. 52, rue de Bassano (720-79-76). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 9 avril.

BAN CHIANG. Bronzes, poteries *(Thaïlande archaïque, 3 800 ans* avant J.C.). — HENRI PLAAT, gouaches, collages, aquarelles. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 16 avril.

Der MARKARIAN, HEMERET, PARSUS. Trois coloristes, trois visions réalistes. — Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg - Saint - Honoré (265-36-00). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 16 avril.

BOUSSARD, DUPUY, FREMIOT, GERBAULT, POMIE, PONIARD, 64, rue de Rome (227-15-83). Jusqu'au 8 avril.

PARADIGME D'ALBERT AYME. — Galerie Carmen Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11).

JEAN PICART LE DOUX et CALY. — Galerie Passali, 33, rue de Miromesnil (265-46-96).

AL HELD. — Galerie Roger-d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (227-15-12). Jusqu'au 16 avril.

ARAKAWA. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (387-61-49).

BLOMSTEDT. — Galerie Daniel-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 16 avril.

BODANZA. — Galerie La Passerelle Saint-Louis, 3, rue Jean-Du-Bellay (633-30-53). Sauf lundi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 23 avril.

JEAN BRASSEUR : Sculptures murales. — *Café d'Edgar*, 58, boulevard Edgar-Quinet (322-11-02). Sauf dim., de 9 h. à 19 h. et aux heures de spectacle. Jusqu'au 10 avril.

COLETTE DEBLE. Fenêtres en boîtes. — Galerie Noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Sauf lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 4 mai.

YASUKO DUBOIS, peintures. Galerie Eiko, 5, rue Sauval (236-44-06). Jusqu'au 7 avril.

DUNOYER DE SEGONZAC. Poésie de la nature. Aquarelles, dessins, gravures. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (584-94-02). Jusqu'au 8 avril.

EQUIPO CRONICA. La Trame. — Galerie Karl - Flinker, 25, rue de Tournon (325 - 18 - 73). Jusqu'au 5 avril.

JOAQUIM FERRER. L'arbre voyageur. Peintures récentes. — Le Point Cardinal, 12, rue de l'Echaudé. Jusque fin avril.

FOLON. — Galerie J.-C. Lignel, 46, rue de Verneuil (261-17-82).

ROLAND GOL. — ICOMOS, hôtel Saint-Aignan, 75, rue du Temple.

BRION GYSIN. Le dernier musée. — Galerie Raph', 12, rue Pavé (887-80-36). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

MAREK HALTER. — Galerie Val*lois, 20, rue Saint-Denis et galerie* Christiane Colin, 33, quai de Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 30 avril.

MAX JACOB. Cinquante dessins cubistes et documents *inédits.* — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 30 avril.

KANNO Keiun, calligraphe. — KANNO Hachiro, peintre : Se fond dans la nature. Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 30 avril.

JURG KREIENBUHL : Le Paradis. — Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis (236-85-05). De 14 h. à 19 h. 30. Avril-mai.

LABISSE. Les quatre cents coups du diable. — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 22 avril.

LUBOSKI. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 16 avril.

FRANÇOIS MARTIN. Poncifs. — *Galerie Le Dessin, 43, rue de Ver*neuil (261-12-65) Jusqu'au 30 avril.

JEAN MESSSAGIER. Peintures et acryliques : 1959-1973. — Galerie Beno d'Incelli, 43, rue de Miromesnil (225-10-16). Jusqu'au 26 avril.

JEAN-MICHEL MEURICE. — Galerie Beaubourg 2, 109, rue Saint-Martin (887-31-51). Jusqu'au 16 avril.

PERAHIM. — Galerie Arcadia, 7, rue Pestalozzi (337-91-79). Jusqu'au 2 avril.

JEAN PUY. Peintures et pastels : A travers le fauvisme (1900-1910). — Galerie Le Cave, 7, rue de Miromesnil (265-40-66). Jusqu'au 10 mai.

OSCAR RABINE. Œuvres de 1966 à 1976. — Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 14 avril.

REMBRAUN. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 9 avril.

MICHEL SOUVAIS. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 16 avril.

WOLMAN : Quelques jours en août 1976. Affiches restaurées. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 6 avril.

ZANGS, œuvres de 1953 à 1960. — Galerie Albert-Verbeke, 7, place Furstemberg (325 - 73 - 92). Jusqu'au 16 avril.

CORNELIS ZITMAN. — Galerie Dina-Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 mai.



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 30 mars et 2 avril, à 18 h. : la Walkyrie ; le 31 mars, les 5 (abon. C.) et le 6 avril, à 19 h. 30 : spectacle de ballets II (le Fils prodigue, Afternoon of a Faun, l'Oiseau de feu ; Etudes) ; le 1er (abon. E.), les 4, 8 et 11 avril (dernières), à 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande ; le 3, à 18 h. 30 : Une heure de musique de chambre, Quatuor de Paris (Weber, Beethoven).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-79-95), les 4 et 6 avril, à 20 h. 30 : Atelier Globokar, dir. V. Globokar (répétition publique de « Laboratorium »).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 30 mars à 20 h. 30 : la Madelon (soirée littéraire) ; le 31, à 20 h. 30 : le Mariage de Figaro ; le 2 avril, à 20 h. 30, le 6 (hors abon.), à 14 h. 30 : la Jalousie du Barbouillé ; les Fourberies de Scapin ; le 3, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : le Cid ; les 4, 5 et 6, à 20 h. 30 : Partage de midi ; les 7, 8 et 9 : relâche.

CHAILLOT (727-81-15) (D. L.), Grand Théâtre, 20 h. 15 : *Gilles de Rais* — Gémier, 20 h. 30 : Transit.

ODEON (325-75-32), D. soir, L.), 20 h. 30, dim. mat., à 16 h. : l'Oncle Vania (dernière le 3) ; du 4 au 15 : relâche ; à partir du 16 : les Bacchantes.

PETIT-ODEON (L.), 18 h. 30 : De qui sont les manches.

TEP (636-79-09), les 30, 31 mars et le 1er avril, à 14 h. 30 : la Panique et Cie ; les 30, 31 mars et le 1er avril, à 20 h. 30 : le Cirque Alfred ; le 2, à 20 h. : Cinéma ; du 3 au 17 relâche.

PETIT TEP (636-79-09) (J., D. soir., L.), 20 h. 30, dim. mat., à 15 h. : Risibles amours ; le 31, à 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir., L. et M.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 et dim., 14 h. : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D. soir., L.), salle Papin 1 (L.), 20 h. : Lettre à mon fils. — Papin 2 (D., L.), 20 h. : Un homme à la recherche d'Antonin Artaud ; mer., sam. et dim. à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D.L.), 18 h. 30 : Dimitri ; 20 h. 30 (J.) : Jacques ou la Soumission, L'avenir est dans les œufs ; le 31 : Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik (Xénakis, Carter, Boesmans, Messiaen).

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Katherine Mansfield ; 22 h. : Viole d'amour (jusqu'au 2) ; à partir du 4 à 22 h. : d'Oscar et Sébastien.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h. et 18 h. 30 : les Parents terribles.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim à 15 h. : le Faiseur.

ATHENEE (073-82-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h. et 18 h. : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Jeune fille Violaine.

BATEAU-THEATRE BASILE (328-23-61), 22 h. : Yves Riou (jusqu'au 2).

BOUFFES-DU-NORD (280-28-04) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. (dernière le 3) : la Nuit de l'Iguane.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la tempête *(328-36-36)* à partir du 4, à 20 h. 30 : Ivanov.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) (D. soir, L. Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Fando et Lis.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65) les 30 et 31 à 21 h. : la Compétition.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Chers zoizeaux.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

CONCIERGERIE (627-07-21), *20 h. 30 : la Religieuse.*

DEUX-PORTES (797-25-45) (J., V., S. Mar.) à 20 h. 30, dim à 17 h : Dernier bal.

EDOUARD-VII (073-67-90) (L.), 18 h. 30, sam. à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : Beethoven ou l'amour de la liberté (spectacle audio-visuel).

ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) (D.) 20 h. 45, mat. sam à 17 h. : Une femme presque fidèle.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 21 h. : Trans-Kamikaze Express ; 22 h. : Vers Bathory (dernière le 2).

FONTAINE (874-74-40), 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju (dernière le 2).

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Fraises musclées ; (D., L.), 22 h. : le Grand rêveur.

LA LISIERE (307-55-61) (D. soir, Mar.), 20 h. 45, mat. dim à 15 h. : la Double Inconstance.

MADELEINE (265-07-09) (M. et D. soir), 21 h. : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim à 15 h. et *18 h. : les Mains sales.*

MICHEL (265-35-03) (L.), 21 h.10, mat. dim. à 15 h. : Au plaisir madame.

LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir. L.), 20 h. 30 ; mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco madame.

LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), 22 h. : la Voix humaine.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Tumeur cervykal.

NASHVILLE *(073-53-50). 20 h. 30* : la Barre.

***ŒUVRE** (874-42-52), 21 h., jusqu'au* 3, à partir du 5, à 21 h. (D. soir, L.), mat. dim. à 15 h. et 18 h. : le Cours Peyol.

ORSAY (548-38-53), I : les 30, 1er, 5, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; le 2, à 20 h. 30, le 3, à 15 h. et 18 h. 30 : le Nouveau Monde. — II : les 30, 1er et 5, à 20 h. 30 : Madame de Sade ; les 31, 2, à 20 h. 30, le 3 à 15 h. et 18 h. 30 : la Plage.

PALACE (770-44-37) (L.), 19 h. : Coulisse-Cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat dim à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir. L.), à partir du 2, à 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Toby et Sarah.

PLAISANCE (273-12-65), 20 h. 45 : la Reine de la nuit (jusqu'au 2).

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Lady Strass.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : Loin d'Hagondange (dernière le 3).

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.

RECAMIER (548-63-81), le 4 à 20 h. 30 : Phèdre.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

STUDIO-THEATRE 14 (076-89-14), les 30 et 1er, à 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; les 31 et 2, à 20 h. 30 : Fando et Lis.

THEATRE D'ART (508-08-41), vend. à 20 h. 30, sam. et dim. à 18 h. 30 : la Femme de Socrate.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 21 h. : le Nuage amoureux (jusqu'au 2) ; la Galerie (D., L.), 21 h. : la Paix (jusqu'au 2).

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Guyette Lyr.

THEATRE DE FORTUNE, 3, rue Saint-Yves, les 30, 31 mars et 1er avril, à 21 h. : Angoisse du matin.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (L.). 21 h. : les Bonnes.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Jose.

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Dibouk.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), mer., V., S., à 20 h. 30, dim, à 15 h. : Turcaret (dernière le 3).

THEATRE 13 (589-05-99), 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour (dernière le 2).

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Oiseau de bonheur.

THEATRE D'ULM (329-12-25), les 30, 31 et 1er, à 20 h. 30 : C'était hier.

TROGLODYTE (22-93-54) (D., L.), 21 h. : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Fafé de Broadway.

28, RUE DUNOIS (584-72-00), les 30 et 31, à 20 h. 30 : Chansons-Poubelles ; le 2 à 20 h. 30 et le 3 à 19 h. : le Roi Jean (marionnettes pour adultes).

Les cafés-théâtres

AIRE-LIBRE (322-70-78), ven., à 18 h. 30 : Chansons de femmes.

AU BEC FIN (296-29-35), le 30 à 21 h., *à partir* du 31 à 21 h. 30 : la Collection ; le 30 à 22 h. 15, à partir du 31 à 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse ; du lundi au ven. à 20 h. 15, sam. à 23 h. 30 : Deux Nanas dans le folklo ; 0 h. 15 : Rocker Stream.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Etrange Pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Gros Calin.

CAFÉ D'EDGAR (326-13-68) (D.), I : 21 h. : Jean-Marc Thibault ; 22 h. 30 : Je vote pour moi ; II : 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), (L.), 20 h. 15 : Topiques ; (D.), 22 h. : Une pitoyable mascarade.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : L'impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pardon, je m'excuse ; 23 h. 30 : Les Frères Ennemis.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : What a fair foot 22 h. : Jacques Debronckart (jusqu'au 4) ; à partir du 5, à 22 h. : les Jeannes.

LE FANAL (233-91-17) (D.), le 30 à 22 h. 15, à partir du 31 à 20 h. 30 : le Président ; à partir du 31 à 18 h. 30 : Béatrice Arnac.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.). 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Caml.

LE SELENITE (033-53-14) (Mar), I : 20 h. 30 : Je fus Nambule ; 22 h. 30 : Côté cour, coté en bourse ; — II. 22 h. 30 : Jeanne au boucher.

LE CONNETABLE (277-41-40), (L.), 20 h. 30 : C'est pas la mer à boire ; 23 h. 30 : C'est très important.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I. 20 h. 30 : Raymond Boni et Claude Bernard ; 22 h. 30 : Salut les moutons. — II. 21 h. : Bobby Few ; 23 h. : Alain Pinsolle.

Les théâtres de banlieue

ARGENTEUIL, Théâtre Jean-Vilar (961-26-29), le 1er à 20 h. 45 : Bernard Haller.

CERGY-PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-61), les 30 et 31, à 21 h. : la Tempête.

COLOMBES, M.J.C.-Théâtre (782-42-70), le 31, à 20 h. 30 : groupe Imago.

CORBEIL, Centre culturel Pablo-Neruda (496-55-90), le 1er, à 20 h. 30 : Groupe vocal de France, dir. M. Couraud (Monteverdi, Messiaen).

CRETEIL, Maison des Arts et de la culture (899-90-50), le 30, à 20 h. 30 : Marcel Marceau ; le 31, à 20 h 30 : Danse et poème de l'Inde ; le 3, à 16 h. : Marius. — Faculté de médecine, le 31, à 21 h. : Little Bob Story (rock).

EAUBONNE, A.J.C.A., salle des fêtes (959-10-68), le 1er, à 21 h. : Little Bob Story et Minuit Boulevard.

ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 31, à 20 h 20 : les Colombaïoni.

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 2, à 21 h. : Marius.

IVRY, salle des conférences (672-36-13) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Iphigénie Hôtel.

MALAKOFF, Théâtre municipal Romain-Rolland (655-43-45), les 30 et 31, à 14 h. ; les 1er et 2, à 21 h. : Un loup à cinq pattes ?

MONTMAGNY, centre culturel communal (964-36-06), le 2, à 21 h. : J.-L. Beaumadier et J. Bidard (musique de la Renaissance à nos jours).

RUEIL-MALMAISON, Espace (749-77-22), le 30, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik (Xénakis, Carter, Boesmans, Messiaen)

SAINT-OUEN, 30, rue Paul-Bert, le 1er, à 20 h., les 2 et 3, à 16 h. : le Grand Voyage de Francisco Goya *(exposition-spectacle)*.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 5, à 21 h. : Un loup à cinq pattes ?

Concerts

MERCREDI 30 MARS

GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : N. Afriat (Chopin ; 20 h. 30 : M. Behrendt et L. Robert (Brahms, Prokofiev, Franck).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Quintette à vent de la Philharmonie de Stockholm (Bucht, Nilsson, Françaix, Ligeti).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h. 30 : Chorale Sine Nomine, dir. : B. Michelet (Schütz, Palestrina, Harzer).

CORTOT, 20 h. 30 : Musique et Tradition (d'Indy, Chausson).

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS, 20 h. 45 : J. De Elveira Lopez et N. Maissa (Schubert).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 21 h. : New Chamber Orchestra, chœurs J. Gommier, dir. : C. Ricard, sol. : A.-M. Miranda (Vivaldi).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 21 h. : M.-F. Buquet (concert animation).

PLEYEL (227-88-73), 21 h. : T. Zylis Gara et H. Beutsch (Brahms, Chopin, Stravinski, Tchaïkovski).

JEUDI 31 MARS

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 20 h. 30 : Planctus Mariae et Visitatio Sepulchri (drames liturgiques du Moyen Age).

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : R. Kubelik, sol. : B. Valente (Mozart, Mahler).

RADIO-FRANCE (224-33-61), 20 h. 30 : Géométries variables avec, au grand auditorium une partie du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : G. Amy (Schoenberg, Debussy, Stravinski), et à l'Aud. 105, l'autre partie du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : I. Malec (Malec, Huber).

EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 30 : Ensemble vocal P. Caillard (musique de la Renaissance).

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Ensemble instrumental et chorale (Mozart).

GAVEAU, 21 h. : B. Brewer, J. Castle et *J.-P. Marty* (Haydn, Rossini, Bellini, Donizetti, Liszt).

AMERICAN CENTER, 21 h. : J. Ritchie, X. Cauhepe et A. M. Lasla (œuvres des XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles).

VENDREDI 1er AVRIL

RADIO-FRANCE, 14 h. : Orch. national de France, dir. : L. Maazel (Varèse).

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : Trio Revial et S. Escure (Bach).

SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 21 h. : P. Cochereau (musique des XIXe et XXe siècles).

SAMEDI 2 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 10 h. : Voir le 31 mars, Palais des congrès ; 15 h. : Les heures étoilées (Ibert, Arnoux).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Verlet (Bach).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 1er.

DIMANCHE 3 AVRIL

THEATRE D'ORSAY, 11 h. 30 : Trio à cordes de Paris (Beethoven).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Voir le 2.

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : H. Gehann (Greff, Bakfark, Bach, Brahms, Franck, Gehann).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : D. Agg.

LUNDI 4 AVRIL

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Ensemble de percussion, E. Rosenblith, P. Brosse, A.-M. Miranda, M. Breyhan (Roussel, Beethoven, Saguer).

Variétés

Le music-hall

DEJAZET-THEATRE (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Cotuche.

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Gilles Vigneault.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Georges Moustaki, Astor Piazzola.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer. à 15 h., sam. et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

THEATRE PALACE (770-44-37) (L.), 20 h. 30 : Dzi croquettes.

HIPPODROME DE PARIS (205-22-34), j. v. sam. à 21 h., mat. mer., sam. et dim. à 15 h. : Du Guesclin.

Les opérettes

THEATRE MARIGNY (256-04-41) (Mer., J., D. soir), 21 h., mat. Dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la *Chance.*

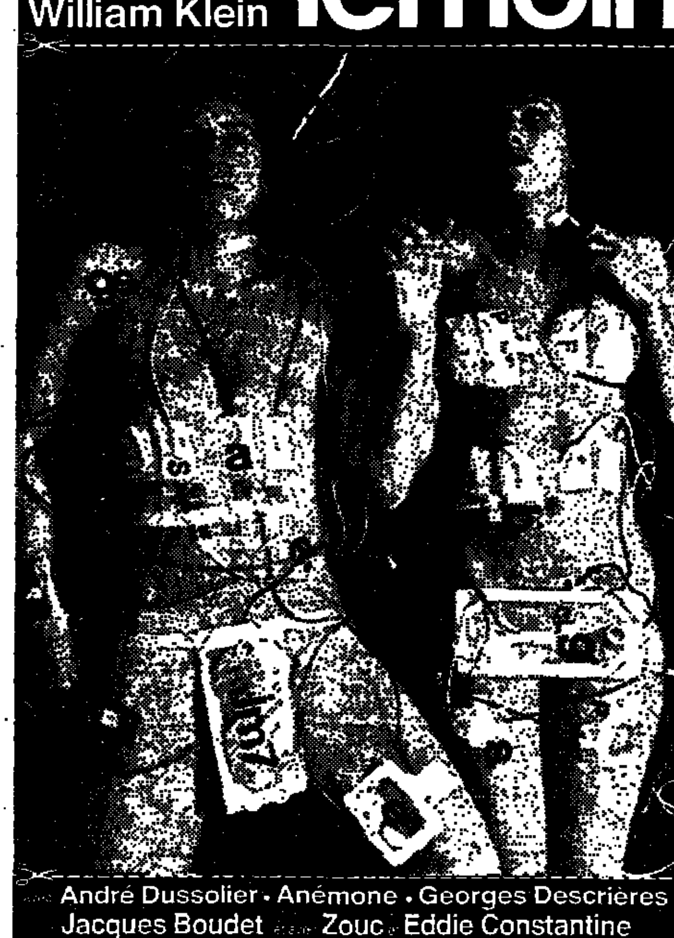
HENRI-VARNA MOGADOR (285-28-80) (J., D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Mer., Sam. et Dim. à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.

Les chansonniers

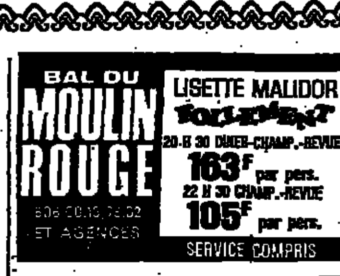
DIX-HEURES (606-07-48) (D.) 22 h. : Monnaie de singe.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mar.) 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : R.P.R. ou le nouveau-né à une longue barbe.













Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 30 MARS. — 15 h. Victoire sur l'Anapurna, de M. Ichac ; 18 h. 30 à 24 h., The Family, de F. Watson (en présence de l'auteur).

JEUDI 31. — 15 h., Quatre-vingts ans de cinéma français : la Kermesse héroïque, de J. Feyder ; 18 h. 30, Orchestra Wives, G. Miller et son orchestre ; 20 h. 30, Cinémas des pays arabes : les Nomades, de Sid Ali Mazif (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, Douze hommes en colère, de S. Lumet.

VENDREDI 1er. — 15 h., Little Miss Broadway, de I. Cummings ; 18 h. 30, Cinémas des pays arabes : Hurlements, de O. Khlifi (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30, Journal d'un procureur de campagne, de T. Salah (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, Touche pas la femme blanche, de M. Ferreri ; 24 h. 30, L'homme qui rétrécit, de J. Arnold.

SAMEDI 2. — 15 h., Noua, de A. Tolbi ; 18 h. 30, le Moineau, de Y. Chahine ; 20 h. 30, les Ambassadeurs, de N. Ktari (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, l'Escalier, de S. Donen ; 0 h. 30, la Belle du Pacifique, de C. Bernardt.

Petite salle. — 20 h., l'Opéra de Quat'sous, de G. W. Pabst ; 22 h., Cinémas des pays arabes : le Choix, de Y. Chahine.

DIMANCHE 3. — 15 h., Cinéma des pays arabes : Chronique des années de braise, de M. Lakhdar Hamina ; 18 h. 30, la Symphonie nuptiale, de E. von Stroheim ; 20 h. 30, Black moon, de L. Malle ; 22 h. 30, Mahler, de K. Russel ; 0 h. 30, Destination Lune, de I. Pichel.

Petite salle. — 19 h., Cinéma des pays arabes : Ciel d'enfer, de Y. Chahine ; 21 h., Quatre-vingts ans de cinéma français : Divine, de M. Ophüls.

LUNDI 4. — Relâche.

MARDI 5. — 15 h., les Nuits blanches, de L. Visconti ; 18 h. 30, Cinéma des pays arabes : Le Caire 30, de Salah Abou Seif ; 20 h. 30, Procès 68, de Salah Abou Seif ; 22 h. 30, la Fête de Gion, de K. Mizoguchi.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Calypso, 17e (754-10-68).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

ARMAGUEDON (Fr.) (*) A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70).

AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).

BEHINDERT (Ang.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Haussmann, 9e (770-47-55), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

CHEWING GUM RALLYE (A., v.o.) : Studio J-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

DERSOU OUZALA (Soviét.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (754-10-68).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DE SOL A SOL (Port., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), du L. au V., à 18 h.

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LACHE-MOI LES BASKETS (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LAST FREE RIDE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

MARATHON MAN (A.), v.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

1900 (It.), 2e partie (**), v.o.-v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56).

MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

NETWORK (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Cps-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-34).

NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o. ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U. G. C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).

PAROLE D'HOMME (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Montparnasse, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) jusqu'à 20 h., Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).

LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. angl.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

POURQUOI (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PRETE-NOM (A.) (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

PROVIDENCE (Fr.) (v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.) (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RENE LA CANNE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

REGG'S AND BACON (A.) (v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).

SALO (It.) (**) v.o. : Studio de la Contescarpe, 5e (325-78-37).

SCRIM (Holl.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SEBASTIANE (Ang.) (**) v. latine : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées - Cinéma, 8e (225 - 37 - 90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde - Opéra, 9e (770 - 01 - 90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi soir et samedi, à 17 h.).

VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 8e (770-84-64), Fauvette, 13e (331 - 56 - 86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND, film américain de Richard Patterson ; v.o. : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Biarritz (8e) (723-69-23) ; v.f. : Bonaparte (6e) (326-12-12), Caméo (9e) (770-20-89).

PIEDRA LIBRE, film argentin de Leopoldo Torre Nilson ; v.o. : Olympic-Entrepôt (14e) (542-67-42).

ROCKY, film américain de John Avildsen (v.o.) : Quartier latin (5e) (326-84-65), Dragon (6e) (548-54-74), Colisée (8e) (359-29-46) ; v.f. : Français (9e) (770-33-88), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Gaumont - Gambetta (20e) (797-02-74).

LE COUPLE TEMOIN, film franco - suisse de William Klein ; Studio Logos (5e) (033-26-42) U. G. C. - Marbeuf (8e) (225-47-19).

LIP 73-74, film collectif français : La Pagode (7e) (705-12-15).

DIS BONJOUR A LA DAME, film français de Michel Gérard . Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (359-15-71), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Liberté (12e) (343-01-59), Paramount-Galaxie (13e) (580-18-03), Paramount - Montparnasse (14e) (326-22-17), Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25).

LA ROULETTE CHINOISE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder ; v.o. : Quintette (5e) (033-35-40), Elysées-Lincoln (8e) 359-36-14), 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81).

PICNIC AT HANGING ROCK, film australien de Peter Weir ; v.o. : Saint-Germain-Village (5e) (633 - 87 - 59), 14 - Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81)

UNE FILLE POUR LE DIABLE, film américain de Peter Sykes (**) ; v.o. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76), Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Maxéville (9e) (770-72-86), Athéna (12e) (343-07-48), Fauvette (13e) (331-56-86), Cambronne (15e) (734-42-96), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41).

Les grandes reprises

ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16), à partir du 1er.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : le Ranelagh, 16e (288-64-44), 22 h., Sam. et Dim. à 17 h. et 22 h.

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Elysées Point Show III, 8e (225-67-29).

COUSIN-COUSINE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

DELIVRANCE (**) (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).

LA GRANDE COURSE AUTOUR DU MONDE (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

JOUR DE FETE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LE LAUREAT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COWBOY (A., v.f.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIERE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 21 h. 45, perm. S. et D.

MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.

MURIEL (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Balzac, 8e (359-52-70).

PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

PSAUME ROUGE (Hong., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage 8e (359 - 15 - 71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.

LE TRESOR DE LA SIERRA MADRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

VIOLETTES IMPERIALES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

ZIEGFELD FOLLIES (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 45.

CLEO DE 5 A 7 (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 0 h. 15 (sf D., L., mar.).

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. et 22 h. 15.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sf D.).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. 30.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sf D.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).

MASH (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LA MEDECINE DES RICHES CHEZ LES PAUVRES (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h.

MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h. 20.

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 5, à 21 h.

LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e, à 17 h. 45.

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 15 et 16 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

YELLOW SUB-MARINE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

Les festivals

30 ANS DE CINEMA ALBANAIS (v.o.), Studio Git-le-Cœur (6e) (326-80-25), mer. : le Dernier Hiver ; jeu. : Beni marche tout seul ; ven. : l'Affrontement ; sam. : le Commissaire de la lumière ; dim. : les Chemins blancs ; lun. : l'Opération feu ; mar. : la Fille des montagnes.

HISTOIRE ET CINEMA CONTEMPORAIN (v.o.), Olympic (14e) (542-67-42), mer. : Cromwell ; jeu. : Winstanley ; ven. : Allons'enfants ; sam. : Jugement à Nuremberg ; dim. : Vices privés, vertus publiques ; lun. : les Camisards ; mar. : A Dieu, que la guerre est jolie !

STUDIO 28 (18e) (606-36-07) (v.o.), mer. : Panique à l'hôtel ; jeu. : Dreyfus ou l'intolérable vérité ; ven. : le Jouet ; sam. : Cœur de verre ; dim., mar. : le Juge Fayard, dit le Shériff.

FELLINI (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. : Huit et demi ; 16 h. 30 : les Clowns ; 18 h. : Fellini-Roma ; 20 h. : Amarcord ; 22 h. : Satyricon ; 24 h. : les Nuits de Cabiria.

ROBERT REDFORD (v.o.), Boîte à films (17e) (754-51-50), 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 19 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 21 h. 30 : les Trois Jours du Condor.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films (17e), 18 h. : Macadam cowboy ; 20 h. : Little Big Man (v.f.).

CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Gaumont-Madeleine (8e) (073-56-03), à partir de 20 h. : mer. : Comment le tsar Pierre le Grand arrangea le mariage de Brahim Annibal ; jeu. : la Parole, à la défense ; ven. : le Choix du but ; sam. : l'Esclave de l'amour ; dim. : Afonia ; lun. : Quant vint Septembre ; mar. : Plaisanteries.

CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à Films (17e), 13 h. : Easy Rider ; 17 h. 15 : Mort à Venise ; 23 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ven. et sam., à 23 h. 45 : Lenny ; ven. et sam., à 24 h. : Panique à Needle Park.

MEL BROOKS (v.o.), Boîte à Films (17e), 14 h. 30 : le Shériff est en prison ; 16 h. 15 : la Dernière Folie de Mel Brooks.

BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50), mer. : l'Equipée sauvage ; jeu. : Un coin tranquille ; ven. : Blanches Colombes et vilains messieurs ; sam. : Un tramway nommé désir ; dim. : Chinatown ; lun. : l'Ouragan de la vengeance ; mar. : la Bonne Fortune.

Danse

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) : Ballet du Théâtre Bolchoï. Le 30, à 20 h. 30 : Spartacus. Les 1er et 3, à 20 h. 30 : le Lac des cygnes. Le 5, à 20 h. 30, le 3, à 14 h. 30 : Soirée Prokofiev. Le 2, à 20 h. 30 : Soirée Tchaïkovski. — Salle Bleue : Festival du film de ballet soviétique, le 30, à 17 h. 30, le 1er, à 20 h. 30 : la Belle au Bois dormant, le 30, à 20 h. 30, le 2, à 15 h., le 3, à 20 h. 30 : Roméo et Juliette, le 31, à 20 h. 30, le 2, à 17 h. 30, le 3, à 15 h. : Spartacus ; le 2, à 20 h. 30, le 3, à 17 h. 30 : Anna Karénine, le 4, à 21 h. 30 : le Lac des cygnes.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) : A partir du 1er : les Ballets de Chonghaï, les 1er, 2, 4, à 20 h. 30, le 3, à 17 h. : la Fille aux cheveux blancs ; le 5, à 20 h. 30 : Actes choisis de « la Fille aux cheveux blancs », musiques et danses folkloriques.

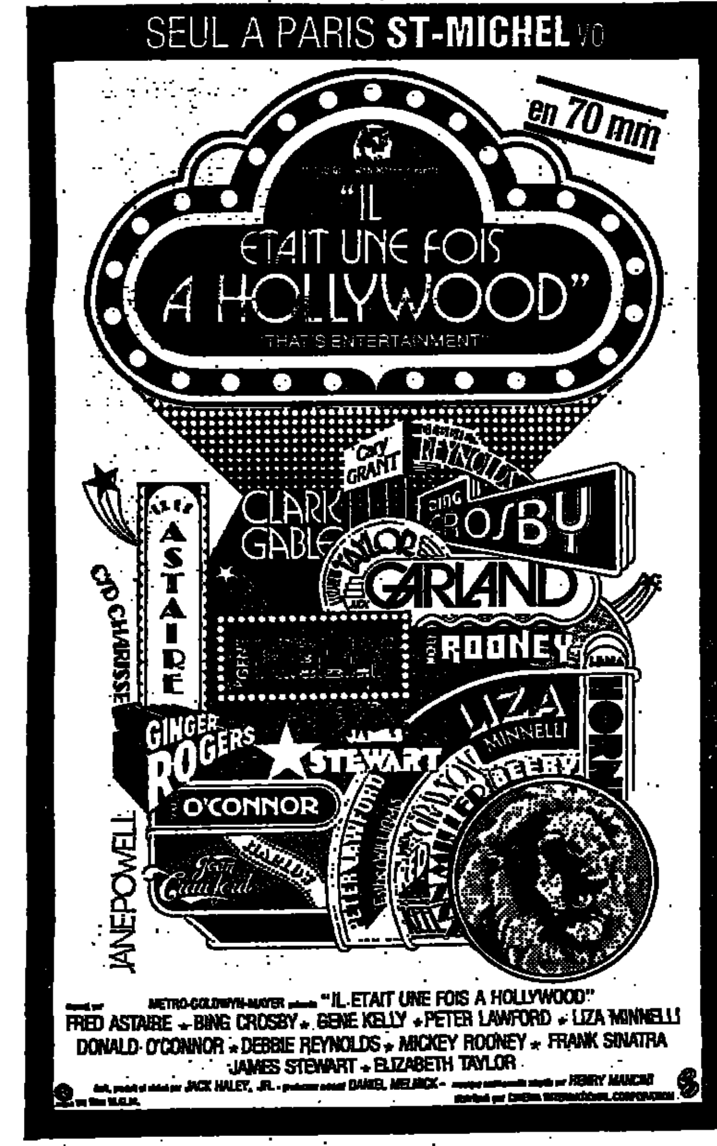
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, le 31, à 19 h. : Histoire de la danse contemporaine. Films : Merce Cunningham, Rainforest 1969, Dance in America, Wesbeth).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

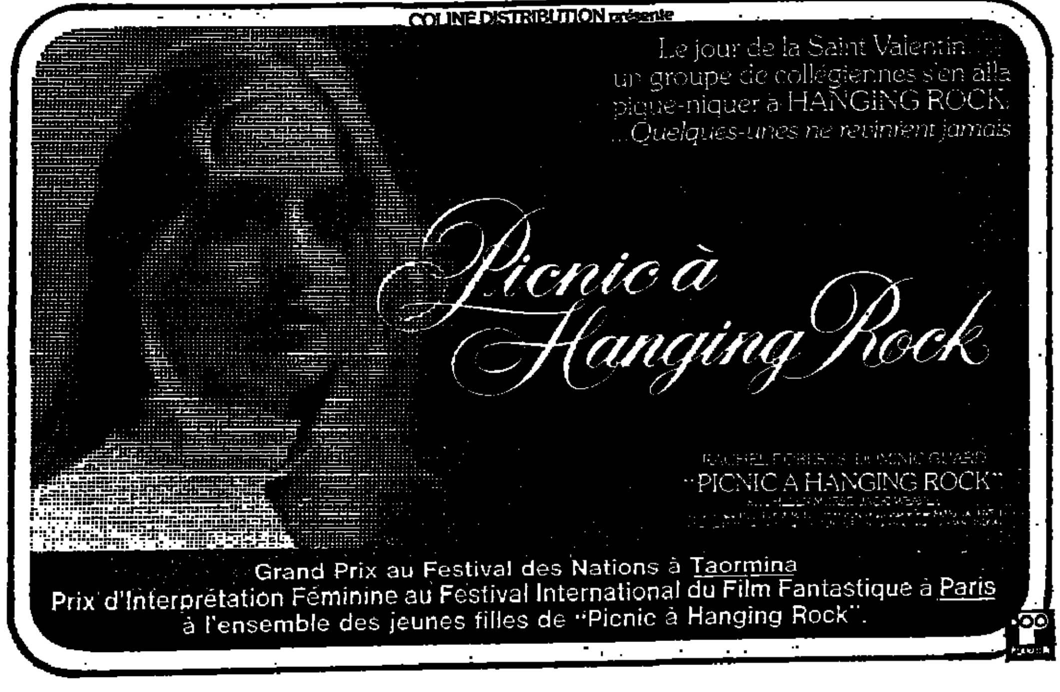
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)





ELYSEES LINCOLN VO - ST GERMAIN HUCHETTE VO - 14 JUILLET BASTILLE VO
14 JUILLET PARNASSE VO - ST LAZARE PASQUIER VF



BALZAC ÉLYSÉES - ST. MÉDICIS - 14-JUILLET PARNASSE



Cinéma

Région parisienne

YVELINES

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Dersou Ouzala. — Olympic (966-11-53) : les Passagers.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C.-Conflans (973-60-96) : les Vacances de M. Hulot ; Parole d'homme ; Bilitis.

LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : le Bal des vampires ; les Vacances de M. Hulot. — Mar. : Une femme sous influence (v.o.) ; mer., sam., dim. 14 h. 30 : la Ronde joyeuse de Tom et Jerry.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Quand la panthère rose s'emmêle, Peter Pan, Drôles de zèbres, Rocky, Network.

MANTES, Domino (092-04-05) : Violette et François ; Bilitis ; Peter Pan.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Bilitis ; Drôles de zèbres. — Club X et Y (474-94-46) : Armaguedon ; les Vacances de M. Hulot.

POISSY, U.G.C.-Poissy (965-07-12) : Bilitis ; Parole d'homme ; le Désert des Tartares ; A nous les petites Anglaises.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L 963-04-08) : Peter Pan ; les Vacances de M. Hulot.

VELIZY (946-24-26) : Violette et François ; les Vacances de M. Hulot ; Rocky ; Quand la panthère rose s'emmêle.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Transamerica Express ; Bilitis ; Armaguedon ; Violette et François ; les Vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame. — C 2 L (950-55-55) : Ames perdues.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Folle Escapade ; Chewing Gum Rallye ; les Vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Bilitis ; Armaguedon ; Drôles de zèbres ; Peter Pan.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Peter Pan ; les Vacances de M. Hulot ; Servante et maîtresse.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Armaguedon ; Rocky ; Drôles de zèbres ; Violette et François ; Une fille pour le diable.

GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : Jour de fête ; le Pays bleu ; A chacun son enfer.

GRIGNY, France (906-49-96) : le Pirate des Caraïbes ; Jour de fête.

GRIGNY-LA-GRANDE-BORNE (905-79-60) : la Première Fois ; la Dernière Folie de Mel Brooks.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : Transamerica Express ; Sœurs de sang ; Lâche-moi les baskets ; Quand la panthère rose s'emmêle.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Transamerica Express.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Violette et François ; Armaguedon ; Rocky.

BAGNEUX, Lux (655-81-43) : Centre Terre, septième continent.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Jour de fête ; les Rescapés du futur.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Jour de fête.

NEUILLY, Le Village (722-83-05) : les Vacances de M. Hulot.

PUTEAUX, La Défense (788-28-34) : les Vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Violette et François ; Peter Pan. — Studios (749-19-47) : Transamerica Express ; les Vacances de M. Hulot ; Bilitis.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), ven., 21 h. : le Grand Soir ; sam., 21 h. : Hospital.

VAUCRESSON, Normandy (970-28-60 : Lâche-moi les baskets ; Pain et chocolat.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Peter Pan ; Lâche-moi les baskets ; les Vacances de M. Hulot ; Armaguedon.

BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : Lâche-moi les baskets ; Transamerica Express ; la Longue Chevauchée de la vengeance.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Une fille pour le diable ; les Valseuses ; A nous les petites Anglaises.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : le Juge Fayard dit le sheriff.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Quand la panthère rose s'emmêle ; Drôles de zèbres ; Une fille pour le diable.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Lâche-moi les baskets ; les Vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Bilitis ; Peter Pan ; les Vacances de M. Hulot ; Parole d'homme ; Armaguedon ; la Toubib du régiment.

ROSNY, Artel (876-11-31) : la Folle Escapade ; les Vacances de M. Hulot ; Bilitis ; Lâche-moi les baskets ; Armaguedon ; Transamerica Express.

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : la Marche triomphale ; Jour de fête.

VAL-DE-MARNE (94)

BRY-SUR-MARNE, l'Ecran (871-14-44) : Mais où est donc passée la 7e compagnie ?

CACHAN, la Pléiade (253-13-58) : Dersou Ouzala.

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Une fille pour le diable ; Rocky ; Jour de fête ; Drôles de zèbres ; Violette et François.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Transamerica Express ; Peter Pan ; Ames perdues ; Bilitis ; Network ; Quand la panthère rose s'emmêle.

JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-36) : le Juge Fayard dit le Sheriff.

LA VARENNE, Paramount (883-39-20) : les Vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame ; Parole d'homme.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Peter Pan.

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : Quand la panthère rose s'emmêle ; 20 000 Lieues sous les mers ; les Dix Commandements.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Armaguedon ; les Vacances de M. Hulot ; Bilitis ; Parole d'homme. Artel Port (871-01-52) : Ames perdues.

ORLY, Paramount (726-21-69) : les Vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame.

THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : Violette et François ; Rocky ; Armaguedon ; Drôles de zèbres.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (922-08-54) : les Vacances de M. Hulot ; Peter Pan ; Dis bonjour à la dame.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Transamerica Express ; Ames perdues ; Parole d'homme ; les Vacances de M. Hulot ; Drôles de zèbres ; Bilitis. — Gamma (961-00-03) : Peter Pan ; Dis bonjour à la dame ; Une fille pour le diable ; Wanted un sheriff à abattre.

CERGY PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Armaguedon ; Violette et François ; Peter Pan ; Transamerica Express.

ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : les Vacances de M. Hulot. — Le Français : Lâche-moi les baskets ; Armaguedon ; Peter Pan ; Violette et François. — Marly (417-00-44) : Quand la panthère rose s'emmêle.

SAINT-GRATIEN, les 3 Olympic (989-21-89) : la Première Fois ; Barry Lyndon ; Missouri Breaks.

SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : Violette et François ; Peter Pan ; Armaguedon ; Bilitis ; Quand la panthère rose s'emmêle.

GARGES-LES-GONESSES : Parole d'homme ; le Détraqué.

BEZONS, Théâtre (982-20-88) : Soirée à 21 h. : M. Klein.

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — Armaguedon : Gaumont (44-1-36), Ariel (44-31-17) ; les Aventures de Peter Pan : Gaumont, Ariel ; la Bataille de Midway : Gaumont ; le Casanova de Fellini : Gaumont ; le Dernier Tango à Paris : Concorde (91-77-86) ; Dersou Ouzala : Français (52-69-47) ; Drôles de zèbres : Français ; Jour de fête : Français ; Lâche-moi les baskets : Marivaux (48-43-14) ; le Lauréat : Concorde ; la Marche triomphale : Trianon (52-32-89) ; les Passagers : Club (52-24-17) ; le Pays bleu : Marivaux ; la Petite fille au bout du chemin : Français ; Pinocchio : Concorde ; Providence : Ariel ; René la Canne : Marivaux ; Rocky Horror Picture show : Concorde ; Salo : Ariel ; Transamerica Express : Ariel ; la Toubib du régiment : Ariel ; Une fille cousue de fil blanc : Francais.

GRENOBLE. — Armaguedon : Paris (44-05-27) ; les Aventures de Peter Pan : Ariel (44-22-16) ; les Aventures du ski : Grand Place (09-67-10) ; Bilitis : Gaumont (44-16-45) ; le Casanova de Fellini : Gaumont ; Dersou Ouzala : Stendhal (96-34-14) ; l'Invasion des araignées géantes : Grand Place ; l'Ile sur le toit du monde : Stendhal ; Jour de fête : Eden (44-06-72), Grand Place ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; Pain et chocolat : Stendhal ; le Pays bleu : Club (44-53-24) ; les Passagers : Gaumont ; Quand la panthère rose s'emmêle : Gaumont ; le Roi des bricoleurs : Grand Place ; Transamerican Express : Royal (96-33-33) ; Une fille cousue de fil blanc : Grand Place ; Violette et François : Gaumont.

LILLE. — A chacun son enfer : Ariel (54-68-35) ; Armaguedon : Capitole (54-78-46), Splendid (56-46-16) ; les Aventures de Peter Pan : Ariel, Métropole (55-22-58) ; la Bataille de Midway : Ritz (55-23-57) ; Bilitis : Concorde (57-22-05) ; le Casanova de Fellini : Pathé (57-32-71) ; Dersou Ouzala : Kinopanorama (54-78-46) ; le Graphique de Boscop : Ariel ; Jour de fête : Cinéac (55-02-01) ; le Juge Fayard dit le shériff : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Métropole ; Orange mécanique : Métropole ; le Pays bleu : Pathé ; Providence : Ariel ; le Roi des bricoleurs : Ariel ; Transamerica Express : Concorde ; la Toubib du régiment : Concorde ; Violette et François : Pathé.

LYON. — Armaguedon : Pathé (42-61-03), U.G.C.-Scala (42-15-41), Comoedia (58-38-98) ; les Aventures de Peter Pan : U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04), Cinéjournal (37-88-92), Chanteclair (28-13-65) ; Affreux, sales et méchants : C.N.P.-Villeurbanne (68-23-07) ; Benji : Canut (28-34-91), Zola (84-36-28) ; la Bataille de Midway : Palais des congrès (24-15-83) ; Bilitis : Ambiance (28-14-84), Pathé ; Blue Jeans : U.G.C.-Scala ; Casanova, un adolescent à Venise : C.N.P.-Grolée (37-38-87) ; le Casanova de Fellini : Royal (37-31-49) ; les Chefs-d'œuvre de Walt Disney : Ritz (52-17-67) ; Des Journées entières dans les arbres : C.N.P.-Lyon (27-26-25) ; le Désert des Tartares : C.N.P.-Caluire (23-68-06) ; Drôles de zèbres : Pathé, Comoedia ; les Douze Travaux d'Astérix : C.N.P.-Villeurbane ; Edward Munch, la danse de la vie : C.N.P.-Lyon ; la Fête sauvage : Ateliers (37-46-30) ; le Graphique de Boscop : C.N.P.-Lyon ; Jeremiah Johnson : Canut (28-34-91) ; Jonas : Fourmi (60-84-89) ; Jimmy Plaus Berkeley : Fourmi ; Juge et hors la loi : Ateliers ; Jour de fête : Paramount (42-01-53) ; U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu ; le Juge Fayard, dit le shériff : U.G.C.-Concorde ; Jour de Gloire : U.G.C.-Scala ; Lâche-moi les baskets : Tivoli (37-33-25) ; Lucky Luke : Zola ; Lucia : Familia (72-88-91) ; Macadam cow-boy : C.N.P.-Grolée ; Mamma Roma : le Cinéma (39-09-72) ; la Malédiction : C.N.P.-Villeurbanne ; Monty-Python : Ateliers ; Nuit d'or : Canut ; Pain et Chocolat : U.G.C.-Concorde, U.G.C.-Part-Dieu ; Panique à Needle Park : Cinématographe (37-24-84) ; le Pays bleu : Tivoli ; la Petite Fille au bout du chemin : Pathé ; les Passagers : Tivoli ; Parole d'homme : Paramount, U.G.C.-Scala, U.G.C.-Part-Dieu ; Providence : Duo (37-05-55) ; Qui a peur de Virginia Woolf : Cinématographe ; le Roi des bricoleurs : U.G.C.-Scala, U.G.C.-Part-Dieu ; Quand la panthère rose s'emmêle : Bellecour (37-09-05) ; René la Canne : Gémeaux ; Si c'était à refaire : Zola ; le Satyricon : Fourmi ; Taxi driver : C.N.P.-Caluire ; Todo Modo : C.N.P.-Lyon ; Transamerica express : U.G.C.-Scala, U.G.C.-Part-Dieu ; Une fille cousue de fil blanc : U.G.C.-Concorde ; Une nuit à Casablanca : le Cinéma ; Violette et François : Tivoli, Comoedia ; Zabriskie point : Cinématographe.

MARSEILLE. — Armaguedon : Cesar (37-12-80), Pathé (48-14-45), Rex (33-82-57) ; les Aventures de Peter Pan : K 7 (48-42-79), Ariel (33-11-65), Majestic (33-38-32), Capitole (48-27-64) ; A chacun son enfer : K 7 ; la Bataille de Midway : Pathé ; Bilitis : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93) ; Borsalino : Odéon ; le Casanova de Fellini : Paris (33-15-59), Rex ; Chiens de paille : Breteuil (37-75-89) ; Cœur de verre : Breteuil ; 2001, l'Odyssée de l'espace : Breteuil ; Drôles de zèbres : Odéon, Hollywood, Pathé ; Fin du monde : K 7 ; Frankestein Junior : Chambord (77-15-24) ; Jour de fête : K 7 ; Kongo : K 7 ; Lâche-moi les baskets : Chambord, Pathé ; Pain et chocolat : Capitole, Ariel ; les Passagers : Hollywood, Pagnol (49-34-79) : le Pays bleu : César ; la Petite Fille au bout du chemin : Pathé ; Quand la Panthère rose s'emmêle : Pathé, Paris ; Rollerball : Capitole ; Rue Haute : Festival Vieux-Port (90-28-77) ; Transamerica Express : Capitole Ariel ; la Toubib du régiment : K 7, Drive In (54-16-00) ; l'Une chante, l'autre pas : Paris ; Violette et François : Pagnol, Rex.

NANCY. — Armaguedon : Gaumont (24-56-83) ; les Aventures de Peter Pan : Rio (52-80-95) ; A chacun son enfer : Rio ; l'Affiche rouge : Rio ; le Casanova de Fellini : Gaumont ; Lisztomania : Caméo (40-35-68) (du 30 au 1er) ; Pain et Chocolat : Rio ; Parole d'homme : Paramount (24-53-37) ; le Prête-nom : Gaumont ; Providence : Paramount ; Quand la Panthère rose s'emmêle : Gaumont ; le 7e Voyage de Sinbad : Capitole, Ariel ; la Toubib du ré-régiment : Rio ; Transamerica Express : Rio ; Violette et François : Pathé (24-54-31).

NANTES. — Les Aventures de Peter Pan : Apollo (73-36-68) ; la Bataille de Midway : Olympia (71-60-23) ; Bilitis : Colisée (71-79-03) ; Centre Terre, 7e continent : Apollo ; Dersou Ouzala : Katorza (71-83-02) ; *Et Dieu créa la femme* : Concorde (46-25-29) ; Jour de fête : Katorza ; Lâche-moi les baskets : Colisée ; les Naufragés de l'île de la Tortue : Racine (71-32-19) ; Network : Colisée ; Pain et Chocolat : Apollo ; le Pays bleu : Racine ; la Planète sauvage : Katorza ; Quand la Panthère rose s'emmêle : Katorza ; Salo : Apollo ; Transamerica Express : Apollo ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Concorde.

NICE — A chacun son enfer : Balzac (85-18-34) ; Armaguedon : Forum (88-55-80) ; les Aventures de Peter Pan : Escurial (88-10-12), Rialto (88-08-..1) ; le Bal des vampires : Rio (85-86-95) ; la Bataille de Midway : Gaumont (88-38-88) ; le Casanova de Fellini : Avenue (88-87-79) Mercury (55-22-31) ; des Journées entières dans les arbres : Méliès (55-37-27) ; Jonathan Livingstone le Goéland : Méliès ; Jour de Fête : Rio ; Lâche-moi les baskets : Concorde (88-39-88) ; la Montagne sacrée : Mercury ; Parole d'homme : Paramount (87-role d'Homme : Paramount (87-71-60) ; le Pays bleu : Méliès ; la Petite Fille au bout du chemin : Concorde ; Quand la panthère rose s'emmêle : Monte-Carlo (87-28-95) ; Transamerica express : Variétés (87-74-97) ; Une fille cousue de fil blanc : Paramount.

RENNES. — Armaguedon : Ariel (79-00-56) ; les Aventures de Peter Pan : Paris (30-25-55) ; le Casanova de Fellini : Club (30-88-20) ; Dersou Ouzala : Club ; Jour de Fête : Club ; Lâche-moi les baskets : Ariel ; la Petite Fille au bout du chemin : Ariel ; Transamerica express : Ariel ; les Vacances de Monsieur Hulot : Bretagne (30-56-33) ; Violette et François : Zem (30-09-85) : Woodstock : Boîte à Films (30-52-40).

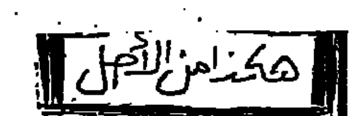
ROUEN. — Armaguedon : Club (71-37-76) ; les Aventures de Peter Pan : Club ; la Bataille de Midway : Gaumont (71-84-88) ; Blue Jeans : Eden (71-24-00) ; le Casanova de Fellini : Eden ; Eric Tabarly et les autres : Club ; Jour de fête : Eden ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Club ; le Pays bleu : Gaumont ; le Pirate des Caraïbes : France (71-41-98) ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; Souvenirs d'en France. France.

SAINT-ETIENNE. — A nous les petites Anglaises : Alhambra (32-39-65) ; Armaguedon : Eden (32-68-79), Alhambra ; Bilitis : Alhambra ; Bleu Jeans : Eden ; le Casanova de Fellini : Alhambra ; Charley one Eye : France (32-76-96) ; le Decameron : Lux-C.N.P (32-40-49) ; Drôles de zèbres : Alhambra ; Glen et Randa : Le France ; le Juge Fayard dit le sheriff : Eden ; Lâche-moi les baskets : Alhambra ; le Monde perdu : Lux-C.N.P. ; Parole d'homme : Eden ; le Pays bleu : Alhambra ; les Passagers : Eden ; Parade : Le France ; Quand la panthère rose s'emmêle : Alhambra ; le Tour du monde sous la mer : Le France ; Violette et François : Alhambra.

STRASBOURG. — A nous les petites Anglaises : Capitole (32-13-32) ; Armaguedon : Capitole, Rit's (32-45-51) ; les Aventures de Peter Pan : Capitole, Rit's ; Coup de pied vers la gloire : Alpha (33-10-45) ; les Damnés : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Rit's ; Led Zeppelin : A.B.C. (32-17-66) ; les Passagers : A.B.C. ; Quand la panthère rose s'emmêle : Rit's ; Salo : Capitole ; le Septième Voyage de Sinbad : Capitole ; Transamerica Express : Capitole.

TOULON. — A chacun son enfer : Royal (92-32-55) : Armaguedon : Ariel (93-52-22), Gaumont (92-00-17) ; les Aventures de Peter Pan : Ariel ; L'aigle s'est envolé : Royal ; la Bataille de Midway : Raimu (92-21-42) ; Bilitis : Raimu ; le Casanova de Fellini : Raimu ; Dersou Ouzala : Royal ; Drôles de zèbres : Gaumont ; Lâche-moi les baskets : Rex ; Pain et Chocolat : Ariel ; Quand la panthère rose s'emmêle : Gaumont ; Tora, Tora : Rex ; Transamerica Express : Ariel ; la Toubib du régiment : Strasbourg (92-20-30) : Violette et François : Gaumont.

TOULOUSE. — Armaguedon : Nouveautés (62-58-63) ; les Aventures de Peter Pan : Ariel (08-07-14), Variétés (21-78-71) ; la Bataille de Midway : Gaumont (21-49-58) : Bilitis : Nouveautés ; le Casanova de Fellini : Trianon (62-87-84) ; Centre Terre, 7e continent : Ariel ; Dersou Ouzala : Américains (61-21-94) ; la Duchesse et le Truand : Variétés ; Festival de films russes : Gaumont ; Gatsby le magnifique : Rex (21-86-45) ; Jour de fête : Trianon ; Lâche-moi les baskets : Nouveautés ; le Lauréat : Américains ; Nous nous sommes tant aimés : Nouveautés ; Pain et chocolat : Variétés ; le Pays bleu : Gaumont ; les Passagers : Gaumont ; Quand la panthère rose s'emmêlé : Rio (21-22-11) ; Qu'est-ce que tu veux Julie ? : A.B.C. (21-20-46) ; Transamerica Express : Variétés ; la Toubib du régiment : Nouveautés ; les Vacances de M. Hulot : Trianon ; Une fille cousue de fil blanc : Ariel : Violette et François : Gaumont.





Que faites-vous quand vous ne faites rien ?

Boutade ? Non. Mais une question essentielle que se posent les rédacteurs de Télérama. Commenter les programmes tv et radio, analyser les nouveaux films ou les principales émissions, c'est chaque semaine saisir des occasions de partager avec vous nos émotions, nos plaisirs ou nos refus.

En allant avec l'Ifop interroger les Français sur leur temps libre, nous avons été amenés à rechercher plus profondément quelle est leur "vraie vie". Comment vivent-ils leur travail quotidien ? Quels rapports entretiennent-ils avec l'argent ? Que font-ils quand ils s'appartiennent enfin ? Quels rêves les habitent ? Comment imaginent-ils leur avenir ? Avec les résultats chiffrés de cette enquête nous avons recueilli les témoignages passionnés, vécus de centaines de personnes, célèbres ou inconnues.

Presque toujours étonnante, souvent bouleversante, cette fresque des aspirations, des déceptions des Français nous aide à mieux les comprendre pour mieux leur parler.

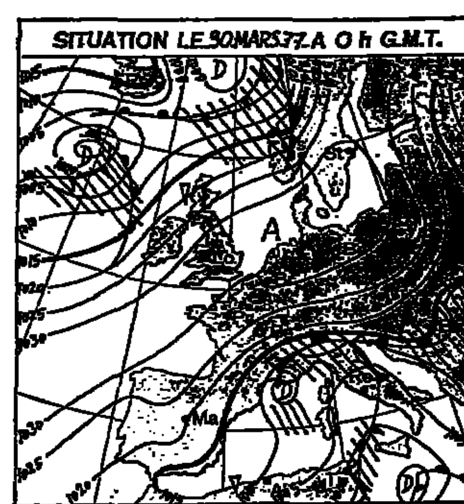
Nous avons la chance de nous adresser à eux dans le temps des loisirs, dans l'espace de leur liberté. Les numéros de Télérama des 30 mars, 6, 13 et 20 avril développeront les principaux résultats de l'enquête. Télérama: 2,50 F chez tous les marchands de journaux.

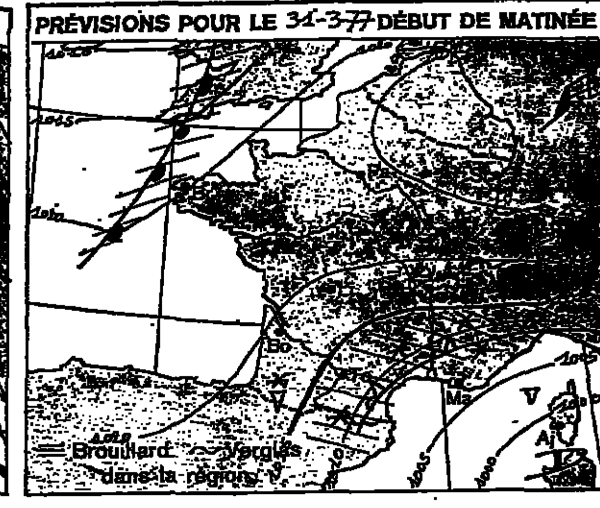


Télérama : nous avons cherché à connaître la vraie vie des français.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 mars à 0 heure et le jeudi 31 mars à 24 heures :

La crête anticyclonique axée le mercredi 30 mars, à 0 heure, des Açores à la Baltique, s'affaiblira sur l'Europe occidentale et le proche-Atlantique en se décalant lentement vers le sud. Une zone de basses pressions persistera sur le Bassin méditerranéen, tandis que le courant perturbé océanique gagnera les îles Britanniques et la mer du Nord.

Jeudi 31 mars, le temps restera froid sur l'ensemble du pays. Des Pyrénées centrales au sud des Alpes et à la Corse, le ciel sera souvent très nuageux avec des chutes de pluie ou de neige, surtout nombreuses de la Provence à la Corse. Les vents, assez forts, souffleront du secteur nord-est. Dans le Nord-Ouest, puis sur les régions voisines de la Manche, des nuages abondants donneront quelques faibles pluies passagères, tandis que les vents faibles, puis modérés, s'orienteront au sud-ouest. Ailleurs, le temps demeurera assez ensoleillé, malgré des nuages passagers progressivement plus nombreux l'après-midi, avec quelques averses de neige du Massif Central au nord des Alpes.

Les gelées seront de l'ordre de −2 °C à −5 °C (localement −8 °C) au lever du jour sur les régions s'étendant du Poitou et du Limousin aux frontières du Nord et du Nord-Est.

Mercredi 30 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de *1 027 millibars, soit 770 millimètres* de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mars ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 12 et 6 degrés ; Biarritz, 7 et 1 ; Bordeaux, 7 et 0 ; Brest, 7 et 3 ; Caen, 6 et −1 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et −3 ; Dijon, 5 et −2 ; Grenoble, 1 et −1 ; Lille, 5 et −2 ; Lyon, 4 et −1 ; Marseille, 9 et 5 ; Nancy, 5 et −5 ; Nantes, 8 et −1 ; Nice, 12 et 8 ; Paris-Le Bourget, 7 et −3 ; Pau, 5 et −2 ; Perpignan, 8 et 1 ; Rennes, 7 et −1 ; Strasbourg, 4 et −2 ; Tours, 6 et −2 ; Toulouse, 6 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 4 degrés ; Amsterdam, 6 et −2 ; Athènes, 19 et 14 ; Berlin, 3 et −5 ; Bonn, 4 et −6 ; Bruxelles, 5 et −3 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 3 et −6 ; Genève, 3 et 0 ; Lisbonne, 16 et 6 ; Londres, 7 et −2 ; Madrid, 9 et 1 ; Moscou, 12 et −1 ; New-York, 20 et 8 ; Palma-de-Majorque, 11 et −1 ; Rome, 17 et 9 ; Stockholm, −1 et −12 ; Téhéran, 24 et 12.

Circulation

● *Mise en service de la déviation autoroutière de Thiers.* — La société des autoroutes du sud de la France annonce que la déviation autoroutière de Thiers (15 kilomètres), qui représente la première section de l'autoroute Clermont-Ferrand–Saint-Etienne, sera mise en service le 31 mars, à 13 heures. Le tarif de péage est fixé à 3 francs pour les voitures de tourisme. Toutefois, à titre promotionnel, le tarif effectivement appliqué sera réduit à 2,50 francs pendant les mois d'avril et de mai.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 mars 1977 :

DES DECRETS

● Relatif à la prorogation de certains délais dans le département de la Guadeloupe ;

● Modifiant le décret n° 76-118 du 29 janvier 1976 relatif à l'emploi de directeur d'établissement principal de tri postal ;

● Relatif aux cotisations du régime d'assurance vieillesse complémentaire et du régime d'assurance invalidité-décès des médecins.

Sécurité sociale

Comment bénéficier de médicaments gratuits ou à 30 % chez votre pharmacien

La nouvelle convention signée par la Caisse primaire centrale de la région parisienne et les syndicats de pharmaciens *(le Monde du 1er mars)* permet à certains assurés sociaux et leur famille à charge de ne pas faire l'avance totale de fonds lors de l'achat de produits pharmaceutiques prescrits par leur médecin.

Cette convention est applicable à partir du 1er mars 1977.

● QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Les assurés sociaux et leur famille à charge appartenant au régime général ou aux régimes particuliers (fonctionnaires, étudiants, agents des collectivités locales, etc.) et affiliés *à la Caisse primaire centrale.*

● QUELS SONT LES PRODUITS CONCERNES ?

Les préparations magistrales, médicaments officinaux, les spécialités remboursables, les accessoires et pansements, les produits sanguins cédés par les centres de transfusion sanguine aux pharmaciens (Gamma T.S., Gamma T.S. antitétanique...).

La convention ne s'applique pas aux analyses de laboratoire et à certains appareillages (notamment les appareils d'orthopédie, les appareils dont le remboursement est subordonné à un devis et la plupart des appareils soumis à entente préalable).

● COMMENT RECONNAITRE UN PHARMACIEN CONVENTIONNE ?

Aucun signe distinctif ne permet, actuellement, de distinguer un pharmacien conventionné de celui qui ne l'est pas ; aussi, l'assuré qui désire *obtenir le bénéfice de l'avance doit*, avant de présenter son ordonnance, *demander au pharmacien s'il est conventionné ou non.*

La caisse parisienne signale que, à ce jour, 72 % des pharmaciens de la région parisienne ont adhéré à la convention.

● QUEL EST LE MONTANT DE L'AVANCE ?

Pour les personnes dont les frais médicaux sont remboursés totalement par la caisse (exonération du ticket modérateur), l'avance est de 100 %.

Dans tous les autres cas, l'avance ne se monte qu'à 70 % de la facture (même pour les produits remboursables à 90 %) et le montant de cette facture doit être au moins égal à 30 F (10 F pour les personnes nécessiteuses : chômeurs, pensionnés, etc.).

● QUELLES SONT LES PIECES ADMINISTRATIVES A PRESENTER AU PHARMACIEN ?

Trois documents doivent être présentés : 1) la feuille de soins complétée par l'assuré, et l'ordonnance ; 2) la carte d'immatriculation ou le dernier décompte de remboursement de la caisse ; 3) la justification de l'exonération du ticket modérateur *pour ceux qui en bénéficient* (notification de la caisse ; titre de pension ou de rente) et, dans tous les cas, justification de l'ouverture des droits (pour les salariés : attestation annuelle d'activité ou trois derniers bulletins de salaire ; pour les chômeurs : récipissé d'inscription à l'Agence nationale pour l'emploi et dernier bulletin de paie ; pour les invalides et personnes âgées : titre de rente *ou* de pension).

● QUELLES SONT LES FORMALITES A ACCOMPLIR PAR L'ASSURE ?

Sur le document remis par le pharmacien appelé « facture subrogatoire », l'assuré devra coller les vignettes à l'emplacement réservé à cet effet. Il devra joindre cette pièce à son dossier maladie (feuille de soins, ordonnance, etc.) et envoyer celui-ci à son centre de paiement ou section locale mutualiste habituels pour que :

● D'une part, les prestations qui lui restent dues (acte médical...) lui soient versées ;

● D'autre part, le pharmacien soit remboursé directement de l'avance *consentie à l'assuré.*

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 724

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II					■				
III									
IV			■				■		
V						■			■
VI		■							■
VII				■				■	
VIII				■					
IX					■				
X	■		■						
XI						■	■		

HORIZONTALEMENT

I. Cruauté souriante du destin ; Participe. — II. Devient presque noire avec le temps ; Porter un coup fatal. — III. Bien placée pour faire le point. — IV. Pronom ; Dans l'Ain ; Ne manque pas de lignes. — V. Ternissent la surface de mouvants miroirs ; A moitié plat. — VI. Parmi les préoccupations d'Ernest Esclangon. — VII. Détermine un lieu ; Ville. — VIII. Poudre ; Appellera peut-être les hardes. — IX. Une bonne partie de la messe ; En Espagne. — X. Arrêts facultatifs. — XI. Solide rempart contre les débordements ; Symbole.

VERTICALEMENT

1. Nous ouvre de très larges horizons. — 2. Terme de jeu ; Boîte aux lettres. — 3. Etait sale ; Ficelles et bâtards. — 4. L'altitude semble leur accorder le privilège de l'éternité ; D'un auxiliaire. — 5. Vétéran très écouté ; Pronom. — 6. Sculpteur ; Imitera la cavale indomptable. — 7. Terme musical ; Saines. — 8. Vraiment mesquins ; Ne comportent que de bons numéros. — 9. Fourniront maintes fois à nos ancêtres l'occasion de tailler une bavette ; Combien l'évoque avec regret !

Solution du problème n° 1 723

Horizontalement

I. Poudrier. — II. Œsophage. — III. Un ; Su. — IV. Logée ; A.R. — V. E.N.O. ; Mêlai. — VI. Eusèbe. — VII. Sourire. — VIII. Test ; Aa. — IX. Crest ; O.N.U. — X. Ot ; Eric. — XI. Assiégées.

Verticalement

1. Poule (mouillée) ; Etc. — 2. Œnone ; Eros. — 3. Us ; Goussets. — 4. Dole ; Sots. — 5. R.P. ; Emeu ; T.E.E. — 6. Ihs ; Ebre ; R.G. — 7. Eau ; Lei ; Oie. — 8. R.G. ; Aa ; Rance. — 9. Ecriteau.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 30 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : « le Pain perdu », de P. Pelot, réal. P. Cardinal, avec A. Claessens, J. Weisbluth.

Lyrisme et nostalgie, pour cette succession de tableaux sur la confrontation d'un homme avec son passé, dans un petit village des Vosges.

22 h., Football : Irlande-France, en différé ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Magazine d'actualité de L. Bériot et P. Lefebvre : « Le kilo en trop », avec Mme Françoise Dolto, psychiatre ; le professeur Apfelbaum et le docteur Moron, diététiciens, et M. Jacques Chenu, *rédacteur en chef de la revue* « Tonus » ; 23 h., Jazz : Hommage à J. Roll-Morton, par J.-Ch. Averty ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CHOC EN RETOUR, de R. Stevens (1962), avec S. Hayward, P. Finch, D. Cilento, C. Cusack, K. Moore.

Une femme médecin, rayée de l'ordre pour euthanasie, devient garde-malade d'une demi-folle, épouse de l'avocat général qui a requis contre elle. D'étranges choses se passent dans la maison.

Ambiance mystérieuse et comportement étrange des personnages. Un suspense bien fabriqué mais frôlant l'académisme.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : La mise en scène lyrique (2e partie), par M. Crochot et J.-L. Martinoty ; 22 h. 30, Entretiens avec Julien Gracq ; 23 h., Rencontres de la décentralisation théâtrale à Grenoble ; 23 h. 50, Poésie : Gérard Engelbach.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., Prestige de la musique : Récital Teresa Zylis-gara (Haydn, Purcell, Schubert, Mozart, Duparc, Falla) ; 23 h. 30, Musique traditionnelle roumaine, par M. Cousino ; 0 h. 5, Les Fous du synthétiseur : Isao Tomita ; 1 h., Jazz-rock : Boum dans ma tête ! (« Les sentimentaux » : G. Burton, S. Muller, A. Shepp).

JEUDI 31 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 30, Spécial vacances.

20 h. 30, Série : Les rendez-vous en noir ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : Soixante minutes pour convaincre.

Le professeur Jean-Paul Escande défend la thèse : « Vous êtes tous des malades imaginaires ».

22 h. 35, Emission littéraire : Pleine page ; *« l'Itinéraire chinois », de P.-J. Rémy ; « Cinq ans chez les sauvages », de J. Dutourd ; « Silex éclaté », de R. Mallet ; « l'Hermaphrodite », d'A. Roger ; « le Front dans les nuages », d'H. Troyat.*

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, FILM : VAUTRIN, de P. Billon.

20 h. 30, Le grand échiquier : Deux comédiens dans le siècle, Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud ;

Avec G. Béart, Mouloudji, Isabel et Angel Parra, les Quilapayun, Aline Dona, Emmanuel Krivine, M. Maurice Genevoix, de l'Académie française, le professeur H. Laborit et le R.P. Carré.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : LE SECRET, de R. Enrico (1974), avec J.-L. Trintignant, M. Jobert, Ph. Noiret, J.-F. Adam, S. Pradel.

Un homme aux abois, qui se prétend détenteur d'un secret politique, se réfugie dans une ferme des Cévennes où s'est retiré un couple de Parisiens. Il entraîne ce couple dans une dangereuse aventure.

Film d'angoisse — d'après un roman de Francis Ryck — qui laisse constamment planer l'ambiguïté entre la réalité et les obsessions. Très bien joué.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. 30, Dramatique : « la Survivante », de B. Mazeas, avec J.-L. Philippe, M. Bourbon, J.-P. Cisiffe, réalisation J.-P. Colas ;

L'horreur de la vie quotidienne se termine en apocalypse. En treize séquences.

21 h. 30, En direct du Studio 105 : Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique, direction I. Malec (« Arco 11 », d'I. Malec ; « Alveare Vernat », de K. Huber) ; 22 h. 30, Entretiens avec... J. Gracq ; 23 h., Rencontres de la décentralisation musicale à Grenoble ; 23 h. 30, Poésie : Gérard Engelbach.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'auditorium 104 : le Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy (« Cinq pièces, opus 16 », Schoenberg ; « Musique d'hiver », B. Jolas ; « Symphonie d'instruments à vent » ; « Duo concertant », Stravinski ; « Nocturnes » ; « Nuages » et « Fêtes », Debussy) ; 23 h. 30, Musique traditionnelle roumaine, par M. Cousino ; 0 h. 5, Une émission du G.R.M. : les Effets de la musique, par J.-Y. Hameline :

« A la recherche du pouvoir des modes », de R. de Lassus à O. Messiaen.

1 h., Jazz-rock : Boum dans ma tête ! (« les Cinglés » : S. Banett, P. Glass, etc.).

ASSOCIATION TF 1 - R.T.L. : UNE MISE AU POINT DE M. HENRI MARQUE

● M. Henri Marque, directeur de l'information de TF 1, dément les propos qui lui ont été attribués dans *le Monde* du 25 mars au sujet de la décision de TF 1 et de R.T.L. de retransmettre ensemble le face-à-face du 17 mars entre MM. Chirac-d'Ornano et Sarre-Fiszbin.

La direction de TF 1 se déclare très satisfaite de cette codiffusion assurée dans des conditions qui ne pouvaient porter atteinte ni aux obligations de la société nationale ni à l'indépendance de ces deux grands moyens d'information.

[Rappelons qu'à la suite de l'article paru dans « le Monde » du 23 mars où Claude Sarraute mettait sur le même plan l'accord passé entre Europe 1 et Antenne 2 pour les résultats des deux tours des municipales et l'association opérée par TF 1 et R.T.L. pour la codiffusion du débat entre les quatre candidats à la mairie de Paris, la direction de l'information de la première chaîne avait tenu à préciser que ce débat procédait d'une « opération TF 1 ». M. Marque nous avait alors déclaré qu'une association plus étroite entre une société nationale et une chaîne périphérique lui semblait « indigne », sans préciser, en effet, qu'il visait R.T.L.]

D'une chaîne à l'autre

EN DIRECT DE ROYAN

● L'émission « Samedi et demi » sur Antenne 2 aura lieu en direct de Royan le 2 avril. Jean-Claude Mangeot et Georges Begou rendront compte du Festival d'art contemporain et organiseront un débat autour du thème « L'initiation à la musique ». Ils auront pour invités le pianiste Daniel Wayenberg, des membres de la formation les Percussions de Strasbourg, MM. Marcel Landowski, inspecteur général de la musique, Jean Casadesus, directeur du conservatoire de musique de Lille, ainsi que les groupes folkloriques du Niger et du Mali. Des films montreront l'enseignement de la musique à l'école et dans les conservatoires, l'initiation des jeunes aux instruments musicaux. Il sera également question de la décentralisation de l'Opéra.

Les diverses manifestations du Festival de Royan feront, par ailleurs, jusqu'au 8 avril, l'objet de nombreuses retransmissions en direct à la radio : les magazines musicaux de France-Inter, de France-Culture et France-Musique leur seront consacrés.

ANNULATION DU CONCOURS DE L'EUROVISION

● La finale du concours Eurovision de la chanson n'aura pas lieu le 2 avril à Londres. La B.B.C., qui devait assurer l'organisation du spectacle, a en effet annoncé, dans un communiqué, qu'il « *avait été impossible de régler le conflit* » qui l'oppose à un syndicat de techniciens au sujet de problèmes techniques posés par ce Grand Prix.

L'U.E.R. indique qu'elle « *s'efforce de faire en sorte que ce concours puisse quand même être organisé, mais à une date et dans un lieu à fixer si possible ces dix prochains jours* ». L'U.E.R. attend que d'autres stations de télévision lui fassent des propositions.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 30 MARS

— *Mme Maria Antonietta Macciocchi*, professeur à Paris-VIII, et *M. Yvan Charpentié*, président de la C.G.C., débattent sur le thème « Les classes moyennes sont-elles dangereuses en France ? », sur France-Culture, à 16 h. 40.

— *Le P.S.U.* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 31 MARS

— *MM. Jean-Pierre Chevènement*, député (P.S.) de Belfort, animateur du CERES, et *Mario Bénard*, député (R.P.R.) du Var, donnent leurs impressions sur le nouveau gouvernement Barre, à R.-M.-C.-Choc à 8 h. 30.

— *Force ouvrière* s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.







AÉRONAUTIQUE

McDONNEL-DOUGLAS ESTIME QUE SON PROJET DE NOUVEAU DC-9 NE CONCURRENCE PAS LE MERCURE

Dans le compte rendu annuel de ses activités pour 1976 qu'elle vient de publier, la société aéronautique McDonnell-Douglas confirme qu'elle étudie la conception de nouvelles versions de son biréacteur moyen-courrier DC-9 et de son avion de ligne triréacteur DC-10. Elle précise qu'il s'agit de l'étude de plusieurs dérivés possibles de ces deux avions, le DC-9 ayant été vendu ferme — dans ses versions actuellement en service — à huit cent soixante-quinze exemplaires et le DC-10 à deux cent quarante-six.

Toutefois, un porte-parole du constructeur, dans un entretien avec le quotidien spécialisé américain « Aerospace Daily », exprime sa surprise de constater que les industriels français considèrent un nouveau développement du DC-9 comme un concurrent direct de l'avion ASMR, ce projet que Douglas, Dassault-Breguet et la SNIAS, en France, mettent au point.

Le DC-9-55, observe la société McDonnell-Douglas, devrait transporter environ cent cinquante passagers, un peu moins que l'ASMR, qui est prévu pour cent soixante à cent quatre-vingts places. Toutefois, estime encore le constructeur américain, les compagnies aériennes consultées, et notamment Swissair, ont manifesté un grand intérêt pour cet avion dérivé du DC-9 classique, et ce nouvel appareil serait en service deux ans après une décision de mise en production. Le DC-9-55 sera propulsé par deux réacteurs de Pratt and Whitney.

Selon le porte-parole de McDonnell-Douglas, que cite « Aerospace Daily », des représentants du constructeur américain ont eu, à Paris, des discussions avec leurs partenaires français pour envisager des modifications de l'avion ASMR — dérivé du Mercure-200 du groupe privé *Dassault-Breguet* — dans l'espoir de faciliter la prospection commerciale de l'appareil.

● *M. Marcel Dassault* a annoncé, mercredi 30 mars, à R.T.L., que sa société aéronautique exposerait pour la première fois, au Salon du Bourget, en juin prochain, une maquette au dixième de son projet de biréacteur de combat Super-Mirage-Delta. Cet avion, destiné à la pénétration lointaine à basse altitude, sera équipé de deux réacteurs M-53 de 9 500 kilogrammes de poussée et devrait voler, pour la première fois, en octobre 1978. M. Dassault a précisé qu'il développait cet avion sur ses fonds propres, l'armée de l'air française ayant choisi d'acheter un version *monoréacteur pour la défense* aérienne, surnommée Mirage-2000.

SCIENCES

UN RÉACTEUR D'ÉTUDE DES ACCIDENTS NUCLÉAIRES COMMENCE A FONCTIONNER A CADARACHE

Le nouveau réacteur de recherche Cabri a divergé le 25 mars à Cadarache. Il est destiné à simuler des accidents sur les réacteurs surgénérateurs analogues à Phénix. On peut augmenter brutalement, mais de façon contrôlée, la puissance fournie par Cabri et mesurer les effets produits, afin de prévoir ce qui se passerait si un réacteur s'emballait et de prendre les mesures appropriées.

Un réacteur Cabri avait été construit à Cadarache et avait divergé le 21 décembre 1963. Il a servi à l'étude d'accidents sur certains types de réacteurs refroidis à l'eau. Puis il a été entièrement démonté et reconstruit pour simuler des accidents sur les surgénérateurs. C'est une nouvelle version de Cabri qui vient de diverger. Des homologues allemands, anglais et japonais du C.E.A. collaboreront avec lui pour exploiter Cabri.

Au voisinage immédiat de Cabri se trouve le réacteur Scarabée qui a un rôle complémentaire : elle permet d'étudier ce qui se passerait en cas de défaut de refroidissement d'un surgénérateur.

MÉDECINE

LA GRANDE-BRETAGNE ET LA FRANCE SOUHAITENT LA RÉUNION DES MINISTRES DE LA SANTÉ EUROPÉENS

Lors de sa visite en Grande-Bretagne, où elle rencontrait M. David Ennals, son collègue britannique, Mme Simone Veil, ministre de la santé du cabinet démissionnaire de M. Raymond Barre, a annoncé que la France et la Grande-Bretagne avaient l'intention de demander la convocation d'un « conseil des ministres de la santé de la Communauté économique européenne ». Depuis la mise au point, au mois de décembre dernier, des directives communautaires sur le libre établissement des médecins, les ministres de la santé de la C.E.E. ne s'étaient pas encore réunis.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de la République populaire de Pologne et Mme Tadeusz Olechowski ont offert une réception mardi 29 mars à l'occasion de l'inauguration de l'exposition L'esprit romantique dans l'art polonais XIXe-XXe siècle.

Naissances

— M. et Mme de Clercq sont heureux d'annoncer la naissance de Charlotte, le 22 mars 1977.
Les Mandrières, 69290 Pollionnay.

Décès

— M. et Mme Jacques Lévy,
M. Marc Lévy, Paris,
M. et Mme Victor Benayem et leurs enfants, David, Michaël et Tamar, Jérusalem,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Andrée BRUNSCHWIG,
leurs sœur, tante et grand-tante.
Les obsèques auront lieu le jeudi 31 mars, à 16 heures.
Réunion porte principale du cimetière de Pantin-Parisien. (Par l'avenue Jean-Jaurès.)
46, rue d'Alésia, 75014 Paris.

— Mme Sady Gaensel,
Les familles Binet, Bisac, Guez, Ohana et Sarfati,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Sady GAENSEL,
ingénieur.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
49, rue de Châteaudun, Paris.

— On nous prie d'annoncer la brutale disparition de
M. Jean-Luc LEDIEU,
agriculteur,
survenue dans sa trentre-troisième année le 21 mars 1977, en son domicile de Flambermont, à Saint-Martin-le-Nœud (60).
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité des siens en l'église Notre-Dame de Sissy (02). Elle a été suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Le Gac,
Sylvie, Hervé et Béatrice Le Gac,
M. et Mme Pierre Laridan,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. Georges LE GAC,
leur époux, père et gendre, survenu le 21 mars 1977 à l'âge de cinquante ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
6, rue Raffaelli, 75016 Paris.

— La direction et les membres du personnel des sociétés Solvay et Cie et Bourguignonne d'applications plastiques ont le regret d'annoncer le décès de
M. Georges LE GAC,
directeur commercial de la BAP,
survenu le 21 mars 1977.
12, cours Albert-Ier, 75008 Paris.

— Nous apprenons le décès du général (C.R.) Pierre LE NULZEC, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, survenu à Fréjus le 23 mars 1977 à l'âge de soixante-quatorze ans.

[Né le 8 août 1903 à La Roquebrussanne (Var), le général Pierre Le Nulzec a participé aux campagnes du Maroc (1932) et de l'Indochine (1945). En 1950, il est nommé directeur du Centre d'études africaines et asiatiques, puis affecté, en 1956, à l'état-major particulier de l'infanterie coloniale. Le colonel Pierre Le Nulzec devient commandant de la subdivision militaire autonome de Corse en juillet 1958, date à laquelle il succède au colonel Thomazo, qui avait été proclamé commandant civil et militaire en Corse le 25 mai, après la rébellion des chefs militaires français en Algérie. En août 1960, il est promu général de brigade dans la deuxième section (réserve).]

— Les Pères de la communauté du Châtelard (Francheville) font part de la mort du
Père Prosper MONIER,
décédé dans la paix du Seigneur le 26 mars 1977 dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les funérailles ont lieu à Marmoutier (Bas-Rhin) le mercredi 30 mars 1977, à 15 heures.

— M. et Mme Henri MONIN,
Véronique et Patrick,
ont la douleur de faire part du décès de
Bénédicte,
leur fille et sœur, survenu le 25 mars, à l'âge de dix-sept ans.
Les familles Monin, Bey-Coquais, Barraud s'associent à leur deuil.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 27, rue de Dantzig, Paris-15e, le vendredi 1er avril, à 10 h. 30.

— M. et Mme Luc Muracciole,
Mlles Marie-Madeleine et Marie-Luce Muracciole,
Les familles Lestrade et Muracciole,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Rennes, le 25 mars, de
Mme veuve Martial MURACCIOLE,
née Madeleine Lestrade,
leur mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine.
Les obsèques ont été célébrées à Rennes le 28 mars, dans la stricte intimité familiale.
Priez pour elle.
17, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.
104, boulevard de Metz,
35005 Rennes.

— Nice, Alger, Moulins.
M. Jean-Jacques Chavrondier et Mme, née Monique André,
ont la douleur de faire part du décès de leur grand-mère,
Mme veuve Vincent RIPOLL,
née Joséphine Xicluna,
survenu le 25 mars 1977, à Nice.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 29 mars dans la plus stricte intimité.
2, rue de l'Ancien-Palais,
03000 Moulins.

— Blois.
M. Pierre Schott, son époux,
Martine, Evelyne et Philippe, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Monique SCHOTT,
née Le Bellier,
survenu le 28 mars 1977, à l'âge de quarante-quatre ans.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Nicolas de Blois, le jeudi 31 mars, à 16 heures.

— M. et Mme Pierre Paillusseau, leurs enfants et petits-enfants,
M. Edouard Tournus, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. l'abbé Bernard Tournus,
Mlles Vignal,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André TOURNUS,
à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 31 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15e, où l'on se réunira.
146, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

Remerciements

— Mme Yvonne Dornès,
dans l'impossibilité de remercier individuellement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de
Mme Pierre DORNÈS,
les prie de trouver ici l'expression de sa gratitude.

— Mme Albert Naud,
Et sa famille,
profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Me Albert NAUD,
prient les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Bienfaisance

— A l'occasion des fêtes de Pâques, le Secours de France lance un appel en faveur des combattants de l'Algérie française, des réfugiés du Sud-Est asiatique. Les dons sont à adresser au Secours de France, 9, rue Bernoulli, 75008 Paris. C.C.P. Paris 16-590-11.

Communications diverses

— Robert Lacour-Gayet signera son dernier ouvrage sur « l'Histoire des Etats-Unis » (de la fin de la guerre civile à Pearl-Harbor), paru à la librairie Arthème Fayard, le jeudi 31 mars 1977, à partir de 15 heures, à la librairie Galignani, 224, rue de Rivoli, Paris (1er).

Visites et conférences

JEUDI 31 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, Grand Palais, porte D, Mme Hulot : « Patrimoine architectural d'Angers ».
15 h., façade de Notre-Dame, portail gauche, Mme Chapuis : « Vitraux : les roses de Notre-Dame et de Saint-Séverin » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, sortie du métro Champs-Elysées : « Promenade à travers les galeries d'art du faubourg Saint-Honoré » (L'art pour tous).
15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles, la cour des Miracles, la tour de Jean sans Peur » (A travers Paris).
15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe, histoire de l'orthodoxie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 60, rue de Turenne : « L'hôtel du Grand Veneur et Saint-Denys-du-Saint-Sacrement » (Histoire et archéologie).
15 h., porche : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).
15 h., portail gauche : « Le trésor de Notre-Dame et les tombeaux illustres ».
15 h., 13, rue Scipion : « L'hôtel Scipion Sardini et le nouveau Musée de l'assistance publique » (Paris et son histoire).
CONFERENCES. — 15 h., 109, rue de Rivoli, Mme N. Gasc : « Les tissus et la passementerie » (Musée des arts décoratifs).
18 h., Grand Palais, salle 404, prince Pierre de Grèce et de Danemark : « Films de danse pris au Bhutan » (Musées de France).
18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé, M. Pierre Pfeiffer : « La faune en Indonésie » (Fédération mondiale des villes jumelées).
18 h. 30, 21, rue d'Assas, R.P. Isidore de Souza : « Et si l'Afrique, à son tour, évangélisait l'Europe ? » (Institut catholique).
18 h. 30, 28, rue des Saints-Pères, M. Stalby : « L'expérience danoise, règles du jeu et industrialisation ouverte » (Centre d'études et de recherches architecturales).
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Amadou : « Qu'est-ce que le martinisme ? » (L'homme et la connaissance).
20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mlle Thibaut : « L'Europe romane : le duché de Bourgogne, cœur du *renouveau monastique* : Cluny et Cîteaux » (Monuments historiques).

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Léonard Auxemery, Georges Bédigie, Ernest Carré, Eugène Chambaudry, Pierre Couilh, Georges Cousin, Alphonse Delcambre, Jean Dorme, Alexandre Elain, Hector Franchomme, Louis Gainche, Charles Geoffray, Léon Grimbert, Louis Maritaud, Marcel Mayeux, Antoine Rossi, André Simplet, Jean Soulié, Ernest Tardivat, François Terrier, Eugène Ziegler.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITION
S. 2. - Extrême-Orient.
S. 8. - Extr.-Orient. Tableaux mod.
S. 11. - Tableaux. Icône. Photog.

VENTE
S. 1. - Bx bijx. Argent. anc. et mod.
S. 9. - Haute curiosité Antiquité, Moyen Age, Renaissance.
S. 12. - Bibliothèque J. F. et divers.

PALAIS GALLIERA, 14 h. 30 - Tablx anciens. Très bel ameublement 18e. 21 h., Tableaux mod. et contempor.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

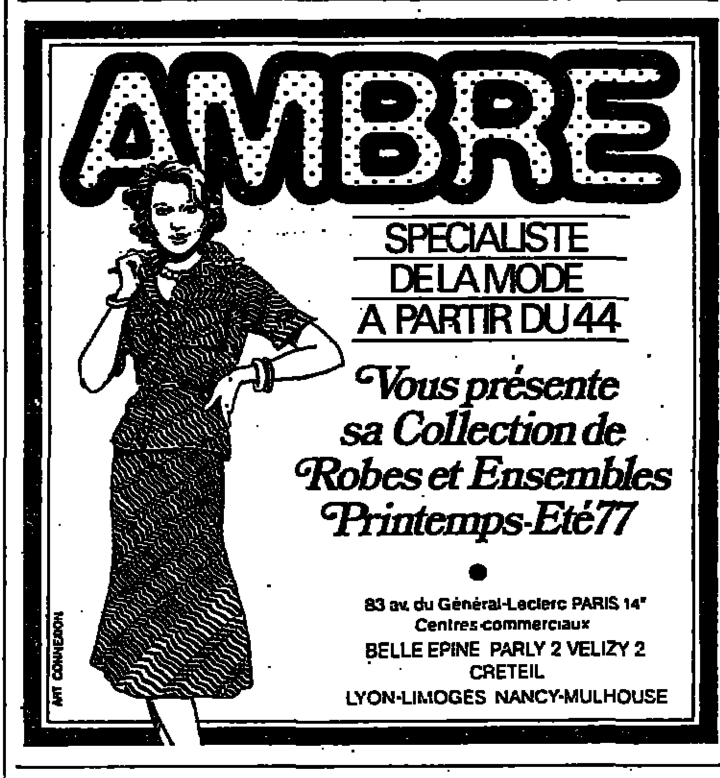
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion "Placards encadrés"	38,00	43,47
	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Filiale du Premier Constructeur Europeen d'ORDINATEURS nous recherchons un

animateur de formation

- Niveau maîtrise d'Informatique
- connaissance du System TEN ICL et du Cobol souhaitée
- environ 2 ans d'expérience en analyse/programmation.
- Anglais parlé apprécié.

Lieu de travail : Paris Porte d'Orleans.

Adressez lettre avec CV et prétentions à : P. GUERIN ICL FRANCE - 16, cours Albert 1er - Paris 8è

ICL

Importante Société recherche pour son Service Informatique

JEUNE TITULAIRE

Maîtrise informatique de gestion.

Ecrire avec C.V. et prétentions à nº 5.696, Spérar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

Société internationale rech. pour Paris CHEF de PRODUITS (F. ou H.) Expérience cosmétiques/hygiène grande diffusion. Anglais souhaité. Envoyer C.V., photo, prétentions, à BLEU, nº 97.657 B, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

INSTITUT D'ETUDES DE MARCHE et d'enquête d'opinion RECHERCHE

Jeune chargé (e) d'études

pour son département « ENTREPRISES »

Formation : Licence Sciences Eco., Ecole de Commerce (ESSEC, ESC), I.E.P. (cycle de sondage)

Expérience : 1 ou 2 années d'expérience dans une société d'études ou dans le service Etudes de marché d'un annonceur.

Envoyer C.V. + photo + prétentions, à : B.V.A. BRULE VILLE ASSOCIES. Réf. P.T. 17, bd de Levallois - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Clinique chirurgicale banlieue Nord-Ouest recherche

DIRECTEUR GESTIONNAIRE EXPERIMENTE

Dynamique. Sérieuses références exigées. Libre rapidement. Ecrire nº 5.560, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

PROGRAMMEURS Assembleurs CICS Sal. 64.000 F/an. Place stable. 967-66-77

INGENIEUR SUP-TELECOM 30 ans minimum. - REMAT, 44, r. de Montmorency, Paris-3e.

INGÉNIEUR TECHNICO COMMERCIAL — MICRO ORDINATEURS

70-85 000 F/an — PARIS

Une société nouvellement créée et spécialisée dans la diffusion en magasins de micro ordinateurs et de périphériques auprès d'une clientèle très diversifiée : P.M.E., Collectivités, Ingénieurs de B.E. ou de laboratoires particuliers..., recherche un Ingénieur Technico-Commercial. Sous l'autorité du Directeur de la Société, il sera responsable de la présentation technique des matériels à la *clientèle, de leur réception, réparation et maintenance,* ainsi que du montage de kits. Il analysera de façon critique et constructive les problèmes techniques posés par les clients, il leur proposera des solutions adaptées à leurs besoins, il les guidera dans leur choix en matériels et en logiciels, de même qu'il les aidera à définir leurs « programmes » Il participera aux sessions de formation destinées à la clientèle, il animera un service livres techniques et il rédigera des articles pour un journal de liaisons avec les utilisateurs. Le candidat retenu, âgé d'au moins 25 ans aura une formation supérieure technique et il possédera quelques années d'expérience acquise en électronique et en informatique. La connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire s/réf. 117/M, à : G.R.H. Conseils, 15, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 PARIS.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

CINCOM SYSTEMS FRANCE
le professionnel des systèmes de gestion de bases de données et de télétraitement recherche :

ingénieurs commerciaux

Ayant une connaissance approfondie et une expérience [illegible] du matériel et du logiciel IBM
Une formation [illegible]
Rémunération [illegible] résultats.

technico-commerciaux

Diplômés de l'enseignement supérieur et ayant une [illegible] et de système de télétraitement.
Rémunération importante [illegible]

ingénieurs systèmes

Ayant une connaissance approfondie du matériel [illegible] et si possible de l'Assembleur IBM.
Rémunération intéressante + primes en fonction des réalisations.

Tous ces postes sont à pourvoir à Paris. Des déplacements fréquents [illegible] France et en Europe sont à prévoir. La connaissance de l'Anglais sera un atout important.

nous offrons :

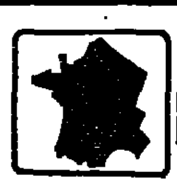
Des produits mondialement connus, [illegible] par les professionnels les plus avertis.
TOTAL, avec quelque 1500 utilisateurs est le SGBD le plus diffusé au monde.
ENVIRON/1, depuis la version ENTRY jusqu'à [illegible] la plus évoluée est un moniteur de télétraitement puissant et simple à mettre [illegible]
ENVIRON/1 et TOTAL constituent ensemble un système unique intégrant la gestion des bases de données au télétraitement.

Envoyer curriculum vitae [illegible] prétentions à

CINCOM SYSTEMS FRANCE

Etre professionnel c'est mettre l'expérience au service de l'efficacité.

[illegible]



emplois régionaux

TRANSPORTS BERNIS

130 millions N.F. - 900 personnes National et international recherchent :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Membre du Comité de Direction au siège à LIMOGES

- Animation des structures commerciales au siège et dans les agences.
- Conduite de la politique nationale et internationale.
- *Elaboration et lancement de services nouveaux.*
- Négociations avec les grands clients.
- Rôle majeur dans le développement de la société.

FORMATION SUPERIEURE - ANGLAIS

Envoyer C.V. détaillé sous la référence 4495 X. à SERIFO - RECRUTEMENT 38, *rue de Lisbonne,* 75008 PARIS.

SERIFO

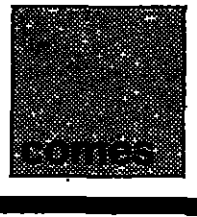
CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES AFFAIRES - SUD-EST

recherche personnalité de premier plan ayant :
- une formation supérieure (française ou étrangère) attestée par des diplômes ;
- plusieurs années d'expérience professionnelle ;
- des aptitudes et un goût marqué pour l'enseignement, comme

PROFESSEUR-CONSULTANT DE MARKETING

chargé d'animer des travaux de recherche dans le domaine du Marketing Industriel.

Il sera employé à temps principal dans l'Etablissement. Il pourra, cependant, mener de front des travaux de consultation à titre individuel ou collectif.



Adr. candidature, C.V. et prétentions au COMES, ss la référence nº 1231 bis, *19, r. de la Paix, 75002 Paris.*

La Direction des Ventes de Colgate Palmolive recherche

JEUNE CADRE

Pour lui confier dans un premier temps la responsabilité d'un Service de

GESTION COMMERCIALE

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce de préférence, débutant, il devra avoir le goût des contacts et le sens de la négociation. Anglais souhaité.

Poste à pourvoir immédiatement au Siège Social, proximité La Défense.

Adresser candidature et curriculum vitae : COLGATE PALMOLIVE - Service Recrutement, 92461 COURBEVOIE.

SVP recherche pour son service d'INFORMATIONS FISCALES

cadre fiscaliste

28 ans minimum

Formation Ecole des Impôts ou ayant des compétences équivalentes, et de préférence spécialisé en Impôts Directs.

Il aura pour mission de répondre aux questions les plus diverses sur la théorie et la pratique du Droit Fiscal.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés. On peut aussi adresser son dossier. Réf. 105. 65, avenue de Wagram 75017 Paris

Information Carrière SVP.11.11

Ingénieur Commercial Exportation

Neuilly/Seine — 95.000 F/an

CANETTI est une P.M.E en constante expansion dans la vente de composants électroniques et *électrotechniques. Elle vise un développement important de sa vocation* d'exportateur.

La fonction à pourvoir comporte la prospection et le développement des ventes à l'étranger, la première étape concernant les pays de l'Est. Elle convient à un Ingénieur ou niveau équivalent de 26 ans minimum, spécialisé *en électricité. C'est un très bon vendeur ayant une expérience confirmée de* plusieurs années dans l'exportation. Les déplacements à envisager sont de 50 %. Il faut l'anglais courant. La connaissance de l'allemand ou du russe serait appréciée.

sélé CEGOS — Adresser lettre de candidature avec rémunération souhaitée *sous réf. 50.058/M Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni* 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

SOGECIM MARSEILLE recherche **ANALYSTES**

pour son département ASSISTANCE :
- *études supérieures ;*
- *bonne connaissance organisation et gestion entreprises ;*
- *expérience analyse en entreprises (même limitée).*

Les postes impliquent déplacements à mi-temps pendant un an.

ECRIRE : 343, BOULEVARD ROMAIN-ROLLAND, 13297 MARSEILLE CEDEX 2.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE LANGUEDOC recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDE

- capable d'élaborer et de coordonner des projets d'aménagement hydroagricole en FRANCE et à l'étranger, depuis le stade de la conception primaire jusqu'à celui de l'exécution ;
- diplômé d'une grande école ou formation universitaire équivalente ;
- expérience professionnelle de deux ans en hydraulique agricole (irrigation, assainissement, drainage) ;
- pratique de la langue anglaise écrite et parlée souhaitée.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo (retournée) et rémunération souhaitée au nº 8.706, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ROHM AND HAAS FRANCE S.A. recrute pour son usine de LAUTERBOURG (Bas-Rhin) *500 PERSONNES*

1 CHEF DU PERSONNEL

ayant *2 à 3 ans d'expérience de la fonction en usine*

Adresser C.V. au chef du personnel ROHM AND HAAS FRANCE S.A. 185, rue de Bercy 75579 Paris Cedex 12



Fromageries BEL recherchent

UN CHEF DE PRODUIT

pour lui confier la gestion de produits existants et le développement de produits nouveaux. Le candidat, de formation supérieure H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent, aura 2 à 4 ans d'expérience dans le Marketing des produits de grande consommation, de préférence alimentaire.

Envoyer curric. vitae détaillé et prétentions aux Fromageries BEL - Direction du Personnel 4, rue d'Anjou - 75008 PARIS.

---

recherchons pour SÉNÉGAL Département atelier Marine; un

RESPONSABLE TRAVAUX de BORD

pour activité réparations navales, formation officier mécanicien de 1ère classe de la marine marchande, anglais apprécié.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 6545 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

ENTREPRISE GRENOBLOISE grosse mécanique, petite série cherche

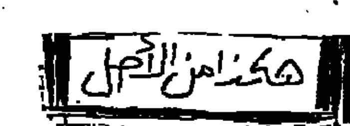
INGÉNIEUR

avec de bonnes bases techniq. Le candidat devra avoir l'esprit de recherche, le goût du contact humain et être attiré par le technico-commercial. — Adres. C.V., photo et prétentions à *Havas Grenoble, 2.034, qui tr.*

URGENT recherchons

INGÉNIEUR

expérience logging, offshore. Téléph. (91) 52-85-84 Marseille. Référence B.C. 1.



OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



[illegible] SOUS INGENIEUR
ELECTROME[illegible] EXPERIMENTE

pour suivi de développement et gestion de dossiers techniques d'appareils mécaniques.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Possibilité de voyages à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence -12 — COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel - 251 rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
2 Milliards C.A.
recherche pour sa Direction Commerciale France

DEUX CHEFS DES VENTES

Capables d'évoluer en 2 ou 3 ans vers des postes de plus larges responsabilités

Rattachés directement au directeur commercial, ils recevront de sa part toute délégation :
1) Pour prendre en charge l'élaboration des plans d'actions de vente auprès d'une clientèle de niveau important, animer et coordonner sur ces segments les Forces de Ventes en place.
2) Pour assumer de FACTO la prise en charge d'une ou deux «Direction Régionale» ainsi que de son équipe.

Dans ce cadre, leur mission concernera :
— l'organisation de la prospection (plan de visite)
— le contrôle des résultats
— la coordination des activités.

Ils devront posséder :
— une expérience réussie de la vente auprès d'une clientèle à caractère technique
— des qualités éprouvées et vérifiées d'animateur d'une équipe de vente importante
— une bonne connaissance des problèmes de distribution à travers des canaux variés.

Ces postes de niveau élevé s'adressent à des personnalités confirmées ayant fait la preuve de leur efficacité dans le domaine commercial.

Ces postes sont à pourvoir dès que possible avec première affectation en région parisienne mais avec déplacements fréquents en province et très grande disponibilité.

Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature en écrivant à Mme POMOGAYBO 23, bis rue de Constantinople — Paris 8ème
Il sera répondu à toutes les candidatures.
Discrétion assurée



Nous sommes un important groupe français de sociétés industrielles.

Notre activité à l'exportation représente une part élevée de notre chiffre d'affaires et s'exerce notamment dans le cadre de contrats clés en main et d'opérations complexes.

Nous recherchons un candidat pour compléter notre équipe de juristes spécialistes en contrats internationaux.

Seule la candidature d'un juriste ayant de solides connaissances théoriques sanctionnées par un diplôme universitaire, possédant au moins 5 années de pratique dans ce domaine, ainsi que la maîtrise complète parlée et écrite de la langue anglaise pourra être retenue.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 8438 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre de son expansion continue et du renforcement de sa Direction du Traitement de l'information

GLAENZER SPICER
SOCIETE de MECANIQUE AUTOMOBILE
(2200 personnes)
située à POISSY (Yvelines)
Filiale d'un très important groupe international (120.000 personnes)
crée le poste de :

RESPONSABLE de PROJETS d'ORGANISATION

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'une Grande Ecole (Centrale, Mines...) ayant suivi une option organisation ou possédant quelques années d'expérience en organisation.

Le profil du candidat retenu devra à terme lui offrir de réelles possibilités d'évolution *dans la Société*.

Très bon niveau de rémunération.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. dét., photo et prétentions sous référence R.P.O. au Chef du Personnel — Boîte Postale 60, 78301 POISSY CEDEX.

Le Centre Chirurgical Marie-Lannelongue spécialisé dans la chirurgie thoracique et cardio-vasculaire, transféré en mai 1977, 133, avenue de la Résistance, LE PLESSIS-ROBINSON recrute de toute urgence (en vue de l'ouverture de ce nouvel établissement) pour Bloc opératoire cardio-vasculaire

SURVEILLANTE PANSEUSE

Tél. pour r.-v. *Infirmière générale* : 630-21-33.

IMPORTANT LABORATOIRE
recherche



pour son équipe Visiteurs Médicaux.

Nous lui demandons :
- d'être dynamique, enthousiaste,
- d'avoir un sens pédagogique développé,
- d'avoir excellent contact,
- d'être domicilié dans la région parisienne et d'envisager des déplacements fréquents.

Env. c.v. détaillé, photo réf. n°49806 Havas Contact 156 Bd Haussmann 49807 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DE LEASING
Equipements et Montages immobiliers
recherche
pour le poste de

GESTION COMPTABLE

Le candidat devra être en mesure d'assurer :
— la comptabilité ;
— le suivi de la facturation et des règlements ;
— les prévisions de trésorerie ;
— le suivi des dossiers et des phases précontentieuses.

D.E.C.S., certificat comptable exigé.
Expérience pratique de plusieurs années.
Expér. banque ou établiss. financier souhaitée.

Connaissances d'anglais et d'allemand souhaitées.

Envoyer C.V. et photo, sous la référence 594528 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS

Entreprise de Travaux Publics, Siège PARIS, en expansion importante, chiffre d'affaires consolidé 1.500 millions, forte activité à l'étranger, recherche :

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Formation : X - E.C.P. - Ponts - Mines

Expérience 10 à 15 ans T.P. indispensable

Le poste s'adresse à un homme ambitieux et de grande classe susceptible d'accéder dans le futur au poste de P.D.G. de la Société Mère ou d'une filiale importante du Groupe.

Les fonctions actuelles du candidat ne seront pas nécessairement le critère du choix.

Tout contact éventuel sera pris au plus haut niveau de la Société.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo à No 5967 CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discrétion totale assurée.

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

NOUVEAUX SERVICES

Pour répondre à de nombreuses demandes nous ajoutons désormais à nos analyses par fonction des analyses par profession, et notamment: Banques & Assurances, Professions médicales et paramédicales, Secrétariat de Direction, Traductions, Documentation, ainsi qu'une rubrique Cadres débutants.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ *Marketing* relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en France)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566	594	622	647	670
52 semaines	119	239	336	436	530	619	700	777	847	912	971	1013	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL. : ______________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

P.A. 31/3/77

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche

CADRES FINANCIERS-COMPTABLES

POUR SES FILIALES A L'ETRANGER
après formation de 1 à 3 ans au Siège.

FORMATION : Grande école commerciale ou maîtrise Sciences Eco. avec spécialisation comptable dans tous les cas (DECS complet minimum). Anglais indispensable.

EXPERIENCE : Souhaitée de quelques années comme cadre comptable opérationnel ou audit avec utilisation de l'informatique.

Ecrire sous réf. No 96569 avec C.V. et photo, Sté Nationale ELF AQUITAINE (Production) Département Carrières 7, rue Nélaton 75739 Paris Cedex 15

Importante Société Minière Afrique Noire Francophone
recherche

INGENIEUR MECANICIEN D'ENTRETIEN ou CHEF D'ENTRETIEN MECANICIEN

Position Cadre P1/P2.
Ayant une grande expérience de l'entretien préventif et des interventions sur de gros ensembles de terrassement du type roues-pelles et convoyeurs ou matériel similaire. Bonnes connaissances en mécanique générale et charpentes métalliques. Expérience de l'entretien électrique appréciée mais non indispensable.
Rémunération intéressante - Avantages sociaux - Logement en villa dans cité agréable - Congés annuels 5 jours par mois.

Envoyer C.V., prétentions sous N° 3564 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

TRAPPES (78) 110/130.000 F

Très important groupe international INDUSTRIE MINIERE recherche pour sa filiale Engineering Groupe

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Le candidat retenu, d'au moins 35 ans, sera de formation A.M., TP/CNAM ou équivalent et aura déjà acquis une expérience d'au moins 10 ans de la conception et de la réalisation de constructions importantes (génie civil, superstructures, charpentes...).
Conseiller des chefs de projets pour l'ensemble des opérations du groupe dans le monde, il aura une mission d'assistance technique auprès d'eux ainsi qu'un rôle de coordination avec les B.E. et sociétés d'Ingénierie extérieures.
Ses responsabilités vont de l'estimation des investissements aux recommandations de choix sur les offres des fournisseurs en gardant la responsabilité des affaires jusqu'au solde du contrat.
Ce poste, d'un grand intérêt par la variété des problèmes traités, conviendrait à un ingénieur confirmé souhaitant développer sa carrière au sein d'un groupe réputé.

Envoyer C.V. sous réf. IGC/RB, à TAS, 77, rue La Boétie, 75008 Paris. Discr. absolue garantie.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER

recherche de

jeunes collaborateurs

débutants ou possédant 1 ou 2 ans d'expérience. Niveau BAC IUT.

Nous leur confierons après formation, l'étude des demandes de crédit pour une clientèle de professionnels : commerçants, professions libérales, P.M.E., P.M.I.

Ces postes pourront par la suite évoluer vers des fonctions commerciales à Paris ou en Province.

Si vous êtes dégagés des obligations militaires, adresser C.V. + photo sous N° 34302 à Havas-Contact - 156, bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Société de Négoce International de Produits céréaliers et agro-alimentaires

recherche

JEUNES CADRES

de formation supérieure, commerciale ou économique

pour renforcer son Département de Négoce

Après une période de formation aux méthodes commerciales de la société et aux caractères propres à ce secteur d'activité, il sera donné d'assumer progressivement la négociation et le suivi des achats et ventes de produits sur le plan international.
La pratique courante de la langue anglaise est indispensable.
Cette fonction à caractère individuel implique cependant un travail d'équipe.
Poste évolutif pour les candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 5.903.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

JEUNES INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Grandes Ecoles

Importante Société d'Ingénierie (70 ingénieurs) exerçant son activité dans tous les domaines essentiels de l'infrastructure et notamment en hydraulique urbaine recherche plusieurs ingénieurs.

Ces jeunes diplômés de Grandes Ecoles (Mines, Centrale, A.M., Grenoble, Toulouse...) participeront à l'étude des projets confiés à la société.

La résolution des problèmes posés exige très fréquemment des déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Certaines des missions peuvent même entraîner une affectation de longue durée dans un pays étranger.

Anglais courant indispensable.

La rémunération de base envisagée est de l'ordre de 65.000 F par an.

Envoyer curriculum vitae sous n° 9.383,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris

NIORT - Importante Entreprise charge CII HONEYWELL BULL de recruter des

PROGRAMMEURS

Nous souhaitons que les candidats aient :

- une formation IUT minimum,
- une première expérience en tant que Programmeur de Gestion ou Programmeur Système avec connaissance :
  - de la méthode LCP
  - du Cobol
  - éventuellement du télétraitement.

Le matériel est un CII HB série 66.

Adresser une lettre de candidature mentionnant vos prétentions et C.V. sous référence 26/M à

ACLES 1 F 107
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cédex 20
— Merci —

acles

Société spécialisée en Travaux Maritimes Portuaires et offshore recherche Pour chantier en

INDONESIE

UN CADRE ADMINISTRATIF

Il doit avoir une formation Sup de Co ou équivalent et une connaissance parfaite de la comptabilité.
Il devra par ailleurs avoir une expérience professionnelle ou personnelle de l'étranger et parler l'anglais couramment.
Il sera basé à DJAKARTA *en tant qu'Adjoint Administratif et Comptable du* "Project Manager".
Envoyer C.V. avec Photo *et prétentions sous référence 9787 M à*
P. THOMASSON, Bouygues Offshore, B.P. 73, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

CEMES STE INTERIM recrute **2 TECHNICO-COMMERCIAUX** H. ou F. Salaire suivant expérience. Se présenter : CEMES, 108, rue Oberkampf (11e) - Tél. 355-46-90.

Recherchons d'urgence ATTACHEE DIRECTION pour gestion du Personnel de clinique. Ecrire avec C.V. et références, n° 0.528 S, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

Importante Sté à Bobigny rech. dans le cadre de l'évolution de son service informatique et pour réaliser le démarrage d'un I.B.M. 370 D.O.S./V.S. + réseau T.P. 3270

PROGRAMMEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR

Pratique COBOL A.N.S. et assembleur. Expér. C.I.C.S. souhaitée. Poste à pourvoir immédiatement. Expérience professionnelle intéressante et possibilité d'évolution envisagée. — Env. C.V. et prét. ss réf. 8.713 à P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE CERGY-PONTOISE *recherche*

PROGRAMMEURS

Bonne formation de base en informatique, 1 à 2 ans de pratique de la programmation assembleur temps réel sur mini-ordinateurs.

Ecr. av. C.V. dét. à n° 5.896 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

AGENCE IMPORTANTE cherche

JEUNE FEMME CHEF DE PUBLICITÉ

pour seconder le responsable d'un important budget d'électro-ménager.

Adresser lettre manuscrite et C.V. avec photo à M. CARLON, 11, rue Weber, 75116 PARIS.

ORGANISATION SYNDICALE PATRONALE 16e ARRDT recherche

COLLABORATEUR ADJOINT

au service : Législation sociale Connaissant parfaitement :
— Droits du travail,
— Conventions collectives, etc.
Excellent rédacteur

Adr C.V. manuscrit + photo PUBLI-INTER, 75, r. Voltaire, 92 Levallois, sous réf. 18.333.

LA SOCIETE FRANÇAISE DES TELEPHONES **ERICSSON** recherche pour son service social de COLOMBES

UNE ASSISTANTE SOCIALE DIPLOMÉE D'ÉTAT

1 à 2 années d'expérience en entreprise souhaitée

Les candidates intéressées enverront leur C.V. détaillé avec photo et prétentions, s/réf. 8.440, au Service du Personnel, section Sélection-Orientation, 146, boul. de Valmy, 92707 Colombes Cedex

Centre Médico-Chirurgical de la Porte-de-Choisy, 15, av. de la Porte-de-Choisy, 75013 Paris, recherche

UNE INFIRMIÈRE - AIDE-ANESTHÉSISTE DIPLOMÉE

pour un remplacement de longue durée. Se présenter au Bureau du Personnel, de 9 h à 12 et de 14 h à 17 h.

SOCIETE AMERICAINE QUARTIER ETOILE recherche

JEUNE HOMME

Position cadre Minimum 30 ans Pour création et développement portefeuille de réassurances

Expérience et relations sur le marché souhaitées. Anglais indispensable.

Env. C.V., photo et prét., A.I.U., 24, av. de la Grande-Armée, 75017 PARIS

MAGAZINE D'EQUITATION recherche

UN CHEF DE PUBLICITÉ

Connaissance du milieu équestre Tél. pour rendez-vous : 065-55-00

IMPTE STE recherche **PROGRAMMEURS CONFIRMES** Connaissant parfaitement COBOL sur HB 6000 Libres immédiatement ASSIP, 6, av. Matignon - 8e 256-38-02 ou 256-02-75

URGENT - POUR SATORY

INFIRMIÈRE DIPLOMEE D'ETAT

Tél., pour R.-V. à : 735-96-50.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour

OUTRE-MER

UN AGENT TECHNIQUE B.T.
OPTIQUE DE PRECISION 2 ans d'expérience

UN AGENT TECHNIQUE B.T.
MICROMECANIQUE ou ELECTROMECANIQ. de *PRECISION*

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE.
Dégagés des obligations milit.

Ecr. avec C.V. détaillé et photo n° 5.159 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, Cédex 01, qui tr.

SOGIF **PROGRAMMEUR Cobol** C.I.I. - Tél. 246-79-82

secrétaires

Société Internation. à CANNES cherche UNE SECRETAIRE TRILING. russe, anglais, expérimentée, sachant parfaitem. traduire et rédiger. Dactylographie indisp. Tél. pr r.-v. (93) 99-47-17, p. 235.

cours et leçons

Révisions Pâques, franç., philo., orthographe, allemand. 250-77-71.

Préparation accélérée BAC **MATH.-PHYS.** Rattrapage rapide par prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

enseignem.

Apprendre l'américain à l'AMERICAN CENTER, 261, boulevard Raspail (14e). Téléph. 633-67-28. Cours du soir · Conversation Inscriptions immédiates. Début de la nouvelle session : 25 avril.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose *GUIDE COMPLET (230 pages)*. Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédactions, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réuss. entretiens, interviews
- Les bonnes rép. aux tests
- Emplois les plus demandés
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

représent. demande

JEUNE INGEN. AGRONOME partant travailler ABIDJAN, à temps plein, étud. ttes propos., représentation, études... Ecrire, n° T 99.194 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

demandes d'emploi

MOYEN-ORIENT

DIRECTEUR GENERAL SOCIETE D'ETAT terminant son contrat dans trois mois et souhaitant rester au Moyen-Orient cherche situation collaboration dans société exportant ou ayant activités industrielles ou financières dans le Golfe arabe

Formation juridique, relations administration et secteur privé.

Ecrire n° 665 « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

CADRE SUPÉRIEUR

39 ans - Polytechnique

Expérience marketing organisation, direction générale

cherche *Région Parisienne* poste de DIRECTION dans un groupe ou une moyenne entreprise.

Ecrire n° 8.664, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE SUPÉRIEUR, 39 ans

Diplômé en psychologie, sociologie, gestion. Expérience de la presse et de la publicité dans société réputation internationale. Responsable à haut niveau du marketing et de la communication. Sens du concret et de la rentabilité,

recherche poste à responsabilité dans études - promotion - création - animation

Paris ou province.
Accepterait mission et déplacement à l'étranger.

Ecrire n° 8.713, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

J.F. 25 ans, expérience, cherche poste RELATIONS PUBLIQU. Ecr. n° 6.471, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE VENTES POUR L'EXPORTATION

désirant s'installer à Paris - cherche poste équivalent. *35 ans, 10 ans* solides expér. marchés Benelux ds importante société exportatrice. Langues : français, anglais, suédois, hollandais. Ecrire sous n° 594.480 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J. fme, b. expér. secteur socio-culturel, étudie propositions de TRAVAIL CREATIF (artisanat, animation, accueil, secrétariat intéress., gérance, etc.). Toutes offres bienvenues même si nécessité recyclage. *Ecr. n° 8.712, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J.H. 27 a. Dég. O.M. D.E.S. Sc. Eco. Libre rapidem. ch. empl. administr. Paris ou province. Ecr. n° 666, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 22 ans, lib. O.M., B.T.S. préparant DECS, exp. en société, ch. emploi temporaire ou fixe. Ecr. n° T 99.177 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Docteur 3e cycle Chimie-Physiq. + I.A.E. + U.V. informatique (progr., Fortran, fichier), angl., espagn., expér. recherche labo 2 ans, cherche situation en rapport, région Sud-Ouest. Ecr. n° T 909.168 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Anglais, 21 ans, licencié, offre cours particuliers d'anglais contre logement, nourriture et argent de poche. Ecrire : François McGrade, 86 Brownsdale Rd., Rutherglen Glasgow ECOSSE

J.F. 22 ans *Licenciée* Droit privé, Bac G-1, *Secrétariat.* Disponible immédiat. Etudie toutes propositions. Ecr. n° T 099.193 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. Fme ch. entreprise ne craignant pas d'embaucher personne même intelligente à n'importe quel poste pour acquérir expérience. Ecr. n° T 99.136 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

RESTAURATION

Jne chef de rang, 23 a. (marié), 7 a. d'expér. dans restaurant, bar, brasserie, ch. place stable de jour (préfér. 7 h matin à 18 h soir) M. Deshayes, 645-18-52

FME CHIMISTE INGÉNIEUR CADRE Spécialisée INDUSTRIE VERRIERE recherche emploi **CHEF DE LABORAT.** Région PARIS Ecr. Mme Burgien, 47, rue Anc.-Mairie, 92100 Boulogne-sur-Seine

CONSULTANT EN ORGANISATION et FORMATION

E.S.C.P., D.E.A. Sociologie 10 a. expér., références 1er ordre étudie toutes propositions salarié ou vacataire.

Ecr. n° T 00.190 M, REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Jeune Femme 24 ans, AIDE-COMPTABLE dipl. bac tech., 4 a. expér. ch. empl. Paris ou rég. parisienne. Ecr. n° 6 466, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EMPLOYEE aux écritures, tireuse de plans, ch. place Paris St-Lazare ou région Versailles. Ecr. n° 6 468, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMPTABLE

H. 28 a. Expér. cab. comptable 3 a. Bilan, TTS. Déclar. fiscales soc., C.C.M.C. Habit. contact. Direction, rech. poste PARIS. Libre mai 77. Prétent. 80.000/an. Ecr. n° 679, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Homme 44 ans 15 ans expérience COMPAGNIE AERIENNE INTERNATIONALE Exploitation-Ventes ALLEMAND-ANGLAIS Notion espagnol recherche responsabilité dans activité similaire. Ecrire HAVAS 5175 LYON.

CADRE 35 a., dynamiq., DECS expérience 12 comptabilité. Contrôle de gestion P.M.E. cherche poste à responsabilité. Ecrire n° 67 993 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE CHI TOUS TRAVAUX. - Téléphone : 366-06-72.

occasions

PIANOS afs, 6.300. créd. Daudé, 75, aven. Wagram. WAG. 34-17. Occas. 3.500. Queue 6.000. Locat.

boxes-autos

RECHERCHE **EMPLACEMENT PARKING** Rue Soufflot ou avoisinante. Tél. mercredi ou jeudi matin : 734-95-49

capitaux ou proposit. comm.

ENTREPRISE ESPAGNOLE DE CONFECTION

A VENDRE

en partie ou en totalité par manque de successeur

Situation : usine moderne de 3.000 m2 sur terrain de 10.000 m2 dans petite ville à 30 km de Barcelone.

Bureaux : modernes en plein centre de Barcelone

Produits : chemises, pyjamas, robes de chambre et peignoirs.
Flexibilité pour s'adapter à d'autres produits.

Clientèle : 3.000 clients en Espagne et expérience de l'exportation.

Equipe dirigeante expérimentée.
260 personnes.

Chiffre d'affaires 1976 : 24 millions de FF.

Personnes ou groupes intéressés, peuvent écrire à Interface, réf. 829, 12, avenue George-V 75008 Paris.

Société rech. capitaux 200.000 F remboursables en 24 mois avec intérêt. Ecrire sous n° 98.224 B, BLEU PUBLICITE. 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

Randem. élevé. Groupe immob. rech. en associat. 25 unités pr opér. march. de biens. Gestion, 32, rue Chauveau, 92-NEUILLY.

automobiles

AUSTIN * ALLEGRO * MINI * INNOCENTI
nombreux modèles disponibles.
Leyland
à partir de **15.600** F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel
GARAGE FOCH - 35 rue Paul Valéry Paris16 - 727-31-02

Partic. à Partic. collaborateur Simca-Chrysler vends 1308 GT, janvier 1977, 3.000 km., blanche, verres teintés : 28.000 francs. Téléphone, le soir : 974-84-74.

LANCIA AUTOBIANCHI
GARANTIE 2 ans sur Contrat
11 rue Michel PARIS 5e
336.38.35 +

Pour cause départ étranger vd FIAT 127, 3 portes, spéciale, bleu métall. Nov. 1976. Garantie jusqu'au 15 mai 1977. 15.900 F. Téléphone : 250-39-10.

GARAGE DES ARDENNES
Allegro 1100
AVEC 682F CPT
203.30.75 700.75.18

mazda 24 h en leasing sur 4 ans avec 594F comptant
738.18.42 738.48.62

l'agenda du Monde

Antiquités

Vend belles GIRANDOLES bleu de Delft Soir (99) 55-44-02.

Artisans

AGENCEMENT MAGASIN menuiserie bois, aluminium, vitrerie, électr. 278-52-01 jusq. midi.

Arts

Part. vd peintures de BALI sur toiles pour inter. T. 783-90-68.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

DACTYLOGRAPHIE-STENO méthode accélérée. T. 757-86-86.

RATTRAPAGE MATHS PAR professeur qualifié. T. 201-78-11.

REVISIONS PAQUES prép examens par professeurs Français, philosophie, allemand. Ecr. n° T 099 181 M Rég.-Presse 85 bis, ue Réaumur, PARIS-2e.

COURS ARABE par étudiant tunisien 3e cycle. Tél. : 842-41-30, soir.

Déménagement

Dgts F.L. Service. Ts volumes qualité artisanale 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. : 555-23-48/23-89.

Disques

Vends lot de 50 disques jazz. TEL. : 577-41-91.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, r. Saint-Florentin, Paris-8e. TEL : 260-34-80.

Habitacle démontable

Cellule sphérique démontable. Diamètre 4 m., mod. unique. Px 35 000 F. RODITI. 492-40-27.

Lithographie

LITHO prix et condit. intéress. Dali, Bellmer, Tobiasse, Fini, etc. Téléphone : 292-26-19.

Moquettes

30 à 70 % sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Philatélie

TIMBRES ACHETE CHER collection. T. : 359-76-98, matin.

Spécialités régionales (vins)

Pour le rapport qualité/prix un VDQS CORBIERES est idéal ! Recevez en direct de la cave rouge, rosé, 5,50 TTC départ du DOMAINE DE GRAFFAN primé Paris/Mâcon. BARTHEZ, récoltant à FERRALS, 11200.

Rencontres

Groupes de rencontres amitié développement des potentiels psycho-analyste. T. : 705-09-63.

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistiques, sportifs, touristiques. Vous les trouverez grâce à « Goûts communs ». Colette LESURE, PARIS-7e. Téléph. : 548-95-16.

Si vous voulez agrandir le cercle de vos relations participez à nos réunions amic. soirées, matinées dansantes. Recherche de communication, réunions champêtres. Neuilly. Contact Accueil. Tél. 747-13-67.

Restauration

PEINTRE SCULPTEUR offre : restauration : tableaux, statuaires, polychromes, dorure à la feuille. Estimation (déplacements), 3, rue des Perrières, 35800 St-Briac. T. (35) 46-32-12.

Photos

Vends pour Konica T3 objectif 1,8/85 Hexanon, 600 F. Ecr. n° 6 469, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vélos

— LOCATION DE VELOS — 2, rue du Fer-à-Moulin, Paris-5e. TEL : 337-59-22.

Vacances - Tourisme - Loisirs

A louer 2 pièces dans VILLA 3 km mer. Juin, septembre : mois et quinzaine 1 000 F/500 F. Sylvain Amaté, 66100 St-André.

GITES RURAUX Réservations sans frais Maison Poitou-Charentes-Vendée 4, avenue de l'Opéra, Paris-4e. TEL : 296-05-08.

Pralognan-Vanoise (Savoie) Chalet 6/8 pers. Pâques, mai, j., sept. (74) 65-07-71, ap. 20 h.

Hôtes payts reçus ds château Empire aux env. Aix-en-Prov. Tr. beau cadre, parc 6 ha, gd calme, séj. conv. part. à pers. ayt bes. de détente dans une atmos. de cult. et de gentillesse. Ecr. Château-Bas 13120 MIMET.

Les vacances chaque week-end à 40 minutes de Paris. LE CLUB DE LOISIRS dont vous rêviez. TEL : 404-42-01.

Part. loue **CABOURG** VILLA 7 pces août, hiver. Téléph. : 970-41-82 ou (31) 91-01-38.

Yachting

GRÈCE - TURQUIE À LA VOILE

PRENONS 3/4 PERSONNES A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE

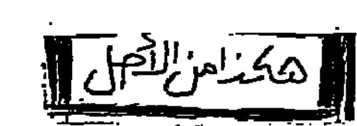
INITIATION — PERFECTIONNEMENT FARNIENTE

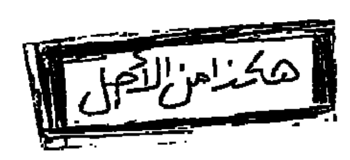
TEL : 606-44-50 ou écr. Delanty 2, rue Tholozé, 75018 Paris.

VOILE A PAQUES embarque 4-5 pers. sur beau ketch Aurique 12 m pour croisière côte atlantique. T. Durenteau 941-73-53/522-60-01, matin.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp, Paris-16e
Immeuble luxueux neuf
sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 et 5 PIECES
avec terrasses.
Habitables fin mars 1977.
Prix fermes et définitifs.
Sur place de 14 h. à 18 h. 30,
SECOGI,
Téléphone 723-64-95, le matin.

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPARTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 m2 A 250 m2
Ds un cadre prestigieux, avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visite :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

18e SUR LA BUTTE Petit duplex de caractère Tout neuf. Vue exceptionnelle. Soleil — 754-25-03

ILE-SAINT-LOUIS. Magnifique living double, cuisine équipée, bains, wc, poutres, tél., air conditionné - 340.000 F. 325-76-97.

VOLTAIRE
IDEAL PLACEMENT
2 P. Entr., cuis., s. de bns 109.000
Loué 12.000 F l'an
548-25-21.

MIRABEAU DS TR. BEL IM. BOURGEOIS INONDE de SOLEIL, cat. 2 A. Asc. Chauff. cent. Balc. GRDS 4-5 10 pces. PRIX EXCEPTION. VU URGENCE. - Tél. 225-18-30.

BONNE-NOUVELLE
DIRECT. PROPR., ds tr. bel imm. P. de T., CARACT., magn. 5 P., tt cft, 130 m2 + STUD., cft. Px except. VU URGENCE. Téléphone : 225-18-30.

INVESTISSEURS
Rentabilité immédiate
Indexation
STUDIOS - 2 PIECES
Gestion locative assurée
SEFIMA 622-35-85 (le matin)
M. ANTEBI

GEORGE-V SOMPTUEUX APPART. 35 m2 environ. PARK. TEL. Prix élevé. - 704-88-48.

RUE DE PASSY
CALME, SOLEIL 2 P. Poutres SUPERBE Caract.
URGENT - 326-19-10

TERNES Imm. pierre de taille, standing, 5 P., 2 bains, 170 m2 + 2 chbres serv. 750.000 F - 261-52-46.

CHAMPS-ÉLYSÉES (même)
Vends direct. par propriét. reste 4 TRES BEAUX STUDIOS tt cft, tél., ét. élevé, asc., soleil. Tél. heures bureau : 734-99-75.

16e - PASSY
4e étage, plein Sud, DUPLEX 170 m2, tout conft, très bon état, 900.000 F - Tél. : 734-29-84

INVESTISSEURS
Rentabilité très élevée
Indexation du capital investi
STUDIOS, 2-3 P., DUPLEX
rénovés ou à rénover
dans PARIS
12 programmes
Location et gestion assurées
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 Paris
Téléphone : 261-52-25 +

17e - RUE DES ÉPINETTES
DANS IMMEUBLE RECENT
SÉJOUR - 2 CHBRES - BAINS
Tout cft, 2e étage, 55 m2. Clair. Calme. Soleil - 250.000 F.
JOUBERT et ANDRÉ
Tél. : 766-04-17 (Poste 260)

250 m2, immeuble 1880, soleil
MANDEL - 1.900.000 F
6 P., 3 chbres, 2 bains, studio et chambre service. Box. 266-27-55

Me SAINT-MAUR
2 Pièces, cuisine, douche, wc.
Téléphone : 766-04-17 (P. 255)

AV. R.-POINCARÉ
AFFAIRE INTERESSANTE
315 m2 - 3 serv. - 2 parkings.
Exclusivité
FRANK ARTHUR - 766-01-69

BD LANNES. Immeuble récent, living double + 3 chbres, 2 sanit., vue sur verdure. - MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PORTE CHAMPERRET. Récent liv.+chb., tt cft, balc., soleil. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Me George-V. 4, r. Chr.-Colomb, belle récept., 3 chbres, 160 m2, parfait état, chbre serv., prof. libér. Jdi et vdi, de 12 à 17 h.

Dans imm. ancien, 15, rue Victor-Massé, 4 pièces, salle de bains, salle d'eau, cuisine, ch. de service, chff. central. Mercredi 30-3-77, de 14 à 17 h.

EXCEPTIONNEL
DS TR. BEL IMM. CAT. 2-A : asc., chff. centr., SOLEIL, GDS STUDIOS, GDS 4, 5, 10 PCES. PRIX EXCEPT. VU URGENCE. Visite lundi, mardi, mercredi, de 13 h. 30 à 15 h. 30, 44, avenue de Versailles.

RARE. Maison particulière 240 m2, 7 p., 4 chb., 3 bains, atelier d'artiste + cour privée. Tout conft, téléphone, 560.000 F. 567-72-11.

BUTTE MONTMARTRE - 5 P. Vue panoramique sur PARIS, très calme, s/jardin, soleil, appart. lux. aménagé tout conft. Prix 600.000 F- 255-66-18.

APPARTEMENT OCCUPE. QUARTIER EUROPE
83 m2, 4 p., cuisine, bains. 235.000 F - 567-22-88.

11e. Face hôpital Saint-Antoine, 13, rue Saint-Bernard, gentil 2 p., entrée, cuis., plein soleil, prévoir sanitaires. 85.000 F à débattre. S/place jeudi, de 15 h. à 18 h. ou tél. 828-26-25.

VUE IMPRENABLE SUR BOIS PORTE D'AUTEUIL
BEAU 5 P. 2 bains + service. Px 950.000. VERNEL, 526-01-50.

DAUPHINE
Propriét. vend 45 m2 à rénover dans luxueux hôtel particulier, 3e étg. 175.000. Tél. 551-29-99.

MADELEINE. Propriét. vd ds bel imm. asc., gd 4 p. à rénov. Possib. prof. lib. Me voir ce jour 14-17 h., 30, rue Vignon.

Me BOURSE - Beau 4 PIECES dont 2 MEZZANINES, tt confort Poutres - Boiseries - Caractère Refait à neuf - Jamais habités 531-85-56

RANELAGH (16e)
Moderne 3 p., bains, balc., 9 ét. Vue dégagée, calme, soleil. MICHEL & REYL - 265-90-05

LE MARAIS - Belle petite STUDETTE, confort, cheminée. Etage élevé. Ds imm. restauré. 531-85-56

PLACE DE LA TRINITE
Imm. P. de T., grande et sup. 5 P., tt cft, plein soleil, professions libérales.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MARAIS - 98 m2
3e étage. Prix total 350.000 F. 567-22-88.

Part. à Part. BEAU 18e, VOIE PRIVEE. CALME et STANDG, 3-4 p., 80 m2, 4 ét., asc., tél. + ch. serv. + cave 1930, ravalé. TRES SOIGNEUSEMENT RENOVE, Cuis. équ., 460.000 F Ecr. à 6.463, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

18e RESIDENTIEL
APPART. PLEIN DE CHARME 75 m2 envir. VUES MAGNIFIQUES. Double exposition. 7e étage, asc. IMM. STANDG. 420.000 F. - 704-88-18.

Très BON INVESTISSEMENT
3, RUE MARBEAU (16e)
Studios : 24,50 m2, 190.500 F
27,50 m2, 229.400 F
30,80 m2, 235.000 F
Renseignements : CEVIM
17, r. de Marignan. T. 359-95-01.

Paris Rive gauche

PANTHEON MAGNIFIQUE appt 250 m2
Vue panoramique sur PARIS
EXCLUSIVITE — T. : 033-62-71

CHPS-MARS Beau studio. Tout conft. 30 m2. TEL. Imm. P. de T. 190.000. 261-52-46.

VUE EXCEPTIONNELLE SUR
NOTRE-DAME
dans très bel imm. P. de T., APPT 3 P., 73 m2, refait neuf. Vis. 13 h. 30-16 h. 30, le 31 mars 15, RUE LAGRANGE (5e).

RUE DAUPHINE (6e)
attachant appar.t, AU CALME, soleil, salon, S. à M., 2 chbres, 630.000 F. Téléphone : 325-47-04.

LUXEMBOURG (Face)
EXCEPTIONNEL
dans immeuble grande classe, 7 Pièces, 250 m2, superbe réception en façade sur jardin, plein soleil, chambres sur cour, HOTEL XVIIe.
FRANK ARTHUR : 766-01-69.

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe S.
6-7 PIECES 220 m2
EMPLACEM., VUE EXCEPT.
Vis. jeudi 31 mars de 14 h. à 17 h. 30 : 1, R. DE BEAUNE.

ST-SEVERIN Beau 3/4 P. en duplex tt cft, parfait état, cheminée, poutres. - REGY - 577-29-29.

LUXEMBOURG Studio d'artiste 35 m2, tt cft, tél., poutres. REGY - 577-29-29

ARÈNES de LUTÈCE
S/JARDIN 2 P. Bel immeuble SOLEIL Asc. Ch. cent. Refait neuf. RARE. - 033-56-72.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIÈCES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
LIVRAISON : AVRIL 1977
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

SEVRES-LECOURBE
Clair, calme, impeccable
2 PIECES, cuisine équipée, bains, chauff. central.
Prix 200.000 F. - Tél. 387-27-60.

Original 4 pièces pour artiste
LUXEMBOURG R.-de-ch. 115 M2
2 bains, calme, jardin. 266-27-55.

INVALIDES
Métro Ecole-Militaire
Imm. 1930 tt conft. Studios et 2 pièces avec garages à partir de 140.000 F.
IDEAL PLACEMENT
Mardis, jeudis, samedis.
Visites 14 h. 30-18 h. 30, 13, rue CHEVERT.

DUROC/MONTPARNASSE
Beaux GRENIERS AMENAGES en DUPLEX, liv. + 1 ou 2 ch., cft, soleil, imm. rén. 293-62-16.

PANTHEON. P. vd beau studio 25 m2, tt cft, tél., très clair. Pour visiter, tél. au 325-37-45.

URGENT. Part. rech. maison av. jard. de préf. ou appt 4 p. minim. avec terrasse ou balc. dans Paris 5e, 6e, 7e, 13e, 14e. Ecr. à 6.470, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou tél. avant 10 h. à TRI. 09-01.

PASTEUR. Immeuble récent. TRES BEAU 4-5 p., 110 m2, gd cft, cuisine entièrement équipée, nombreux aménagements, 620.000 F. 266-16-65, poste 6.

Me Bac, 203, bd Saint-Germain. Belle récept., 3 chbres., 170 m2, 2 chambres serv., profess. libér., 850.000 F. Ce jr et jeudi 14-17 h.

RUE DE TOURNON
2e étg. d'un HOTEL XVIIIe s. APPART. DE CLASSE 250 m2 Calme, boiseries. Px 1.900.000 F. Parking - BURON, 742-02-44.

R. DE VERNEUIL. r.-de-ch., entrée, beau séjour + chbre tt cft, état neuf. 770-73-77, matin.

REGARD-RENNES. ODE. 42-70. 100 m2, 5 p., CALME, SOLEIL. ETAGE ELEVE, ASC.

MONTPARNASSE. Plein ciel, joli studio, vraie cuisine, très calme, cft, 120.000 F. 322-22-47.

Ve arrdt, vue sur arbres place Monge, gd 2 p., tt cft, ref. nf, soleil. - 329-59-74 ou 326-14-63.

CŒUR MONTPARNASSE
45 m2, vrai 2 p., calme, travaux à prévoir, 170.000 F. 322-22-47

LACEPEDE/CONTRESCARPE
100 m2, 4 p., SOLEIL, CALME. SANS VIS-A-VIS. ODE. - 95-10.

Spécial Placement. 50 % de la valeur libre, 90 m2 occupé 1 personne 72 ans, appt caractère, jardins Luxembourg. Renseignements, Tél. : 766-53-34.

PORTE ITALIE, 1973, Standing, 3 P., cuisine équipée, BALC., SOLEIL, 330.000 F. 535-56-92.

Luxembourg. Gd séjour, 1 chb., cuisine, bs, balc., vue dégagée, imm. pierre de taille, 320.000. 325-10-56.

Région parisienne

BOULOGNE BOIS Appart. décoré 120 m2, dble liv. 36 m2, 4 ch., bains, s. eau, placards. 680.000. 553-00-27 matin de 10 h. à 12 h.

IVRY (94) Métro Pierre-Curie
Propriétaire vend appartement : s. de séjour, cuisine, 2 chbres, s. de bains, w.-c., cave, tél. 200.000 F — 672-28-86

BOULOGNE
coquet studio avec kitchenette, tout confort, terrasse. 825-60-40.

CALME - 4 P. - 90 m2
agencés luxueusement, quartier La Défense : 788-02-10, heures de bureau, après 19 h. 775-10-16.

PLATEAU de VANVES
3 PCES 87 M2 IMMEUBLE RECENT
350.000 F - Tél. 577-96-85

NEUILLY (MAIRIE)
Immeuble pierre de taille 1928
Tout confort, chauffage central
STUDIO 16 M2 ENVIRON
TRES BON PLACEMENT
Pour renseignements et visites :
755-98-57 ou 227-91-45

NEUILLY - 117 M2 FACE BOIS
NEUF, GD STANDING, CUIS. EQUIPEE, BALCON, 2 PARK. 1.765.000 F. 924-56-24 ou 391-47-53.

BOULOGNE Immeuble récent
6e ét., séjour, 2 chbres, cuisine, wc, bains, penderies, 2 balcons, impecc. Park. 319.800 F. 825-60-40

PARTICULIER VEND F 3 tout confort
dans RESIDENCE AGREABLE 10' gare Brunoy. Prix intéress. S'adr. M. LEROY Alain, 47, rue des 3-Chênes, 91800 BRUNOY, tous les soirs de 18 h 15 à 19 h, samedi de 11 heures à 19 heures, ou tél. heures bureau : 922-80-91.

VAUCRESSON Part. à part.
Appt tr. gd stand. 300 m gare. 3 expositions, vue. 125 m2. 4-5 p., bains + toilette, cuis. aménagée, décoration except. + box fermé. 620.000 F. Ch. service possible. Tél. sauf sam.-dim. : 233-37-08.

MARCEL-SEMBAT - Récent, séjour + chbre tt cft, calme, soleil. Jeudi, vendredi, 14-17 h. Mme BERNARD, 26 bis, rue de Solférino, BOULOGNE. 742-99-09.

BUC (limite Versailles)
Imm. récent, gentil 3 p., imp. Prix intéressant. Facilités. MARTIN, 17, r. Godot-de-Mauroy 75009 PARIS. 742-99-09.

Mairie St-Mandé, près Me et bois, 3 p., ent., cuis., wc, s. bs, chauffage. 254.000 F. 345-82-72.

ARGENTEUIL
Imm. de 6 étages, an. 1971, P. vd appt 3 pces, parf. état, compren. : séjour+coin repas, cuis., cellier, 2 chb., s. de bs, loggia, wc + cave et parkg en ss-sol + téléphone, 170.000 F + Foncier 30.000 F = 250 F mensuel sur 15 ans. Tél. 971-65-82 et 471-67-88 (de 13 heures à 19 heures).

NEUILLY - BOIS
Imm. grand standing r.-de-ch. 350 m2, jardin 66 m2, belle réception, 4 chb. + 4 chb serv., garage. Possib. local profession. PRIX : 2.800.000 de francs. Sur place ce jour, 14 à 17 h., 82, rue Charles-Laffitte. Tél. : 261-52-05.

FONTENAY-LE-FLEURY
(près VERSAILLES), 5-6 pièces, 112 m2, résidence stdg, belle décoration, soleil, cave, parkg. Tél. Prix 385.000 F. 460-31-22.

Près VERSAILLES. Fontenay-le-Fleury, 4-5 p. pignon SO libre, cave, park. tél. 220.000. 460-14-53.

Porte ST-CLOUD, près Me, vue s/jard., entrée, sél., 2 chbres, cuis. amén., s. bs, impeccable. Prix 225.000 F - 825-36-49.

ST-CLOUD. Appt 92 m2 + loggia excellent état, séjour 37 m2 + 2 chbres, cuis., bains, wc, parking couvert, cave. Px 440.000. J.M.B., 970-79-79.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
ELYSEE II, appt excellent état 92 m2 + 62 m2 jardin, séjour 27 m2 + 3 chbr., 2 bains, cuis. équipée, dressing, box fermé. Cave très calme. Px 385.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

ROCQUENCOURT. Appart. très gd standg, parc boisé, piscine, tennis, 163 m2 loggia 54 m2, séjour, s. à manger, 5 chbres, box en sous-sol. Prix justifié. J.M.B. - 970-79-79

NEUILLY. V.-Hugo/Parmentier Immeuble P. de T., ravissant 150 m2, réception + 3 chbres, 2 bains, chbre de service, rez-de-chaussée avec cour-jardin privative.
MONTESFORT - 544-11-87.

Province

Vends appt centre Nice : 6 p. + cuis. + cave, 135 m2, imm. anc. grand standing, 500.000 F. Ecr. à 677, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

RECH. 3-4 p., bon immeuble, confort ou possib., BON XVIIIe. Tél. : HUSSON - 255-66-18

AGENCE F.N.A.I.M. recherche XVe, XIVe, VIIe, 2, 3 ou 4 pces confort - 577-96-85.

ACHETE DIRECT. COMPTANT URGENT 1 à 3 pièces PARIS, avec ou sans travaux. Préférence près FACULTE. 873-20-67.

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 p., tt confort, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL - 265-90-05.

constructions neuves

15e - DUPLEIX
53, RUE ROUELLE
dans petite résidence standing de 6 étages privés.
3 APPTS DE 4 PIÈCES
clés en mains. Visite tous les jours sauf mardi, 14 h. 30/19 h.
SAGE, 5, rue de Calais, 75009 Paris. T. 874-49-32.

9, rue Geoffroy-St-Hilaire (5e)
LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité. Façade classée
Disponible 12 APPTS luxueux de la chambre au 4 pièces
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison fin 1er trimestre 1977
Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h (sauf mardi).
SAGE - 874-49-32

INVESTISSEZ
A TOURS IMMEUBLE NEUF
DU STUDIO AU 5 PIECES
A PARTIR DE 149.000 F
PARK., SS-SOL COMPRIS
GARANTIE LOCATION
2 ans
PRETS SPECIAUX **P.I.C.**
GAUTARD IMMOBILIER
82, bd Malesherbes, Paris (8e)
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

BOULOGNE, Pte SAINT-CLOUD
5 et 7, rue HENRI-MARTIN
DANS BEL IMM. GD CONFORT
STUDIOS avec moquette, cuisine équipée, grde s. bains.
A partir de 153.500 F
ROUSSEL - 825-36-49

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble neuf, bon standing : 2 Pièces, 58 m2, loyer 1.226 F, charges 289 F, parking 141 F. S'adresser 220, r. du Faubourg-Saint-Antoine. - Tél. : 345-17-22.

17e DUPLEX 180 M2 TT CONFORT. TEL. 3.200 F - Tél. 544-51-52.

RUE des SAINTS-PERES
3 P. 102 m2, cuis., bains, tél. 2.800 F net. - 566-80-31.

PARIS-11e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
5 pces, 100 m2, loyer 2.200 F, charges 409 F, parking 120 F 51 bis à 61, avenue Parmentier. Tél. : 355-57-46.

13e - PLACE D'ITALIE
Immeuble récent confort
SANS COMMISSION
2 p., 51 m2, loyer 1.034 F, charges 235 F, parking 150 F. S'adresser au gardien, 17, rue Albert-Bayet (13e). Tél. : 589-15-21.

PARIS-12e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble tout confort
5 pièces, 101 m2, loyer 1.913 F, charges 426 F, parking 120 F. S'adresser : 24-26, rue Sibuet, Me PICPUS ou BEL-AIR
Tél. : 343-35-77.

MUETTE. Luxe, gd livg, 2 ch., s. de bs, cuis., 2 wc, moq., balcon, tél., 110 m2, 5e ascens. 3.200 F + charges. T. 267-13-78.

Part. loue stud. ds immeub. nf, cuis. équipée, mensuel 860 F. Situé r. de l'Espérance, Paris-13e T. 645-18-52 ou écr. M. Deshayes 14, r. A.-Bourdelle, Paris-15e.

XIe. Dans rue calme, immeuble moderne, 2 p., cft, jamais habité. Tél. Park. 1.350 + charges. Tél. matin. Ségéco, 522-69-92.

15e, SUD. Beau 3 P., confort, dans imm. moderne, tél., parkg. 1.810 F + charg. Tél. matin SEGECO, 522-69-92.

13e. Imm. neuf, 4 p., cuis., bs + dche, 2.000 + ch. 337-69-59.

Région parisienne

ST-CLOUD Immeuble récent Studio tt confort C.I.B. - 789-64-70

SAINT-MANDE, PRES BOIS refait neuf, 2 p., cuis., salle bs, wc, chff. cent. 1.100 F. 229-54-44.

5' VERSAILLES - Résidence standing, appt 162 m2, parfait état, cave, parking, téléphone, 3.500 F ch. compr. 460-14-53.

Logez-vous bien à Courbevoie avec les avantages de Paris (R.E.R., Me, Bus), 20, rue de Belfort, Courbevoie, pr. Défense, imm. nf, standg, cuis. équipée, studette 600 + ch., studio 730 à 1.000 F + ch., 2 P., 1.100 à 1.550 F + ch. Bureau location sur place tous les jours de 10 h. à 19 h. Tél. 789-30-10.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Me Opéra
Seuls frais 300 F - 742-78-93

locations non meublées Demande

Paris

Rech. appt 2-3 p., 60 m2 env., 15e, 16e arrdt. 1.600 max. 578-09-84.

Région parisienne

Rech. appt Versailles, préfér. quart. St-Louis, séjour, 3 chb., 100 m2 mini. (ancien). Tél. apr. 19 h. : 460-35-60.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris, LOUE A LA SEMAINE, A LA QUINZAINE OU AU MOIS, studios et appartements. 577-54-04.

Province

St-GILLES (Vendée), port de pêche, loue à l'an. stud. meub. gd stdg, bord de mer, proxim. golf, tennis. Tél. (51) 38-03-13.

maisons de campagne

A VENDRE EN NORMANDIE
100 km. Paris, maison campagne avec dépendances, piscine, sur 1.300 m2 terrain, tout confort, parfait état. Prix : 200.000 F. Téléphone, le soir : 821-72-82.

Plateau Valensole
HAUTE-PROVENCE
FERME DES ALPES
Tout en pierres du pays et bon état génér. Magnifiq. pigeonnier. très gdes granges à aménager, environnée de prairies, plein soleil, terrain de 6.500 m2. Une affaire très rare, sacrifiée à 350.000 F. Crédit poss., pas de commission. Tél. ce jour Calry, Marseille : (91) 37-79-80. Les jours suivants : (94) 70-63-38, à Villecroze.

terrains

Terr. à bât 770 m2, faç. 22 m. Prix 200.000, Epinay-s/Orge, 10' gare, 20 km. Paris autor. Sud. Téléphone : 909-17-40.

CROISSY-S.-SEINE - R.E.R.
TERRAINS DE 800 A 820 M2 façades 20 m., entièrement viabilisés. 340.000 F T.T. COMPR. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

Boutiques

Recherch. pour clients sérieux BOUTIQUES bien situées centre Paris. — 225-66-10.

RIVOLI TUILERIES. Coquette boutique, loyer intéressant. Exclusivité. — 225-66-10.

16e. Superbe boutique d'angle. Tous commerces. Bail neuf. Prix élevé justifié. — 225-66-10.

SAINT-MAUR, FACE R.E.R.
Sans pas-de-porte. BOUTIQUE + APPT, ref. nf, 3 lign. TEL. Petit loyer reprise justifié. 886-38-05 et 886-24-44.

locaux commerciaux

SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3 500 m2, possibilité 4 500 m2.
ACCES GROS PORTEUR.
Bail 3, 6, 9.
Ecr. no 6 455, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

77-CHELLES LE MEILLEUR EMPLACEMENT
500 m2 de locaux, façade 30 m. Parking 700 m2, bail ts comm. Tél. à partir de 20 h. 004-05-90.

fonds de commerce

LIBRAIR. - PAPET. - JOURN. tenue 16 ans, proche banl. Nord, C.A. 800.000 F. Prix 400.000 avec 150.000 F, facil. vend. si garant. loyer minim. Tél. : 986-23-26.

URGENT, cause majeure, vend SARL chaussures, maroquinerie, cordonnerie, proche. banl. Nord, install. neuve 1 an, 9 ans facil., stock réduit. — Tél. : 986-23-26.

Cause désaccord associés, vend emplacement unique, gare banl. Nord Paris, loc. 145 m2 + 37 m2 de s.-sol, tt pr l'enfant. Possib. autres comm. (banq., alim., pièces auto, cycles) facil. 986-23-57.

Emigré algérien vd ou échange très belle affaire en France av. un beau logement contre SIMILAIRE A ALGER (ou) CONTRE VILLA avec un local de 400 à 500 m2, OU TERRAIN à bâtir à Alger. Ecrire no T 99.125 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

NIEVRE Vd Librairie-Papeterie C.A. 350.000 F
Raison familiale. T. (86) 84-15-14

ORNE - Vends Crêperie
Tél. : (34) 27-92-97

HOTEL
avec ou sans restaurant 2 * NN
Premier emplacement dans gde ville du Centre, 63 nos. Impecc.
Cède cause santé
Crédit important
CABINET BOURBONNAIS
20, r. Girodeau, 03000 MOULINS
Téléphone : (70) 44-13-20

bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT, 293-45-55.

A LOUER
RUEIL-MALMAISON
2 accès directs R.E.R.
3.500 m2 de bureaux divisibles à partir de 500 m2.
Restaurant d'entreprise.
Climatisation.
Centre commercial.
Renseignements : 720-65-21.

VAL-D'ARGENTEUIL
FACE GARE
PARIS ST-LAZARE
A 13 MINUTES
BUREAUX A LOUER
DE 163 m2 A 9.700 m2
SARI
720 14 15

8e - PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. Téléph. : 723-55-18.

A LOUER
13e - 4.000 m2
SUR CINQ NIVEAUX
PARKINGS, ARCHIVES
Restaurant d'entreprise.
IMINCO - 256-35-50

8e Proximité ST-AUGUSTIN
Dans immeuble gd standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

6, RUE DE BERRI
50 - 54 - 70 - 75 - 181 m2 à louer, moderne. Téléph. Park. K.F.R. - 260-67-53

224-08-80
Domicil., courrier, secrét. permanence téléph., télex.

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER
2.000 m2
BUREAUX NEUFS
Petit imm. haut standing
Parkings
SARI
720 14 15

pavillons

Vds mon PAVILLON PHENIX, à VERT-ST-DENIS, pr. Melun, 4 Pces, cuis., S. bns, gar., jard. clos, 180.000 F. Créd. pos. 83 %. 437-50-80, à 12 h., sauf mardi, ou 063-37-22, après 20 heures.

Clamart, vds pavill. 1930, 6 P., tt cft, gar., terr. clos 430 m2. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

St-Denis, 1 km. autor. A-1, Part. vd pav. 74, tt cft, appt 200 m2, 2 S. de B., terr. 40 m2, r.-de-ch. local cclal, burx, 80 m2, cour 170 m2, gar. 75 m2, s.-sol avec rampe accès pr véhic. 170 m2, 2 lignes tél. Tél. au 820-99-01.

10 KM. EST
RAVISSANTE VILLA STYLE aménag. rustique, séj. 50 m2, 2 chambres, cuis., bains, jardin clos 700 m2. Prix 475.000 F.
AGENCE REGNIER.
254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. T. 324-17-63.

MAISON MAITRE
GAGNY, 10' gare, commerces, écoles. hall, bur., living dble, cheminée, 4 gdes chbres, cuis. équip., sanit., chauf., sal. jeux, lingerie, gren., buand., caves, atel., gar. S/jard. clos. 380.000.
ACC 56, av. de la Résistance, CHELLES. - T. 957-28-20.

7 km LISIEUX 30 km DEAUVILLE
Pavill. type F 7, 5 chbres avec lavabo, SEJ. 48 m2, cuis. 18 m2, ch. cent., s. d'eau, w-c + ss-sol 190 m2. - 2.000 m2 TERRAIN.
LIBRE A LA VENTE
350.000 F à débattre
Tél. : (31) 31-03-02

REGION
FORÊT FONTAINEBLEAU
35 min. gare Lyon S.N.C.F.
DANS RESIDENCE
PISC., TENNIS, cadre VERD.
BEAU PAVILLON 5-6 P.
tt cft, Tél., gar., jardin clos, habitable ss frais. Pv 298 000.
SODIP. Tél. : 439-33-34.

COTEAU MONTMORENCY
Vue panoramique sur Paris. Propriétée de plain-pied 150 m2 habitables, sur 1.500 m2 terrain. Tt conft. Px 1.050.000. 964-65-25.

villas

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
à la limite de la forêt, sous de vastes horizons, l'aisance avec 180 m2 habitables de plain-pied, jardin 2.500 m2. Aff. exception. Prix 750.000 F. Rhodes 958-19-28.

MONTPELLIER. Part. vd villa F 7, 120 m2, gar., jard., ds lot. récent. — Prix : 220.000 francs. Téléphone : 16 (67) 57-12-86.

ANGLET - LIMITE BIARRITZ
Part. vd villa style basque, tt cft, tr. b. état, 7 P. pr., terras. 415.000 F. Tél. : (59) 03-97-19.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
magnifique maison en P. de T., 300 m2 habitables, rez-de-chaussée, entrée, cuisine, S. à M., living 63 m2, dressing, chambre, bains; 1er étage à terminer : 4 chambres, 1 S. de B., sous-sol total, garage 3/4 voitures, près commerces, écoles. — Prix : 1.100.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

VAUCRESSON - PLATEAU
Maison 1930, 200 m2 habitables, séjour, S. à M., cuisine, 4 chambres, 2 chambres de service, 2 bains, 1 douche, calme. Terrain 1.400 m2. Prix 1.200.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

St-Maur, gd pav. 7 P. princ., tt cft, pet. pav. 3 P., à rénover, gar., jard. agrém. 1.100 m2. Ag. s'abstenir. Prix 530.000 F. Téléphone : 604-17-23 - 16-86-63-67-40.

ENGHIEN RESIDENTIEL Sur 850 m2
Villa à rénover, récept. 50 m2 +4 ch., 1 ETAGE, gd grenier. Prix 630.000 F. - Tél. 989-31-74.

CHATOU Résidentiel 8' R.E.R.
HOTEL PARTICULIER 1900
Réception, 5 chambres, bureau. Jardin arborisé 1.300 m2
A saisir. - F.P.I. - 976-87-06.

viagers

Pr étudiant rech., rive gauche, viager libre, studio ou 2 Pièces. ETUDE LODEL. Tél. 355-61-58.

ETOILE BEL IMMEUBLE PIERRE de TAILLE
Luxueux 3 p., 97 m2, TT CFT. Occupé 1 Tête 69 ans, 80.000 F Cpt + renta. VERNEL, 526-01-50.

GEORGE-V - BEL IMM. REC. Séj. en rotonde, chambre, bains, cuis., 105 m2, occ., 350.000 + rte.
FONCIAL 3.000 mens. s/10 ans 266-32-35

forêts

Propr. vd 10.000 m2 de forêt, à 25 km. de Paris. Prix 40.000 F. Téléphone : 723-90-26.

propriétés

PROVENCE SUD LUBERON
LOURMARIN Très belle propriété
Maison maître, gd cft, 250 m2 habit., repas voûté, séj. 50 m2, 6 ch. + mais. gardien 100 m2, dépend., caves voûtées, parc 1 ha, arbres centen. Piscine, source, bassins, 9 ha, culture. Site protégé - Jolie vue Prix 1.600.000. - AG. CATIER 84360 LAURIS - Tél. : 46

60 km OUEST - Très beau moulin caractère
Réception, 7 chambres. - Etat impeccable. Dépendances 3 ha.
LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

Je vends, REGION GORDES,
MAS PROVENÇ. pier. appar. restaur 70 % +11.000 m2+cours d'eau privé. Site exceptionnel - 350.000 F PRAT 84220 LE COUSTELLET.

NORMANDIE BEAUMONT-LE-ROGER
Maison de caractère s/6.000 m2, grande cheminée. colombages. 425.000 F. TRU. 07-61, le matin.

HAUTE-PROVENCE
14 ha dans site enchanteur, maison ancienne, pigeonnier. 700.000 F. — Téléph. 460-04-84.

MAISON ISOLEE
2 h Paris, à MESVES (58), lieu-dit CHARRANT. 3/4 Pièces, sur 5.000 M2 environ : 170.000 F. Me voir du 2 au 11 avril inclus. Téléphone bureau : 531-72-79

Vds direct. 15' SAINT-TROPEZ, Mas provençal, pierres apparentes, tout conft. Gd sél., 3 ch., cab. toilette, s. de bns. Téléph. le matin ou soir : (94) 43-63-47, ou écrire : B.P. 22 COGOLIN-83

Aix-en-Provence - 1) Mas restauré, tt cft. Piscine ac 4 ha : 1.500.000 F.
2) Belle demeure centre Aix, parc ombragé : 1.000.000 de F.
Dordogne - 1) Domaine 330 ha dont 200 ha S.A.U. irrigués ac matériel. Prix à débattre.
2) Mais. de caractère à restaur. 4.700 m2 : 320.000 F.
Charente - 1) Propriété rapport et agrément 30 ha. Belle demeure, parc.
2) Petit château à restaurer. Bord. rivière ac 1,50 ha : 350.000 F - Agence DUBOIS, 16320 - Garde le Pontaroux - Téléphone : (45) 20-90-88

FORET de FONTAINEBLEAU
Pptaire vend directement
BOISSY-AUX-CAILLES
ferme aménagée 190 m2 habitables, chauffage central, téléphone. Tout confort + grange + 2 écuries + jardin arborisé avec bassin, 480.000 F - 424-31-97

ESSONNES
40 km PARIS
TRÈS BELLE DEMEURE
sur 26.000 m2 de parc.
Prix : 1.600.000 F - 871-36-96

fermettes

SUR 1 HA
Terrain seul tenant, anc. ferme rustiq. 1850, pur style savoyard, très bon état, 70 m2 habitables + 200 m2 aménag. près vallée verte, piste ski. 309.000 F. —
AVIS 15, route de Genève (15) 50-38-04-33 Ambilly ou Paris 887-43-40.

domaines

FALAISE (14) - BONS HERBAGES, 3, 8 ou 11 ha. Bonne location. - HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL (43) 53-25-21

villégiatures

Appt en chalet, Valais (Suisse). Locat. pour Pâques et été. Tél. après 20 h. : (19-41) 27-86-45-76.

PRESQU'ILE DE RHUYS et GOLFE DU MORBIHAN
Choix important.
Belles locations d'été près ports et plages.
Cabinet BENEAT CHAUVEL, 56370 SARZEAU. Tél. 26-71-91.

PORNIC. Particulier loue juin, août et sept. PAVILLONS F 2, F 3 neuf, tt cft, coin tranquille, sur le port. S'adr. J. Fraisseix, face aérodrome, 86100 CHATELLERAULT. T. (49) 21-21-02.

échanges

A NICE, Promenade des Anglais Propr. échange un mini-studio, 15 m2 envir., wc, S. de B., sans vue mer, contre équiv à Paris, 6e ou 14e arrdt de préférence. Ecr. no T 099.090 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉDITION

M. Jean-Edern Hallier ferme « La joie de lire »

Les Editions Hallier qui avaient acquis le 21 juillet 1976, la librairie « La joie de lire, 40, rue Saint-Séverin, à Paris, viennent d'annoncer, dans le communiqué ci-dessous, diffusé mardi 29 mars, qu'elles arrêtent l'exploitation de cet établissement :

« A la suite du refus prolongé d'ouverture de compte et des facilités accordées aux autres libraires, les Editions Hallier, rendues incapables, par deux grands éditeurs, Gallimard-Sodis et le Seuil, d'assurer une exploitation commerciale normale de la librairie « La joie de lire », se voient obliger de fermer ses portes et de procéder au licenciement économique du personnel. »

Rappelons que « La joie de lire », fondée par l'éditeur Maspéro, en 1956, en pleine guerre d'Algérie, et lieu de rencontre privilégié de l'extrême gauche intellectuelle, fut vendue une première fois en 1974 à MM. Lallemand et Nedjar avant d'être rachetée en 1976, après liquidation judiciaire, par M. Jean-Edern Hallier et ses éditions.

Ce dernier a exposé à notre collaborateur, Paul Morelle, les raisons de son renoncement.

« Pourquoi vous arrêtez-vous ?

— Les Editions Hallier ont acheté *La joie de lire* le 21 juillet dernier, aux enchères. Sans *nous*, ce lieu symbolique de la jeunesse intellectuelle de la guerre d'Algérie, du tiers-mondisme et de mai 1968 serait devenu une boutique de chaussures ou un restaurant.

» Pour moi, il s'agissait d'un défi moral, politique : ressusciter une zone libérée de la culture, dans l'inflation de la production industrielle des non-livres, des best-sellers à rotation rapide.

» En novembre, on ouvrait. Pas de passif, une situation saine, un tout petit capital (car je n'ai pas l'argent qu'on me prête). Insuffisant certes, mais peu de frais généraux, une bonne gestion et des professionnels, exclusivement, à la tête de la librairie.

» D'emblée le public a recommencé à venir. Très sympathisant. Les vols ont pratiquement cessé. Bref, tout s'annonçait bien, malgré la mauvaise volonté des éditeurs à nous soutenir. Nous comptions sur nos propres forces, à la vietnamienne. (Avec la moitié de la recette du soir, nous achetions les livres du lendemain.) Bien que dans la société capitaliste moderne, rien ne se puisse sans crédit.

— Où en était votre expérience ?

— Des éditeurs francophones, africains, canadiens, qui n'ont aucun débouché en France, les petits éditeurs, la culture parallèle, la marge, ce laboratoire de l'avenir, ont retrouvé une structure d'accueil. Cinq à six cents personnes venaient chaque jour. Un centre d'information était en cours. Des débats, des expositions étaient prévues. Mais depuis cinq mois, seul Flammarion, suivi ensuite par Hachette, nous avait ouvert un compte. Tous les commerçants paient leurs marchandises par traites. A soixante ou quatre-vingt-dix jours. Nous, il nous fallait payer comptant et à compte ferme. Donc, pas de possibilités de retour, d'échange de livres. Il aurait fallu être fabuleusement riche pour tenir.

» Donc, je ferme *La joie de lire*.

» Je suis un écrivain.

» Je n'ai pas la vocation d'épicier.

» Il suffirait que mille personnes souscrivent pour 500 francs de livres, sur six mois, pour que nous soyons sauvés. Mais je n'ai pas le tempérament d'en appeler à la charité publique.

— N'était-ce pas trop ambitieux, dans une société marchande où tout, de plus en plus, est parcellisé, de vouloir trop rapidement être à la fois le créateur (l'auteur), le producteur (éditeur) et le vendeur (libraire) ?

— Non, sans cet encerclement, nous aurions pu sauver la librairie qui était bien gérée.

» Mais le créateur refuse de prendre en charge cette évidence : qu'il est politique de se battre culturellement, ou du moins il refuse de prendre conscience de tous les maillons de la chaîne de production.

» Les Editions Hallier se portent bien. Mais elles ne peuvent plus assumer une charge trop lourde pour elles. Nous nous amputons de notre talon d'Achille... Mais je n'oublierai pas...

» Partout c'est le même combat que je mène, que chacun s'applique à occulter ou à dénaturer, puisqu'on ne peut pas me dire que j'ai tort. Il n'y a pas plusieurs Hallier. Le mauvais, le contestataire, l'empêcheur de danser en rond, et l'autre, le Petit Chaperon rouge, le grand écrivain à sauver qui trouve sa rédemption dans la littérature. *Là et ailleurs*, c'est le poète combattant. »

Propos recueillis par
PAUL MORELLE.

[En réponse aux déclarations de Jean-Edern Hallier, les Editions du Seuil précisent que les deux exploitations précédentes de « La joie de lire » leur avaient laissé un découvert de 358 298,32 F. Compte tenu de ce précédent, elles ont demandé aux Editions Hallier, pour que celles-ci puissent bénéficier des conditions normales faites aux librairies, qu'elles fournissent une caution bancaire, qui n'a pas été présentée.]

Les éditions Gallimard donnent une réponse similaire. Du temps des propriétaires précédents, MM. Maspero et Lallemand, elles ont passé par profits et pertes une première fois 470 000 francs et une deuxième 325 000 francs. C'est pourquoi, au moment où M. Jean-Edern Hallier a rouvert la librairie, en janvier 1977, elles ont demandé des garanties de solvabilité. Ne les ayant pas obtenues, elles n'ont accepté de tenir le compte que contre paiement comptant.]



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

En U.R.S.S.

LES SEMAILLES DE PRINTEMPS SE DÉROULENT MAL DANS PLUSIEURS RÉGIONS selon les « Izvestia »

Dans plusieurs régions d'U.R.S.S., les semailles de printemps se déroulent particulièrement mal, indique le quotidien soviétique les *Izvestia*. « *La qualité des semences est nettement inférieure à celle de l'année dernière dans un certain nombre de régions, comme celles du Vologoda de Kalinine et de Yaroslav, entre autres* », écrit le quotidien. Il explique cette situation par les mauvaises conditions climatiques de l'automne dernier, mais aussi par « *le soin insuffisant apporté à la qualité des semences* », et s'inquiète également de la pénurie de pièces détachées pour le matériel agricole.

D'autre part, selon le département américain de l'agriculture, la Chine pourrait être obligée, si la sécheresse qui sévit actuellement se prolonge d'acheter plus de blé que prévu sur les marchés mondiaux d'ici à la fin de l'année. En 1976, la République populaire n'a acquis que 2,1 millions de tonnes de blé. Cette année, elle a déjà passé commande de plus de 5 millions de tonnes, dont 2,3 millions au Canada et 2 millions en Australie.

Selon les experts américains, le total des achats de blé chinois, en 1977, n'atteindra pas les records de 1973 (7,9 millions de tonnes) et de 1974 (6,9 millions), mais il n'est pas exclu que la Chine doive acquérir quelques centaines de milliers de tonnes de blé supplémentaires.

Au Japon

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A DIMINUÉ DE 0,70 % EN FÉVRIER

La production industrielle du Japon a diminué de 0,7 % en février. L'indice, qui s'est établi à 127,7 (base 100 en 1970), avait déjà baissé de 0,2 % en janvier et de 0,1 % en décembre. En un an, par rapport à février 1976, la production industrielle japonaise a progressé de 8,1 % (contre 11,1 % en janvier).

Le ministère japonais du commerce international et de l'industrie (Miti) s'attend toutefois à une reprise, en mars et avril, qui atteindrait respectivement 2 % et 2,5 % pour le secteur manufacturier. Par ailleurs, selon une étude du ministère des finances, les dépenses d'équipement des entreprises japonaises, *dont le capital dépasse* 10 millions de yens, se sont accrues de 6,2 % d'octobre à décembre 1976 par rapport à la même période de 1975.

Le 11 mars, le gouvernement de Tokyo avait abaissé les coûts du crédit et les impôts sur le revenu afin de stimuler l'activité (« le Monde » du 11 mars), ce qui traduisait l'inquiétude des milieux dirigeants.

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

M. Denis Healey promet de substantiels allégements fiscaux

Londres. — Le budget, présenté mardi 29 mars aux Communes, par le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, marque un tournant dans la politique fiscale du gouvernement travailliste. Il réduit immédiatement de quelque 1 milliard 300 millions de livres le fardeau de l'impôt direct et propose un allégement total de plus de 2 milliards 250 millions de livres (1), si les syndicats se montrent raisonnables et acceptent de modérer leurs revendications salariales pour une troisième année.

M. Healey a admis que le poids des prélèvements effectués par l'Etat sur les revenus privés à tous les niveaux, y compris chez les classes moyennes, était devenu excessif. Un tel état de choses, selon lui, affaiblit l'ardeur de chacun au travail.

De notre correspondant

La démarche du chancelier n'a pas provoqué de surprise véritable. A partir du moment où M. Callaghan avait fixé au 31 mars la date de l'élection partielle de Birmingham, qui est dangereuse pour le Labour, personne ne pouvait douter que le parti travailliste compterait sur un budget d'apparence généreuse pour remporter cette bataille.

L'allégement de l'impôt sur le revenu et un certain transfert du fardeau fiscal sur la consommation sont beaucoup plus conformes aux traditions des conservateurs qu'à celles des travaillistes. Depuis des années, les tories soutiennent que les citoyens préfèrent dépenser leur argent eux-mêmes *plutôt que d'abandonner cette* tâche à l'Etat. C'est même leur principal objection contre « *les excès de l'Etat-providence* ».

Aujourd'hui, l'inflation a fait entrer la plus grande partie des ouvriers (même ceux dont les salaires sont nettement inférieurs à la moyenne) dans les catégories de revenus soumises à l'impôt direct. Le gouvernement du Labour s'est ainsi vu contraint de renoncer à certaines positions doctrinales qu'il avait maintenues pendant des années.

A bien des égards, la « générosité » de M. Healey n'est qu'apparente. Il accroît certains impôts indirects : le prix de l'essence est augmenté de 5,5 pence (47 centimes) par gallon (4,5 litres), la vignette automobile passe de 40 à 50 livres par an, le prix des cigarettes augmente de 4 pence (35 centimes) par paquet. Ces mesures permettent à M. Healey de reprendre 800 millions de livres aux contribuables. Le chancelier n'a cependant pas obéi à la tradition : les taxes sur les vins et alcools sont inchangées. Le taux de la T.V.A. reste fixé à 8 %.

Pour le contribuable, ces allégements fiscaux ne suffisent pas à annuler complètement les effets de l'inflation depuis le budget de l'an dernier. Ce qui a permis au leader de l'opposition conservatrice, Mme Thatcher, de dire que le chancelier de l'Echiquier faisait simplement amende honorable pour les « *dégâts* » qu'il a provoqués. Les observateurs sont d'accord pour admettre que ce budget ne parviendra pas à provoquer une véritable relance économique ou à accroître les investissements d'une façon sensible. Les industriels se réjouissent néanmoins que, pour une fois, l'impôt sur les bénéfices des sociétés n'ait pas subi d'augmentation. Par ailleurs, les institutions charitables, au premier rang desquelles l'Eglise anglicane, se voient exemptées de l'augmentation des tarifs de la sécurité sociale imposées l'an dernier à tous les employeurs.

M. Healey estime que le taux de l'inflation, qui est actuellement de 15 %, tombera à 13 % vers la fin de l'année, et à moins de 10 % au cours du second trimestre 1978. Le produit national brut devrait s'accroître de 1,5 %. Le chancelier s'est montré moins optimiste en ce qui concerne le chômage, qui pourrait encore augmenter le mois prochain en dépit de mesures d'aide à l'industrie visant à créer de cent mille à deux cent mille nouveaux emplois. La balance des paiements devrait se trouver en équilibre à la fin de l'année et enregistrer un excédent de 500 millions de livres pendant le premier semestre 1978. Ces calculs supposent que les exportations s'accroîtront de 5,5 % et les importations de 2 % seulement entre juin 1977 et le milieu de 1978. M. Healey s'est, d'autre part, déclaré satisfait par les efforts entrepris aux Etats-Unis et au Japon pour relancer l'économie mondiale. On a remarqué à ce propos qu'il n'a pas fait la moindre allusion à son « *cher ami Helmut Schmidt* ».

Les besoins financiers du secteur public ayant été moindres que prévu, le chancelier dispose de quelque 1 milliard 250 millions de livres excédentaires qui vont lui permettre d'alléger le fardeau des contribuables. Une première tranche de 500 millions de livres permettra de relever le seuil des revenus imposables (10% pour les *célibataires, 13 % pour les couples*, 7 % pour les retraités). La concession essentielle est une réduction du taux *minimal* de l'impôt, qui sera ramené de 35 à 33 % si un nouvel accord salarial « *satisfaisant* » est conclu avec la Confédération des syndicats avant le mois de juillet. Le chancelier affirme que, pour une famille disposant d'un revenu moyen de 75 livres par semaine, les allégements fiscaux équivaudront à une augmentation de salaire de 4 *livres* et demie. Le gouvernement travailliste a aussi jugé bon d'améliorer le sort des classes moyennes : les ingénieurs, les fonctionnaires, les professeurs, et d'autres contribuables dont les revenus vont de *10 000 à 15 000 livres* par an, seront touché un peu moins durement par un système fiscal qui prélève jusqu'à 85 % sur des revenus salariaux et 98 % des revenus non salariaux.

Tous les regards sont donc tournés, une fois de plus, vers les syndicats. Ceux-ci sont mécontents que le chancelier veuille une nouvelle fois les rendre responsables de l'inflation. Les autres catégories de citoyens jugent que leurs dégrèvements fiscaux ne devraient pas dépendre d'un « *marchandage* » entre le chancelier de l'Echiquier et la Confédération des syndicats.

Dans le camp syndical, on paraît toutefois disposé à entamer la négociation en proposant de limiter la hausse des rémunérations à 10 % pour l'année à venir. M. Healey n'a pas encore avancé de chiffre.

JEAN WETZ.

(1) Une livre vaut 8,56 F.

LES « ERREURS » DE LA TRÉSORERIE

Londres. — En décembre, lorsque les experts du Fonds monétaire international se penchaient sur les comptes de la Grande-Bretagne, les gouvernants britanniques avaient affirmé que les besoins d'emprunts du secteur public pour l'année à venir s'élèveraient à plus de 9 milliards de livres. Une fois obtenu l'emprunt du F.M.I., les mêmes milieux spécialisés se sont aperçus que les besoins de l'Etat se limiteraient en fait à 7 milliards et demi de livres.

Incompétence des économistes de Whitehall ? Ou, comme le croient les commentateurs cyniques, « coup de pouce » délibéré de la Trésorerie grâce auquel M. Healey peut respecter les exigences du Fonds monétaire, tout en faisant des « largesses » propres à servir les intérêts électoraux du Labour ?

J. W.

Après l'échec des négociations de Bruxelles

Les syndicats paysans français dénoncent l'attitude de la Grande-Bretagne

L'échec des négociations sur les prix européens à Bruxelles a provoqué un tollé général des syndicats paysans français. « *Nous regrettons que les Britanniques n'aient pas joué pleinement le jeu européen*, a déclaré M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des exploitants agricoles). *L'échec confirme le rôle particulier que la Grande-Bretagne entend jouer, oubliant ses responsabilités et l'engagement pris en entrant dans la Communauté (...) Il se peut que la situation soit telle qu'elle ne soit pas capable d'assumer cet engagement. Il serait normal que les autres gouvernements se demandent si la Grande-Bretagne n'a pas besoin de quelques années supplémentaires pour faire partie, à part entière, de la C.E.E.* »

Le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) estime lui aussi, dans un communiqué, que cet « *échec inadmissible* » a été « *provoqué par le gouvernement anglais qui ne cherche qu'à préserver les privilèges financiers exorbitants que lui a consentis la Communauté* ». « *La dévaluation de 3 % du franc vert*, ajoute le C.N.J.A., *ne constitue qu'un faible pis-aller pour la France. En aucun cas il ne satisfait les jeunes agriculteurs car il ne compense en rien la hausse des coûts de production.* »

« *Les cultivateurs n'ont pas à faire les frais des discussions des gouvernement du Marché commun*, déclare le Modef (Mouvement de défense des exploitants). *Il appartient au gouvernement français d'assurer par des mesures nationales la sauvegarde du revenu paysan.* » Le Modef demandera au nouveau gouvernement, dès sa constitution, « *de prendre d'urgence toutes mesures pour que les prix agricoles augmentent effectivement de 20 %* ».

Pour l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), « *cet échec montre bien que la réalisation de la politique agricole commune requiert l'acceptation de certains objectifs de politique économique et d'un comportement communautaire.* (...) *Au moment même du vingtième anniversaire du traité de Rome, la réalité s'éloigne dangereusement des intentions des signataires. Un véritable renouveau communautaire est nécessaire.* »

La Confédération générale des planteurs de betteraves (C.G.B.), enfin, se déclare « *profondément choquée par l'attitude du gouvernement britannique qui a empêché délibérément la fixation des prix agricoles européens (...)* » et demande au gouvernement français, « *qui en a les moyens par la liberté de dévaluation du franc vert, d'assurer le secteur betterave-sucre d'un réajustement de prix suffisant* ».

PRESSE

Journaliste au « Canard enchaîné »

CLÉMENT LEDOUX EST MORT

Notre confrère Pierre Châtelain-Tailhade (Clément Ledoux), journaliste au *Canard enchaîné*, est mort le vendredi 25 mars, à Bruxelles, à l'âge de soixante-treize ans. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 29 mars.

[Né le 16 février 1904, à Vitry-sur-Seine, Pierre Châtelain-Tailhade — *plus connu sous le pseudonyme de* Clément Ledoux, chroniqueur pamphlétaire de radiotélévision — était le dernier survivant encore en activité de la toute première équipe du *Canard enchaîné* qu'animait Maurice Maréchal, fondateur du journal satirique.

Sa plume vengeresse ou caustique s'exerçait encore dans l'hebdomadaire sous les autres pseudonymes de Jérôme Gauthier et Valentine de Coincoin.

Anarchiste, marginal avant la lettre, Pierre Châtelain-Tailhade avait en 1924, comme l'écrit *le Canard* de cette semaine, « refusé le service militaire. Envoyé au Bagne. Biribi. Il s'évade. Condamné par contumace. Il se planque. L'exil en Belgique. Le pacifisme encore. Trop, au goût de l'Histoire : nouveaux ennuis à la libération. ».]

● *Le 39e prix Albert-Londres*, destiné à couronner le meilleur grand reporter de l'année, sera décerné le lundi 16 mai. Les candidatures, accompagnées de textes et de curriculum vitae en seize exemplaires, devront parvenir au secrétariat du prix (Mme Goury-Laffont, 53, rue Cardinet, 75017 Paris) avant le 15 avril, dernier délai. Les candidats doivent avoir moins de quarante ans, et être de langue française.
DEFENSE

SPORTS

Tennis de table

Aux championnats du monde

FINALES 100 % ASIATIQUES

Les Chinois et les Japonais ont accédé, mardi 29 mars, à la finale des championnats du monde à Birmingham après avoir été tour à tour fortement mis à l'épreuve par les « pongistes » hongrois, révélations du tournoi. L'équipe de France (Secrétin, Martin, Birocheau), victorieuse de la Grande-Bretagne le matin, l'emporta sur l'Australie l'après-midi (sur l'excellent score de 5 à 0), puis vainquit la Corée du Sud dans la soirée. Elle devra néanmoins se contenter, après ses défaites devant la Tchécoslovaquie et l'Allemagne fédérale, d'une neuvième ou dixième place.

FOOTBALL. — *L'équipe de France Espoirs s'est inclinée, mardi 29 mars à Courtrai, devant les Espoirs belges. Ceux-ci l'ont emporté par 2 à 1.*

MONNAIES ET CHANGES

FERMETÉ DU FRANC ET DE LA LIVRE

Le franc s'est montré très ferme mercredi matin sur les marchés des changes, en dépit de l'annonce d'une hausse des prix de 0,7 % en février. A Paris, le cours du dollar est revenu de 4,9750 F à 4,97 F, niveau le plus bas depuis le début du mois de janvier dernier, et celui du deutschmark a glissé en dessous de 2,08 F. La livre sterling a monté sensiblement, sauf à Paris où son cours est resté stable tandis qu'à Londres il débordait 1,72 dollar, la Banque d'Angleterre devant intervenir vigoureusement pour freiner sa hausse. La National Westminster, première banque anglaise, a ramené de 10,5 % à 9,5 % son taux de base, ce qui semble indiquer que la Grande-Bretagne renonce désormais à attirer les capitaux flottants.

FAITS ET CHIFFRES

Chômage

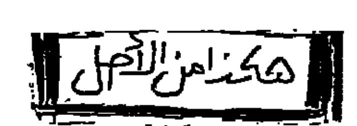
● LES NOUVEAUX TAUX JOURNALIERS des allocations d'aide publique aux travailleurs privés d'emploi — 15 F pendant les trois premiers mois, 13,80 F après le troisième mois et majoration de 6 F pour conjoint ou personne à charge — sont applicables à partir du 4 avril, indique le *Journal officiel* du 30 mars.

Fonction publique

● EN RAISON DU REMANIEMENT MINISTERIEL, la réunion prévue, ce mercredi 30 mars, entre M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, et les sept fédérations de fonctionnaires, a été annulée. Elle devait porter sur les modalités d'une revalorisation des salaires pour le premier trimestre 1977. La rencontre fixée ce même jour entre la direction et les syndicats de la R.A.T.P., dans le cadre des négociations salariales, a été également ajournée, sans que le motif de ce report soit indiqué.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
48 heures	3 5/8	4 5/8	4	5	1 1/4	2 1/4	9 3/4	10 1/4
1 mois	4 1/2	5	4 1/4	4 3/4	2 1/2	3 1/4	10 1/8	10 3/8
3 mois	5 1/2	5 5/8	4 3/8	4 7/8	3	3 1/2	10 1/2	10 3/4
6 mois	5 3/8	5 7/8	4 3/8	4 7/8	3 1/8	3 5/8	11 1/16	11 5/16



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

Haro sur Carrefour...

Le querelle entre grandes surfaces et petits commerces a, sans conteste, perdu de sa virulence et de son acuité. C'est ce qui ressort du débat assez ennuyeux qui suivit mardi soir, aux « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, la projection du film d'André Cayatte tiré du *Bonheur des dames*, de Zola. Nul ne nie *que le petit commerce spécialisé,* devenu dynamique, ait repris du poil de la bête et traversé, sans trop en souffrir, les *difficultés* des deux dernières années : malgré les révolutions commerciales successives (*grands magasins, magasins* populaires, hypermarchés), le petit commerce reste *bien vivant,* et *c'est fort* heureux.

Le seul accusé, sur le plateau, était mardi soir M. Defforey, directeur général de Carrefour. Souriant, désabusé, un peu trop enfoui au fond de son fauteuil, il ne se donne pour ainsi dire *pas la peine de répondre aux* accusations dont les grandes surfaces sont l'objet, bien que les téléspectateurs, au téléphone, aient été pour moitié en leur faveur.

Citons en vrac les griefs de M. Nicoud (CID-UNATI), de M. Baert (P.M.E. commerciales) : *les grandes surfaces sont responsables* d'une partie de l'inflation, d'un urbanisme qui est la « *honte de notre génération* », de la dégradation de la qualité de la vie par la déshumanisation des relations entre clients et commerçants, de la mauvaise qualité des produits — car elles étranglent les industriels en exigeant d'eux des prix trop serrés (il était assez cocasse d'entendre M. Nicoud se faire le défenseur de Nestlé), — *du développement de la* consommation de masse de produits inutiles, du dépeuplement des campagnes, car elles ont accéléré l'exode rural, d'une partie du chômage, car elles achètent à l'étranger...

M. Cluzel, sénateur (centriste) de l'Allier, rapporteur de la loi Royer, et Mme *Marie* Aubertin, membre de la commission nationale d'urbanisme commercial (qui semblait avoir oublié qu'elle représentait dans ce débat les consommateurs), se bornèrent à célébrer l'excellence de ce texte... « *Je suis peut-être un requin,* note M. Defforey, *mais vous êtes des piranhas, et il vaut mieux être en face d'un requin qu'entouré de mille piranhas...* »

La véritable leçon de ce faux débat fut tirée par M. Baert : « *Ce qui manque au petit commerce, c'est la force publicitaire. Des émissions comme celle-ci peuvent lui donner du punch.* »

JOSÉE DOYÈRE.

PRIX

TOUS LES TARIFS PUBLICS SAUF CEUX DE LA R.A.T.P. RELEVÉS DE 6,50 % EN AVRIL

Les tarifs publics augmenteront tous de 6,5 % au début d'avril, confirme-t-on Rue de Rivoli. Deux exceptions cependant : les tarifs voyageurs S.N.C.F., qui seront relevés le 18 avril et les tarifs de la R.A.T.P., qui ne bougeront pas pour l'instant (leur relèvement interviendra probablement au début de juillet).

Les hausses concerneront donc la S.N.C.F., le gaz, l'électricité, le charbon, les tarifs téléphoniques. La répercussion sur l'indice des prix de détail serait d'environ 0,4 %.

En ce qui concerne l'indice des prix de février (plus 0,7 % par rapport à janvier) le ministère de l'économie et des finances souligne qu' « *il a supporté les conséquences du comportement anormal de certains dentistes. Les mesures nécessaires pour ramener les tarifs de ces praticiens au niveau en vigueur au 31 décembre 1976 vont être prises. Chacun doit savoir que les recommandations faites en matière de rémunération sont applicables à tous, salariés ou non-salariés* ».

En réponse aux question posées sur la nature des sanctions envisagées, on signale Rue de Rivoli que celles-ci seront de trois ordres : procès-verbaux pour infraction à la réglementation des tarifs des services et contrôles des prix renforcés ; suppression de certains avantages fiscaux ; non-remboursement par les caisses d'assurance-maladie.

SYNDICATS

« Le ton est à la lutte » déclare la C.G.T.

« *Le ton est à la lutte ; il ne peut pas être question d'attendre 1978* », a déclaré M. Georges Séguy, mardi 29 mars, au cours d'une conférence de presse. Rendant compte des travaux de la commission exécutive de la C.G.T., qui s'est réunie le 29 mars, M. René Lomet, secrétaire confédéral, a indiqué : « *Nous avons constaté que le président de la République refusait de tirer les enseignements des élections et continuait à priver les syndicats de leur droit de négociation.* » Dans ces conditions, « *il n'y a pas d'autres moyens pour se faire entendre que de passer à l'action* ».

La C.G.T. a décidé de « *mettre l'accent sur quatre axes revendicatifs* » : la défense du pouvoir d'achat, la lutte contre le chômage, la défense de la Sécurité sociale et des libertés syndicales. Des dispositions ont été prises sur le développement de l'action, mais la C.G.T. se refuse à faire connaître les modalités avant d'en avoir informé la C.F.D.T. au cours d'une rencontre qui devrait avoir lieu la semaine prochaine, sans la présence de M. Séguy, a-t-il précisé. Cette première rencontre « exploratoire », dont la C.G.T. regrette le « *report intempestif* » dû à la C.F.D.T., pourrait être suivie, a indiqué la C.G.T., d'un rendez-vous au sommet entre les deux leaders des confédérations.

M. Séguy a, d'autre part, rejeté les commentaires qui ont pu être donnés sur un éventuel attentisme de la C.G.T. : « *Il est vrai que l'espérance devenue certitude d'un succès de la gauche aux élections législatives peut créer un climat propice à l'attentisme. Je dois dire que cet état d'esprit se rencontre ici et là au sein de la C.G.T. mais, surtout, chez nos alliés syndicaux.* » En tout cas, a insisté M. Séguy, nous rejetons cette attitude et nous préconisons un développement de l'action « *partout, au niveau le plus élevé. (...) Nos militants agissent au mieux pour renforcer ces luttes, sous toutes les formes possibles, avec la C.F.D.T. mais sans subordination à un accord préalable* [avec la C.F.D.T.] *quand l'action est réalisable* ».

AFFAIRES

UNE FUSION ENTRE LES CHANTIERS FRANCE-DUNKERQUE ET LA MÉTALLURGIQUE DE NORMANDIE EST A L'ÉTUDE.

Le groupe Empain-Schneider, qui contrôle les Chantiers France-Dunkerque (construction navale) et la Société métallurgique de Normandie (spécialisée dans la fabrication de produits longs) a mis à l'étude un projet de fusion entre les deux sociétés, dont la réalisation, précise le communiqué, « *pourrait intervenir en cours d'année* ».

[Il est clair que les difficultés que trouve actuellement — comme toutes les entreprises sidérurgiques — la Société métallurgique de Normandie sont à l'origine de ce projet. Une fusion avec les Chantiers France-Dunkerque, qui ont réalisé un exercice 1976 très honorable — 47 millions de francs de bénéfice net — pourrait, en effet, permettre à la Société métallurgique de Normandie de passer un cap difficile sans accroître un endettement déjà important.

A plus long terme, le décalage des cycles conjoncturels des deux sociétés — on prévoit un ralentissement de la construction navale et on espère une reprise de la sidérurgie — devrait permettre au nouveau groupe de mieux résister aux à-coups.]

UNITED TECHNOLOGIES VEUT PRENDRE LE CONTROLE DE BABCOCK AND WILCOX

Le groupe américain United Technologies, qui compte parmi ses filiales Pratt and Whitney (moteurs d'avions), Sikorsky (hélicoptères), Otis Elevator, a annoncé le 29 mars qu'il s'apprêtait à lancer une offre publique d'achat (O.P.A.) sur les actions de la firme Babcock and Wilcox, spécialisée dans la grosse mécanique. United Technologies propose de racheter les quelque 12,17 millions d'actions ordinaires composant le capital Babcock and Wilcox à un prix unitaire de 42 dollars. L'opération, si elle réussit, lui coûterait donc plus de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs).

United Technologies a réalisé en *1976 un chiffre d'affaires de 5,2 milliards* de dollars et un bénéfice net de 157 millions de dollars. Babcock and Wilcox, pour la même année, a vu son chiffre d'affaires atteindre 1,69 milliard de dollars et son bénéfice 53,1 millions de dollars.

CONJONCTURE

L'enquête mensuelle de l'INSEE

Les perspectives des chefs d'entreprises s'améliorent

Les perspectives de production des chefs d'entreprises se sont améliorées, estime l'INSEE, au vu des résultat de l'enquête effectuée en mars (entre les deux tours des élections municipales) auprès de deux mille deux cents industriels. La production devrait donc se maintenir au moins à son niveau actuel au cours des prochains mois.

Les perspectives de hausses des prix apparaissent modérées et conformes au calendrier des engagements de modération souscrits par les industriels à la fin de la période de blocage.

D'autre part, l'INSEE est en train de dépouiller les résultats de l'enquête *dite « lourde » (elle comprend* plus de questions que les enquêtes mensuelles ordinaires) menée quatre fois par an. Les premières indication fournies sur les commandes en provenance de l'étranger sont assez favorables. Elles confirment le rôle moteur que jouent actuellement les exportations pour l'économie française. Ce rôle pourrait s'amplifier sous l'effet notamment de la « reprise » américaine. Du coup, la production industrielle en France, au lieu de stagner jusqu'à l'été, comme il était prévu, pourrait progresser modérément, à un rythme annuel de 2 ou 3 %.

L'enquête « lourde » de l'INSEE comporte des questions concernant les investissements envisagés par les chefs d'entreprises français cette année et l'année prochaine. Les réponses à ces questions, évidemment très importantes puisqu'elles conditionnent en partie du rythme de *l'activité économique à venir et donc* le niveau de l'emploi, ne sont pas encore dépouillées. En revanche, les réponses concernant l'évolution des salaires montrent un sensible ralentissement des hausses entre le début de novembre et le début de mars. Selon les indications, tant qualitatives que quantitatives, fournies par les chefs d'entreprises, il semble que *les salaires horaires augmentent* maintenant à un rythme compris entre 2,5 % et 3 % par trimestre, soit à un rythme annuel de 10 % à 12 %, sensiblement inférieur à celui de 1976 (+ 15 %).

● ERRATUM. — Dans nos éditions d'hier, l'article de page une consacré à la hausse des prix de détail en février contenait une erreur. L'indice calculé par l'INSEE s'est inscrit à 175,5 (et non 175,7 comme indiqué), contre 174,3 en janvier.

En raison de l'augmentation des prix

HAUSSE DU SMIC LE 1er AVRIL

Le SMIC doit être relevé le 1er avril. L'application stricte de la loi, c'est-à-dire la répercussion automatique de l'augmentation de l'indice officiel des prix dès le moment où le seuil de 2 % est franchi, aboutirait à porter le taux horaire du salaire minimum à 9,14 F (au lieu de 8,94 F depuis le 1er décembre). L'indice des prix a, en effet, augmenté de 2,2 % depuis octobre, mois qui avait servi de référence lors du précédent ajustement du SMIC. Sur la base de la semaine de quarante heures, le salaire minimum passerait à 1 590 F par mois.

M. Barre, qui a annoncé dimanche, lors de son discours à Lyon, que « la progression du pouvoir d'achat sera assurée cette année pour les travailleurs rémunérés au SMIC », proposera-t-il, dès le 1er avril, une augmentation supérieure à la simple répercussion de la hausse des prix ? Il est possible qu'il attende la revalorisation prévue obligatoire*ment chaque 1er juillet, et qui doit* tenir compte, selon la loi, de l'évolution de la moyenne des salaires en France.

Rappelons que la C.G.T. et la C.F.D.T. viennent de demander que le SMIC soit porté à 2 200 F par mois (« le Monde » du 30 mars).

LES PRÊTS AUX P.M.E. AURONT UN TAUX VOISIN DE 9 %

On confirme, au ministère de l'économie et des finances, le lancement imminent d'un emprunt de 2 milliards de francs, au taux du marché, dont le produit bénéficiera aux petites et moyennes entreprises. Les prêts auxquels il donnera lieu seront bonifiés par l'Etat pour en abaisser les taux (probablement aux environs de 9 %). Il en coûtera 250 millions de francs au Trésor public, pour une période de cinq ans. Les modalités de cet emprunt seront tout à fait comparables à celles de l'emprunt 1976. Les organismes prêteurs seront d'ailleurs les mêmes.

Ainsi que l'avait indiqué M. Raymond Barre dimanche dernier à Lyon, 2 milliards de francs seront également affectés, dès le mois d'avril, aux grandes entreprises. Ces deux milliards seront accordés sous forme de crédit à long et à moyen terme échappant aux règles d'encadrement du crédit. Ils seront accordés par le Crédit national.

● *Le taux des salaires horaires* a augmenté de 2,9 % au cours du quatrième trimestre de 1976, et non de 2,5 % comme l'indiquaient de premiers résltats partiels. Compte tenu de la hausse officielle des prix (2,1 %), le gain horaire du pouvoir d'achat a été de 0,8 %. La hausse avait été légèrement moins forte lors du quatrième trimestre 1975 (plus 2,7 %, soit 0,7 % en pouvoir d'achat). Sur l'ensemble d ea'l-n née 1976, la hausse du taux de salaire horaire a été de 15,1 %, soit 4,7 % en pouvoir d'achat horaire.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA GRÈVE A DUNKERQUE

Les discussions Usinor-dockers sont dans l'impasse

De notre correspondant

Dunkerque. — Qu'elles soient débattues au plan local, comme elles l'étaient au début du conflit, ou bien à Paris, comme elles viennent de l'être, que l'affaire soit renvoyée à nouveau devant les instances locales, comme il en a été convenu lundi 28 mars au ministère de l'équipement, les deux questions-clés à l'origine du conflit restent posées exactement dans les mêmes termes après vingt jours de grève à Dunkerque :

— Comment concilier la revendication ouvrière d'une présence permanente de dockers sur les minéraliers et la position d'Usinor se voulant libre d'utiliser le personnel (dockers) semi-permanent du quai minéralier « suivant ses besoins » ? La première se fondant sur la loi du 6 septembre 1947, la seconde sur les accords locaux du 9 mai 1975.

— Comment concilier les structures salariales de la sidérurgie et celles du port de commerce dans la définition du régime de travail et de salaires sur le nouveau quai aux aciers utilisable dès le 4 avril ?

Aucune de ces questions n'a pu être tranchée au cours des négociations menées en « duplex » par la direction des ports français avec les dockers et avec Usinor.

Mercredi 30 mars dans l'après-midi, les négociations doivent reprendre, à Dunkerque cette fois, avec la participation du Port autonome, de l'Union maritime et commerciale et de la Chambre syndicale du port. Une manifestation est prévue jeudi 31 mars, à 17 heures, à l'appel de la C.G.T., de la place de la République à la sous-préfecture. Enfin, la Fédération des ports et docks indiquait, mardi en fin de soirée, qu'un nouvel arrêt de travail aurait lieu dans tous les ports « *dans le courant de cette semaine* » si aucune solution n'est trouvée « *pour le respect du statut des dockers* » et « *le maintien des avantages acquis* ».

LE PORT DU HAVRE TOUJOURS PARALYSÉ

Échec des négociations entre les pêcheurs et l'administration

De notre correspondant

Le Havre. — La situation continue d'être bloquée, au Havre, où les pêcheurs barraient l'entrée du port, ce mercredi matin 30 mars.

Une entrevue, mardi, avec M. Claude Boitel, préfet de la région Haute-Normandie, avait laissé espérer un début de solution, mais, à la suite de cet entretien, un long communiqué technique proposait seulement aux marins-pêcheurs « *la désignation d'un expert scientifique qui serait associé aux travaux de la commission de contrôle anti-pollution, mais qui pourrait aussi assister aux opérations de prélèvement et d'analyse en baie de Seine* ».

Le communiqué préfectoral évoque aussi le problème des « boues jaunes », c'est-à-dire des phosphogypses. Une nouvelle zone de rejet a été proposée aux pêcheurs, à 23 kilomètres du cap de La Hève, et à 25 kilomètres de Ouistreham. « *En tout état de cause*, précise le communiqué, *la procédure prévue par la nouvelle réglementation se poursuit. Le conseil départemental d'hygiène va être saisi.* »

Après la publication de ce communiqué, les marins-pêcheurs ont fait savoir qu'ils continuaient le blocus. Une dizaine de bateaux de pêche sont venus, *mardi*, de Ouistreham, participer au blocage du port. Des gros chalutiers de Fécamp, Grandcamp et Port-en-Bessin sont attendus. Mme Rubé, adjointe au maire du Havre, est venue apporter aux pêcheurs le soutien de la municipalité communiste.

Enfin, la direction du Port autonome du Havre a annoncé qu'une action en référé avait été engagée à l'encontre des marins-pêcheurs afin de faire cesser le blocus du port.

BREF AFFRONTEMENT ENTRE DES MANIFESTANTS EN FAVEUR DES GRÉVISTES DE LA B.N.P. ET LA POLICE

Quelque trois mille employés de banque ont manifesté mardi 29 mars après-midi, à Paris, à l'appel des organisations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., pour leurs salaires et contre les sanctions frappant deux grévistes de la Banque nationale de Paris (B.N.P.), au *début de* l'occupation, le 10 mars dernier, d'un centre informatique de cet établissement (*le Monde* du 30 mars). Le cortège, partant du siège de la banque, boulevard des Italiens, a gagné le boulevard Barbès, où se trouve ce centre informatique, aux cris de : « *B.N.P., Simca, Citroën... A bas les milices patronales !* » ou encore : « *Il est pourri le régime à Giscard qui nous envoie ses flics et son plan Barre !* » Boulevard Barbès, alors qu'une partie des manifestants se dispersaient, un millier d'entre eux faisaient face aux forces de police. Un bref mais violent affrontement eut lieu lorsque ces dernières entreprirent de dégagre le boulevard, vers *17 h. 15. Deux employés ont été* blessés à l'angle de la rue de Sofia.

Ce mercredi, vers 15 h. 30, un mandataire de justice, M. Thouvenot, devait recevoir les représentants des syndicats et ceux de la direction pour s'efforcer de mettre fin au conflit.

D'autre part, la journée nationale d'action dans les banques, organisée le jeudi 31 mars par la *C.G.T., devrait se traduire*, selon cette centrale syndicale, par « *des actions diversifiées* » en signe de solidarité avec les deux employés renvoyés. Ces derniers poursuivent depuis une huitaine de jours une grève de la faim pour obtenir leur réintégration.

● GREVE AU CENTRE DE TRI POSTAL DE PARIS-LYON. — Les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et F.O. appellent les postiers du centre de tri parisien P.L.M. et les ambulants du réseau sud-est à cesser par roulement le travail du mardi 29 mars, à 18 heures, au dimanche 3 avril à 9 heures. Ils demandent des améliorations des conditions de travail, l'augmentation des effectifs et une réduction du temps de travail.

(PUBLICITÉ)

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE

Les échanges avec la France

Les relations économiques franco-japonaises remontent à une centaine d'années Aujourd'hui, le volume des échanges commerciaux représente environ 8 milliards de francs, c'est-à-dire un peu plus de 1 % du commerce extérieur total de chacun des deux pays, qui sont pourtant les troisième et quatrième nations commerçantes du monde.

Vu la modicité des échanges, le déficit commercial d'un des pays à l'égard de l'autre revêt un caractère marginal.

Pendant longtemps, la balance commerciale a été excédentaire au profit de la France Depuis quelques années, la situation est inversée. et c'est le Japon qui vend davantage à la France qu'il ne lui achète.

Cette situation a donné lieu à une campagne de critiques au cours de laquelle des difficultés sectorielles ou conjoncturelles ont *été montées* en épingle. Implicitement, cette campagne partait de la pétition de principe que le commerce extérieur de chaque pays doit être équilibré bilatéralement, ce qui revient à préconiser le retour *aux clearings* bilatéraux, dont la disparition avait été saluée après la guerre comme un progrès économique et une victoire du bon sens.

En second lieu, les critiques du Japon pèchent souvent par omission, ne rappelant jamais que si la balance commerciale est excé*dentaire pour le Japon,* celle des « invisibles » laisse à la France un excédent du même ordre de grandeur. ce qui fait que la balance de base est équilibrée.

Même si l'on ne veut s'en tenir qu'aux échanges de marchandises, il serait bon d'évaluer correctement les échanges. Le public français, par exemple, ne peut qu'ignorer que les ventes de nickel du TOM de Nouvelle-Calédonie ne sont pas comptabilisées dans les statistiques douanières métropolitaines, puisque ce fait n'a jamais été porté à sa connaissance.

Le noircissement de la situation conduit à des exagérations manifestes. On dit par exemple que le Japon a reçu 90 % des commandes mondiales de navires en 1976, mais la vérité est que le Japon a reçu 56 % *seulement de ces commandes* — d'après les statistiques de la Lloyd's, — et ce pourcentage ne tient même pas compte des annulations de commandes.

On parle souvent aussi des mesures antipollution particulièrement *sévères appliquées* dans la construction automobile — mesures qui seraient prises pour empêcher l'importation au Japon de voitures étrangères. Mais ceux qui ont vécu à Tokyo comprennent aisément que de telles mesures antipollution s'imposent absolument dans un pays surpeuplé.

M. José Bidegain, du C.N.P.F., rappelait au cours d'un récent colloque que « l'histoire des relations franco-japonaises est celle d'une longue incompréhension » et que seule « une meilleure compréhension mutuelle permettra de lever cette hypothèque ».

Il faut donc replacer les problèmes dans la perspective objective où ils auraient dû rester.

Le commerce franco-japonais

Le 14 mai 1963 a été signé l'accord de commerce franco-japonais, à la suite duquel les contingents *qui limitaient les échanges ont* été soit levés, soit considérablement élargis.

En même temps, la France renonçait au droit de l'article 35 du GATT qui permet de limiter unilatéralement les importations.

Depuis lors, le volume des échanges entre les deux pays ne cesse d'augmenter Il existe toutefois des différences non négligeables entre les statistiques japonaises et françaises concernant les échanges, dues notamment au fait que chaque pays comptabilise ses importations CAF et ses exportations FOB. (Il *faut* aussi tenir compte du fait qu'une partie des marchandises japonaises destinées au marché français peuvent être stockées soit en Allemagne, soit aux Pays-Bas, pour être ensuite réexpédiées vers la France. La *douane japonaise, qui en ignore* la destination finale, ne les comptabilise pas comme exportations vers la France, tandis que la douane française les enregistre comme exportations japonaises.)

Pour approcher le solde *réel* des échanges franco-japonais, il est donc préférable de prendre les statistiques françaises d'importation et les statistiques japonaises d'importation (toutes les deux en CAF), en ajoutant à ces dernières les ventes de nickel de la Nouvelle-Calédonie (105 millions de dollars en 1976), qui sont comptabilisées à part aussi bien par la France que par le Japon. Il apparaît alors que l'excédent commercial du Japon est de 670 millions de dollars en 1976 alors qu'il est de 796 millions de dollars d'après les statistiques françaises et de 428 millions de dollars d'après les statistiques japonaises. Encore ce chiffre ne tient-il pas compte des achats *effectués en France par les deux* cent quarante mille touristes japonais.

On voit donc que le déficit commercial français à l'égard du Japon représente moins de 1 % des importations totales de la France.

Sans même parler des pays exportateurs de pétrole, la balance commerciale française présente des soldes débiteurs beaucoup plus considérables avec les deux autres grands pays industriels que sont les Etats-Unis et l'Allemagne (et même avec les Pays-Bas)

Le déficit commercial est compensé par les « invisibles », notamment par les recettes de brevets et de licences par des modèles de couture, etc.

La balance des paiements France-Japon élaborée par le ministère (français) de l'économie et des finances fait apparaître un solde positif pour la France en 1974 (dernière année connue).

BALANCE DES PAIEMENTS FRANCE-JAPON

(en millions de F)

	Crédit	Débit	Solde
Marchandises	4 376	2 855	1 521 +
Services	753	617	136 +
Dons et autres	23	18	5 +
Balance des opérations courantes	*5 152*	*3 490*	1 662 +

(Le signe + indique un solde positif pour la France.)

Ce tableau intègre pour 1 967 MF des « opérations de courtage international » (1). En faisant abstraction de ce chiffre, le solde déficitaire de la France serait de 305 MF C'est dire que la balance des opérations courantes est pratiquement équilibrée.

Les statistiques japonaises aboutissent à un résultat légèrement différent, mais la conclusion qu'on peut en tirer est la même : la balance des paiements entre la France et le Japon est équilibrée, même si les chiffres sont légèrement différents à cause des incertitudes statistiques qui affectent *les* balances bilatérales.

BALANCE DES PAIEMENTS JAPON-FRANCE

(en millions de dollars)

	1974			1975		
	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
Marchandises	511	713	202 +	434	681	247 +
Service et transferts			241 —			218 —
Balance des opérations courantes			39 —			29 +

(Les signes + et — indiquent un solde positif ou négatif pour le Japon.)

Les exportations françaises vers le Japon

Non seulement le chiffre absolu des exportations françaises est faible mais encore il est très inférieur à celui que réalisent les Etats-Unis, qui vendent au Japon vingt-cinq fois plus que la France, l'Allemagne (deux à trois fois), la Grande-Bretagne (une fois et demie). En 1976, les exportations françaises vers le Japon ont même été dépassées par celles de la Suisse.

Il est donc difficile de soutenir que la médiocrité de la performance française est due au caractère « opaque » du marché japonais ou à des obstacles non tarifaires importants puisque ceux-ci, s'ils existaient, s'appliqueraient à tous les pays. Nous nous bornerons donc à rappeler ici que :

— le taux moyen des tarifs douaniers appliqués par le Japon est de 5,5 % pour les produits miniers et manufacturés. Si l'on exclut le pétrole, ce taux moyen serait de moins de 4 % ;

— Les articles encore soumis au contingentement sont au nombre de vingt-deux pour les produits agricoles et de cinq pour les produits industriels. En ce qui concerne ces contingents. il n'existe aucune discrimination par pays. (En France, il existe une cinquantaine de produits contingentés dont plus de la moitié s'appliquent *discriminatoirement au Japon.)*

— Les différences de langue et de coutumes sont certainement très importantes, mais, aussi, elles sont réciproques Il est possible qu'elles entraînent des difficultés particulières pour les Français du fait que les Japonais appliquent les pratiques commerciales anglo-saxonnes et que leur langue internationale est l'anglais Mais il faut surtout incriminer l'insuffisance des efforts d'adaptation et de pénétration des exportateurs français, qui a été souvent soulignée par *le C.N.P.F. ou le C.F.C.E.*,

— Si la sévérité des normes japonaises concernant la sécurité et la pollution nécessite une adaptation de la part des exportateurs étrangers. elle s'explique par la situation particulière du Japon : *pays surpeuplé et soumis à des* calamités naturelles fréquentes

En définitive. il faut rechercher ailleurs les causes de la médiocre performance française sur le marché japonais

Entre 1960 et 1976, la structure du commerce extérieur entre les deux pays s'est complètement transformée Autrefois. c'était le Japon qui vendait à la France des produits de l'industrie légère et lui achetait des produits de l'industrie lourde. Aujourd'hui, la situation est inversée.

Dans les exportations japonaises, les principaux postes sont maintenant les navires, les machines, les automobiles, l'acier. les produits chimiques.

Au contraire. les ventes par la France de machines et d'équipements deviennent moins importantes et le premier poste de l'exportation est maintenant le textile.

Cette évolution reflète la transformation économique du Japon au cours de la période de croissance rapide des années 60. L'industrie a été entièrement renouvelée au cours des quinze dernières années et les exportations du Japon sont constituées maintenant, pour plus de 50 %, par des produits de l'industrie mécanique.

En France, cette évolution n'a pas eu lieu et les exportations de biens d'équipement représentent seulement le quart des exportations. *Il est donc naturel que le Japon* ait trouvé en France un marché pour ses biens d'équipement alors que les producteurs français d'équipement n'ont pas trouvé le même marché au Japon.

En ce qui concerne les biens de consommation, la situation est quelque peu inversée car la France en est un exportateur important. Les biens de consommation représentent le quart de ses exportations totales. Mais, bien que le marché de la consommation se développe au Japon, il n'en reste pas moins que les produits de l'industrie légère ne représentent que 7 % des importations japonaises. De ce fait, les ventes françaises dans ce secteur, bien qu'elles dépassent les ventes japonaises du même secteur sur le marché français, ne peuvent atteindre des chiffres très élevés.

La conséquence des structures du commerce extérieur, tant au Japon qu'en France, est que l'exportation japonaise est bien adaptée au marché français, tandis que l'exportation et la structure industrielle françaises sont relativement mal adaptées au marché japonais.

La faiblesse des ventes françaises *au Japon, notamment pour les équipements,* doit d'ailleurs d'autant moins étonner qu'elle se retrouve sur tous les marchés industriels lointains. Par exemple, si les ventes allemandes d'équipements au Japon sont sept fois plus fortes que les *ventes françaises*, elles sont également sept fois plus fortes aux Etats-Unis et en Australie. En un mot, les exportations françaises se concentrent sur les pays d'Europe et les pays francophones. Le Japon, qui est loin de tout, ne connaît que la grande exportation, et sa réussite sur les marchés du bout du monde (comme la France) est la condition de sa survie.

Les exportations japonaises

Dans une étude récente, le Groupe d'études prospectives internationales (2) a montré que les choix de spécialisation du Japon dans le passé avaient été particulièrement judicieux. La croissance *à la japonaise s'est caractérisée par* une évolution continuelle des structures de production et d'échanges, reflet d'une stratégie de spécialisation en fonction de la demande mondiale.

Cette spécialisation a revêtu deux formes D'une part, le Japon a développé sa production et ses exportations dans les secteurs à demande mondiale dynamique. D'autre part. il s'est dégagé des secteurs à faible demande mondiale tels que le textile ou la conserverie.

Telle est la cause essentielle du succès japonais à l'exportation : un petit nombre de secteurs ont acquis, par leurs dimensions, leurs techniques et des investissements massifs une productivité exceptionnelle. Il n'est pas besoin pour expliquer le *développement* des exportations japonaises d'invoquer des subventions gouvernementales mythiques, des bas salaires depuis longtemps révolus, des dumpings toujours invoqués mais jamais prouvés, une sous-évaluation du yen que le régime des changes flottants rend plus qu'improbable. Il suffit de regarder pour voir que les secteurs exportateurs sont ceux où la productivité est supérieure.

Il *n'existe* dans le monde que quarante-six hauts fourneaux d'une capacité *supérieure à 2 500 m3*, dont vingt-cinq sont au Japon (3). Quoi d'étonnant si le prix de revient de l'acier japonais est le plus bas du monde ?

Dans les chantiers navals japonais les plus modernes, il est possible de construire douze navires par an dans une même cale sèche. En France, le premier chantier n'arrive pas à la moitié de ce chiffre

Certains modèles de voitures japonaises, comme la Corolla ou la Sunny sont produits à plus de cinq cent mille exemplaires par *an. Pour produire* une valeur de 1 000 livres, il faut neuf jours à un ouvrier japonais et quarante-sept jours à un ouvrier de British Leyland. La *productivité de l'ouvrier* français est entre les deux.

La productivité japonaise est *secondée par un système commercial* extraordinairement efficace, fondé sur les grandes sociétés de commerce, *les* célèbres *shosha*. Les plus grandes de ces sociétés emploient chacune de trois mille à dix mille personnes et possèdent un système de collecte de l'information sans égal dans le monde. Elles achètent et vendent de tout, initient les investissements à l'étranger, *coordonnent la politique de* leur groupe. Elles sont le fer de lance des échanges extérieurs.

Les vrais problèmes

Même si les succès du Japon sont dus à une *organisation* et à une *productivité* supérieure, il lui faut éviter les excès du triomphalisme. Son intérêt, d'ailleurs, est d'avoir des partenaires prospères.

Il peut arriver cependant que la concentration des exportations sur un petit nombre de produits mette en péril des entreprises étrangères. En pareil cas, le gouvernement japonais est prêt à *coopérer* avec les pays importateurs en suscitant par exemple une autolimitation des ventes comme c'est actuellement le cas pour *l'acier.* Mais de telles mesures ne règlent pas le problème fondamental, qui reste celui de la productivité du pays importateur. A l'époque où les textiles japonais étaient bon marché, les fabricants faisaient retentir l'Europe de leurs protestations. Les ventes japonaises ont *presque disparu*, mais le problème s'est seulement déplacé. Il concerne maintenant Singapour ou Taïwan.

De même, dans la construction navale, les mesures prises par le gouvernement japonais ne bénéfi*cieront aux pays européens que* s'ils mettent la période actuelle à profit pour améliorer leur productivité.

Il faut aussi établir la véritable ampleur du problème. Pour les produits dits « sensibles », la part du marché français prise par les exportateurs japonais reste très modique. Elle ne dépasse 10 % que pour les roulements à billes. Elle est de l'ordre de 2 % pour les automobiles et de 5 % pour les radios et les téléviseurs. En 1975, la seule Belgique a vendu en France vingt fois plus d'acier que le Japon, et cela sans soulever de drame. On peut donc se demander si le Japon n'est pas chargé de tous les péchés du monde, en l'occurrence la crise économique mondiale.

Dans une perspective constructive, le principal problème à résoudre est celui de l'augmentation des ventes françaises au Japon, qui, seule, permettra de rééquilibrer les échanges à un niveau convenable.

Faciliter certaines implantations

Le premier effort en ce domaine incombe à la France. « Force est de constater que pour le moment peu d'organisations professionnelles françaises, trop peu d'entreprises encore, ont retenu le Japon comme pays prioritaire dans leur programme d'expansion à l'étranger », ainsi que le souligne M. José Bidegain.

Pour sa part, le Japon a entrepris, depuis l'automne dernier, de faciliter certaines importations. Ainsi, les automobiles destinées à la vente au Japon pourront subir les contrôles techniques dans le pays exportateur. L'application des *nouvelles normes antipollution a été reportée de trois* ans pour les seuls véhicules étrangers — ce qui constitue un cas curieux de discrimination inversée Les procédures d'homologation des produits pharmaceutiques étrangers ont été assouplies. Une mission japonaise, forte d'une soixantaine de membres, vient de parcourir la France pour y rechercher les produits susceptibles d'être exportés au Japon. Des possibilités d'expansion des ventes françaises sont apparues. Elles doivent être concrétisées par *un effort soutenu de part et d'autre* et plus particulièrement des exportateurs français.

Il n'existe pas de fatalité voulant que la France ne réussisse pas au Japon. Des exemples aussi différents que Rossignol *pour les skis ou Saint-Gobain* Techniques Nouvelles pour l'ingénierie atomique sont là pour l'attester *Mais, à côté de ces entreprises* et de quelques autres, combien n'ont jamais essayé de s'implanter au Japon, trop loin, trop exotique... Que de temps perdu !

(1) Il s'agit essentiellement du commerce pétrolier.

(2) Voir « le Monde » du 14 septembre 1976.

(3) Et un en France.

ÉCHANGES COMMERCIAUX FRANCO-JAPONAIS

(en millions de dollars)

STATISTIQUES	1973	1974	1975	1976
Statistiques françaises :				
Importations françaises	543	949	1 000	1 213 (1)
Exportations françaises	431	464	379	417 (1)
Statistiques japonaises :				
Importations japonaises	537	592	501	538
Exportations japonaises	361	736	699	966

(1) Sur la base de 1 dollar = 4,85 F.

Se faire

Le « Nihon Keizai Shimbun » et « le Monde » ont organisé à Paris un colloque *sur les relations* économiques entre le Japon et l'Europe auquel participaient MM. Nakayama, ancien ambassadeur du Japon en France. Takeyama, éditorialiste au « Nihon Keizai Shimbun ». Yoshino, directeur du centre de recherches économiques Yamaichi, Missoffe, ancien ambassadeur de France au Japon, et Bidegain, président de la commission de l'expansion à l'étranger au C.N.P.F. *Les débats étaient* présidés par notre collaborateur Paul Fabra.

M. PAUL FABRA. — Les relations entre le Japon et l'Europe ont été marquées par une série de prises de position, de discussions et même de décisions qui pouvaient rappeler les mauvais souvenirs de la grande crise quand les pays industrialisés s'accusaient les uns les autres de provoquer chez leurs partenaires le chômage et que pour s'en préserver, chacun d'eux recourait à des mesures *protectionnistes* dévastatrices.

L'atmosphère s'est quelque peu détendue, à la suite d'initiatives japonaises dans plusieurs des secteurs sensibles, dont celui de la construction navale.

A travers ces péripéties, l'opinion publique a pris conscience de l'interdépendance des intérêts entre d'une part l'Europe et de l'autre le Japon.

M. TAKEYAMA. — Nous sommes tous conscients que l'état actuel des relations économiques est extrêmement tendu. *Ce colloque* a pour *but* de servir les intérêts communs et du Japon et de l'Europe.

M. NAKAYAMA. — Après la seconde guerre mondiale, le Japon a restauré son économie selon les principes du marché libre, par l'introduction de nouvelles technologies et avec une main-d'œuvre honnête et diligente. Trente ans après, le Japon est appelé un géant économique.

La plupart des Japonais souhaitent que les relations avec l'Europe prennent une voie plus amicale.

Du point de vue stratégique, les relations du Japon avec l'Europe ne sont pas aussi étroites qu'avec les Etats-Unis. Le Japon est conscient que la paix en Europe est liée à la paix du monde. Pour notre pays, qui ne possède pas de ressources naturelles, le commerce est vital.

Le Japon commence à être éliminé de divers marchés européens à cause de la concurrence des pays en voie de développement qui exportent des textiles, des bateaux et autres *marchandises.* Si la *progression* de nos articles sur les marchés étrangers est critiquée, alors que le Japon n'agit qu'en accord avec les principes reconnus par les organismes internationaux, que pouvons-nous faire de plus?

L'argument qui consiste à dire *que le marché japonais est* fermé au commerce et aux investissements étrangers, par le biais des barrières non tarifaires, est souvent avancé. Je répondrai : le Japon est une société tout aussi diverse et complexe que l'Europe. Pour surmonter ce handicap, les étrangers doivent s'efforcer de mieux comprendre notre société. Si nous devons faire des efforts pour ouvrir nos marchés il faut que vous sachiez que nous avons beaucoup étudié les vôtres.

Vous affirmez que l'augmentation rapide des importations de produits japonais tels que l'acier, les automobiles, les bateaux et les appareils électroniques, etc., fait des ravages sur les marchés européens. Dans mon pays, nous avons l'impression que le Japon sert de bouc émissaire. Nous ne pensons pas que *les limitations* volontaires du Japon pourraient, à elles seules, suffire à modifier les conditions économiques des pays de la C.E.E. Le Japon est disposé à assumer *toutes* ses responsabilités.

M. MISSOFFE. — Le pro*blème est de savoir si, alors que* Japonais et Européens ont en fait les mêmes intérêts fondamentaux, il est préférable qu'ils s'opposent ou qu'ils cherchent éventuellement les compromis et les concessions réciproques qui garantissent seuls la stabilité du monde dont ils sont solidairement partie prenante.

Les différences d'abord. Au chapitre des dissemblances, il y a leur position respective en face des Etats-Unis. Sans entrer dans les problèmes politiques, on peut remarquer que le Japon tire de ses relations privilégiées avec *Washington* un avantage de taille, qui est de ne pas avoir eu à consacrer à sa défense la part considérable de ses ressources que l'Europe, elle, doit lui affecter.

Le Japon, avec la protection des Etats-Unis, est devenu un pays pacifiste, *et tout* le monde s'en réjouit, mais il a aussi les

LE JAPON, LA FRANCE ET L'EUROPE

des concessions réciproques pour maintenir la stabilité du monde

mains libres pour constituer sa puissance économique.

Dans le même ordre d'idée, le Japon, qui est longtemps resté une puissance tournée essentiellement vers l'Asie, n'a pas eu à assurer des responsabilités et des charges que l'histoire a imposées à l'Europe vis-à-vis de l'ensemble des pays en voie de développement.

Après la guerre, le Japon et l'Europe ont entrepris de se reconstruire. Le Japon n'a pas eu à surmonter autant de contradictions, à respecter autant d'impératifs antagonistes que l'Europe. L'Europe a décidé, quant à elle, de s'unir et d'abord sur le plan économique. Il existe aujourd'hui un Marché commun, mais il subsiste des économies nationales, des disparités régionales, et, dans chaque pays, des entreprises ont bien souvent conservé leurs dimensions et leurs méthodes propres. Les politiques économiques et sociales ont dû en tenir compte.

Au contraire, la force du Japon, même s'il est moins peuplé que l'Europe et si ses ressources naturelles sont dans certains domaines moins riches, réside dans son unité. Le marché intérieur est plus important que celui d'aucun pays européen, le sentiment national que certains peuvent lui envier est puissant et donne au monde de l'économie une grande cohésion.

L'Europe et le Japon ont les mêmes buts, la démocratie et le libéralisme, la liberté des échanges, l'aide au développement, la recherche de la détente et l'équilibre mondial. Ils devraient entretenir des liens de solidarité.

Le déficit commercial de la C.E.E. et de chacun des Etats membres vis-à-vis du Japon s'est accentué sensiblement et l'augmentation de certaines importations japonaises a atteint des proportions inquiétantes au regard de la situation sociale dans des secteurs correspondant en Europe.

Par ailleurs, les marchés japonais n'offrent certainement pas toute la transparence et la perméabilité souhaitables pour les exportateurs européens.

Tout montre que le meilleur remède au déséquilibre actuel réside dans un accroissement des ventes européennes au Japon et que l'Europe doit redoubler d'effort pour faire connaître ses capacités industrielles et commerciales et comprendre les mécanismes du marché nippon. Mais il est évident aussi que ces efforts ne porteront leurs fruits que si chacun dans son domaine, l'administration japonaise, les importateurs et industriels japonais les soutiennent véritablement et allègent le poids des réglementations et des habitudes qui s'opposent à la pénétration des produits européens.

Il est évident que l'envahissement des produits de l'un sur le marché de l'autre en arrive, dans certains secteurs, à dépasser le seuil tolérable. Les pays d'Europe ne peuvent pas envisager de sang-froid et en victimes consentantes la fermeture de leurs chantiers navals, de leurs usines d'automobiles ou de roulements à billes, pour ne citer que ces exemples. Nos amis japonais le comprennent d'autant mieux qu'ils n'accepteraient pas non plus de fermer leurs usines de textiles, par exemple, au profit de l'industrie textile de Taïwan ou de Séoul.

Où est notre avenir ? Je suis de plus en plus persuadé qu'il se fera dans des opérations menées en commun. Le gigantisme des projets industriels et les risques financiers ou politiques qu'ils comportent devraient inciter deux pays ou un groupe de pays à travailler ensemble. Européens et Japonais peuvent collaborer dans bien des secteurs, chacun apportant à l'autre, et suivant les cas, ses techniques, ses réseaux commerciaux, ses ouvertures politiques.

« Vous aurez prochainement des concurrents plus durs »

M. NAKAYAMA. — C'est l'époque du commerce avec tout le monde et malgré tout, voyez, notre commerce avec l'Europe augmente, même avec la France. Nos exportations atteignent à peu près 700 millions de dollars.

Mais la tension commerciale entre Européens et Japonais est due aux difficultés de pénétrer dans la société japonaise.

M. RENE LEHMAN. — Au Japon, il y a des réglementations très strictes, surtout dans quatre domaines qui font honneur au Japon et qui ne sont pas suivies partout. La sécurité des travailleurs ; l'incendie, la pollution et, enfin, les tremblements de terre.

Ce sont des réglementations rigides et il faut s'y conformer... Il y a d'autres barrières non tarifaires, mais je vous assure qu'elles peuvent être surmontées avec de bons arguments et de la patience.

M. TAKEYAMA. — Lorsqu'on parle de « communauté d'intérêt », on retient comme critère de base l'existence de proximité géographique, un système de relations économiques complémentaires, un système de valeur partagée ou bien une idéologie et une culture.

Pour beaucoup de Japonais, les affaires, dans le domaine de la défense européenne, sont à voir dans le contexte Union soviétique-Europe et sous l'angle Union soviétique-Chine. Cela ne veut pas dire du tout que nous ne voulons pas supporter notre part. L'année dernière, nous avons dépassé non seulement 8 % du budget national pour notre défense, mais nous avons aussi partagé la défense commune.

Aujourd'hui vous êtes préoccupés par la forte concurrence de l'industrie japonaise, mais je suis convaincu que vous aurez prochainement des concurrents plus durs, comme la Chine, la Corée, Formose, Singapour.

Si le Japon limite ses exportations vers l'Europe, pensez-vous que cela va donner une forte concurrence à un grand nombre de produits européens et que, simultanément, les économies européennes récupéreront ?

Quels que soient nos efforts pour encourager nos achats en Europe, vos produits pourraient se trouver remplacés par des produits d'autres provenances, si vous n'offrez pas des avantages déterminants. En particulier les produits agricoles et laitiers d'Australie et de Nouvelle-Zélande, les technologies nucléaires, les armements et les produits manufacturés venant du Canada et des Etats-Unis pourraient remplacer les vôtres.

Je sais que les pays européens ont tendance à faire du commerce entre eux plutôt qu'avec l'extérieur ; cependant, je me demande si les hommes d'affaires européens ont travaillé aussi sérieusement pour exploiter les marchés d'outre-mer, y compris ceux du Japon.

En attendant de voir une exploitation plus agressive du marché japonais de votre part, nous avons entrepris des discussions et des consultations avec la C.E.E. afin de trouver des mesures à court terme pour notre intérêt mutuel.

Nous constatons une évolution favorable des éléments, comme l'exploitation des appareils de télévision en couleur et l'assouplissement des règlements en matière d'industrie automobile. Je suis surpris par les divergences qui existent entre les principes et la réalité exprimées dans les sévères griefs européens contre le Japon à l'égard des problèmes commerciaux. Par exemple, dans le domaine des appareils de télévision couleur, le porte-parole d'un fabricant d'appareils japonais disait que sa société s'était vu demander par son client britannique de lui livrer des appareils au-delà des « plafonds » convenus. En outre, je crois que c'est un secret connu de tout le monde qu'une compagnie d'armement européenne, après la réunion « au sommet » de La Haye en novembre dernier, a commandé au Japon six cargos de 17 000 tonnes, livrables en mars 1979.

Afin de sauvegarder l'équilibre fondamental du système démocratique et l'essence de la civilisation contemporaine, nous — la Communauté européenne, le Japon et les Etats-Unis — devons coopérer pour relancer les économies de nos pays respectifs.

Le déséquilibre de la balance commerciale entre le Japon et l'Europe a doublé en trois ans

M. JOSE BIDEGAIN. — Le Japon est la troisième puissance exportatrice mondiale et la France est la quatrième. Vu de Sirius, on pourrait se dire : puisque ce sont des pays qui se rangent parmi les quatre premiers exportateurs mondiaux, ils doivent avoir des échanges fantastiques entre eux. En réalité, nos ventes au Japon représentent 0,7 % de nos exportations, et les importations de produits français représentent à peine 1 % des importations totales du Japon.

Le déséquilibre, tout d'abord, de notre balance commerciale entre le Japon et l'Europe augmente; il est passé de 2 milliards de dollars en 1973 à 4 milliards en 1976.

Ce problème, qui est au niveau européen, nous le retrouvons au niveau français : 2 milliards de déséquilibre en francs français en 1974 et 3 milliards 800 millions, probablement (ce sont les chiffres provisoires) pour 1976. Notre taux de couverture est tombé de 80 % à 34 %. On a perdu plus de la moitié de notre couverture en trois ans. Aucun pays de la Communauté n'a de balance positive actuellement avec le Japon.

La seconde donnée de faits est pour moi le déséquilibre dans la nature des échanges.

Des pays comme l'Allemagne, la France, importent 60 % de produits manufacturés. Dans les importations du Japon, ces produits ne représentent que 20 %. 80 % des importations japonaises sont consacrées à l'énergie et aux matières premières. Il y a là un déséquilibre complet.

Le résultat est simple, en ce qui nous concerne, nous autres Français : pour cent voitures que les Japonais nous vendent, ils nous en achètent cinq, pour cent équipements ou instruments d'enregistrement ou de reproduction du son, ils nous en achètent dix. Pour cent équipements électriques qu'ils nous vendent, ils nous en achètent dix-neuf. Pour cent équipements mécaniques, ils nous en achètent quarante.

Si je regarde l'ensemble des exportations japonaises entre 1973 et 1975, elles ont augmenté de 50 %. Mais en ce qui concerne les navires et les machines nautiques livrées à la France pendant la même période, la progression est de 900 %, elle est de 315 % pour les automobiles, de 277 % pour les tubes électroniques et de 238 % pour les téléviseurs.

Nous nous rendons compte que nous sommes, nous Français, l'objet d'une attention toute particulière. Je conçois que les exportations japonaises aient à se développer, mais nous ne souhaitons pas, quant à nous, que le taux de croissance soit privilégié pour la France, car ceci entraîne des conséquences en matière sociale quand vous avez un changement si brutal en si peu de temps. Il faut que le pays qui accepte d'acheter des quantités sur des domaines aussi précis puisse adapter ses industries.

Je crois que dans le succès japonais, et je suis un Européen non morose, il y a des raisons tout à fait valables, la qualité des produits est aujourd'hui équivalente.

Quant à la productivité, elle est du même type que celle de l'Europe. La question qui est posée, quand on regarde aussi les résultats des entreprises et qu'on constate que les profits sont la plupart du temps supérieurs à ceux des entreprises européennes, est la suivante : comment se fait-il que les prix soient, au départ du Japon, inférieurs, suivant les secteurs, de 20 à 30 % ?

L'industrie automobile française a mené des enquêtes, en assimilant au maximum les types de voitures et en tenant compte des frais, pour constater que, sortie d'usine, la voiture japonaise à peu près égale est à moins 20 %. Sur le marché de la Côte-d'Ivoire, la voiture concurrente japonaise est à moins 16 %.

D'où vient cet écart ? Des salaires ? Sur la base 100, en 1970, les salaires japonais étaient, en 1975, à 229.

Où en sommes-nous en Europe ? A une moyenne de 204.

Puisque la productivité est égale, que le taux de croissance des salaires, finalement, est à peu près du même ordre et légèrement supérieur, cet écart qui s'est creusé mérite qu'on pose la question : est-ce que la monnaie japonaise est cotée à son juste prix ?

Je le dis parce que autrefois, sur tel ou tel créneau, il y avait une pénétration japonaise due aux économies d'échelle, mais aujourd'hui, du roulement à billes à l'automobile, en passant par l'appareil photographique, l'appareil d'enregistrement, en continuant par les navires, quel est le domaine où les Japonais ne sont pas 20 % meilleur marché que les prix usines de l'Europe ?

Alors, vous me direz, la monnaie est au juste prix parce que la balance des paiements japonaise est à peine équilibrée. Si nous avons un excédent de balance commerciale, nous disent nos amis japonais, les dépenses pour les « invisibles », c'est-à-dire le fret surtout, les redevances et autres données, font que nous équilibrons à peine notre balance.

Mais je voudrais être sûr que dans les pavillons de complaisance, il n'y a pas des sommes qui, par d'autres moyens, reviennent finalement au Japon. Et est-ce que vraiment cette balance est à peine équilibrée ?

Autres question. Vous nous dites : nous sommes des libéraux, notre marché est aussi ouvert que le vôtre, c'est vrai. Cependant, si vous demandez à un Scandinave ou à un Canadien : est-ce que le marché français est plus ou moins difficile que le marché japonais ? j'ai le sentiment que le marché français, sous cet aspect-là, a un taux de réputation de liberté auquel les Japonais ne sont pas encore parvenus !

Je crois que l'avenir est davantage dans l'imbrication des économies que dans le développement des échanges.

Le fait que nous n'ayons pas de monnaie digne de ce nom en valeur constante au niveau international, nous oblige aujourd'hui à avoir une approche bilatérale de nos relations.

Quand il n'y a plus de monnaie, on est obligé de revenir au troc.

Vous me direz : et l'intérêt du consommateur ! Bien sûr ! Le consommateur français souhaite avoir des produits bon marché de grande qualité comme sont les produits japonais, mais le consommateur français, s'il n'achète plus globalement que des produits importés, n'aura plus les moyens de se les payer, car il sera sans emploi.

Passer de la croissance forte pour l'Occident à la croissance douce, c'est sans doute voir s'accroître d'année en année le nombre de millions de chômeurs.

Second problème, celui de l'endettement. Beaucoup de pays, beaucoup d'entreprises, beaucoup de particuliers avaient élaboré des programmes d'investissements et emprunté en fonction d'une croissance forte et d'un taux d'inflation élevé. Si nous passons à la croissance douce et à l'inflation faible, ces programmes ne tiennent plus, et nous savons très bien que, lors de la dernière conférence du Fonds monétaire international, un certain nombre de pays, près d'une dizaine, ont montré qu'ils étaient déjà dans une situation où leur seule capacité est de payer les intérêts des sommes qu'ils devaient, en aucun cas de les rembourser.

Alors, est-ce que l'intérêt du Japon, est-ce que l'intérêt de la Communauté, est-ce que notre intérêt commun, pour répondre à votre question, n'est pas de nous pencher sur le problème de ces relations de l'ensemble de l'Occident pour voir comment nous pourrons faire face aux problèmes d'emploi et aux problèmes d'endettement ?

« Nous avons réussi à briser le cercle entre la courbe des prix et les salaires »

M. YOSHINO. — On a posé beaucoup de questions sur notre économie, pourquoi les produits japonais ont tant de succès au sei du Marché commun ? On a parlé de la fixation du yen par rapport au dollar qui semble trop faible. Vous avez parlé de bas salaires, de productivité et bien d'autres points encore.

Pour faire face à l'inflation, le gouvernement japonais, la Banque du Japon, ont pris des mesures monétaires, et le résultat a été une diminution de l'inflation.

L'augmentation des salaires fut ramenée à 13,1 % en 1975 et à 8,8 % en 1976. Nous avons réussi à briser le cercle vicieux entre la courbe des prix et des salaires. Cependant, le taux d'inflation a augmenté à nouveau, par rapport à l'année dernière, il était de 9,9 % en décembre 1976.

Le Japon aujourd'hui est considéré comme l'une des puissances principales. Son P.N.B. compte pour 13 % de l'ensemble des vingt-quatre pays de l'O.C.D.E., et le P.N.B. du Japon, des U.S.A. et de l'Allemagne de l'Ouest s'élève à 62 %. Cela montre qu'indirectement ou directement les activités économiques japonaises ont un sérieux impact sur l'économie globale.

Le Japon doit stimuler son économie intérieure et augmenter ses importations afin de promouvoir la reprise de l'économie internationale. Dans une période de croissance économique rapide, les entreprises étaient tout à fait confiantes pour investir, et il n'y avait pas de danger de chômage, même en cas de récession. Aujourd'hui, les entreprises n'ont plus tellement envie de faire d'investissements, du fait de l'augmentation du prix de l'énergie et aussi du fait que leurs capacités productives ne sont pas exploitées à plein. D'autre part, on n'a pas retrouvé le même chiffre d'affaires qu'auparavant...

Le projet de budget de 1977 accuse une progression de 17,4 % par rapport au chiffre réellement atteint en 1976, qui était de 14,1 %. Les crédits pour les travaux publics sont en augmentation de 21,4 %. Le programme d'investissements et de prêts du Trésor a crû de 18,1 % et met l'accent sur le développement des prêts à la construction des résidences principales.

Pour le marché intérieur, les taux de la Banque du Japon sont tombés à 6,5 %. L'étape suivante consiste à augmenter l'aide au développement.

Dans ce contexte, il sera nécessaire que le Japon prévoie un excédent dans sa balance courante. En contrepartie, il a déjà, très souvent dans le passé, accordé son aide aux pays défavorisés.

Le déséquilibre commercial entre le Marché commun et le Japon est devenu un problème grave.

On a signalé l'existence de conditions de concurrence inégales. On parlait d'une politique de financement préférentiel pour l'exportation et de l'insuffisance des infrastructures au Japon, qui préférait concentrer tous ses investissements sur les activités productives. Ces facteurs ne peuvent pas être considérés comme des facteurs importants ayant permis au Japon d'enregistrer une excédent commercial par rapport au Marché commun. Je ne crois pas que l'on puisse dire que les produits japonais soient exportés à des prix inférieurs à ceux du marché intérieur. Pour ce qui est du système préférentiel de financement à l'exportation, il est inexistant.

Au sujet des barrières non tarifaires, on a accusé récemment le Japon d'appliquer des normes plus sévères vis-à-vis des produits alimentaires, la sécurité automobile, etc. Les produits d'exportation japonais correspondent aux normes et aux besoins des pays importateurs. J'espère que les entreprises européennes feront une étude plus approfondie de notre marché et livreront des produits répondant à nos besoins.

Les trois propositions du gouvernement nippon en faveur des chantiers navals

UN INTERVENANT. — En 1976, les chantiers japonais ont livré 95 % du tonnage mondial. Un armateur étranger a demandé aux chantiers européens un prix pour un navire. Ceux-ci ont fait une offre. Les Japonais en ont fait une de 10 % au-dessous dans les jours qui ont suivi.

M. NAKAYAMA. — [...] On peut affirmer que les Japonais ne pratiquent aucun « dumping » et n'ont aucune aide publique. L'avantage en matière de prix est dû à l'avantage de productivité. Il est possible de construire dans nos cales jusqu'à douze navires par an. Le chantier français le mieux équipé n'arrive pas à la moitié de ce chiffre.

La productivité s'explique aussi par la brièveté des délais de livraison. En dehors des prix, c'est un argument de vente de premier ordre.

Le problème de la construction navale française n'est que la partie nationale d'une crise mondiale et il est inexact de prétendre que c'est la faute des Japonais.

Notre gouvernement a fait trois propositions :

1) Le prix des navires exportés se rapprochera du cours mondial.

2) Recommandation aux constructeurs de prendre des mesures pour restreindre leurs exportations vers les pays européens dans des difficultés exceptionnelles.

3) Si ces deux mesures ne produisaient pas les effets attendus, le gouvernement japonais renforcerait la réglementation tendant à réduire de nouveau les heures de travail de ce secteur.

Ces propositions représentent le maximum de ce que peut faire le Japon.

M. TAKEYAMA. — Je crois savoir que les chantiers navals, l'année prochaine, travailleront à 47 % de leur capacité. Je ne serais pas surpris que tous les chantiers navals du Japon soient prochainement supplantés par des pays tels que Formose et l'Afrique du Sud.

M. YOSHINO. — Je saisis cette occasion pour faire remarquer que la proportion des matières premières, produits pétroliers compris, dans le total des produits importés par le Japon est non pas, comme on le dit encore, de 78 %, mais de 64 %. Tel est le chiffre révélé par les statistiques de l'année dernière. Au cours des années précédentes, la proportion en question était de l'ordre de 70 %, mais, en 1976, elle a diminué. Les métaux ont représenté 7,1 % des importations, et les produits alimentaires, 14,5 %. Evidemment, il faut accroître la proportion pour les produits finis importés ; encore convient-il de tenir compte de la structure particulière du Japon. Il y a 250 millions d'habitants en Europe ; mais chaque pays, chaque région est petite, les produits sont spécialisés et l'on peut échanger les articles manufacturés entre chaque pays. Le Japon est petit, sa population atteint 110 millions de personnes ; pour nourrir celle-ci et maintenir chaque année l'augmentation de son niveau de vie, le Japon a dû fabriquer de nombreux produits manufacturés. Pour développer cette activité, il faut acheter beaucoup de matières premières

Le mercantilisme : un danger qui menace les pays de l'O.C.D.E.

M. PAUL FABRA. — L'ambassadeur Nakayama a rappelé qu'il est habituel de qualifier le Japon de géant économique et de nain politique, mais la force économique est également un facteur politique important, alors je dirai que nous devons tous œuvrer et espérer que nous continuerons à vivre dans un monde où en fait la force économique est un facteur politique important, car nous devons penser à ce que serait un monde où la force économique ne serait plus une considération primordiale et où ce serait la force pure qui serait le seul facteur décisif.

C'est-à-dire que nous devons maintenir un monde dans lequel les relations d'ordre économique soient celles qui régissent à titre principal les relations entre les sociétés et les nations et non pas le rapport de forces militaires.

Le danger qui menace les pays de l'O.C.D.E., c'est le mercantilisme, c'est-à-dire un régime où les relations économiques deviennent des relations belliqueuses. A entendre les réactions des uns et des autres, on avait l'impression qu'on n'était pas très loin de franchir le pas où les relations commerciales normales risquent de devenir des relations d'affrontement. Pour éviter cette situation, il faut, comme le montre ce colloque, que s'établisse un vrai dialogue entre les parties intéressées. Ce dialogue est rendu plus difficile, mais plus nécessaire, parce que le monde auquel nous appartenons est privé de tout régulateur global, l'élément régulateur global dans une civilisation libérale ne pouvant être que la monnaie.

Si la discipline doit bien s'exercer quelque part, on voit mal qu'elle s'applique autrement que par l'instrument monétaire, tout au moins dans les relations entre les nations. Puisque nous n'avons pas actuellement cet élément régulateur et peu de chances qu'on l'ait demain ou même après-demain, il faut s'accommoder du monde où nous sommes. Pour créer artificiellement un ordre économique que nous avons détruit de nos propres mains, il faut que les principaux protagonistes s'imposent d'eux-mêmes une certaine discipline. Cette discipline peut prendre différentes formes. L'une d'entre elles est probablement, en ce qui concerne les relations entre l'Europe et le Japon, que les uns et les autres (actuellement plus les Japonais que les Européens) s'imposent de ne pas profiter au maximum du fruit de leurs efforts passés et présents. Ce colloque a permis aux Européens de prendre conscience de deux faits que nous devons toujours avoir à l'esprit quand nous essayons de traiter du problème de ces « fantastiques » Japonais : pour arriver à cette situation, les Japonais ont dû consentir beaucoup d'efforts.

Deux choses m'ont frappé. Une réflexion : « Nous avons dû nous faire accepter dans la communauté des nations occidentales. » Pour un Français, pour un Anglais, ce n'est pas une notion très familière. C'est peut-être un des rares privilèges qui nous restent de l'ancienne conception où l'Europe était le centre du monde. Il nous semble qu'il va de soi que la France et l'Angleterre soient acceptées comme des partenaires normaux d'une communauté élargie, alors que les Japonais ont dû se battre, ont dû s'imposer pour se faire admettre comme un partenaire à part entière.

La seconde, c'est que, si les Japonais occupent sur plusieurs marchés européens une position enviable, c'est parce qu'ils se sont donné la peine d'étudier nos marchés, nos mœurs, notre code juridique, d'étudier aussi la façon dont on négocie avec un fonctionnaire local...

Les problèmes spécifiques demeurent. Il faut, pour aborder ces différents dossiers, dont certains sont très difficiles, comme celui de la construction navale, avoir un esprit de solidarité où chacun s'impose un minimum de discipline pour la survie de l'ensemble.

Ces textes ont été réunis par le « NIHON KEIZAI SHIMBUN » pour servir au développement économique entre le Japon, la France et l'Europe.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE VICTOIRE

Chiffre d'affaires 1976

Compte tenu des délais nécessaires à la comptabilisation des opérations de réassurance et de coassurance, d'une part, et des conséquences pratiques de la récente restructuration du groupe, les chiffres ci-dessous n'ont pas un caractère définitif, mais peuvent être considérés comme très proches de la réalité.

Les sociétés constituant le groupe ont réalisé en 1976 un chiffre d'affaires total d'environ 3 860 millions de francs et un chiffre d'affaires consolidé de 3 290 millions de francs, en progression dans les deux cas de 18,6 % sur 1975.

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales et participations françaises atteint 2 676 millions de francs (+ 18,8 %). Dans ce total, les trois *filiales contrôlées intégralement* (Abeille Paix Icard, Abeille Paix Vie, Abeille Paix Réassurances) entrent pour 2 562 millions de francs, avec la même progression.

Pour les filiales et participations *étrangères, le chiffre d'affaires consolidé* s'élève à 613 millions de francs, en accroissement de 17,2 %. Si on ajoute à ce montant l'activité des sociétés françaises exercée directement à l'étranger par l'intermédiaire de succursales locales, on obtient un total qui représente 23,6 % du chiffre d'affaires consolidé.

Enfin, l'activité de réassurance de l'Abeille Paix Réassurances étant réalisée pour l'essentiel avec des sociétés étrangères, on peut dire que 34 % du chiffre d'affaires consolidé total est réalisé en monnaies étrangères.

Prise de participation au Canada

Poursuivant la politique d'expansion et de diversification géographique de ses activités à l'étranger, qui s'est déjà concrétisée en 1975 par la prise de participation dans la Prévoyance à Montréal (35 % du capital), le Groupe a décidé de prendre une participation de 35 % dans le capital d'Imperial Life (Toronto), importante compagnie d'assurance sur la vie opérant sur l'ensemble du territoire canadien, mais aussi en Grande-Bretagne et aux U.S.A. Cette société a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires de can. $ 130 M., et ses actifs s'élèvent à can. $ 757 M.

Le capital d'Imperial Life sera contrôlé, comme celui de la Prévoyance, par :

— Le groupe canadien Laurentienne (Société mutuelle d'assurances sur la vie - Québec) .... 50 %
— *Le groupe Victoire* ...... 35 %
— Un groupe bancaire canadien .... 15 %

L'investissement du groupe Victoire, qui sera réalisé au cours des prochains mois, atteindra can. $ 8,4 M. et sera réparti entre la Compagnie financière du groupe Victoire et l'Abeille Paix Réassurances.

Cette acquisition est de nature à augmenter sensiblement la part du chiffre d'affaires du groupe réalisé *à l'étranger.*

Le développement de l'assurance sur la vie au Canada permet d'escompter une rentabilité et une valorisation satisfaisantes des capitaux investis. En outre, l'Abeille Paix *Réassurances bénéficiera* d'un courant privilégié d'acceptations en réassurance provenant de cette nouvelle filiale.

LAFFITTE-BAIL

Le conseil d'administration, réuni le 17 mars sous la présidence de M. André Legros, a arrêté les termes du rapport 1976 et des projets de résolutions à soumettre à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 12 mai au siège social, 21, rue Laffitte, à Paris. Comme annoncé lors de l'introduction de la société en Bourse le 15 février dernier, il sera proposé la mise en paiement d'un dividende de 10,50 F, en progression de 16,67 % sur le précédent (9 F) et correspondant à la distribution de 85 % du bénéfice de l'exercice, conformément aux recommandations gouvernementales en matière de Sicomi. Il sera en outre proposé aux actionnaires de décider du principe de la mise au porteur des titres, jusqu'à présent exclusivement nominatifs.

Le conseil d'administration s'est félicité de l'entrain avec lequel la Bourse de Paris avait accueilli les titres de la Société et tout particulièrement de l'élargissement de l'actionnariat à de nombreux nouveaux actionnaires privés et fonds communs de placement.

Le conseil a constaté la poursuite depuis le début 1977 d'une activité soutenue au rythme moyen habituel de la société (un contrat de crédit-bail immobilier par mois), soit trois opérations supplémentaires qui portent le montant cumulé des engagements de 330 millions de F.

HENKEL FRANCE S.A.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Henkel France a décidé d'augmenter son capital social d'une somme de 10 millions de francs par la création de *100 000* actions nouvelles de numéraire de 100 F chacune.

L'entrée en jouissance de ces actions nouvelles a été fixée au 1er janvier 1977.

Les 100 000 nouvelles actions ont *été entièrement souscrites par la* société Henkel K.G.A.A. de Düsseldorf.

SOCIETE FINANCIERE POUR LA LOCATION
LOCAFINANCIÈRE

Lors de sa séance du 21 mars, tenue sous la présidence de M. Jean-Luc Gendry, le conseil d'administration de « Locafinancière » a procédé *à l'arrêté définitif des comptes de* l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Au cours de cet exercice, la société a contracté pour 92 millions de francs hors taxes d'engagements et a réalisé 69 millions de francs hors taxes d'investissements. Les principales opérations conclues ont porté sur :

— Un immeuble à usage de bureaux à Vélizy ;

— Un centre commercial à Mon*tivilliers, près du Havre ;*

— Des hôtels pour les chaînes Mercure et Ibis, à Antibes, Lyon, Toulouse ;

— Un centre commercial à Toulon La Valette ;

— Une opération de leaseback sur l'hôtel Sofitel-Sèvres.

Au total, les engagements cumulés hors taxes de « Locafinancière » s'élevaient au 31 décembre 1976 à 615 mil*lions* et les investissements bruts hors taxes à 476 millions de francs.

Les produits hors taxes de la société ont atteint 62 518 368,48 F dont 53 248 146,36 F soit 85 % pour les opérations de crédit-bail, 8 185 388,60 F pour *la location simple* et 1 084 833,52 F pour les produits divers. Après 37 095 342,33 F de charges d'exploitation (dont 11 920 321,77 F d'amortissements et provisions) et compte tenu de divers pertes et profits, *le bénéfice net s'établit* à 26 199 176,78 F contre 22 993 446,10 F en 1975, soit une progression de 14 %.

Le conseil d'administration proposera à une assemblée générale ordinaire convoquée pour le vendredi 29 avril, en *application des dispositions* prévues par le plan Barre, la distribution d'un dividende de 13,85 F par action.

TRAILOR

Le conseil d'administration de Trailor, réuni le 25 mars 1977, sous la présidence de M. René More, a approuvé les comptes de l'exercice 1975/1976, clos le 30 novembre 1976.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de 506 721 000 F, est en augmentation de 18,9 % sur le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de l'exercice 1975 (même période de douze mois).

Cet accroissement est dû, d'une *part, à la progression spectaculaire* des ventes de semi-remorques Trailor sur le marché français (238 millions 800 000 francs, soit + 75,4 %), largement stimulé, comme l'ensemble du marché poids lourd (+ 51,4 %), par les mesures d'aides à l'investissement de fin 1975, d'autre part, au développement des activités véhicules de nos filiales anglaises (+ 33 %) et allemande (+ 256 %) et, enfin, à l'expansion rapide des activités « services » — véhicules *d'occasion*, réparations, pièces détachées, location — (105 044 000 F, soit + 27,8 %), activités dont la progression a été et restera soutenue quel que soit le marché des véhicules neufs.

Les exportations de semi-remorques (— 51 %) reflètent la chute de la demande des pays acheteurs mais représentent, néanmoins, 30 % des exportations françaises.

L'activité containers a subi passagèrement une légère baisse (— 6,9 %) due notamment à la conjoncture mondiale fin 1975 - début 1976, qui a détérioré les prix de ventes sur les commandes prises à cette époque.

Le résultat d'exploitation s'élève à 35 919 000 F (7,1 % du chiffre *d'affaires hors* taxes) après amortissements pour 5 840 000 F.

Après provisions pour pertes et charges de 352 000 F ; provisions pour impôt de 19 391 000 F ; provisions pour participations des salariés de 3 461 000 F, le bénéfice net consolidé ressort à 11 350 000 F.

Réaffirmant, plus que jamais, sa confiance tant dans l'avenir du transport routier que dans le dynamisme du groupe, le conseil a tenu à proposer à la prochaine assemblée *générale* du 25 mai 1977, de mettre en distribution un dividende de 30 F, avoir fiscal inclus.

MERLIN GERIN

Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'élève à 22,6 millions de francs.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée, en fonction des dispositions en vigueur, la répartition d'un revenu limité à 14,40 F par action, dont 9,60 F de dividende distribué et 4,80 F représentant l'impôt payé d'avance versé au Trésor par la société.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

La Caisse nationale de crédit agricole a émis, à dater du 28 mars 1977, un emprunt obligataire d'une durée de quinze ans, amortissable en dix séries égales de 1983 à 1992.

Les souscriptions se feront, soit en numéraire à concurrence de 2 200 millions de francs, soit par voie d'échange des titres C.N.C.A. 6,25 % 1966 ou 8 % 1969.

Les titres, d'un nominal de 1 000 F, *sont émis et remboursés au pair.*

Le taux d'intérêt nominal est de 11 %, soit un coupon de 110 francs payable le 24 avril de chaque année et, pour la première fois, le 24 avril 1978.

Le taux actuariel brut à l'émission ressort à 10,87 %.

Les détenteurs de titres échangeables bénéficient du versement d'une soulte de 3 francs pour 100 francs de capital échangé, ce qui représente un supplément de taux de l'ordre de 0,25 %.

L'émission en numéraire sera close sans préavis.

L'émission par voie d'échange se poursuivra jusqu'au 15 avril 1977.

INTERTECHNIQUE

Comptes de l'exercice 1976

Le conseil d'administration, réuni le 18 mars 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 25 mai.

Le montant total hors taxes des commandes reçues est de 285,6 millions de francs contre 307,7 en 1975. Le chiffre d'affaires hors taxes est de 281,7 millions contre 347,7, le chiffre d'affaires à l'exportation est de 77,3 millions contre 76.

Après prise en compte des résultats des filiales, tous amortissements et provisions, les résultats sont les suivants :

	En millions
Bénéfice d'exploitation	15,5 contre 20,2
Bénéfice net après impôt	7,3 contre 11,2
Participation du personnel	1,3 contre 1,6
Bénéfice net après impôt et particip.	5,9 contre 9,6
Marge brute d'autofinancement	11,8 contre 14,9

Rappelons que l'exercice 1975 a bénéficié d'un profit sur cession d'actifs de 2,4 millions après impôt, tandis que l'exercice 1976 est obéré de 0,3 million au titre de la contribution exceptionnelle de 4 %.

Consolidé pour la société mère et ses filiales tant françaises qu'étrangères, le chiffre d'affaires hors taxes est de 318,5 millions de francs, le résultat net après participation est de 5,9 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale le versement d'un dividende égal à celui de l'année dernière, soit 10 francs par action, équivalant à un revenu global de 15 francs compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor.

FACOM

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976. Ils font apparaître un bénéfice d'exploitation de 68 millions 53 356 F contre 40 962 639 F en 1975 après une dotation aux amortissements et à la provision pour complément d'amortissements de 11 197 916 F contre 9 597 198 F en 1975 et la constitution de provisions pour 5 229 779 F.

Après déduction de la participation du personnel de 15 067 776 F (contre 10 382 729 F en 1975) dont 10 805 927 F au titre de l'ordonnance de 1959 et 4 261 849 F au titre de l'ordonnance de 1967, de la provision pour investissements de 1 723 227 F, d'une pro*vision pour impôt sur les sociétés* différé de 850 000 F, après avoir ajouté les résultats antérieurs, exceptionnels et divers, et déduit l'impôt sur les sociétés de 30 147 047 F ainsi que le prélèvement exceptionnel de 618 929 F, le bénéfice net s'élève à 23 106 811 F en augmentation de 48 % sur celui de l'exercice précédent qui était de 15 576 447 F.

Pour se conformer aux recommandations gouvernementales, le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin prochain un dividende de 12,80 F, en augmentation de 6,5 % sur celui de l'exercice précédent. Ce dividende, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 6,40 F, correspondra à un revenu global de 19,20 F contre 18 F l'année dernière.

Rappelons que le chiffre d'affaires, hors taxe, s'est élevé en 1976 à 372 millions de francs contre 297 l'année précédente, soit une augmentation de 25 %.

ACTIGEST

Le conseil s'est réuni le 24 mars 1977 pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

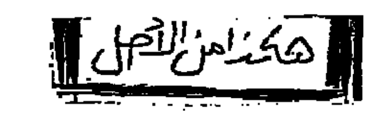
L'actif net s'élevait à cette date à 19 616 530,98 F, contre 20 339 534,67 F au 31 décembre 1975, et se répartissait comme suit :

— Actions françaises	23,99 %
— Actions étrangères	37,53 %
— Obligations françaises ...	22,65 %
— Obligations étrangères ..	6,76 %
— Liquidités	9,07 %
Total	100,00 %

La valeur liquidative ressortait à 104,00 contre 105,52 à fin décembre 1975.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée convoquée le 6 mai à 15 heures la mise en paiement d'un dividende net de 3,80 F auquel s'ajoutera un impôt payé d'avance au Trésor de 0,75 F, soit un revenu global de 4,55 F (contre 4,10 F pour l'exercice précédent).

Les actionnaires auront la possibilité de réinvestir leurs dividendes en actions de la société sans aucun frais ni droit d'entrée à condition d'en informer la banque Louis-Dreyfus dans un délai de trois mois à compter de la date de mise en paiement du dividende.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
29 MARS

Calme et irrégulier

Après une reprise assez sensible enregistrée lundi, les valeurs françaises ont été très irrégulières ce mardi à la Bourse de Paris, où l'allocution télévisée du chef de l'État a été accueillie avec une certaine circonspection.

Le marché a été très calme et le nombre de baisses s'est, à peu de choses près, équilibré avec celui des hausses.

Aucun compartiment ne s'est vraiment démarqué des autres, l'irrégularité ayant été, semble-t-il, la règle générale. Seul le secteur de la métallurgie paraît avoir légèrement plus souffert, Vallourec réservée à la hausse à l'ouverture constituant une exception.

Les plus fortes hausses de la séance ont été relevées sur Alspi (+ 6,5 %), Générale de fonderie (+ 5 %) et Ferodo (+ 3,5 %). A l'inverse, les baisses les plus sensibles ont été enregistrées par Métallurgique de Normandie (— 7 %), Saunier-Duval (— 6 %), Chiers (— 6 %) et Dollfus (— 4,5 %).

En baisse de 0,31 % à l'ouverture, l'indicateur instantané ne perdrait plus que 0,19 % en fin de séance.

L'attitude assez réservée adoptée ce mardi par les opérateurs n'avait pas pour seule origine l'allocution de M. Giscard d'Estaing, pourtant jugée assez satisfaisante par certains mais insuffisante pour lever la lourde hypothèque politique. Ajoutons que la brusque et forte hausse de l'indice des prix fin février n'a pas peu contribué à freiner les initiatives de la spéculation.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont été paradoxalement résistantes en dépit de la nouvelle baisse à Wall-Street. Résistance également des allemandes et des pétroles internationaux. Après leur vif repli de la veille, les mines d'or ont enregistré une reprise assez sensible.

Sur le marché de l'or, le lingot a subi un nouveau et très vif recul, s'inscrivant à 23 810 francs (— 870 F), après l'échange de deux cents unités. Le napoléon a suivi une tendance identique, perdant 4,10 F à 241,90 F, après 242,20 F.

LONDRES

Satisfait du budget présenté par le gouvernement, le marché salue l'événement, mercredi matin, par une forte hausse. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles marquait une avance de 9,2 points (+ 2,2 %), à 429,6. Reprise des mines d'or et des pétroles.

OR (ouverture) (dollars) : 148 90 contre 148 40

VALEURS	CLOTURE 28 3	COURS 30 3
War Loan 3 1/2 %	30 ...	29 15 16
Beecham	440 ...	444 ..
British Petroleum	788 ...	794 ...
Shell	450 ...	459 1 2
Vickers	174 ...	176 ..
Imperial Chemical	357 ...	358 1 2
Courtaulds	118 ...	121
De Beers	224	233 1 2
*Western Holdings	12 7 8	13 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	216 ..	219 ...
*West Driefontein	16 1 2	16 3 4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

AUTOMOBILES CITROEN. — Erratum : L'entreprise a réalisé en 1976 un bénéfice net de 287,56 millions de francs contre, bien entendu, une perte de 304,39 millions en 1975, et non un résultat positif du même montant comme indiqué par erreur dans « le Monde » daté du 30 mars.

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. — Le bénéfice de la société mère a été de 112 millions de francs en 1976 contre 197 millions en 1975. Quant au résultat consolidé, il est légèrement positif pour 1976 contre une perte nette de 159,1 millions de francs en 1975. Le dividende global reste inchangé à 7,50 F.

ROUSSEL-UCLAF. — Le bénéfice consolidé (hors plus et moins-values) s'est établi à 51 millions de francs en 1976 (inchangé). Compte tenu des plus et moins-values ainsi que de la participation des salariés, ce chiffre a atteint environ 70 millions de francs (+ 23,9 %). La société mère affiche à elle seule un résultat net (hors plus et moins-values) de 49,7 millions de francs (+ 5,7 %). Le dividende global passe de 13,50 F en 1975 à 14,25 F pour 1976.

FACOM. — Bénéfice net 1976 : 231 millions de francs contre 15,57 millions. Dividende global : 19,20 F contre 18 francs.

CHANTIERS DE FRANCE-DUNKERQUE. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 devrait être de l'ordre de 47 millions de francs contre 70,03 millions en 1975. Le dividende global serait au moins égal au précédent : 12 francs.

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE. — Bénéfice net 1976 : 43,18 millions de francs contre 42,53 millions en 1975. Dividende global : 15,975 F contre 15 francs en 1975.

NEW-YORK

Reprise technique

Après huit séances consécutives de baisse, le New York Stock Exchange a enregistré mardi une reprise technique, qui a permis à l'indice Dow Jones de progresser de 5,9 points pour s'établir à 932,01.

La séance a cependant été peu active, les échanges ayant porté sur 17,03 millions de titres contre 16,74 millions la veille. Sur 1 860 valeurs traitées, 855 ont progressé, 502 ont encore reculé, tandis que 503 restaient inchangées.

Aucun élément extérieur ne paraît en mesure de justifier un tel mouvement, dont les causes techniques sont, en revanche, évidentes, eu égard au recul de 5 % enregistré lors des huit dernières séances.

Sur le front économique, les opérateurs attendaient avec une certaine circonspection la publication, mercredi, de l'indice des principaux indicateurs économiques. Quant à l'injection de 31,6 milliards de dollars dans la machine économique, elle aura lieu tout de suite après les fêtes de Pâques.

VALEURS	COURS 28 3	COURS 29 3
Alcoa	58	57 1/2
A.T.T.	62 1 8	62 7 8
Boeing	43 1 4	43 1 4
Chase Manhattan Bank	19 3 4	20 ..
Du Pont de Nemours	123 1 4	123 ..
Eastman Kodak	69 3 8	70 3 8
Exxon	50 1 4	51 ...
Ford	56 ...	58
General Electric	49 7 8	50 1 8
General Foods	31 1 2	31 5 8
General Motors	68 3 4	69 1 8
Goodyear	20 3 4	20 5 8
I.B.M.	279 1 4	280 5 8
I.T.T.	32 3 8	32 5 8
Kennecott	27 1 2	27 7 8
Mobil Oil	66 5 8	67 1 2
Pfizer	28 1 8	28 1 4
Schlumberger	59 5 8	60 3 4
Texaco	28 1 4	26 5 8
U.A.L. Inc.	20 .	20 3 8
Union Carbide	58 1 2	58 5 8
U.S. Steel	46 3/8	46 3 4
Westinghouse	17 ...	17 1 4
Xerox	47 5 8	48 5 8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	28 mars	29 mars
Valeurs françaises	88,3	88,8
Valeurs étrangères	99,3	100,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,9	57

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 3	30 3
1 dollar (en yens)	276 70	277 15

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 29 MARS - COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 979	4 979	5
Canada ($ can. 1)	4 742	4 732	4 71
Allemagne (100 DM)	208 350	208 870	206 50
Autriche (100 sch.)	29 380	29 420	28 35
Belgique (100 F.)	13 592	13 605	13 45
Danemark (100 krd)	85 050	85 200	83 50
Espagne (100 pes.)	7 262	7 255	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 562	8 567	8 57
Italie (1 000 lires)	5 614	5 617	5 525
Norvège (100 k.)	95 120	95 020	94
Pays-Bas (100 fl.)	193 715	200 000	198 50
Portugal (100 esc.)	12 905	12 880	12 75
Suède (100 krs)	118 410	118 520	117 50
Suisse (100 fr.)	195 410	195 955	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29 3
Or fin (kilo en barre)	24670	23850
Or fin (kilo en lingot)	24680	23810
Pièce française (20 fr.)	246	241 90
Pièce française (10 fr.)	205	208 90
Pièce suisse (20 fr.)	219 80	217 10
Union latine (20 fr.)	200	199 50
Souverain	229 ..	221 20
Pièce de 20 dollars	1200 40	1160
Pièce de 10 dollars	604	590
Pièce de 5 dollars	456	
Pièce de 50 Pesos	978	965 ..
Pièce de 10 florins	220 ..	217 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES JOURNÉES D'ÉTUDES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

M. Guéna : nous avons prouvé notre existence et notre puissance

Mercredi 30 mars, les journées parlementaires R.P.R. se poursuivent avec un débat de politique générale. Après diverses interventions sur l'environnement, les centrales nucléaires et l'aménagement du territoire, M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., analyse les raisons de l'échec enregistré par la majorité lors des élections municipales.

Il relève notamment « *une désaffection de l'opinion à l'égard d'un gouvernement qui semble manquer de clarté dans le dessein, de rigueur et de fermeté dans l'exécution* ». Il déclare : « *Nous avons soutenu le plan de redressement économique, mais ce plan ne peut être vraiment bénéfique dans une période électorale. La stratégie des élections anticipées préconisée par Jacques Chirac était en fait une meilleure stratégie.* » Critiquant ensuite « *le flou dans la stratégie électorale* », il ajoute : « *Il faut désigner clairement l'adversaire ; pour rallier il faut combattre, et non pas composer.* »

Reconnaissant l'ampleur de la poussée de la gauche aux dernières élections, il estime que le grand bénéficiaire de cette victoire a été le parti communiste. « *C'est là* observe-t-il, *un élément très grave.* » Il constate ensuite que « *le collectivisme n'est plus un épouvantail suffisant vis-à-vis des électeurs* » et précise : « *Il faut approfondir la dénonciation du péril rouge, approfondir la critique du programme commun.* » Il déclare encore : « *Le R.P.R. a prouvé qu'il existait, qu'il représentait une force équivalente et une composante de la majorité. Le test de Paris a permis de mesurer notre puissance. Il faut maintenant préciser notre position vis-à-vis de la majorité.* »

M. Yves Guéna se demande enfin si, « *compte tenu des circonstances, il est vraiment indispensable d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session la discussion du projet sur l'élection au suffrage direct de l'Assemblée européenne* ». Dans la salle, M. Lauriol (Yvelines), intervient : « *C'est une pomme de discorde qu'on recherche ?* » M. Guéna conclut : « *Notre stratégie ne peut qu'être globale, il faut écarter la stratégie du recours, car une victoire du programme commun la rendrait incertaine. Accepter le retour à la proportionnelle, ce serait accepter l'hypothèse de la défaite. Il nous faut donc l'écarter.* »

M. Debré : on nous dupe

M. Michel Debré intervient ensuite et déclare notamment : « *La crise que connaît la France déborde de beaucoup la crise électorale où les élections municipales nous plongent, après des élections cantonales dont la leçon n'avait pas été retenue. La France connaît une crise démographique, une crise de sa capacité de production, une crise de sa balance des paiements. Elle connaît également une crise de la société, et surtout une crise du pouvoir. Cette dernière,* précise-t-il, *se manifeste par un présidentialisme accentué et permanent qui est à la longue une altération, surtout, quand il s'accompagne d'une incertitude quant à la majorité dont on attend qu'elle soutienne le gouvernement.* »

L'ancien premier ministre estime nécessaire un « *programme d'urgence* » s'articulant autour des axes suivants :

● UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE. — « *Nous devons soutenir M. Barre quand il déclare qu'il faut rester rigoureux en matière de dépenses publiques, d'atténuation du déficit de la Sécurité sociale et de hausse des revenus.* »

Il faut favoriser les investissements productifs, les économies d'énergie, les exportations. « *Il faut arrêter l'évolution du Marché commun vers une zone de libre-échange, un Marché commun qui, sous la pression des Anglais et des Allemands, devient une véritable passoire. La Communauté européenne ne fait pas son devoir. Aussi, à défaut d'une protection européenne, il faut prendre des mesures nationales.* »

● UNE POLITIQUE SOCIALE. — « *On ne peut pas tout faire. Il faut donc se limiter aux familles, aux jeunes, aux personnes âgées.* »

● UNE POLITIQUE TOUT COURT. — « *Il faut affirmer une orientation. On peut vouloir l'unité nationale, le succès de la majorité ; on ne peut pas accepter le succès d'une majorité différente de celle qui vous a soutenu, car, ce faisant, on perd ses électeurs sans en attirer d'autres.* »

M. Debré critique vivement les termes du communiqué publié à l'issue du conseil des ministres qui a suivi les élections municipales et où « *l'aspiration à une société plus juste, plus égale, plus libre, semblait être considérée comme l'explication de la défaite.* »

Revenant à la politique européenne, M. Debré déclare : « *Nous avons cédé à Rome dans des conditions aberrantes. Nous nous sommes inclinés à Bruxelles, et c'est dans ce contexte de concessions et d'abandon qu'on nous propose l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne. Afin d'éviter une cassure de la majorité, acceptons en le principe. Encore ne faut-il pas nous tromper, nous duper. Or le président de la République, le gouvernement, nous trompent et nous dupent. On nous dit que cette Assemblée aurait des pouvoirs limités. C'est faux ! Aussi n'est-il pas question d'obtenir de notre part un vote favorable s'il n'y a pas de protocole additionnel.* » « *Je ne céderai pas* », affirme-t-il.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* fera fleurir, samedi 2 avril, la tombe de Georges Pompidou, à Orvilliers, à l'occasion du troisième anniversaire de la mort de l'ancien président de la République. La gerbe sera déposée par son chef de cabinet, M. Philippe Sauzay. Le président de la République se fera d'autre part représenter, le 4 avril, à l'office religieux que feront célébrer à Paris les anciens collaborateurs de Georges Pompidou.

A AMBÈS (Gironde)

Le projet de fermeture partielle de la raffinerie d'Elf-Aquitaine provoque un conflit aigu

La production de la raffinerie de pétrole d'Elf-Aquitaine d'Ambès (Gironde) est totalement arrêtée, après dix jours d'une grève déclenchée par toutes les formations syndicales pour s'opposer à la fermeture d'une partie des installations pour cause de vétusté et à la suppression de plus de deux cents emplois sur quatre cent vingt.

Ce mouvement a reçu l'appui de toutes les autorités régionales, y compris le préfet de région, M. Masson. Ce conflit illustre les contradictions entre les intérêts d'un grand groupe pétrolier, fût-il d'État, et ceux d'une région durement touchée par la crise économique.

C'est la levée de boucliers dans l'Aquitaine : la menace d'une fermeture partielle par le groupe pétrolier d'État Elf-Aquitaine de sa raffinerie d'Ambès, dans la Gironde, se précise. D'une capacité voisine de 2 millions de tonnes, cette raffinerie, *la plus ancienne de la région*, est devenue passablement vétuste, du *moins dans la partie* « distillation », dont le fonctionnement est même considéré comme dangereux.

Avant la crise du pétrole, de grands projets d'extension avaient été élaborés (*le Monde* des 22 et 23 mai 1974) : un triplement des capacités était envisagé, en association avec les pétroles BP et le groupe belge Petrofina, une usine de coke de *pétrole pour électrodes devait même* être édifiée par le groupe américain Continental Oil Company (Conoco). Malgré le risque de pollution et les réticences qui s'étaient manifestées lors de l'installation de la raffinerie de Shell à Pauillac, en aval de la Gironde, ces projets avaient été bien accueillis. Hélas, ils furent balayés par la guerre de Kippour et la crise du pétrole. Aujourd'hui, la capacité utile de raffinage en France excède 150 millions de tonnes pour une utilisation ayant porté sur 121 millions de tonnes en 1976, avec des pertes d'exploitation très sensibles pour tous les groupes.

Dans ces conditions, les dirigeants d'Elf-Aquitaine envisagèrent, dès juin 1976, soit d'arrêter purement et simplement des installations déficitaires, soit de se borner à fermer la partie « distillation », dangereuse du point de vue de la sécurité, laissant fonctionner seulement le reformage et le craquage à partir de produits lourds fournis, soit par les raffineries voisines de Shell et d'Esso, soit par la raffinerie de Donges.

La production de l'unité d'Ambès reviendrait alors de 1,7 million de tonnes à 350 000 tonnes, les produits finis étant beaucoup plus élaborés.

Sur le plan social, cette fermeture supprimerait deux cent quatorze emplois. Dans un communiqué diffusé mercredi en fin de matinée, le groupe Elf-Aquitaine précisait qu'il pouvait procurer deux cent cinquante-huit postes de travail sur le territoire français, dont une soixantaine en Aquitaine, une vingtaine de personnes étant mises en retraite anticipée. Le groupe étudie, en outre, la possibilité de maintenir à Ambès une activité industrielle du même niveau, notamment dans le triturage des oléagineux : il a pris une participation de 30 % dans une entreprise créée à cet effet.

Ces dispositions sont considérées par les dirigeants du groupe comme le maximum de ce qui peut être fait, compte tenu de la situation actuelle.

Pour les syndicats, ce retrait d'un groupe d'État est jugé intolérable, et ressort d'une « politique à courte vue ». Ils sont appuyés par le personnel des dépôts d'Elf, ce qui perturbe l'approvisionnement des pompistes de la Gironde, et reçoivent le soutien de leurs collègues de Gennevilliers et de Fezin.

Pour toute la région, le préfet en tête, une telle mesure aggraverait le marasme causé par les difficultés du textile, de l'industrie du meuble et de la chaussure. Pour l'heure, c'est l'impasse totale, le conflit prenant désormais un tour nettement politique, au sens le plus large du terme.

Sur Antenne 2

JEAN LANZI ET PAUL LEFÈVRE QUITTENT L'ÉQUIPE DE JEAN-PIERRE ELKABBACH

Jean Lanzi, rédacteur en chef de la deuxième chaîne, et Paul Lefèvre, éditorialiste, chargé de la chronique judiciaire, ont demandé à être mis « *à la disposition de la présidence de la seconde chaîne* ». Parlant en son nom propre, Paul Lefèvre a évoqué la « *divergence profonde* » qui l'oppose au nouveau directeur de l'information, Jean-Pierre Elkabbach, sur « *l'organisation de la rédaction et le traitement de l'information* ».

En ce qui concerne Jean Lanzi, il semble que celui-ci ait refusé de continuer à présenter le journal sans en avoir l'entière responsabilité, estimant que le titre de rédacteur en chef cadrait mal avec la fonction de « speaker » dans laquelle voulait le cantonner la nouvelle direction de l'information. Jean Lanzi garde néanmoins son émission du samedi après-midi « Les jeux du stade ».

Après les « exclusions » qui ont suivi l'arrivée à *Antenne2* de l'ancien responsable de « 13-14 » sur France-Inter (*le Monde* des 15 et 16 février), ce sont ainsi, au total, douze journalistes de l'ancienne équipe qui auront été mis, de leur plein gré ou non, « à la disposition » de M. Marcel Jullian.

Le numéro du « Monde » daté 30 mars 1977 a été tiré à 589 917 exemplaires.

Fondateur des « Cahiers de l'Herne »

DOMINIQUE DE ROUX EST MORT

L'écrivain Dominique de **Roux est mort subitement mardi 29 mars, à Paris, victime d'une crise cardiaque. Il était âgé de quarante et un ans.**

Dominique de Roux devait s'envoler mercredi pour l'Angola. Il entendait y jouer un rôle auprès de l'UNITA. Non par idéal politique — il oscillait de Maurras à Mao comme par plaisir d'être soupçonné du pire — mais pour *défier* le destin et se prouver le pouvoir d'un homme seul sur les événements.

Ce sens de la solitude devant l'histoire et la mort hante son dernier roman, *le Cinquième Empire*, qui paraît cette semaine chez Belfond et dont « le Monde des livres » rend compte dans son prochain numéro daté 1er avril. A l'occasion de séjours en Guinée et au Mozambique, puis à Lisbonne lors de la révolution des « œillets », Dominique de Roux jette sur l'Occident en crise un regard proche du désespoir.

Ses éclats de pamphlétaire n'étaient pas faits pour le délivrer de cette solitude. Il ne pouvait que se retrouver isolé à étriller comme il l'a fait, avec l'outrance des anciens polémistes d'extrême droite, les vedettes toutes-puissantes de la « modernité ». A l'« écriturisme » coupable d'avoir coupé les liens entre les mots et les concepts, il opposait farouchement le « grand style de l'agonie » : Céline, Pound, *Gombrowicz*.

C'est dans son action pour faire connaître ces auteurs qu'il a le mieux brisé son isolement tragique. Les *Cahiers de l'Herne*, qu'il a fondés en 1960, représentaient un idéal de partage littéraire plus convaincant que ses rêves de Lawrence d'Afrique.

D'une culture vaste et sans a priori, Dominique de Roux était d'autant plus attachant qu'il était inclassable, imprévisible, imprudent. On lui prêtait toutes sortes d'arrière-pensées, alors que ses déclarations de passion pour Céline, Pound, Gombrowicz ou Borges n'en livrent qu'une : c'était un fou de littérature. — B. P.-D.

[Né en 1935, de noblesse charentaise, Dominique de Roux s'est partagé entre le roman (*Mademoiselle Anicet*, 1960 ; *Harmonika-Zug*, 1963 ; *Maison jaune*, 1969) et le pamphlet (*le Sabot de Denver*, 1969 ; *l'Ouverture de la chasse*, 1969 ; *Immédiatement*, 1972).

Il a été éditeur (successivement à la direction des Éditions universitaires, de Plon, de Christian Bourgois, de 10/18), et on l'a vu ces dernières années aux points chauds de l'actualité (Portugal, Angola).

Mais c'est comme écrivain soucieux de communiquer ses passions littéraires qu'il s'est le plus marqué : en créant en 1960 les *Cahiers de l'Herne*, où allaient paraître notamment des études sur Céline, Bernanos, Borges, Pound, Musil, etc., et par des essais : *Céline* (1967), *De Gaulle* (1968) et *Gombrowicz* (1968).]

DÉCÈS DE L'HISTORIEN D'ART FRANCO RUSSOLI

Nous apprenons la mort, survenue subitement à Milan, le mardi 22 mars, de Franco Russoli, *historien et critique* **d'art.** *Il était* **âgé de cinquante-quatre ans.**

[Directeur de la Pinacoteca di Brera de Milan, qu'il dirigeait depuis une quinzaine d'années, Franco Russoli (né à Florence en 1923) a donné un profil nouveau à ce grand musée de l'Italie du Nord, où il était entré à vingt ans. Nommé en 1970 surintendant aux beaux-arts de Lombardie, il s'était efforcé d'ouvrir les musées au public populaire.

Malgré les graves difficultés financières que connaît la Brera (comme la plupart des musées italiens, le plus souvent en partie ou en totalité fermés faut de gardiens, d'électricité, etc.), Franco Russoli avait réussi à en faire un centre culturel animé où se multipliaient les expositions, au long des années. La dernière encore ouverte, Procès au musée, est un manifeste qui résume ses idées sur le rôle du musée, dont il faut cesser de faire, selon lui, le « temple » de la tradition.

Ses idées, Franco Russoli a pu les exprimer non seulement à la Brera, mais aussi à *l'ICOM* (le Conseil international des musées), dont il était membre du conseil exécutif depuis 1976, et au conseil national italien de la même organisation, qu'il présidait depuis l'an dernier.

En tant qu'historien d'art, il avait commencé par étudier la sculpture de la région de Pise, au Trecento. Après la guerre, il contribua à faire connaître les « macchiaioli », les « impressionnistes » oubliés du dix-neuvième siècle italien, et finalement il fut amené à s'occuper surtout d'art moderne et contemporain. Il dirigea et écrivit en partie une histoire de l'art en quatorze volumes publiée en 1967. Il avait entrepris une importante monographie sur Henry Moore. — J. M.]

● *Collision maritime au large du Japon : vingt marins disparus.* — Vingt hommes de l'équipage d'un cargo sud-coréen sont portés disparus, après une collision survenue entre leur bâtiment et un navire grec dans les eaux situées au large de la péninsule de Kii, au centre du Japon, mercredi 30 mars. — (*A.F.P.*)